

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s4cahiersdelaquinz05pg

CINQUIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

TEXTES ET COMMENTAIRES

ÉMILE ZOLA

139851
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième et de la troisième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons deux francs

AP
20
C15
Sér. 4
no 5-9

ÉDITIONS D'ART

ÉDOUARD PELLETAN, 125, boulevard Saint-Germain, Paris

Pour paraître en décembre

ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

FUNÉRAILLES D'ÉMILE ZOLA

Une plaquette petit *in quarto* carré, ornée de sept compositions de STEINLEN, dont un portrait d'Émile Zola, gravées par FROMENT et L. PERRICHON. Tirage en noir et rouge à 75 exemplaires seulement.

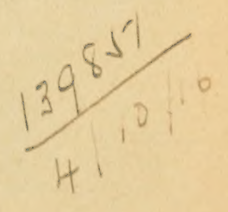
75 exemplaires — numéros 1 à 75 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de 20 francs

Il a été tiré en outre :

6 collections d'épreuves d'artiste, signées, sur japon ancien, au prix *net* de 20 francs

12 collections d'épreuves d'artiste, signées, sur chine, au prix *net* de 15 francs

Émile Zola



Émile Zola est mort le lundi 29 septembre 1902. Ses funérailles ont eu lieu le dimanche 5 octobre au cimetière Montmartre.

Trois discours ont été prononcés :

le premier par M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

le deuxième par M. Abel Hermant, président de la Société des Gens de Lettres;

le troisième et dernier par M. Anatole France.

DISCOURS DE M. CHAUMIÉ

Messieurs, il y a quelques jours à peine, le grand écrivain autour du cercueil duquel nous sommes aujourd'hui rassemblés, était en pleine vie, en pleine force. Son talent puissant, qui s'était affirmé dans tant de maîtresses œuvres, poursuivant son évolution, chaque jour plus élevé et plus épuré, assurait l'accomplissement des œuvres nouvelles entreprises ou annoncées.

Et voilà qu'il a suffi de l'accident le plus banal pour tout détruire en un instant.

La nouvelle de cette mort a produit un sentiment général de stupeur.

Ce n'est pas seulement la France, perdant ce jour-là une de ses hautes gloires littéraires, qui s'est sentie en deuil. De toutes parts ont afflué les manifestations les plus vives et les plus touchantes de douleur et de regret, marquant ainsi quelle place tenait dans le monde celui qui vient de disparaître. Parmi les nations étrangères, il en est une à laquelle Zola se rattachait par des liens d'origine ; sa perte y a été ressentie de façon plus cruelle, et le ministre de l'instruction publique de l'Italie m'a prié d'apporter sur ce cercueil la salutation suprême de son pays.

Le gouvernement de la République a tenu, lui aussi, à honneur de prendre part à ces funérailles.

D'autres étudieront le talent de l'écrivain, montreront la place qu'il tenait dans les lettres, diront la grandeur épique de ses récits, l'intensité de vie de ses personnages, son art de grouper et de faire mouvoir les foules et les armées, d'en sentir les frissons, d'en dégager l'âme, la puissance saisissante de ses descriptions, le relief de ses tableaux ; ils mettront en pleine lumière les grandes pages qui doivent

rester, jetant peut-être un voile sur certaines, qui ont provoqué chez les uns tant de protestations et de colères, chez les autres tant de froissements de délicatesse et de pudeur, et qu'il a considérées comme inévitables, dans son souci profond de sincérité et de vérité.

C'est ce souci de sincérité et de vérité, animé par un grand sentiment de pitié et de justice, qui a dominé à la fois sa vie et son œuvre.

Dès le début, il s'est donné à une mission, mission, jadis, par beaucoup méconnue et raillée, admirée aujourd'hui, qu'il a suivie sans relâche, sans défaillance, et qu'il accomplissait encore quand la soudaine mort l'a frappé.

Quelle mission ? Faire et laisser de la société actuelle, de ses organes et de leur fonctionnement, des milieux dans lesquels elle se meut, des hommes qui la composent, des passions qui les agitent et les gouvernent, et aussi de ses vices, de ses tristesses et de ses misères, des souffrances de ses déshérités, un tableau si saisissant et si vrai, que de sa contemplation se dégage aux yeux de tous, des plus aveugles comme des plus clairvoyants, la nécessité de porter remède à ces souffrances, de combattre ces vices, d'adoucir ces tristesses.

Qui donc peut avoir oublié ce foyer de travailleur, si calme, qu'éclairait le sourire d'un enfant, et que la passion du mari pour l'alcool fait sombrer dans le désordre de la détresse et la folie ? Ne sentons-nous pas encore l'angoisse qui nous étreignait, lorsque, guidés par la main du conteur — pourquoi ne pas dire du poète — nous suivions les galeries étroites des mines, témoins à chaque pas du labeur dangereux et dur, de la si rude vie du mineur ? Cette vision peut-elle désormais s'effacer de notre esprit ? Combien d'autres aussi émouvantes hantent notre souvenir !

A ce qui eût pu n'être qu'une admirable œuvre littéraire, document inappréciable d'une époque, peinture à jamais vivante d'un temps qui se modifie sans cesse et sera demain disparu, le puissant souffle généreux qui l'a inspiré donne une grandeur supérieure, assure une gloire plus haute encore.

Qu'importe que l'idéal entrevu soit souvent inaccessible ? Qui a cherché à l'atteindre a monté.

Le rêve irréalisé n'en garde pas moins sa beauté ; l'effort, son utilité et sa noblesse.

Zola, d'ailleurs, était l'homme de son œuvre. Dès qu'une cause lui sembla juste, braver pour la défendre les colères irraisonnées ou perfides, subir les outrages furieux, les haines injustes, les abandons les plus douloureux, lui parut un impérieux devoir. Aucun sacrifice ne lui coûta pour répondre au cri de sa conscience.

Déjà les clameurs s'éteignaient, les intentions travesties ou calomniées apparaissaient aux yeux de tous dans leur véritable jour.

La mort, apportant avec elle l'apaisement et la sérénité, a hâté l'heure définitive de la justice. Tous ceux dont l'âme est vraiment haute, quel qu'ait été jusque-là leur parti dans la lutte, se sont inclinés devant ce cercueil.

Les petits, les malheureux, les déshérités, sur la souffrance desquels Zola a penché son observation attentive et sa pitié, sentant qu'ils ont perdu un ami, mêlent leur reconnaissance et leur deuil au deuil, à l'admiration de ceux qui pleurent l'immense perte faite par les lettres, et c'est ainsi que suivi d'un cortège grandiose, au milieu des hommages, laissant derrière lui un nom glorieux et des pages impérissables, le maître écrivain entre dans la tombe.

DISCOURS DE M. ABEL HERMANT

Messieurs,

Au bord de cette glorieuse tombe, devant laquelle même les inimitiés littéraires ne se sont pas tues, je voudrais de tout mon cœur, comme on veut ce qu'on doit, rendre à Émile Zola un hommage digne de lui. Hélas ! dans ces épreuves, ceux qui dénigrent ont vraiment tous les avantages sur ceux qui louent et qui pleurent. Notre douleur étonne notre enthousiasme. Notre admiration s'impatiente et se décourage, à sentir qu'elle ne dispose, pour s'exprimer dans toute son ampleur, que des paroles sommaires et improvisées qui sont de mise sur un cercueil ; c'est une poignante souffrance de plus, cette insuffisance de l'éloge funèbre au prix d'un mort si formidable.

Discuté jusque dans sa bière — et nous devons l'en applaudir, car certes cet amoureux de la lutte eût souhaité qu'il en fût ainsi — on lui a tout contesté, sauf d'être excessif et colossal ; là-dessus ses détracteurs s'accordent avec ses panégyristes. Ses livres, avant que d'aveugler l'imagination par leur splendeur, lui imposent par leur nombre et par leur poids. Si on les plaçait les uns sur les autres, ils feraient un piédestal assez haut pour la statue que nous lui élèverons. Il se présente au tribunal de la postérité escorté comme un patricien romain d'une clientèle qui est une armée, où je dénombre plus de douze cents créatures vivantes qu'il a façonnées de sa main et animées de son souffle. Pour que nul surcroît d'effort ne lui fût épargné, il a enfanté d'abord, longtemps, dans la misère. Ses premiers livres sont nés, comme des fils du peuple, dans des garnis et sur des grabats. L'angoisse du pain qui manque s'est ajoutée pour lui à l'angoisse du génie qui se cherche. Mais le mauvais sort, en s'acharnant à gêner son énergie, n'a fait que la multiplier. Il en avait accumulé au

début de telles réserves que, plus tard, il ne s'est pas trouvé moins pourvu contre la fortune pernicieuse que contre la pauvreté salutaire, et il a gardé dans le luxe, qui en eût amolli tant d'autres, la noble allure d'un bon ouvrier.

Aux pires heures, sa pensée, que les soucis ne diminuaient pas, aspirait déjà au grandiose : l'âpre tragédie de Thérèse Raquin nous le montre ambitieux de dégager les types, de personnifier les vertus, les vices, comme un homme qui aurait le loisir de dominer les événements, de généraliser et d'abstraire. Mais dans une œuvre isolée, si vaste soit-elle, l'air lui manque. Les sujets de romans s'offrent à lui par groupes : où d'autres conçoivent un livre, il conçoit une bibliothèque. D'autres rêvent de forger un personnage, il rêve de constituer une famille. Et puisque les familles d'aujourd'hui, au lieu d'être comme jadis parquées dans une case étroite de la ruche sociale, s'irradient dans la société tout entière ; puisqu'on les peut considérer chacune, sans forcer l'artifice, comme une société en petit, où la grande se résume et s'abrège, il incorporera dans ses Rougon-Macquart l'effectif total des représentants d'une époque, et, en racontant leur histoire intime, il racontera celle de la France durant un quart de siècle.

Rien que l'idée d'une telle œuvre dénoterait une imagination de constructeur unique, car même la *Comédie humaine* de Balzac est ordonnée moins volontairement, avec moins de logique, avec des fissures par où le hasard s'y glisse. Mais ce qui est surtout prodigieux, c'est qu'un homme ait pu écrire en vingt-deux ans ces dix-neuf volumes consécutifs tels qu'il les avait vus du premier coup, sans un jour de chômage, sans une défaillance ni un doute, sans une infraction au plan primitif, sans une retouche à l'arbre généalogique et à l'état signalétique des personnages. Ce qui est surhumain, c'est qu'après avoir écrit le définitif mot « Fin » après la dernière de ce demi-million de lignes, il n'ait pas désiré une heure de repos. Mais déjà *Lourdes* était ébauché. Maintenant il lui fallait pour personnages des villes, la cité de misère et de foi — la Rome éternelle — Paris qui travaille, qui pense, qui brise les idoles et qui fait les révolutions.

Tandis qu'il posait une par une, avec son calme et sa sûreté coutumière, les assises de ce nouvel édifice, son imagination devançait encore la tâche d'aujourd'hui et lui en préparait d'autres pour demain. Ce passionné de grandeur, qu'on a incriminé de bassesse et de terre à terre, atteignait la chimère et l'utopie. Il avait déjà choisi les titres de ces quatre livres d'apostolat qu'il appelait des évangiles : *Fécondité, Travail, Vérité, Justice*. Le troisième est près de paraître. Zola portait en lui le quatrième, quand la mort stupide l'a surpris.

L'œuvre demeure inachevée, mais l'unité en est si apparente que, malgré cette brèche, l'effet d'ensemble existe, et après l'énormité de l'effort, ce qui émerveille le plus, c'est la netteté du parti pris. Nul n'a jamais tracé un sillon si droit; nul n'est si bien demeuré soi-même de son premier à son dernier jour, en se développant ; et nul, par suite, n'est plus aisé à définir en brèves formules, que ce peintre véridique de l'actuel, ce prophète convaincu de l'avenir, cet artiste de la démocratie.

Je sais bien qu'en portant sur lui ce jugement — auquel souscrit d'ailleurs le monde entier — je vais contre une certaine critique de chez nous, dont la malice habituelle consiste à nier aux grands écrivains les qualités qu'ils revendiquent, pour leur en attribuer perfidement d'autres dont on espère qu'ils ne se soucient pas. Et comme Zola s'est proclamé réaliste, naturaliste, épris de modernité, on n'a pas manqué de lui chicaner tout cela pour lui décerner, en manière de consolation hypocrite, avec un dédain qui les faisait presque injurieuses, les somptueuses épithètes de lyrique et de romantique. Acceptons-les pour lui, messieurs. Lyrique ? C'est affaire de tempérament, et ne l'est point qui veut. Romantiques, nous le sommes tous, parce que nous procédons de ceux qui le furent. Zola connaissait trop bien la vraie science de la vie pour ignorer ce qu'on hérite : il a déclaré vingt fois qu'il continuait une évolution littéraire et qu'il ne faisait pas une révolution. Certes même, il se défia moins de ce romantisme invétéré, il s'efforça moins de s'y dérober que Flaubert, qui écrivit, dit-on, *Madame Bovary* par pénitence et pour asservir sa fantaisie

fougueuse au joug minutieux de la réalité. C'est qu'il avait de cette réalité une vision autre que Flaubert, et capable justement d'emplir les cadres d'une imagination romantique.

Il était peu curieux de détails et de particularités personnelles; et l'on peut dire, comme on l'a dit, que c'était faute d'une sensibilité assez délicate et d'une psychologie assez pénétrante; mais ce pouvait être aussi bien parce que, dans l'humanité actuelle, les groupes lui semblaient avoir plus de valeur que les individus, l'être collectif plus de vie positive que chacune de ses unités composantes. C'est bien là une façon de voir démocratique, et j'ai eu raison de soutenir qu'il est le peintre, ou si on veut le poète, le chantre de la démocratie.

Sans doute, chacun des individus qu'il crée est visible, tangible, de vérité si obsédante que la plupart sont demeurés inscrits au calendrier de nos types littéraires, et que dans le langage courant, leurs noms propres sont devenus des noms communs; mais le dessin en est aussi élémentaire que précis. Ses personnages vraiment réels sont les personnes civiles, les groupes, une famille, une contrée, une ville, une mine avec ses mineurs : ils ont d'autant plus d'âme qu'ils embrassent plus d'individualités diverses, et les deux êtres qu'il a le mieux fait vivre sont la Foule et la Nature.

Voilà où il a mérité son titre de naturaliste. Il ne fallait pas le lui refuser si vite, mais seulement s'apercevoir que pour un tel homme, un tel titre ne peut signifier je ne sais quelle entomologie. C'est au sens le plus transcendant du mot que Zola est naturaliste. Il a aimé ardemment l'objet, le décor, les choses : celles que la nature produit elle-même et directement, celles aussi qu'elle produit par l'entremise et par l'industrie de l'homme, et au premier rang la machine, qu'il a chantée en vrai poète de ceux qui peinent. Il a aimé ardemment la vie. Il a senti la joie de vivre : d'abord de façon si âpre et si chagrine que ces deux mots inscrits en tête d'un de ses livres y font l'effet d'une ironie; — plus tard avec une sérénité profonde. Et je note que son optimisme, un peu artificiel peut-être aux jours de triomphe,

est devenu sincère et imperturbable aux jours d'épreuve et d'amertume.

Non moins que la nature innombrable, il a aimé la foule, pareille à un élément. La foule n'est jamais absente de son œuvre : on l'y sent latente, quand elle n'envahit pas le premier plan; on entend toujours au lointain la confuse rumeur populaire, comme on perçoit toujours la plainte du vent et des vagues dans le verbe de ceux qui ont vécu, pensé, rêvé au bord de la mer, dans le vers orageux de Victor Hugo, dans la phrase majestueuse de Chateaubriand. Et quand la foule, comme dans *Germinal*, tient le premier rôle, alors vous savez comment il la mène, comment il la meut, comment il la retient, comment il la déchaîne, avec quel art d'amoureux il la détaille et comme il lui devient égal pour la peindre. La foule fut souvent son personnage unique, toujours son personnage préféré.

Elle fut son public aussi. C'est à elle qu'est dédiée son œuvre; c'est d'elle qu'il a obtenu cette renommée anormale; c'est auprès d'elle qu'il est en instance d'immortalité. Non point qu'il ait été si avide de cette popularité qu'on appelle dédaigneusement et à bon droit la gloire en gros sous. Son ambition était plus haute. Il prétendait communier avec les masses populaires et faire vibrer en elles l'âme qu'il leur attribuait. Il ne leur sacrifiait rien, comme font trop volontiers les chercheurs de succès quand même. Il n'a jamais flatté la foule; à l'occasion, il l'a bravée, il s'est mesuré avec elle sans peur, et ce n'est pas dans ses livres seulement qu'on a entendu retentir autour de lui des clameurs de colère et de menace. Ne craignez pas, messieurs, que je pousse plus loin cette allusion à l'histoire d'hier : les plaies sont à vif, nous voici en présence d'un mort, la réserve nous est commandée; si les adversaires implacables de celui qui n'est plus ne nous ont guère, depuis six jours, donné l'exemple de cette réserve, il ne nous importe, messieurs, c'est nous qui le leur donnerons. Mais je ne sors pas de mes attributions littéraires en rappelant qu'avec une abnégation héroïque, l'écrivain, au faîte de la gloire, a fait bon marché de son repos, risqué la fortune acquise, joué sa gloire même. Le caractère ne se

disjoint pas du génie. Et puisque je suis ici pour rendre l'hommage suprême au génie d'Émile Zola, son caractère m'appartient : je dois proclamer qu'il fut une conscience, une conscience entêtée, une conscience stoïque.

Il fut aussi, messieurs, un très brave homme, comme disait hier un des anciens de Médan, comme savent tous ceux qui ont eu le privilège de pénétrer dans sa vie intime. Cette bonhomie empressée un peu inquiète et nerveuse; cette bonté qu'à certains accents soudains on devinait si profonde, qui allait des hommes aux bêtes, des êtres aux choses, qui n'épargnait personne et cependant n'était point banale; cette timidité charmante qui faisait sa voix brève et embarrassée, son geste hâtif et court; cette vertu domestique, qui ne s'asservissait à aucun préjugé bourgeois, mais qui ne s'affranchissait non plus d'aucune haute obligation morale; enfin, cette simplicité qu'il ne cherchait pas, qu'il n'affectait pas, qui était simplement simple et qui me faisait toujours songer à cette boutade de Banville : « Le plus simple est d'avoir du génie » — messieurs, j'en veux rendre témoignage et me hâter; car je crains de m'attarder aux souvenirs personnels qui m'attendriraient trop, et toute faiblesse, en présence d'un tel mort, serait lâcheté.

Rappelons-nous donc qu'à la fin d'un de ses plus beaux livres Zola décrit une cérémonie comme celle-ci — sans ce grand concours de foule, mais non moins cruelle pour les rares amis qui se serrent les uns contre les autres autour des restes d'un artiste méconnu. En s'éloignant à regret de la fosse à demi comblée, un de ses compagnons, le plus notable, et qui ressemble à Zola comme un frère, prononce une parole de devoir, de réconfort et d'espérance. Messieurs, cette parole est certainement le seul adieu que Zola veuille de nous, et je croirais manquer à une de ses volontés dernières si je partais d'ici sans vous l'avoir redite. Seulement, je ne pensais pas que ce dût être si tôt, ni surtout que je dusse avoir l'honneur de prêter à mon maître ma faible voix pour répéter en son nom, à tout le peuple qui m'environne, cette humble et magnifique devise de toute sa vie : « Travaillons ! »

Nous avons emprunté les deux textes précédents à la Petite République, *numéro daté du mardi 7 octobre. Nous empruntons le texte suivant à* Pages libres, *numéro 94, deuxième année, du 18 octobre 1902. Anatole France a bien voulu remettre à M. Maurice Kahn, de* Pages libres, *un texte revu et définitif. C'est sur le même texte que M. Pelletan a établi son édition d'art.*

DISCOURS D'ANATOLE FRANCE

Messieurs,

Appelé par les amis d'Émile Zola à parler sur cette tombe, j'apporterai d'abord l'hommage de leur respect et de leur douleur à celle qui fut durant quarante années la compagne de sa vie, qui partagea, allégea les fatigues des débuts, égaya les jours de gloire et le soutint de son infatigable dévouement aux heures agitées et cruelles.

Messieurs,

Rendant à Émile Zola au nom de ses amis les honneurs qui lui sont dus, je ferai taire ma douleur et la leur. Ce n'est pas par des plaintes et des lamentations qu'il convient de célébrer ceux qui laissent une grande mémoire, c'est par de mâles louanges et par la sincère image de leur œuvre et de leur vie.

L'œuvre littéraire de Zola est immense. Vous venez d'entendre le président de la Société des Gens de lettres en définir le caractère avec une admirable précision. Vous avez entendu le ministre de l'instruction publique en développer éloquemment le sens intellectuel et moral. Permettez qu'à mon tour je la considère un moment devant vous.

Messieurs, lorsqu'on la voyait s'élever pierre par pierre, cette œuvre, on en mesurait la grandeur avec surprise. On admirait, on s'étonnait, on louait, on blâmait. Louanges et blâmes étaient poussés avec une égale véhémence. On fit parfois au puissant écrivain — je le sais par moi-même — des reproches sincères, et pourtant injustes. Les invectives et les apologies s'entremêlaient. Et l'œuvre allait grandissant.

Aujourd'hui qu'on en découvre dans son entier la forme colossale, on reconnaît aussi l'esprit dont elle est pleine. C'est un esprit de bonté. Zola était bon. Il avait la candeur et la simplicité des grandes âmes. Il était profondément moral. Il a peint le vice d'une main rude et vertueuse. Son pessimisme apparent, une sombre humeur répandue sur plus d'une de ses pages cachent mal un optimisme réel, une foi obstinée au progrès de l'intelligence et de la justice. Dans ses romans, qui sont des études sociales, il poursuivit d'une haine vigoureuse une société oisive, frivole, une aristocratie basse et nuisible, il combattit le mal du temps : la puissance de l'argent. Démocrate, il ne flatta jamais le peuple et il s'efforça de lui montrer les servitudes de l'ignorance, les dangers de l'alcool qui le livre imbécile et sans défense à toutes les oppressions, à toutes les misères, à toutes les hontes. Il combattit le mal social partout où il le rencontra. Telles furent ses haines. Dans ses derniers livres, il montra tout entier son amour fervent de l'humanité. Il s'efforça de deviner et de prévoir une société meilleure.

Il voulait que sur la terre, sans cesse un plus grand nombre d'hommes fussent appelés au bonheur. Il espé-

rait en la pensée, en la science. Il attendait de la force nouvelle, de la machine, l'affranchissement progressif de l'humanité laborieuse.

Ce réaliste sincère était un ardent idéaliste. Son œuvre n'est comparable en grandeur qu'à celle de Tolstoi. Ce sont deux vastes cités idéales élevées par la lyre aux deux extrémités de la pensée européenne. Elles sont toutes deux généreuses et pacifiques. Mais celle de Tolstoi est la cité de la résignation. Celle de Zola est la cité du travail.

Zola, jeune encore, avait conquis la gloire. Tranquille et célèbre, il jouissait du fruit de son labeur, quand il s'arracha lui-même, d'un coup, à son repos, au travail qu'il aimait, aux joies paisibles de sa vie. Il ne faut prononcer sur un cercueil que des paroles graves et sereines et ne donner que des signes de calme et d'harmonie. Mais vous savez, messieurs, qu'il n'y a de calme que dans la justice, de repos que dans la vérité. Je ne parle pas de la vérité philosophique, objet de nos éternelles disputes, mais de cette vérité morale que nous pouvons tous saisir parce qu'elle est relative, sensible, conforme à notre nature et si proche de nous qu'un enfant peut la toucher de la main. Je ne trahirai pas la justice qui m'ordonne de louer ce qui est louable. Je ne cacherai pas la vérité dans un lâche silence. Et pourquoi nous taire ? Est-ce qu'ils se taisent, eux, ses calomniateurs ? Je ne dirai que ce qu'il faut dire sur ce cercueil, et je dirai tout ce qu'il faut dire.

Devant rappeler la lutte entreprise par Zola pour la justice et la vérité, m'est-il possible de garder le silence sur ces hommes acharnés à la ruine d'un innocent et qui, se sentant perdus s'il était sauvé, l'accablaient

avec l'audace désespérée de la peur. Comment les écarter de votre vue alors que je dois vous montrer Zola se dressant, faible et désarmé devant eux ? Puis-je taire leurs mensonges ? Ce serait taire sa droiture héroïque. Puis-je taire leurs crimes ? Ce serait taire sa vertu. Puis-je taire les outrages et les calomnies dont ils l'ont poursuivi ? Ce serait taire sa récompense et ses honneurs. Puis-je taire leur honte ? Ce serait taire sa gloire. Non ! je parlerai.

Avec le calme et la fermeté que donne le spectacle de la mort, je rappellerai les jours obscurs où l'égoïsme et la peur étaient assis au conseil du gouvernement. L'iniquité commençait à être connue, mais on la sentait soutenue et défendue par de telles forces publiques et secrètes, que les plus fermes hésitaient. Ceux qui avaient le devoir de parler se taisaient. Les meilleurs, qui ne craignaient pas pour eux-mêmes, craignaient d'engager leur parti dans d'effroyables dangers. Égarée par de monstrueux mensonges, excitée par d'odieuses déclamations, la foule du peuple, se croyant trahie, s'exaspérait. Les chefs de l'opinion, trop souvent caressaient l'erreur, qu'ils désespéraient de détruire. Les ténèbres s'épaississaient. Un silence sinistre régnait. C'est alors que Zola écrivit au président de la République cette lettre mesurée et terrible qui dénonçait le faux et la forfaiture.

De quelles fureurs il fut alors assailli par les criminels, par leurs défenseurs intéressés, par leurs complices involontaires, par les partis coalisés de toutes les réactions, par la foule trompée, vous le savez et vous avez vu des âmes innocentes se joindre avec une sainte simplicité au hideux cortège des aboyeurs à

gages. Vous avez entendu les hurlements de rage et les cris de mort dont il fut poursuivi jusque dans le palais de justice, durant ce long procès jugé dans l'ignorance volontaire de la cause, sur de faux témoignages, dans le cliquetis des épées.

Je vois ici quelques-uns de ceux qui, se tenant alors à son côté, partagèrent ses périls : qu'ils disent si jamais plus d'outrages furent jetés à un juste ! Qu'ils disent aussi avec quelle fermeté il les supporta ! Qu'ils disent si sa bonté robuste, sa mâle pitié, sa douceur se démentirent une seule fois et si sa constance en fut ébranlée.

En ces jours scélérats plus d'un bon citoyen désespéra du salut de la patrie et de la fortune morale de la France. Les républicains défenseurs du régime actuel n'étaient pas seuls atterrés. On entendit un des ennemis les plus résolus de ce régime, un socialiste irréconciliable s'écrier amèrement : « Si cette société est à ce point corrompue, ses débris immondes ne pourront même pas servir de fondement à une société nouvelle. » Justice, honneur, pensée, tout semblait perdu.

Tout était sauvé. Zola n'avait pas seulement révélé une erreur judiciaire, il avait dénoncé la conjuration de toutes les forces de violence et d'oppression unies pour tuer en France la justice sociale, l'idée républicaine et la pensée libre. Sa parole courageuse avait réveillé la France.

Les conséquences de son acte sont incalculables. Elles se déroulent aujourd'hui avec une force et une majesté puissantes ; elles s'étendent indéfiniment : elles ont déterminé un mouvement d'équité sociale qui ne s'arrêtera pas. Il en sort un nouvel ordre de choses

fondé sur une justice meilleure et sur une connaissance plus profonde des droits de tous.

Messieurs,

Il n'y a qu'un pays au monde dans lequel ces grandes choses pouvaient s'accomplir. Qu'il est admirable le génie de notre patrie ! Qu'elle est belle cette âme de la France, qui, dans les siècles passés, enseigna le droit à l'Europe et au monde ! La France est le pays de la raison ornée et des pensées bienveillantes, la terre des magistrats équitables et des philosophes humains, la patrie de Turgot, de Montesquieu, de Voltaire et de Malesherbes. Zola a bien mérité de la patrie, en ne désespérant pas de la justice en France.

Ne le plaignons pas d'avoir enduré et souffert. Envions-le. Dressée sur le plus prodigieux amas d'outrages que la sottise, l'ignorance et la méchanceté aient jamais élevé, sa gloire atteint une hauteur inaccessible.

Envions-le : il a honoré sa patrie et le monde par une œuvre immense et par un grand acte. Envions-le, sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand : il fut un moment de la conscience humaine.

Anatole France

Il faut avoir lu, dans ce même numéro de Pages libres, *vingt centimes, en vente à la librairie des cahiers, un article de M. Gabriel Trarieux :* Émile Zola, homme d'action. *Que l'on partage ou non la pensée de M. Trarieux, cet article, je crois, est le plus plein, le plus sage, le plus historique de tous ceux que l'on a publiés sur Zola dans les jours qui ont suivi sa mort. Nous devons en reproduire plus de la moitié, toute la fin :*

ÉMILE ZOLA, HOMME D'ACTION

Son œuvre est là, née de sa doctrine et — la méthode mise à part — en conformité avec elle. Elle nous promène lentement à travers les cloaques, les jardins de la vie. Étrange puissance systématique d'explorer un à un les milieux, d'évoquer un à un les décors, d'accumuler tant de documents, de faits précis, de choses mortes! Une crudité italienne, une sombre verve satirique, une bonté, une candeur enfantine, parfois une splendide émotion humaine animent ces opulents tableaux. Le Rubens s'y mêle au Téniers. Il nous gorge de victuailles géantes. Il ne semble jamais rassasié. Et pourtant ce n'est pas l'ample amour, l'ample afflux de sang rouge et tiède qui empourpre les Titans de Balzac, ce n'est pas cette fureur sacrée « d'un Curtius qui se jette dans le gouffre » et nous y entraîne avec lui. C'est une volonté tenace, réfléchie, studieuse, un peu morne. On fait halte soudain avec délices en de charmantes oasis : *la Faute de l'Abbé Mouret*, *une Page d'Amour* font pendant aux visions sinistres de *l'Assommoir* et de *la Débâcle*. Plus souvent on ahanne avec peine. Parfois on s'arrête, rebuté. On admire, on subit, plus qu'on n'aime...

S'il faut préciser ce qui manque à cette œuvre rude et massive, ce sera sans doute un soupir, le pressentiment d'autre chose, une revanche à tant de défaites, à tant

de douleurs amassées. Je ne ferai pas à Zola le reproche, pudique ou perfide, d'en avoir « trop mis » dans ses fresques. Trop osé, non. Pas assez plutôt, puisqu'il annonçait un cycle total. Après les flores du Paradou, les nourritures de Paris, les relents de l'Assommoir, les houilles de la Mine, le fumier de la Terre, le sang de la Débâcle, et quoi encore? après ces orgies de nature épuisantes ou charmeresses, on souhaiterait une lumière, un repos, je ne sais quelle porte entr'ouverte. Il n'a pas voulu, ou il n'a pas pu. C'était contraire à son système. C'est dommage, c'eût été plus beau. Un autre a tenu la gageure. *La Guerre et la Paix* a des pages atroces. Il s'y trouve aussi quelques lignes qui s'appellent la mort du Prince André. De ces quelques lignes, plus tard, est sorti ce chef-d'œuvre unique : *Résurrection*. On les chercherait vainement dans les trente romans de Zola. Je n'indique pas un regret. Je constate une lacune immense.

C'est que la tâche de l'Artiste, c'est de dénombrer, il me semble, non point les mille reflets des choses, mais les mille forces de l'esprit. Ce n'est pas « Nature » qu'il suffit de dire. La Nature est beaucoup. L'Art est plus. Le sujet, le seul tout de l'Art, c'est l'Homme. Le plus grand art n'est pas réaliste, il est, en ce sens précis, *humaniste*. Car l'Homme enferme la Nature — qui est l'humanité passée — et aussi l'avenir humain, dont nul ne peut entrevoir le terme.

Je sais bien que Zola ne l'eût pas nié. Telle phrase de ses essais va étrangement loin dans ce sens. Je sais bien que ses derniers livres, les « Trois Villes », les « Trois Évangiles », s'efforcent vers des synthèses plus hautes, abordent des notions plus complexes, les conflits

de la vie et de la foi, l'ébauche des rénovations sociales. Il est sans doute permis de dire qu'il s'y montre moins à son aise que dans les cyniques et fortes peintures de la bourgeoisie impériale. L'effort demeure infiniment noble, le résultat est rudimentaire. Ne nous laissons pas éblouir par l'éloge pompeux : « œuvres socialistes ». Ou le socialisme est un leurre, une fiction agréable, ou c'est un système précis. Zola, sur ce point, n'a rien qui m'éclaire. Il se contente d'édifier un paradis problématique. Nous sommes tous socialistes à ce prix. Il est dangereux, il est même improbe — je parle pour nous qui suivons — de se contenter en pareil cas de généreuses équivoques. Charles Guieysse le disait l'autre jour, avec une irrévérence qui me plaît : les rêves en prose ont du bon; la comptabilité aussi. Et, d'abord, il faudrait s'entendre... Inutile, ici, d'insister. Mais puisque France, avec raison, rapproche Zola de Tolstoi, je veux dire que la Cité d'Amour édifiée par le vieux mystique slave — dont je ne partage pas les doctrines — me paraît tout de même autrement sublime, autrement réelle et vivante que les Évangiles fumeux et grandiloquents de Zola. Je crois qu'elle sera plus chère à la conscience de l'avenir.

Au total, et malgré ces réserves, une puissance indéniable. L'auteur de *Germinal* vivra... Il n'a pas connu l'art suprême de créer à son image des âmes d'hommes, secret de quelques demi-dieux. La notion de beauté est absente de son épopée matérielle. Il n'a pas suscité de héros. Mais il a aimé, célébré les aspects de la terre adorable, il a fait mouvoir en ombres tragiques les masses anonymes des foules. La Foule a été son héros, en elle il a mis tout l'espoir, toutes les chaleurs d'enthousiasme qu'il déniait à l'individu. C'est assez pour

beaucoup de gloire, et pour survivre dans le temps. Enfin son effort, plus haut que son œuvre, commande la stupeur et le respect.

***

Et nous arrivons à son Acte. Rien de plus logique, en un sens, que cette éclosion finale. Les études quotidiennes de Zola le prédisposaient à se passionner pour tous les conflits de son temps. Ayant revécu son passé, achevé les « Rougon-Macquart », il était forcément amené à se soucier du présent. La politique l'attirait. Sa haine même pour elle en est une preuve. Paul Alexis a finement noté que *Son Excellence Eugène Rougon* est le portrait de Zola ministre bien plus que celui du pâle Eugène Rouher. Dans le manifeste intitulé : *République et Littérature,* dans les diatribes enragées d'*Une Campagne,* au *Figaro,* il avait maintes fois manifesté sa passion pour la chose publique. Un drame judiciaire, mieux que tout autre, devait captiver le romancier épris d'intrigues compliquées — se rappeler le goût de Balzac pour les aventures de police. — Ce drame, de plus, était humain, s'incarnait en une victime, une ombre d'homme torturé, et par là dépassait la politique pour atteindre, émouvoir toute pensée vivante. Enfin Zola touchait à l'âge où l'artiste le plus obstiné entend sonner un glas intime qui lui conseille une action plus humble, un dévouement plus immédiat : Byron a eu Missolonghi, Lamartine a eu 48, Victor Hugo a eu Jersey, Tolstoi a croisé Soutaieff... On dirait qu'une fatalité les pousse, pour être bien sûrs d'épuiser leur force, à tâter toutes les issues. Émile Zola écrivit *J'accuse !...* Ici, pour la première fois, son idéal fut

réalisé. Il eut la divination géniale, la précision scientifique, et l'expérience, pour le coup, vint contrôler son hypothèse.

Je ne reviens pas sur l'histoire. Elle est trop près de nous, vit encore. Je note un point laissé dans l'ombre. Zola n'avait pas tout prévu. Il avait escompté le triomphe. Ce fut l'écrasement qui survint. Je ne dis pas qu'il n'eût point risqué même une défaite assurée. Mais ce victorieux, d'abord, ne pouvait pas croire au martyre. Il ne croyait qu'à la lutte atroce suivie de la revanche totale. Il vécut assez pour voir son erreur. Ah! c'est ici qu'il est très grand. Je lui sais moins de gré, quant à moi, d'avoir poussé son fameux cri de guerre que d'avoir persévéré vaincu, quand l'espoir n'était plus possible, toujours plus lucide et plus affermi. A suivre *la Vérité en Marche*, on peut comparer les divers articles qu'il jeta au vent des tempêtes. On y constate un progrès constant, on y discerne un son qui monte et qui chante toujours plus haut. Je me rappelle, au lendemain de Rennes, l'admirable impression vécue à lire ses paroles venues d'exil. Et plus tard, après l'amnistie, quand il la vit acceptée par tous — même par Jaurès, « le grand Jaurès ! » — quelle âpre douleur d'homme libre détaché de tous les partis! Sa dernière parole en public, dans un banquet où régnait, au dessert, la fameuse « chaleur communicative », fut : « Ne nous félicitons pas... » Voilà l'attitude de l'Artiste en face du perpétuel, du nécessaire avortement qu'est toute action politique : il maintient les droits du solitaire, la sauvagerie de l'absolu. Qu'il se soit levé de la sorte, nous en sommes tous restés debout.

Et il en reste, lui, plus grand. C'est beaucoup, c'est

trop peu de dire que son œuvre impliquait un tel acte, qu'il n'a fait qu'appliquer sa méthode. Oui, certainement, c'est un signe qu'un homme uniquement épris de science et de vérité ait été, par surcroît, « un voyant », que le rôle d'apôtre ait été tenu par un écrivain libéré de tout dogme, de toute attache chrétienne, et que nul écho, à sa voix, n'ait vibré dans les sanctuaires. C'est le signe que l'idéal est une chose *naturelle,* qu'on y marche invinciblement dès qu'on veut essayer d'être probe, et qu'au bout de tout acte ordinaire se trouve l'immense héroïsme. Mais ne disons pas que cet homme ne s'est pas dépassé lui-même, qu'il est demeuré, après cet acte, celui qu'il était auparavant, qu'il n'est pas entré, à dater de ce jour, dans un grave royaume inconnu qu'il avait ignoré jusque-là. Chacun l'a senti, et le vide que cela faisait autour de lui. Qu'il n'ait pas trouvé de formule pour baptiser sa découverte, il n'importe : nous l'avons déjà...

Je crois qu'il n'était pas très loin d'être, après tout, de cet avis. Puisque chacun, en ce moment, évoque des souvenirs personnels, voici celui que je conserve. Je n'ai rencontré Zola — seul à seul — qu'une fois, en hiver, voici deux ans. Je le vois assis à son bureau, le soir, dans son cabinet de travail, une couverture grise sur ses genoux, le cou protégé d'un foulard blanc. Une lampe brûlait sur la table, éclairant le grand front découvert, la face tourmentée, indécise, l'intense regard d'amertume. Il me semble, à distance, que ce visage sort des ténèbres où Carrière se plaît à noyer ses portraits. Nous parlâmes littérature, théâtre. Je risquai, sur la fin, une allusion aux événements politiques. Il répondit deux mots, se tut, puis reprit de sa voix mordante :

« *Cette affaire m'a rendu meilleur.* » Tout ce qu'on pourrait dire de plus sur les rapports mystérieux de son action et de son œuvre serait moins simple, et donc moins beau.

*
* *

Il est mort, comme Balzac, en pleine force, après avoir fait sa carrière, sans avoir connu le déclin. C'est une mort enviable entre toutes. On a déploré qu'il n'ait point goûté les justes retours, la vieillesse heureuse, l'apothéose inévitable, la vaste bacchanale émue qui roula, par un soir de printemps, autour du calme cercueil d'Hugo endormi sous les claires étoiles. Petites choses, en face de la mort, que les gestes de ceux qui survivent. Je trouve que son enterrement, qui fut sa dernière bataille, avait l'allure qui convient à ce guerroyeur impénitent, trop chagrin pour faire un patriarche. Le heurt des vivats et des outrages est une apothéose aussi, la preuve qu'on est vivant encore. Hugo l'aurait connue, celle-là, au lendemain de ses *Châtiments*. Et chacun a sa destinée.

Il est mort debout, foudroyé soudain, dans une atmosphère irrespirable, en allant ouvrir la fenêtre qui lui eût rendu la vie, l'espace. Chute au plus haut point symbolique. Moralement aussi, il était en route, émergeant des miasmes putrides, pour ouvrir la haute fenêtre au delà de laquelle est l'air pur. C'est la mort qu'il a rencontrée. Qui oserait dire avec certitude qu'elle a terminé sa Recherche ?

Gabriel Trarieux

On me permettra de reproduire ici un article qui fut publié pour la première fois dans le Mouvement Socialiste, *numéros 20, du premier novembre, et 21, du 15 novembre 1899. Sauf de très rares exceptions nous ne reproduisons pas les articles publiés dans les cahiers. Nous reproduisons cet article précédemment publié dans* le Mouvement Socialiste *parce que la région de nos abonnés actuels a, — malheureusement, — gardé peu d'éléments communs avec la région des socialistes qui en novembre 1899 lisaient* le Mouvement.

Nous reproduisons cet article exactement tel qu'il fut publié la première fois. Puisqu'il porte sa date, je n'ai pas le droit de le modifier. D'ailleurs il vaut mieux, pour l'œuvre d'alors, s'en tenir à la critique pieuse d'alors. Nous n'avons pas à renier nos anciennes affections, même littéraires. Nous devons croire que la critique affectueuse et pieuse est plus intelligente que la critique raide. Elle est celle aussi qui doit paraître après la piété de la mort.

LES RÉCENTES ŒUVRES DE ZOLA

Je retiens parmi les récentes œuvres de Zola :

Sa *Lettre au Président de la République*, publiée dans *l'Aurore* le jeudi 13 janvier 1898, après qu'un Conseil de guerre eut acquitté Esterhazy ; sa *Lettre à Monsieur le Ministre de la Guerre*, publiée dans *l'Aurore* du 22 janvier 1898, après que le ministère eut engagé des poursuites restreintes ;

Son roman *Fécondité*, le premier des *Quatre Évangiles*, écrit dans l'exil en Angleterre, d'août 1898 à mai 1899, publié en feuilleton dans *l'Aurore*, du lundi 15 mai au mercredi 4 octobre 1899, et récemment paru en un volume chez Fasquelle ;

Son article de rentrée, *Justice*, publié dans *l'Aurore* du lundi 5 juin 1899 ;

Son article après l'arrêt de Rennes, *Le Cinquième Acte*, publié dans *l'Aurore* du mardi 12 septembre ;

Et enfin, après la grâce présidentielle, sa *Lettre à Madame Alfred Dreyfus*, publiée dans *l'Aurore* du vendredi 22.

Le Conseil de guerre, qui s'était réuni le 10, acquitta Esterhazy le 11 janvier. Ce fut un rude coup porté à la justice. Plusieurs se demandèrent si la justification de

l'innocent serait jamais réalisée. Zola ne bougea pas : « Mais puisque nous avons raison ! » répétait-il assis dans les bureaux de *l'Aurore*. Il écrivit le lendemain sa *Lettre au Président de la République*. Elle parut le surlendemain jeudi matin. Ce fut la révélation du protagoniste. Il y eut un sursaut. La bataille pouvait recommencer. Toute la journée dans Paris les camelots à la voix éraillée crièrent *l'Aurore*, coururent avec *l'Aurore* en gros paquets sous le bras, distribuèrent *l'Aurore* aux acheteurs empressés. Ce beau nom de journal, rebelle aux enrouements, planait comme une clameur sur la fiévreuse activité des rues. Le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner.

Pendant plusieurs jours il y eut comme une oscillation de Paris. J'allai voir Émile Zola, non par curiosité vaine. Je le trouvai dans son hôtel, rue de Bruxelles, 21 *bis*, dans sa maison de bourgeois cossu, de grand bourgeois honnête. Je ne l'avais jamais vu. L'heure était redoutable et je voulais avoir, de l'homme qui prenait l'affaire sur son dos, cette impression du face à face que rien ne peut remplacer. L'homme que je trouvai n'était pas un bourgeois, mais un paysan noir, vieilli, gris, aux traits tirés, et retirés vers le dedans, un laboureur de livres, un aligneur de sillons, un solide, un robuste, un entêté, aux épaules rondes et fortes comme une voûte romaine, assez petit et peu volumineux, comme les paysans du Centre. C'était un paysan qui était sorti de sa maison parce qu'il avait entendu passer le coche. Il avait des paysans ce que sans doute ils ont de plus beau, cet air égal, cette égalité plus invincible que la perpétuité de la terre. Il était trapu. Il était fatigué. Il avait une assurance coutumière,

commode. Son assurance lui était familière. Il avait une impuissance admirable à s'étonner de ce qu'il faisait, une extraordinaire fraîcheur à s'étonner de ce que l'on faisait de laid, de mal, de sale. Il trouvait tout à fait ordinaire tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il venait de faire, tout ce qu'il ferait. « Rien », dit Pascal, « n'est plus commun que les bonnes choses : il n'est question que de les discerner ; et il est certain qu'elles sont toutes naturelles et à notre portée, et même connues de tout le monde. » (1)

Il me dit la tristesse qu'il avait de l'abandon où les socialistes laissaient les rares défenseurs de la justice. Il pensait à la plupart des députés, des journalistes, des chefs socialistes. Il ne connaissait guère qu'eux. Je lui répondis que ceux qui l'abandonnaient ne représentaient nullement le socialisme. — « J'ai reçu », me dit-il, « beaucoup de lettres d'ouvriers de Paris, une lettre qui m'est allée au cœur. Les ouvriers sont bons. Qu'est-ce qu'on leur a donc fait boire pour les rendre ainsi ? Je ne reconnais plus mon Paris. »

Je ne l'ai plus revu. Mais je l'ai retrouvé dans ses actes et dans ses œuvres.

Cette *Lettre au Président de la République* ne fit scandale que parce que le public ne savait rien. A présent que nous sommes renseignés, c'est une surprise de la relire. Elle n'est pas scandaleuse. Elle est profondément révolutionnaire. Mais elle est modeste, et même un peu humble. Zola lui-même l'a fort bien jugée à son retour : « Et voilà que ma pauvre Lettre n'est plus au point, apparaît comme tout à fait enfantine, une simple

(1) *De l'esprit géométrique.*

berquinade, une invention de romancier timide, à côté de la superbe et farouche réalité. » (1)

Je ne veux retenir ici de cette Lettre que sa belle ordonnance classique et sa belle écriture. Zola, dès le commencement de l'Affaire, avait pris parti. Mais ses articles du *Figaro*, ses *lettres* surtout, sa *Lettre à la Jeunesse* et sa *Lettre à la France* comportaient de telles ponctuations et de telles métaphores que l'on pouvait se demander si la pensée en était toujours parfaitement ferme. Ces hésitations de la phrase et du langage figuré n'étaient que les premiers balbutiements non apprêtés d'une indignation qui éclate. Mais en face du crime évident et continué l'indignation se raffermit singulièrement. Le début de la *Lettre au Président de la République* est encore un peu gêné. La conclusion est sans aucun doute un des plus beaux monuments littéraires que nous ayons, et je me permets d'y insister.

Je ne connais rien, même dans *les Châtiments*, qui soit aussi beau que cette architecture d'accusations, que ces *J'accuse* alignés comme des strophes. C'était de la belle prophétie, puisque la prophétie humaine ne consiste pas à imaginer un futur, mais à se représenter le futur comme s'il était déjà le présent. C'était d'une belle ordonnance classique, d'un beau rythme classique, et l'auteur fut encore plus fidèle à ce rythme en écrivant, quelques jours après, sa *Lettre à Monsieur le Ministre de la Guerre*.

Cette ordonnance classique ne consiste pas, comme Hugo se l'est sans doute imaginé, à introduire dans le

---

(1) *Justice*, dans *l'Aurore* du lundi 5 juin 1899.

discours des répétitions artificielles. Au contraire elle consiste à ne pas introduire dans le discours des variations artificielles, à dire toujours la même chose, quand c'est toujours la même chose. Ainsi entendue, l'ordonnance classique est un effet de la sincérité. Je crois bien que la sincérité est le caractère le plus profond de Zola. Son entière sincérité est le fondement même de sa toujours jeune naïveté.

M. Gustave Kahn (1) a fort heureusement comparé le « principat d'ordre moral, plus encore que littéraire » qu'Émile Zola exerce parmi nous au principat « qu'avait exercé Hugo à la fin de sa vie ». Ce principat est à peu près le même en effet. Mais il n'est pas le même en esprit. Les actes et les paroles de Hugo laissent une impression ou une arrière-impression perpétuelle de formidable insincérité. Les extraits des dernières *Choses vues* que nous avons lus dans les périodiques ne sont pas pour effacer cette impression. Le principat de Hugo était, en outre, autoritaire. Le principat libre d'Émile Zola est fondé surtout sur sa formidable sincérité. C'est parce qu'il est sincère, parce qu'il se sent sincère, que Zola se croit réaliste, qu'il est à l'aise dans ses actes, un peu gêné dans ses œuvres, et qu'il fut ce que Hugo ne fut jamais, un protagoniste.

Ces mêmes qualités nourrissent le roman, le poème de *Fécondité*.

Le premier des Quatre Évangiles, le saint Évangile de Notre-Seigneur-Jésus-Christ selon saint Matthieu, com-

---

(1) *La revue blanche* du 15 octobre 1899.

mence par le Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham :

« *Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Et Jacob engendra Judas et ses frères.*

« *Et Judas engendra de Thamar Pharès et Zara. Et Pharès engendra Esron. Et Esron engendra Aram...* »
Ceci aussi est du classique.

Fécondité est le livre de la génération de Mathieu. Pierre Froment, le Pierre Froment de *Lourdes*, de *Rome* et de *Paris*, « avait eu de sa femme Marie quatre fils, Jean l'aîné, puis Mathieu, Marc et Luc ». (1)

Nous avons lu *Fécondité* en feuilletons dans *l'Aurore*. Par une harmonie merveilleuse, comme l'auteur avait écrit au loin, s'interrompant pour lire les journaux de France, ainsi nous avons lu au loin, nous interrompant pour lire les nouvelles de Rennes. Et, sans vouloir en faire un moyen d'art, les ajournements successifs du feuilleton donnèrent aux recommencements successifs du roman une singulière perspective, agrandie encore par l'importance des événements réels intercalaires. Quand nous arrivâmes à la fin, il y avait vraiment de très longs jours et de très longues années que Mathieu Froment s'était installé avec sa femme dans le petit pavillon à la lisière des bois.

De jour en jour attendant la suite au lendemain, nous donnions cours aussi au secret espoir que nous avions formé, que Mathieu deviendrait socialiste, que ce livre serait l'évangile du socialisme. Car nous n'éprouvons aucune fausse honte à constater le socialisme partout

(1) *Fécondité*, page 4.

où il est en réalité, à le demander, sous son nom, partout où il doit être. Plusieurs descriptions des misères industrielles nous encouragèrent dans notre espoir. Nous fûmes finalement déçus.

Tout au commencement du livre, Mathieu est pauvre. Cela est si fortement établi que la mémoire de cette pauvreté traverse tout le roman jusqu'à la fin, masque les fortunes, et fait équilibre à la possession des richesses. Il n'y a là qu'un artifice, employé sincèrement, mais nullement probant. La pauvreté a toutes les vertus, moins une : celle de donner droit à la possession de la richesse. Mathieu et sa race finissent par exercer le droit d'us et d'abus sur un nombre incalculable de moyens de production.

Zola n'a pas manqué de sentir la difficulté. S'il ne l'avait pas sentie de lui-même, Sully-Prudhomme (1) la lui aurait enseignée :

Du plus aveugle instinct je me veux rendre maître,
Hélas! non par vertu, mais par compassion ;
Dans l'invisible essaim des condamnés à naître,
Je fais grâce à celui dont je sens l'aiguillon.

. . . .

L'homme à qui son pain blanc maudit des populaces
Pèse comme un remords des misères d'autrui,
A l'inégal banquet où se serrent les places,
N'élargira jamais la sienne autour de lui !

Selon que l'on résout ou non cette difficulté, on est ou on n'est pas socialiste. Sully-Prudhomme ne l'a pas

(1) *Vœu*, dans *les Vaines Tendresses* (Poésies, 1872-1878), pages 108 et suivantes, petite édition Lemerre.

résolue, mais supprimée par l'artifice de la stérilité. Zola ne l'a pas résolue, mais tournée par l'artifice du premier occupant et de la déshérence.

On répond facilement à Sully-Prudhomme : « Il ne s'agit pas seulement d'élargir sa place à l'inégal banquet. Il s'agit aussi d'élargir sa place au travail, provisoirement inégal. Et si les nouveaux travailleurs produisent assez pour élargir le banquet lui-même, il n'y a plus aucun inconvénient à ce qu'ils occupent à ce banquet non des places empiétées, mais des places nouvelles. Que si les nouveaux travailleurs produisent plus qu'ils ne consomment, c'est tout avantage pour la cité. »

J'abandonne ici cette comparaison du banquet, toujours un peu lourde et un peu inexacte. Je dis : « Si nos enfants ne produisent pas, comme ils consommeront quand même, ils seront des parasites : mieux vaut n'en pas avoir. Si nos enfants produisent, et consomment une égale valeur, ils deviennent socialement indifférents. Si nos enfants produisent, et consomment un peu moins, s'ils produisent beaucoup et ne consomment guère, ils enrichiront le domaine commun de l'humanité. » Je donne ce raisonnement pour ce qu'il vaut : il est provisoirement, grossièrement, moyennement exact.

Si l'on admet ce raisonnement provisoire, la difficulté redoutable apparaît : l'enfantement ne se justifie socialement que par ce que les enfants seront dans la cité. Or on est rigoureusement assuré que les enfants demanderont à la cité les moyens de leur éducation, mais on ne sait pas quel travail les enfants donneront à la cité. Il y a là évidemment un crédit accordé par la cité aux générations naissantes et croissantes.

Zola n'a pas voulu, pour ainsi dire, que ce crédit fût demandé. Il n'a pas voulu que les fils de Mathieu dussent rien à la société. Mathieu ne demande rien à personne. Mathieu ne prend rien à personne. Mathieu fait pousser les moissons les plus luxuriantes dans les territoires de chasse abandonnés jusqu'à lui. « On n'avait qu'à faire comme lui, à créer les subsistances nécessaires, chaque fois qu'on mettait un enfant au monde ; et il aurait montré Chantebled, son œuvre, le blé poussant sous le soleil, à mesure que poussaient les hommes. Certes, on n'accuserait pas ses enfants d'être venus manger la part des autres, puisque chacun d'eux était né avec son pain. » (1) Nicolas, fils de Mathieu, fait pousser des moissons plus débordantes encore, non plus seulement dans des pays incultes, mais dans des pays incivilisés, aux plaines infinies du Soudan. Mathieu continue à vivre en paysan. Nicolas court avec une audace folle et froide les risques lointains de coloniser. Cela masque l'usurpation ; cela ne fait que la masquer. Marianne enfante une race de bourgeois.

Aussi longtemps que Mathieu fait sa terre et sa ferme avec ses bras, le roman peut sembler invraisemblable, il énonce un travail légitime, une production légitime, une vie légitime. Aussitôt que Mathieu réalise des bénéfices sur le travail de ses serviteurs et de ses servantes, — et cela ne manque pas d'arriver, bien que le roman soit à peu près muet là-dessus, puisque Mathieu achète une immense étendue de terres et fournit de l'argent pour acheter l'usine, — aussitôt que Mathieu devient un patron, tout ce travail devient illégitime, toute cette

(1) *Fécondité,* pages 613 et 614.

vie devient illégitime. On a beaucoup trop salué *Fécondité* comme un livre nouveau, (1) comme le livre d'une génération nouvelle, comme le Livre d'un âge nouveau. Laurent Tailhade salue cette « annonciation des temps futurs pour un monde nouveau ». (2) Hélas non ! Ce livre est un livre ancien, cet évangile est un livre conservateur, indifférent au salariat comme l'Évangile de Jésus fut indifférent à l'esclavage.

En admettant qu'il y ait un droit du premier occupant, le premier occupant n'a le droit d'occuper que sa part, il n'a pas le droit de préoccuper des plaines. Et surtout il ne peut y avoir droit du premier occupant que sur ce qui n'est pas occupé. Or cette race glorieusement envahissante occupe, — sans faire attention, — des biens qui ne sont nullement tombés en déshérence. Deux fils de Mathieu, successivement, envahissent l'usine, la maison initiale. Beauchêne, l'usinier, tombe en épaisse déliquescence. Alors les représentants de la santé s'emparent normalement de la richesse constituée par cette usine. Il ne leur vient pas un seul instant à la pensée que ce dont ils s'emparent n'était pas même à ce malheureux Beauchêne, qu'ils font l'usurpation d'une usurpation, la spoliation d'une spoliation, que tous les samedis soir, à l'heure de la paie, sous le gouvernement normal d'un Froment, les ouvriers sont aussi ponctuellement volés qu'ils étaient volés sous le gouvernement malade de Beauchêne. C'est pour n'avoir pas fait, au seuil de leur vie nouvelle, cette simple

(1) Relire dans *la revue blanche* l'article déjà cité de Gustave Kahn.

(2) *Venus Victrix*, dans *la Petite République* du mercredi 25 octobre.

réflexion, que Mathieu et Marianne ont recommencé une ancienne humanité.

Mieux vaut sans doute une ancienne humanité saine qu'une ancienne humanité malade. Il n'en est pas moins vrai que cet Ambroise, qui dispose agréablement des surprises pour les fêtes villageoises, pour les noces de diamant, est un homme redoutable :

« La fortune d'Ambroise s'était décuplée en dix ans. A quarante-cinq ans à peine, il régnait sur le marché de Paris. La mort de l'oncle Du Hordel l'ayant fait héritier et seul maître de la maison de commission, il l'avait élargie par son esprit d'entreprise, l'avait transformée en un véritable comptoir universel, où passaient les marchandises du monde entier. Les frontières n'existaient pas pour lui, il s'enrichissait des dépouilles de la terre, il s'efforçait surtout de tirer des colonies toute la richesse prodigieuse qu'elles pouvaient donner, et cela avec une audace triomphante, une telle sûreté de coup d'œil, au loin, que ses campagnes les plus téméraires finissaient par des victoires. Ce négociant, dont l'activité féconde gagnait des batailles, devait fatalement manger les Séguin, oisifs, impuissants, frappés de stérilité. Et, dans la débâcle de leur fortune, dans la dispersion du ménage et de la famille, il s'était taillé sa part, il avait voulu l'hôtel de l'avenue d'Antin... » (1) « Maintenant, l'hôtel entier revivait, plus luxueux encore, empli l'hiver d'un bruit de fêtes, égayé du rire des quatre enfants, de l'éclat de cette fortune vivante que renouvelait sans cesse l'effort de la conquête. » (2) Je demande

---

(1) *Fécondité,* page 705.
(2) *Fécondité,* page 707.

simplement quelle différence il y a entre cet Ambroise et un homme de proie. Je demande combien cet Ambroise a mangé d'hommes et de maisons avant d'aller fêter le Père et la Mère à Chantebled.

Il ne suffit pas, pour être un homme nouveau, de chanter le premier né des dieux. N'oublions pas que nous sommes athées. Nous ne sommes pas athées seulement du vrai Dieu, de Iahvèh, de Jésus, nous sommes athées aussi des faux dieux, des dieux hellènes. « On rêve », dit M. Laurent Tailhade,... « à l'invocation immortelle de Lucrèce proclamant Vénus Victorieuse, la Déesse qui peuple les mers chargées de nefs et les terres grosses de fruits. » ... « Dans le roman de Zola, c'est aussi Vénus Victorieuse, Vénus Génitrice qui triomphe, reine des germes et de l'immortel espoir. Mais ce n'est pas le seul pullulement des êtres qu'elle suscite. La Bonté croît autour d'elle, comme une fleur sans seconde, fleur de l'humanité libre et reconquise à elle-même. » (1) Et encore : « C'est la bonne parole du travail, de la réconciliation finale et de la paix. » (1) Non ! Il faut distinguer. *Fécondité* est un roman d'amour, mais non pas un livre de paix et de bonté.

Ne soyons pas plus païens que les païens. Le même Lucrèce, qui invoquait Vénus au commencement de son poème : « *Déesse Vénus, mère des Énéades, volupté des hommes et des dieux...* » continue assez vite, et assez bien : « *Alors que la vie humaine gisait salement sous les yeux, écrasée sur terre sous la lourde religion, qui des régions du ciel montrait la tête, menaçante au-dessus des mortels par l'horreur de son aspect, pour la*

(1) Article cité.

première fois un homme grec osa lever des yeux mortels encontre, et le premier s'asseoir encontre. » Je n'ai pas à concilier Lucrèce avec Lucrèce, mais au moins soyons comme cet homme grec. Levons nos regards humains vers les dieux. Ne croyons pas qu'il suffise de chanter l'hymne de l'amour universel : « Et, de même que, le soir de la conception, toute l'ardente nuit de printemps, avec son odeur, était entrée pour que la nature entière fût de l'étreinte féconde, de même aujourd'hui, à l'heure de la naissance, tout l'ardent soleil flambait là, faisant de la vie, chantant le poème de l'éternelle vie par l'éternel amour. » (1) « [Marianne] n'était point seule à nourrir, la sève d'avril gonflait les labours, agitait les bois d'un frisson, soulevait les herbes hautes où elle était noyée. Et, sous elle, du sein de la terre en continuel enfantement, elle sentait bien ce flot qui la gagnait, qui l'emplissait, qui lui redonnait du lait, à mesure que le lait ruisselait de sa gorge. Et c'était là le flot de lait coulant par le monde, le flot d'éternelle vie pour l'éternelle moisson des êtres. Et, dans la gaie journée de printemps, la campagne éclatante, chantante, odorante, en était baignée, toute triomphale de cette beauté de la mère qui, le sein libre sous le soleil, aux yeux du vaste horizon, allaitait son enfant. » (2) « De toutes parts, la vie féconde charriait les germes, créait, enfantait, nourrissait. Et, pour l'éternelle œuvre de vie, l'éternel fleuve de lait coulait par le monde. » (3) Jamais sans doute un hymne aussi éclatant ne fut chanté à la gloire de Vénus perpétuelle, et

(1) *Fécondité,* page 223.
(2) *Fécondité,* page 247.
(3) *Fécondité,* page 615.

près de cette ardente prière *le Sacre de la Femme* semblera un excellent exercice de bonne rhétorique. Pourquoi faut-il que les enfants nourris de ce lait, qui au commencement de ce livre bondissaient innocemment parmi les jeunes feuillages, deviennent à la fin des hommes aussi durs. La mémoire de leur enfance lactée, l'enfance de leurs petits frères et sœurs et de leurs enfants ne suffit pas pour innocenter toute leur vie. Mathieu s'imagine un peu facilement que la religion de la vie suffit : « Des millions de nouveaux êtres pouvaient naître, la terre était grande, plus des deux tiers restaient à défricher, à ensemencer, il y avait là une fertilité sans fin pour notre humanité sans limites. » (1) Il adopte une théorie des révolutions qui est surtout vraie des jacqueries, qui ne sera sans doute pas vraie de la révolution sociale : « Est-ce que toutes les civilisations, tous les progrès ne s'étaient pas produits sous la poussée du nombre ? Seule, l'imprévoyance des pauvres avait jeté les foules révolutionnaires à la conquête de la vérité, de la justice, du bonheur. Chaque jour encore, le torrent humain nécessiterait plus de bonté, plus d'équité, la logique répartition des richesses par de justes lois réglant le travail universel. » (1) Pourquoi faut-il que les Froment n'introduisent pas dans l'humanité des mœurs conformes à ces lois futures ?

Levons nos regards humains vers les dieux du ciel. Vénus ne fut pas une déesse de paix, de bonté. Si Iahvèh fut un dieu jaloux, les dieux de l'Olympe étaient des dieux envieux. Les dieux d'en haut n'ont pas tou-

(1) *Fécondité*, page 614.

jours aimé la fécondité humaine. La morne Niobé ne s'enorgueillit pas un long temps de ses sept filles et de ses sept fils.

Fécondité n'est pas un livre de charité. Si la maison des Froment grandit aussi rapidement, c'est en partie parce que ni Mathieu ni les siens ne laissent filtrer leurs forces dans les fissures de la charité. Il ne faut pas se laisser abuser par plusieurs démarches qu'il fait. Le nombre des personnes qu'il essaie de sauver, assez maladroitement, est infime, si on le compare à sa puissance grandissante. L'effort qu'il donne pour sauver les périclitants est infime, si on le compare à l'effort qu'il donne pour fonder sa race. Or il est permis de dire que la charité est impuissante, quand on l'a essayée sérieusement ; il est permis de déclarer que tous les efforts donnés à la charité sont vains, sont perdus, mais à une condition : c'est que de la charité abandonnée on monte à une action plus efficace, à la solidarité, mais non pas que l'on redescende à la bourgeoise acquisition des richesses. Quand un bourgeois qui monte s'arrête à la charité, il s'arrête beaucoup trop tôt. Mais cela vaut assurément beaucoup mieux que de rester bourgeois simplement. *Fécondité* n'est pas un livre de bonté, d'humanité.

Fécondité n'est pas un livre de paix. Je prie qu'on le relise et que l'on n'oublie pas de voir cette guerre incessante. Ne nous laissons pas séduire à un nouvel artifice employé sincèrement. Zola donne aux Froment, à quelques exceptions près, une victoire si facile, si écrasante, si abondante, que la pensée du lecteur ne s'attache pas à la considération de la bataille. Mais les

guerres victorieuses n'en sont pas moins des guerres. Les invasions faciles n'en sont pas moins des envahissements. Les oppressions aisées n'en sont pas moins des étouffements, des écrasements.

Fécondité est le livre de la guerre. Parce qu'ils possèdent les biens de ce monde à titre de propriétaires individuels, tous ces Froment sont des hommes de guerre et non pas des hommes de paix. Ces enfants dont nous admirions la parfaite communauté de vie, quand ils sont mis hors de page, commencent des possessions individuelles, des vies individuelles. De l'abondance du lait commun, de la nourriture qu'ils semblaient partager communément avec la vie universelle, avec le monde en nourriture, voici qu'ils redescendent bourgeoisement à l'individualité de leurs nouvelles familles. Ces enfants partageaient avec les blés et l'herbe. Ces hommes ne partagent plus même avec les autres hommes. Ils prennent la part des autres hommes. Ils prennent la part des autres Froment. Voici qu'ils possèdent séparément et, bien entendu, qu'ils se chamaillent. *Fécondité* est si peu un livre de paix que les Froment ont déjà des guerres intérieures, des guerres civiles. Celui qui est meunier, Grégoire, fait la guerre à Gervais, celui qui est fermier. « Grégoire était, en affaires, d'une rudesse d'homme sanguin, qui s'entêtait à ne jamais rien lâcher de son droit. » (1) Marianne, au déclin de sa vie, est malade d'âme et court le danger de mort par la tristesse de cette guerre intestine. Je demande s'il n'y a pas des mères qui meurent tout à fait quand Grégoire exerce, en affaires,

---

(1) *Fécondité*, page 698.

sa rudesse d'homme sanguin contre des hommes qui ne sont pas des Froment.

Que l'on y fasse attention : dans cette aventure de la ferme et du moulin, c'est la guerre qui est naturelle, et c'est la réconciliation qui est artificielle. De la possession, de la propriété individuelle des moyens de production, ce qui sort naturellement, c'est la guerre des possesseurs, des propriétaires. Ceux-ci peuvent se réconcilier dans un commun amour filial. Cette communauté des sentiments ne suffit pas. Elle n'est harmonieuse et durable que si elle se fonde sur la communauté des biens. Ces Froment vivent en bourgeois. Denis, succédant à l'usine à son frère Blaise assassiné, veut cependant que l'on prélève « sur les bénéfices une pension pour Charlotte, la veuve ». (1) Et l'auteur estime que c'est par une honnêteté délicate. Parmi les « cent cinquante-huit enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, sans compter quelques petits derniers-nés, ceux de la quatrième génération » (2) qui figurent uniformément au grand banquet des noces de diamant, il doit y avoir, si le livre est conforme aux réalités de la vie, sous l'apparente uniformité de la fête en commun, des riches et des pauvres. Et même avant, si l'avant-dernier des fils, Nicolas, quitte le Chantebled de la métropole et va fonder un Chantebled colonial, soudanais, ce n'est pas, remarquons-le bien, qu'il manque de place pour travailler, car la ferme est grande, l'usine est grande, la maison d'Ambroise est grande : c'est qu'il manque de place pour fonder, pour commander, pour être à son

(1) *Fécondité,* page 593.
(2) *Fécondité,* page 721.

tour un patriarche, un chef de dynastie. « Ses frères, ses sœurs, avant que son tour fût venu, avaient déjà pris toutes les terres environnantes, à ce point qu'il étouffait, menacé de famine, en quête du large champ rêvé, qu'il cultiverait, où il moissonnerait son pain. » (1) Or si un homme peut commander à des plaines illimitées, aucun homme ne peut labourer des plaines sans limites. C'est pour ne pas partager avec ses frères la terre labourable que Nicolas va chercher fortune au Soudan, qu'il va fonder au Soudan la deuxième dynastie. Les Froment ont soif de commander. Nicolas Froment a soif d'un commandement infini. La divine jouissance d'envahissement qu'il éprouve à satisfaire cette soif ne me fait pas oublier que les guerres coloniales sont les plus lâches des guerres, que le Soudan n'a jamais été une colonie de peuplement, qu'il ne le sera sans doute jamais, que toutes les fois que des fils de France ont tenté la conquête de ces plaines, c'est la luxuriance et la luxure de cette faune, de cette flore, de ce climat qui les a tués ou qui les a conquis. Les dangers fous que bravent Nicolas et Lisbeth ne les justifient pas, car les moyens ne justifient pas la fin. Je demande ce que c'est que cet officier blanc qui, dans le petit fort voisin, « commande à une douzaine de soldats indigènes ». (2) La famille française est « forcée parfois de faire elle-même le coup de feu ». (2) Des coups de fusil lointains sont tout de même des coups de fusil. Tirer un coup de fusil ailleurs qu'au stand est une opération grave.

Loin que *Fécondité* soit un livre d'humanité, de soli-

(1) *Fécondité*, page 658.
(2) *Fécondité*, page 742.

darité, c'est le livre de la conquête de l'humanité par les Froment. C'est, en un sens, le recommencement, beaucoup plus dangereux, parce qu'il paraît moral, de certaines histoires des Rougon-Macquart. C'est ici proprement *la Fortune des Froment.* Cela est masqué par le lyrisme et par un certain ton de fantaisie, mais cela n'en est pas moins réel :

« Mathieu, gaiement, donnait des ordres.

« En face de nous deux, là, mettez son couvert... Il « sera seul en face de nous, tel que l'ambassadeur d'un « puissant empire. » (1) Mathieu se trompe : Dominique, le fils aîné de son fils Nicolas, est bien réellement l'ambassadeur d'un puissant Empire économique institué au Soudan. Et c'est cela qui m'épouvante.

Ces Froment pouvaient fonder une cité nouvelle. Mathieu n'a fondé qu'une patriarchie, c'est-à-dire la plus naturelle des monarchies, et la plus vénérable. Mais l'ancienne humanité a éprouvé bien des patriarchies sans y trouver le bonheur final et harmonieux. Cette malheureuse Rose s'amusait de « royal couple » et de « Majestés voisines ». (2) Elle avait, hélas! beaucoup plus profondément raison qu'elle ne se l'imaginait.

Je demande ce que deviendront les Froment quand le Père et la Mère seront morts. S'ils ne font qu'une nation de plus parmi les nations, que m'importe? S'ils ne font qu'une jeune nation parmi les vieilles nations, que m'importe? Auront-ils des guerres civiles, auront-ils entre eux l'horreur des guerres fraternelles? Mais toutes les guerres ne sont-elles pas des guerres frater-

(1) *Fécondité,* page 734.
(2) *Fécondité,* pages 548 et 549.

nelles? Et quand les Froment seront nombreux comme les Anglais, quand leur envahissement sera barré, feront-ils des expéditions pour passer le Vaal? Feront-ils eux-mêmes la guerre? La feront-ils faire à des mercenaires? Auront-ils des esclaves, comme ils ont des salariés? Tout cela finira-t-il par du nationalisme?

Telle fut la déception que *l'Aurore* nous apportait de jour en jour. Cette famille en qui nous avions mis nos espérances les plus chères tournait mal, sous nos yeux. Zola n'était pas devenu socialiste. Par quel mystère ce révolutionnaire admirablement ardent avait-il pu ne pas se fondre à son propre feu? Comment celui qui fut le protagoniste de la Justice dans une cause individuelle n'a-t-il pas reconnu que l'injustice universelle passait tous les jours? Comment a-t-il pu introduire l'injustice, l'injuste concurrence au plus profond d'un livre écrit en exil? Cela déçoit l'attente et passe l'entendement. Quand des socialistes ne sont pas révolutionnaires comme Zola, c'est une grande inconséquence. Mais quand un révolutionnaire comme Zola n'est pas socialiste, c'est une grande inutilité. La révolution n'étant que le moyen du socialisme, et celui-ci étant la fin, mieux vaut encore, socialement, un socialiste qui n'est pas bien révolutionnaire, qu'un révolutionnaire qui n'est pas socialiste du tout.

Ce qui accroissait la tristesse de la déception, c'était que nous reconnaissions dans ce roman, faisant valoir une cause évidemment mauvaise, les qualités de Zola que nous aimons. Nous avons retrouvé là cette ordonnance classique admirée dans la *Lettre au Président de la République* et dans la *Lettre à Monsieur le*

Ministre de la Guerre. On a vu, non sans raison, des *motifs conducteurs* dans les admirables couplets :

« *Et c'était toujours la grande œuvre, la bonne œuvre, l'œuvre de fécondité qui s'élargissait par la terre et par la femme, victorieuses de la destruction, créant des subsistances à chaque enfant nouveau, aimant, voulant, luttant, travaillant dans la souffrance, allant sans cesse à plus de vie, à plus d'espoir.* » (1)

Je consens que ce soient des motifs conducteurs, pourvu que cette expression n'implique l'idée d'aucun artifice de style, mais corresponde seulement au rythme profond qui secoue toute l'œuvre. Ici encore si de distance en distance l'auteur nous redonne les mêmes mots, les mêmes phrases, les mêmes stances, les mêmes élans, c'est parce que la vie elle-même a ces mêmes recommencements. Ce n'est pas que le « bon Homère... sommeille parfois ». (2) C'est toujours la sincérité classique. Zola dit la même chose non pas toujours, mais, exactement, toutes les fois que c'est la même chose. Il a raison de ne pas fausser son œuvre. Il ne satisfait pas à la vanité de la faire partout quand même intéressante, au sens habituel du mot. Il est impassible comme la nature, patient comme elle, et, pour qui ne sait pas, ennuyeux comme elle. Plusieurs, ayant commencé le

---

(1) *Fécondité*, pages 372, 401, 427, 458, 481. Le motif est esquissé à la page 345. On peut remarquer qu'il se succède ensuite à des intervalles presque réguliers de 27, 29, 26, 31 et 23 pages, qu'il ne commande, sauf erreur, que 136 pages, au milieu du livre, sur 751, laissant libres les 341 premières pages, et les 270 dernières. Le motif ne consiste pas seulement en cette phrase fidèle, mais en tout un cortège de phrases ou identiques *(A Chantebled, Mathieu et Marianne fondaient, créaient, enfantaient...)*, ou apparentées.

(2) Paul Brulat, dans *les Droits de l'Homme* du dimanche 22 octobre.

poème, se sont ennuyés de ces recommencements. J'ai peur que ceux-là ne s'ennuient aussi des inévitables recommencements de la vie. « Deux ans se passèrent. »

Profondément sincère à cet égard comme à tous les égards, l'œuvre n'est pas entièrement ni exactement réaliste. Il y a plusieurs maladresses. Au commencement du roman, Mathieu doit « passer chez le propriétaire lui dire qu'il pleut dans la chambre des enfants ». (1) Quand il est rentré le soir, après une journée de laideurs et de tentation, il se plaint : « Ça n'empêche pas que nous sommes ici dans une masure, et que, s'il pleuvait encore cette nuit, les enfants seraient mouillés. » (2) Ceci est maladroit, inexact. Chez les pauvres gens la distinction entre la chambre des parents et la chambre des enfants n'est nullement capitale, comme chez les riches. En attendant que la réparation soit faite, le papa et la maman n'ont qu'à transporter dans leur chambre les lits des petits. Mathieu, suivant comme il fait le protocole du locataire, n'est ni vraiment père, ni vraiment révolutionnaire, ni vraiment pauvre. Marianne laisse à la maison ses quatre enfants endormis pour aller le soir, très tard, au devant de Mathieu. Naturellement la vieille servante, Zoé, s'endort avec les enfants sur qui elle doit veiller. (3) Ou cela n'est pas vrai, ou cela n'est pas bien. Je crois surtout que cela n'est pas vrai. Marianne, si nous en croyons Zola, vaut beaucoup mieux. Mathieu aussi, du moins je l'espère.

---

(1) *Fécondité*, page 2.
(2) *Fécondité*, page 96.
(3) *Fécondité*, page 82 et suivantes.

vaut mieux que de choisir pour un amour efficace un soir de maladie morale, de laideur et de crise mauvaise. (1) Le livre manque ici de cette raideur droite et de cette moralité ridicule, impudente, sans laquelle on ne fera rien de nouveau. Mathieu manque notablement (2) du ridicule indispensable, en morale, à sa fonction paternelle, en art à sa situation de caractère, de type, de représentant poétique.

Toute l'économie domestique du livre est fondée sur ce que Mathieu achète à vil prix à Séguin des terrains qui n'ont pour Séguin qu'une valeur de chasse et qui auront bientôt pour Mathieu une valeur de culture. Cela est faux en économie politique. Il est faux que Mathieu achète les chasses au prix qu'elles ont pour Séguin, selon une loi qui serait *la loi de l'offre seule*, comme il serait faux que Mathieu achetât les cultures au prix qu'elles auront pour lui, selon une loi qui serait *la loi de la seule demande.* Mathieu passe avec Séguin des contrats bourgeois, régis par la double loi de l'offre et de la demande. En bonne économie bourgeoise, et en bonne psychologie bourgeoise, le propriétaire ancien doit justement profiter de ce que le nouveau propriétaire a de plus en plus le désir et le besoin de nouveaux morceaux pour faire monter de plus en plus ses prix. Commercialement, les territoires de chasse non achetés encore prennent de la valeur, comme on dit, parce qu'ils sont contigus aux labours de la ferme et parce que le fermier veut y mettre la charrue. Cela n'a aucun sens. Mais cela est de la réa-

---

(1) *Fécondité*, page 85 et suivantes.
(2) *Fécondité*, pages 33, 35 et suivantes.

lité bourgeoise. Or Séguin est un bourgeois, Mathieu est un bourgeois. Justement parce que Séguin a des besoins d'argent croissants, il doit faire chanter Mathieu. La théorie des mitoyennetés, des contiguïtés et des enclaves est l'*a*, *b*, *c* du propriétaire terrien. Séguin est un chasseur, un propriétaire terrien, et il n'est pas une bête. Pourquoi n'exerce-t-il pas l'inévitable chantage, le chantage qu'exerce, en un sens, le vieux meunier Lepailleur ?

Cette inconséquence économique et psychologique tient sans doute pour une part à la conception même que l'auteur a de la psychologie. Zola excelle à nous décrire et à nous conter le malheur et le mal. Il excelle presque autant à nous décrire et à nous conter le bonheur et le bien. Mais presque partout dans son œuvre le bien et le mal, tous les genres du mal et tous les genres du bien sont juxtaposés. Or ce qu'il y a de redoutable dans la réalité de la vie, ce n'est pas la constante juxtaposition du bien et du mal : c'est leur interpénétration, c'est leur mutuelle incorporation, leur nourriture mutuelle, et, parfois, leur étrange, leur mystérieuse parenté. La psychologie de Zola est évidemment contemporaine des théories qui voulaient expliquer toute l'âme et tout l'esprit par l'association des idées. Elle ignore les théories récentes, ou plutôt les constatations récentes, qui ont laissé voir combien ces anciennes hypothèses étaient grossières encore. (1) C'est pour cela que les volitions sont si souvent grossières dans les œuvres de Zola. Elles ne sont pas vraiment des

---

(1) Henri Bergson. — *Essai sur les données immédiates de la conscience.* — *Matière et mémoire.*

volitions, les volitions de personnes humaines qui veulent, mais trop souvent comme des déclanchements, comme des remplacements : à un état d'esprit donné succède brusquement un nouvel état d'esprit étranger au premier. Déjà dans *Paris* le plus épouvantable combat de conscience avait fini par un coup de brique mal asséné :

« Et, suffoquant, tremblant de rage, Guillaume avait saisi Pierre, lui écrasait les côtes de ses muscles solides.

« ... Déjà, la brique s'abattait. Mais les deux poings durent dévier, elle ne lui effleura qu'une épaule et il tomba, dans l'ombre, sur les genoux. » (1)

Ce coup de brique opère vraiment le déclanchement final de *Paris*. Dans *Fécondité*, c'est un embarras de voitures qui résout facilement une crise de passion bien mal engagée : «... brusquement, une autre image se dressa ». (2) Il était temps.

Je ne nie pas qu'il n'y ait une assez grande quantité de personnes dont la psychologie soit aussi grossière et pour ainsi dire aussi mécanique. Mais ces personnes sont accidentelles. On peut les choisir comme sujets d'un roman épisodique, ou bien comme les comparses d'une action essentielle, mais non pas en faire les personnages d'un roman essentiel, d'un poème, d'une épopée comme *Fécondité*, comme la plupart des œuvres du poète Zola. Ou bien Mathieu n'est pas un caractère, et alors il est tout à fait vrai si l'on veut. Ou bien il est un caractère, un type, et alors il n'est pas tout à fait

---

(1) *Paris*, pages 572 et 573.
(2) *Fécondité*, page 81.

vrai, tout à fait réussi. Ce serait diminuer la pensée de Zola, le sens, la valeur, la portée de l'œuvre, que de s'en tenir à la première hypothèse. Non. *Fécondité* n'est pas une œuvre moyenne absolument réussie, mais une œuvre supérieure contestable à beaucoup d'égards et qui laisse beaucoup de tristesse.

De même on ne saurait nous demander d'accorder, comme un postulat indispensable, le facile accroissement de Mathieu. A ceux qui nous diraient : « Laissons cela, laissons ces misères ; accordons cette fortune à laquelle nous devons un si beau poème », il convient de répondre non. *Fécondité* n'est pas seulement un beau poème que l'on admire. C'est évidemment aussi, dans la pensée de l'auteur, un livre d'enseignement. C'est un poème d'enseignement, c'est-à-dire, au beau sens de ce mot si mal employé communément, un poème didactique. Si nous consentons à en altérer la forme, à en diminuer le sens, nous n'avons plus qu'à l'admirer sans aucune réserve. Mais ce serait là une véritable trahison. A une telle œuvre de sincérité, nous devons sincèrement la vérité entière. Nous devons lui restituer tout son sens, toute sa valeur, et, dès lors, faire toutes les réserves que nous avons faites.

Paul Brulat compare (1) Zola lui-même à Mathieu : « Le bon Mathieu, c'est Zola lui-même, dont le cerveau créateur a mis au monde plus de trois cents personnages, une arche immense où s'exaltent d'une formi-

(1) Article cité. Ou plutôt il assimile, en quoi peut-être il force un peu, car je crois qu'on doit lire *Fécondité* sans aucune malice, finesse, ni symbole, et que « faire des enfants » y signifie simplement faire des enfants.

dable intensité de vie : hommes, femmes, enfants, bêtes et plantes. » J'avoue que cette postérité de Zola ne me laisse pas moins inquiet que la race née de Mathieu.

La fortune littéraire, politique et sociale de Zola fut singulière. Sa sincérité même et une optique propre le conduisirent dans toutes ses premières œuvres et dans beaucoup des suivantes à nous montrer surtout les nombreuses laideurs de l'humanité. Je crois que l'enseignement donné par ces livres fut déplorable, comme est déplorable encore aujourd'hui l'enseignement donné par les images antialcooliques. Ce n'est point par l'horreur du laid mais par l'attrait du beau que nous devons enseigner le beau. Le beau doit ignorer le laid comme le Dieu d'Aristote ignorait le monde imparfait. Il est malsain que les enfants emportent et gardent dans leur mémoire l'image laide des ilotes ivres. Il est malsain que les enfants qui passent rue Soufflot gardent dans leur mémoire les images d'ivrognerie que la maison Delagrave exposait derrière les barreaux de ses vitrines. Les images de la laideur sont laides. Les images de la laideur sont, en un sens, plus redoutables que la laideur même, étant pour ainsi dire authentiquées par ce que l'image dessinée ou l'image écrite a de définitif, d'officiel. En ce sens un ivrogne représenté sur un tableau scolaire enlaidit plus gravement la mémoire et l'imagination des enfants qu'un ivrogne rencontré dans la rue. De même la plupart des anciens personnages de Zola sont d'une fréquentation très pernicieuse.

Le malheur fut, si nous en croyons les indications données au verso du faux-titre de *Fécondité*, que cette

fréquentation devint très nombreuse. (1) Le romancier se fit ainsi une clientèle considérable, puissante, mélangée. Comme il était fécond il donna un très grand nombre d'images à un très grand nombre de mémoires individuelles. Ainsi que ce médecin de petite ville dont parle Santerre, (2) il a donné, sans l'avoir voulu, ayant voulu sans doute le contraire, un très grand nombre de très pernicieux enseignements.

Ayant acquis par son enseignement mélangé la notoriété puis la gloire littéraire, Zola mit brusquement, et dans des circonstances inoubliables, toute sa gloire et toute sa personne et toute sa force révolutionnaire et toute sa force de vérité, toute sa force de sincérité au service de la justice et de la vérité en danger. Alors il se

(1) Il est intéressant de classer les romans de Zola d'après leur tirage :

La Débâcle a été tirée à.	196.000
Nana.	182.000
Lourdes.	149.000
L'Assommoir	139.000
La Terre	123.000
Germinal.	105.000
Le Rêve.	105.000
Rome.	100.000
La Bête humaine.	94.000
Pot-Bouille	92.000
Le Docteur Pascal	90.000
Une Page d'Amour.	88 000
Paris	88.000
L'Argent	86.000
Au Bonheur des Dames.	68.000
L'Œuvre.	57.000
La Joie de Vivre	51.000
La Faute de l'abbé Mouret	49 000
La Curée	47.000
Le Ventre de Paris.	40.000
La Conquête de Plassans.	37.000
La Fortune des Rougon.	33.000
Son Excellence Eugène Rougon.	32.000

(2) *Fécondité*, page 61.

produisit un phénomène extraordinaire et peut-être sans exemple dans l'histoire. Zola changea brusquement de clientèle, ou plutôt il quitta une puissante clientèle de lecteurs pour une ardente compagnie d'hommes libres. Un très grand nombre de jeunes gens qui avaient lu passionnément les premières œuvres de Zola sont devenus de solides antisémites. La plupart des jeunes littérateurs qui se faisaient gloire de ne pas le considérer comme un maître l'ont accompagné ardemment dans la bataille civique. Tous les braves gens qui déploraient l'enseignement de ses livres sont devenus ses hommes. Ceux qui avaient conservé quelques doutes les ont vu disparaître alors. La *Lettre au Président de la République* a évidemment reçu son retentissement de l'œuvre précédente. Mais inversement elle a brusquement éclairé toute l'œuvre précédente, elle en a garanti la brutale sincérité. C'est à ce moment-là qu'une foule s'en est allée, qu'une armée est venue. En définitive le cercle de ceux qui ont combattu avec Zola n'avait pas beaucoup d'hommes communs avec le cercle de ceux qui, habituellement, lisaient Zola.

CHARLES PÉGUY

Les nombres indiqués dans *Travail*, au verso du faux-titre, dans mon exemplaire, qui appartient lui-même au 42[me] mille, sont les suivants :

La Débâcle	202.000	exemplaires
Nana	193.000	—
Lourdes	149.000	—
L'Assommoir	142.000	—
La Terre	129.000	—

Germinal	110.000 exemplaires
Le Rêve	110.000 —
Rome	100.000 —
La Bête humaine	99.000 —
Une Page d'Amour	94.000 —
Pot-Bouille	92.000 —
Le Docteur Pascal	90.000 —
Paris.	88.000 —
L'Argent.	86.000 —
Au Bonheur des Dames. . . .	72.000 —
L'Œuvre.	60.000 —
La Joie de Vivre.	54.000 —
La Faute de l'abbé Mouret . .	52.000 —
La Curée.	47.000 —
Le Ventre de Paris	43.000 —
La Fortune des Rougon	35.000 —
La Conquête de Plassans. . .	33.000 —
Son Excellence Eugène Rougon	32.000 —

Il est intéressant de confronter ce recensement avec le recensement précédent, de voir quels romans ont monté, de combien, quels romans n'ont pas monté ; dans cette énorme concurrence nouvelle quels romans ont gagné sur leurs camarades ; je vois des romans qui ont baissé : il faut qu'il y ait là une erreur de typographie ; comment un tirage peut-il baisser au-dessous d'un nombre qu'il a une fois atteint.

En outre mon exemplaire de *Travail* porte

Fécondité pour 94.000 exemplaires
et *Travail* pour 77.000 —

On obtient ainsi un total de :

2.283.000 exemplaires,

sans compter les exemplaires non millésimés, des autres volumes, et sans compter les traductions, qui sont, paraît-il, innombrables.

Travail *a été publié en feuilleton dans* l'Aurore *du lundi 3 décembre 1900 au jeudi 11 avril 1901 ; puis il a paru chez Fasquelle en un volume de la Bibliothèque-Charpentier, à trois francs cinquante; nous avons annoncé son apparition dans le onzième cahier de la deuxième série.*

Vérité *est en cours de publication dans* l'Aurore *depuis le mercredi 10 septembre 1902; il paraîtra ensuite chez Fasquelle en un volume de la Bibliothèque-Charpentier, à trois francs cinquante; nous annoncerons son apparition.*

Justice *n'est pas fait.*

Nous publierons une étude sur Travail *et sur* Vérité *aussitôt que nous le pourrons. C'est aussi pour donner à cette étude éventuelle un départ que nous avons reproduit l'article précédent.*

Dans ce même numéro 94, deuxième année, du 18 octobre 1902, Pages libres *reproduit le texte de* J'accuse *et donne un curieux* fac-simile *de* l'Aurore *même, première page, numéro du jeudi 13 janvier 1898. Nous avons fait composer sur le texte de* Pages libres. *Nous avons collationné sur le texte publié dans* la Vérité en marche. *La présente édition est donc, si l'on veut, une édition critique.*

le texte

La lettre que l'on va relire a été publiée définitivement dans le recueil intitulé la Vérité en marche, *un volume de la Bibliothèque-Charpentier, chez Fasquelle, trois francs cinquante. Elle y est précédée, au verso du faux-titre, de la déclaration suivante :*

Ces pages ont paru dans *l'Aurore*, le 13 janvier 1898. Ce qu'on ignore, c'est qu'elles furent d'abord imprimées en une brochure, comme les deux Lettres précédentes. (1) Au moment de mettre cette brochure en vente, la pensée me vint de donner à ma Lettre une publicité plus large, plus retentissante, en la publiant dans un journal. *L'Aurore* avait déjà pris parti, avec une indépendance, un courage admirables, et je m'adressai naturellement à elle. Depuis ce jour, ce journal est devenu pour moi l'asile, la tribune de liberté et de vérité, où j'ai pu tout dire. J'en ai gardé au directeur, M. Ernest Vaughan, une grande reconnaissance. — Après la vente de *l'Aurore* à trois cent mille exemplaires, et les poursuites judiciaires qui suivirent, la brochure resta même en magasin. D'ailleurs, au lendemain de l'acte que j'avais résolu et accompli, je croyais devoir garder le silence, dans l'attente de mon procès et des conséquences que j'en espérais.

---

(1) *Lettre à la Jeunesse* et *Lettre à la France*.

J'Accuse...!

LETTRE

AU

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LETTRE

à M. FÉLIX FAURE, Président de la République

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches?

Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom — j'allais dire sur votre règne — que cette abominable affaire Dreyfus! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis.

Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui

expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis.

Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays?

*
* *

La vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus.

Un homme néfaste a tout mené, a tout fait, c'est le lieutenant-colonel (1) du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire Dreyfus tout entière; (2) on ne la connaîtra que lorsqu'une enquête loyale aura établi nettement ses actes et ses responsabilités. Il apparaît comme l'esprit le plus fumeux, le plus compliqué, hanté d'intrigues romanesques, se complaisant aux moyens des romans-feuilletons, les papiers volés, les lettres anonymes, les rendez-vous dans les endroits déserts, les femmes mystérieuses qui colportent, de nuit, des preuves accablantes. C'est lui qui imagina de dicter le bordereau à Dreyfus; c'est lui qui rêva de l'étudier dans une pièce entièrement revêtue de glaces; c'est lui que le commandant Forzinetti nous représente armé d'une lanterne sourde, voulant se faire introduire près de l'accusé endormi, pour projeter sur son visage un brusque flot de lumière et surprendre ainsi son

---

(1) *L'Aurore* portait simplement *le colonel.*

(2) Une virgule dans *l'Aurore.*

crime, dans l'émoi du réveil. Et je n'ai pas à tout dire, qu'on cherche, on trouvera. Je déclare simplement que le commandant du Paty de Clam, chargé d'instruire l'affaire Dreyfus, comme officier judiciaire, est, dans l'ordre des dates et des responsabilités, le premier coupable de l'effroyable erreur judiciaire qui a été commise.

Le bordereau était depuis quelque temps déjà entre les mains du colonel Sandherr, directeur du bureau des renseignements, mort depuis de paralysie générale. Des « fuites » avaient lieu, des papiers disparaissaient, comme il en disparaît aujourd'hui encore; et l'auteur du bordereau était recherché, lorsqu'un *a priori* se fit peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau, car un examen raisonné démontre qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. (1)

On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille, un traître à surprendre dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille refaire ici une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traître, de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre; il y a bien le chef de l'état-major, le général de Boisdeffre,

(1) Sans alinéa dans *l'Aurore*.

qui paraît avoir cédé à sa passion cléricale, et le sous-chef de l'état-major, le général Gonse, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mène tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne croira jamais (1) les expériences auxquelles il a soumis le malheureux Dreyfus, les pièges dans lesquels il a voulu le faire tomber, les enquêtes folles, les imaginations monstrueuses, toute une démence torturante.

Ah ! cette première affaire, elle est un cauchemar, pour qui la connaît dans ses détails vrais ! Le commandant du Paty de Clam arrête Dreyfus, le met au secret. Il court chez madame Dreyfus, la terrorise, lui dit que, si elle parle, son mari est perdu. Pendant ce temps, le malheureux s'arrachait la chair, hurlait son innocence. Et l'instruction a été faite ainsi, comme dans une chronique du quinzième siècle, au milieu du mystère, avec une complication d'expédients farouches, tout cela basé sur une seule charge enfantine, ce bordereau imbécile, qui n'était pas seulement une trahison vulgaire, qui était aussi la plus impudente des escroqueries, car les fameux secrets livrés se trouvaient presque tous sans valeur. Si j'insiste, c'est que l'œuf est ici, d'où va sortir plus tard le vrai crime, l'épouvantable déni de justice dont la France est malade. Je voudrais faire toucher du doigt comment l'erreur judiciaire a pu être possible, comment elle est née des machinations

---

(1) *La Vérité en marche* porte : *On ne saurait concevoir* les expériences auxquelles...

du commandant du Paty de Clam, comment le général Mercier, les généraux de Boisdeffre et Gonse ont pu s'y laisser prendre, engager peu à peu leur responsabilité dans cette erreur, qu'ils ont cru devoir, plus tard, imposer comme la vérité sainte, une vérité qui ne se discute même pas. Au début, il n'y a donc, de leur part, (1) que de l'incurie et de l'inintelligence. Tout au plus, les sent-on céder aux passions religieuses du milieu et aux préjugés de l'esprit de corps. Ils ont laissé faire la sottise.

Mais voici Dreyfus devant le conseil de guerre. Le huis clos le plus absolu est exigé. Un traître aurait ouvert la frontière à l'ennemi, pour conduire l'empereur allemand jusqu'à Notre-Dame, qu'on ne prendrait pas des mesures de silence et de mystère plus étroites. La nation est frappée de stupeur, on chuchote des faits terribles, de ces trahisons monstrueuses qui indignent l'Histoire; (2) et naturellement la nation s'incline. Il n'y a pas de châtiment assez sévère, elle applaudira à la dégradation publique, elle voudra que le coupable reste sur son rocher d'infamie, dévoré par le remords. Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ce huis clos? Non! il n'y a eu, derrière, que les imaginations romanesques et démentes du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus saugrenu des romans-feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation, (3) lu devant le conseil de guerre.

---

(1) *donc de leur part que de*... dans *l'Aurore*.
(2) Une virgule dans *l'Aurore*.
(3) Sans virgule dans *l'Aurore*.

Ah ! le néant de cet acte d'accusation ! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire, sans que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expiation démesurée, là-bas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime ; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime ; il va parfois dans son pays d'origine, crime ; il est laborieux, il a le souci de tout savoir, crime ; il ne se trouble pas, crime ; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans le vide ! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation : nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle du bordereau ; et nous apprenons même que les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'eux, M. Gobert, a été bousculé militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré. On parlait aussi de vingt-trois officiers qui étaient venus accabler Dreyfus de leurs témoignages. Nous ignorons encore leurs interrogatoires, mais il est certain que tous ne l'avaient pas chargé ; et il est à remarquer, en outre, que tous appartenaient aux bureaux de la guerre. C'est un procès de famille, on est là entre soi, et il faut s'en souvenir : l'état-major a voulu le procès, l'a jugé, et il vient de le juger une seconde fois.

Donc, il ne restait que le bordereau, sur lequel les experts ne s'étaient pas entendus. On raconte que, dans la chambre du conseil, les juges allaient naturellement acquitter. Et, dès lors, comme l'on comprend l'obstination désespérée avec laquelle, pour justifier la condamnation, on affirme aujourd'hui l'existence d'une pièce secrète, accablante, la pièce qu'on ne peut mon-

trer, qui légitime tout, devant laquelle nous devons nous incliner, le bon Dieu invisible et inconnaissable! (1) Je la nie, cette pièce, je la nie de toute ma puissance! Une pièce ridicule, oui, peut-être la pièce où il est question de petites femmes, et où il est parlé d'un certain D... qui devient trop exigeant, (2) quelque mari sans doute trouvant qu'on ne lui payait pas sa femme assez cher. Mais une pièce intéressant la défense nationale, qu'on ne saurait produire sans que la guerre fût déclarée demain, non, non! c'est un mensonge! Et (3) cela est d'autant plus odieux et cynique qu'ils mentent impunément sans qu'on puisse les en convaincre. Ils ameutent la France, ils se cachent derrière sa légitime émotion, ils ferment les bouches en troublant les cœurs, en pervertissant les esprits. Je ne connais pas de plus grand crime civique.

Voilà donc, monsieur le Président, les faits qui expliquent comment une erreur judiciaire a pu être commise; et les preuves morales, la situation de fortune de Dreyfus, l'absence de motifs, son continuel cri d'innocence, achèvent de le montrer comme une victime des extraordinaires imaginations du commandant du Paty de Clam, du milieu clérical où il se trouvait, de la chasse aux « sales juifs », qui déshonore notre époque.



Et nous arrivons à l'affaire Esterhazy. Trois ans se sont passés, beaucoup de consciences restent troublées

(1) *le bon dieu invisible et inconnaissable. Je...* dans *l'Aurore.*
(2) *exigeant quelque...* dans *la Vérité en marche.*
(3) *non! C'est un mensonge, et...* dans *l'Aurore.*

profondément, s'inquiètent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne ferai pas l'historique des doutes, puis de la conviction de M. Scheurer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que ce dernier eut un jour entre les mains une lettre-télégramme, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le général Gonse, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'entends le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la guerre. Les recherches durèrent de mai à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gonse était convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne mettaient pas en doute que le fameux bordereau fût (1) de l'écriture d'Esterhazy. L'enquête du lieutenant-colonel Picquart avait abouti à cette constatation certaine. Mais l'émoi était grand, car la condamnation d'Esterhazy entraînait inévitablement la

(1) *le bordereau ne fût...* dans *la Vérité en marche.*

revision du procès Dreyfus ; et c'était ce que l'état-major ne voulait à aucun prix.

Il dut y avoir là une minute psychologique pleine d'angoisse. Remarquez que le général Billot n'était compromis dans rien, il arrivait tout frais, il pouvait faire la vérité. Il n'osa pas, dans la terreur sans doute de l'opinion publique, certainement aussi dans la crainte de livrer tout l'état-major, le général de Boisdeffre, le général Gonse, sans compter les sous-ordres. Puis, ce ne fut là qu'une minute de combat entre sa conscience et ce qu'il croyait être l'intérêt militaire. Quand cette minute fut passée, il était déjà trop tard. Il s'était engagé, il était compromis. Et, depuis lors, sa responsabilité n'a fait que grandir, il a pris à sa charge le crime des autres, il est aussi coupable que les autres, il est plus coupable qu'eux, car il a été le maître de faire justice, et il n'a rien fait. Comprenez-vous cela ! voici un an que le général Billot, que les généraux de Boisdeffre et Gonse savent que Dreyfus est innocent, et ils ont gardé pour eux cette effroyable chose. (1) Et ces gens-là dorment, et ils ont des femmes et des enfants qu'ils aiment !

Le colonel Picquart (2) avait rempli son devoir d'honnête homme. Il insistait auprès de ses supérieurs, au nom de la justice. Il les suppliait même, il leur disait combien leurs délais étaient impolitiques (3) devant le terrible orage qui s'amoncelait, qui devait éclater, lorsque la vérité serait connue. Ce fut, plus tard, le langage que M. Scheurer-Kestner tint également au général Billot,

---

(1) *chose !...* dans *la Vérité en marche*.
(2) *Le lieutenant-colonel Picquart...* dans *la Vérité en marche*.
(3) Une virgule, dans *la Vérité en marche*.

v

l'adjurant par patriotisme de prendre en main l'affaire, de ne pas la laisser s'aggraver, au point de devenir un désastre public. Non! le crime était commis, l'état-major ne pouvait plus avouer son crime. Et le lieutenant-colonel Picquart fut envoyé en mission, on l'éloigna de plus loin en plus loin, (1) jusqu'en Tunisie, où l'on voulut même un jour honorer sa bravoure, en le chargeant d'une mission qui l'aurait fait sûrement massacrer, (2) dans les parages où le marquis de Morès a trouvé la mort. Il n'était pas en disgrâce, le général Gonse entretenait avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

A Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Scheurer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des sceaux, une demande en revision du procès. Et c'est ici que le commandant Esterhazy paraît. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'audace, il étonne Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis m'empêcher de retrouver là le lieutenant-colonel du Paty de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de

---

(1) *de plus en plus loin,...* dans *la Vérité en marche.*
(2) *qui l'aurait sûrement fait massacrer,...* dans *la Vérité en marche.*

Dreyfus, était en péril, et il a voulu sûrement défendre son œuvre. La revision du procès, mais c'était l'écroulement du roman-feuilleton si extravagant, si tragique, dont le dénouement abominable a lieu à l'île du Diable! C'est ce qu'il ne pouvait permettre. Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué. On les retrouvera prochainement tous deux devant la justice civile. Au fond, c'est toujours l'état-major qui se défend, qui ne veut pas avouer son crime, dont l'abomination grandit d'heure en heure.

On s'est demandé avec stupeur quels étaient les protecteurs du commandant Esterhazy. C'est d'abord, dans l'ombre, le lieutenant-colonel du Paty de Clam qui a tout machiné, qui a tout conduit. Sa main se trahit aux moyens saugrenus. Puis, c'est le général de Boisdeffre, c'est le général Gonse, c'est le général Billot lui-même, qui sont bien obligés de faire acquitter le commandant, puisqu'ils ne peuvent laisser reconnaître l'innocence de Dreyfus, sans que les bureaux de la guerre croulent sous (1) le mépris public. Et le beau résultat de cette situation prodigieuse, c'est que l'honnête homme (2) là-dedans, le lieutenant-colonel Picquart, qui seul a fait son devoir, va être la victime, celui qu'on bafouera et qu'on punira. O justice, quelle affreuse désespérance serre le cœur! On va jusqu'à dire que c'est lui le faussaire, qu'il a fabriqué la carte-télégramme pour perdre Esterhazy. Mais, grand Dieu! pourquoi? dans quel but? Donnez un motif. Est-ce que celui-là aussi est payé par

---

(1) *dans...* dans *la Vérité en marche.*

(2) *prodigieuse est que l'honnête homme, là-dedans....* dans *la Vérité en marche.*

les juifs? Le joli de l'histoire est qu'il était justement antisémite. Oui! nous assistons à ce spectacle infâme, des hommes perdus de dettes et de crimes dont on proclame l'innocence, tandis qu'on frappe l'honneur même, un homme à la vie sans tache! Quand une société en est là, elle tombe en décomposition.

Voilà donc, monsieur le Président, l'affaire Esterhazy: un coupable qu'il s'agissait d'innocenter. Depuis bientôt deux mois, nous pouvons suivre heure par heure la belle besogne. J'abrège, car ce n'est ici, en gros, que le résumé de l'histoire dont les brûlantes pages seront un jour écrites tout au long. Et nous avons donc vu le général de Pellieux, puis le commandant Ravary, conduire une enquête scélérate d'où les coquins sortent transfigurés et les honnêtes gens salis. Puis, on a convoqué le conseil de guerre.

*
* *

Comment a-t-on pu espérer qu'un conseil de guerre déferait ce qu'un conseil de guerre avait fait?

Je ne parle même pas du choix toujours possible des juges. L'idée supérieure de discipline, qui est dans le sang de ces soldats, ne suffit-elle à infirmer leur pouvoir même (1) d'équité? Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministre (2) de la guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité absolue (3) de la chose

---

(1) *leur pouvoir d'équité?...* dans *la Vérité en marche.*
(2) *ministère* dans *l'Aurore* par coquille.
(3) *l'autorité de la chose jugée,...* dans *la Vérité en marche.*

jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formel démenti? Hiérarchiquement, cela est impossible. Le général Billot a suggestionné les juges par sa déclaration, et ils ont jugé comme ils doivent aller au feu, sans raisonner. L'opinion préconçue qu'ils ont apportée sur leur siège (1) est évidemment celle-ci : « Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre ; il est donc coupable, (2) et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons le déclarer innocent; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. » Rien ne pouvait les faire sortir de là.

Ils ont rendu une sentence inique (3) qui à jamais pèsera sur nos conseils de guerre, qui entachera désormais de suspicion tous leurs arrêts. Le premier conseil de guerre a pu être inintelligent, le second est forcément criminel. Son excuse, je le répète, est que le chef suprême avait parlé, déclarant la chose jugée inattaquable, sainte et supérieure aux hommes, de sorte que des inférieurs ne pouvaient dire le contraire. On nous parle de l'honneur de l'armée, on veut que nous l'aimions, que nous la respections. (4) Ah! certes, oui, l'armée qui se lèverait à la première menace, qui défendrait la terre française, elle est tout le peuple (5) et nous n'avons pour elle que tendresse et respect. Mais il ne s'agit pas d'elle, dont nous voulons justement la dignité, dans notre besoin de justice. Il s'agit du

(1) Virgule, dans *la Vérité en marche.*
(2) *guerre, il est donc coupable;...* dans *la Vérité en marche.*
(3) Virgule, dans *la Vérité en marche.*
(4) *que nous l'aimions, la respections. Ah!...* dans *la Vérité en marche.*
(5) Virgule, dans *la Vérité en marche.*

sabre, le maître qu'on nous donnera demain peut-être. Et baiser dévotement la poignée du sabre, le dieu, non !

Je l'ai démontré d'autre part : l'affaire Dreyfus était l'affaire des bureaux de la guerre, un officier de l'état-major, dénoncé par ses camarades de l'état-major, condamné sous la pression des chefs de l'état-major. Encore une fois, il ne peut revenir innocent, sans (1) que tout l'état-major soit coupable. Aussi les bureaux, par tous les moyens imaginables, par des campagnes de presse, par des communications, par des influences, n'ont-ils couvert Esterhazy que pour perdre une seconde fois Dreyfus. Ah ! quel (2) coup de balai le gouvernement républicain devrait donner dans cette jésuitière, ainsi que les appelle le général Billot lui-même ! Où est-il, le ministère vraiment fort et d'un patriotisme sage, qui osera tout y refondre et tout y renouveler ? Que de gens je connais qui, devant une guerre possible, tremblent d'angoisse, en sachant dans quelles mains est la défense nationale ! et quel nid de basses intrigues, de commérages et de dilapidations, est devenu cet asile sacré, où se décide le sort de la patrie ! On s'épouvante devant le jour terrible que vient d'y jeter l'affaire Dreyfus, ce sacrifice humain d'un malheureux, d'un « sale juif » ! Ah ! tout ce qui s'est agité là de démence et de sottise, des imaginations folles, des pratiques de basse police, des mœurs d'inquisition et de tyrannie, le bon plaisir de quelques galonnés mettant leurs bottes sur la nation, lui rentrant dans la gorge son cri de vérité et de jus-

---

(1) *innocent sans que...* dans *la Vérité en marche.*
(2) *Dreyfus. Quel coup de balai...* dans *la Vérité en marche.*

tice, sous le prétexte menteur et sacrilège de la raison d'État !

Et c'est un crime encore que de s'être appuyé sur la presse immonde, que de s'être laissé défendre par toute la fripouille de Paris, de sorte que voilà la fripouille qui triomphe insolemment, dans la défaite du droit et de la simple probité. C'est un crime d'avoir accusé de troubler la France ceux qui la veulent généreuse, à la tête des nations libres et justes, lorsqu'on ourdit soi-même l'impudent complot d'imposer l'erreur, devant le monde entier. C'est un crime d'égarer l'opinion, d'utiliser pour une besogne de mort cette opinion qu'on a pervertie, (1) jusqu'à la faire délirer. C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme, dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie. C'est un crime que d'exploiter le patriotisme pour des œuvres de haine, et c'est un crime enfin (2) que de faire du sabre le dieu moderne, lorsque toute la science humaine est au travail pour l'œuvre prochaine de vérité et de justice.

Cette vérité, cette justice, que nous avons si passionnément voulues, quelle détresse à les voir ainsi souffletées, plus méconnues et plus obscurcies! Je me doute de l'écroulement qui doit avoir lieu dans l'âme de M. Scheurer-Kestner, et je crois bien qu'il finira par éprouver un remords, celui de n'avoir pas agi révolutionnairement, le jour de l'interpellation au Sénat, en

(1) Sans virgule dans *la Vérité en marche.*
(2) *et c'est un crime, enfin, que de...* dans *la Vérité en marche.*

lâchant tout le paquet, pour tout jeter à bas. Il a été le grand honnête homme, l'homme de sa vie loyale, il a cru que la vérité se suffisait à elle-même, surtout lorsqu'elle lui apparaissait éclatante comme le plein jour. A quoi bon tout bouleverser, puisque bientôt le soleil allait luire ? Et c'est de cette sérénité confiante dont il est si cruellement puni. De même pour le lieutenant-colonel Picquart, qui, par un sentiment de haute dignité, n'a pas voulu publier les lettres du général Gonse. Ces scrupules l'honorent d'autant plus, que, (1) pendant qu'il restait respectueux de la discipline, ses supérieurs le faisaient couvrir de boue, instruisaient eux-mêmes son procès, de la façon la plus inattendue et la plus outrageante. Il y a deux victimes, deux braves gens, deux cœurs simples, qui ont laissé faire Dieu, tandis que le diable agissait. Et l'on a même vu, pour le lieutenant-colonel Picquart, cette chose ignoble : un tribunal français, après avoir laissé le rapporteur charger publiquement un témoin, l'accuser de toutes les fautes, a fait le huis clos, lorsque ce témoin a été introduit pour s'expliquer et se défendre. Je dis que cela (2) est un crime de plus et que ce crime soulèvera la conscience universelle. Décidément, les tribunaux militaires se font une singulière idée de la justice.

Telle est donc la simple vérité, monsieur le Président, et elle est effroyable, elle restera pour votre présidence une souillure. Je me doute bien que vous n'avez aucun pouvoir en cette affaire, que vous êtes le prisonnier de la Constitution et de votre entourage. Vous n'en avez

---

(1) *d'autant plus que,...* dans *la Vérité en marche.*
(2) *Je dis que ceci...* dans *la Vérité en marche.*

pas moins un devoir d'homme, auquel vous songerez, et que vous remplirez. Ce n'est pas, d'ailleurs, que je désespère le moins du monde du triomphe. Je le répète avec une certitude plus véhémente : la vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera. C'est d'aujourd'hui seulement que l'affaire commence, puisque aujourd'hui seulement les positions sont nettes : d'une part, les coupables qui ne veulent pas que la lumière se fasse ; de l'autre, les justiciers qui donneront leur vie pour qu'elle soit faite. Quand (1) on enferme la vérité sous terre, elle s'y amasse, elle y prend une force telle d'explosion, que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle. On verra bien si l'on ne vient pas de préparer, pour plus tard, le plus retentissant des désastres.



Mais cette lettre est longue, monsieur le Président, et il est temps de conclure.

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

(1) *soit faite. Je l'ai dit ailleurs, et je le répète ici : quand...* dans *la Vérité en marche.*

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *l'Éclair* et dans *l'Écho de Paris,* une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

ÉMILE ZOLA

Bernard-Lazare me prête son exemplaire de la même lettre en brochure. Cette brochure ne fut pas mise en vente. Comme la lettre à la Jeunesse *et la* lettre à la France, *qui au contraire furent mises en vente et portaient un prix de vente, c'était une grande brochure, jaune, plate, une plaquette* in octavo *d'une feuille d'impression, seize pages; comme les deux précédentes lettres elle portait en titre générique :* l'affaire Dreyfus, *et en exergue semi-circulaire* HUMANITÉ — VÉRITÉ — JUSTICE.

Les leçons de la brochure, où elles diffèrent du texte que nous avons adopté, sont les suivantes :

Partout *Monsieur le Président*, au lieu de *monsieur le Président;*

Page 67, ligne 18 : *troupe. On cherchait...* sans alinéa ;

Page 68, ligne 7 : *On ne saurait concevoir les expériences...;*

Page 68, ligne 16 : *dit que si...* sans virgule;

Page 69, ligne 17 : *l'Histoire, et naturellement, la nation...;*

Page 71, ligne 6 : *exigeant : quelque mari...;*

Page 72, ligne 26 : *que le bordereau fût...;*

Page 73, ligne 20 : *chose! et...;*

Page 73, ligne 26 : *impolitiques, devant...;*

Page 74, ligne 6 : *de plus en plus loin, jusqu'en...;*

Page 75, ligne 21 : *croulent dans le mépris...;*

Page 75, ligne 22 : *prodigieuse est que l'honnête homme, là-dedans,...;*

Page 76, ligne 22 : *pouvoir d'équité?*

Page 77, ligne 6 : *leur siège, est évidemment...;*

Page 77, ligne 8 : *guerre, il est donc coupable; et nous,...;*

Page 77, ligne 10 : *or, nous savons...;*

Page 77, ligne 13 : *inique, qui...;*

Page 77, ligne 24 : *peuple, et nous...;*

Page 78, ligne 8 : *innocent sans que...;*

Page 78, ligne 13 : *Dreyfus. Quel coup...;*

Page 79, ligne 19 : *crime, enfin, que...;*

Page 80, ligne 10 : *d'autant plus que,....*

Pour constituer la bibliographie que l'on va lire, nous avons dû commander et acheter chez Fasquelle éditeur une collection complète.

J'ai en mains le catalogue de Fasquelle, février 1902. Page 38 ce catalogue omet dans les Rougon-Macquart la Terre *entre* l'Œuvre *et* le Rêve ; *même page, dans* les Trois Villes, *après* Rome *il omet* Paris, *ce qui donne :*

LES TROIS VILLES

Lourdes (154me mille)	un volume
Rome (106me mille)	un volume

Les œuvres de Zola paraissaient régulièrement en volumes de la *Bibliothèque-Charpentier,* aujourd'hui chez Fasquelle, éditeur ; ces volumes sont uniformément à trois francs cinquante.

LES ROUGON-MACQUART

Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire

La Fortune des Rougon, édition complète en un volume, 385 pages ;

PRÉFACE

Je veux expliquer comment une famille, un petit groupe d'êtres, se comporte dans une société, en s'épanouissant pour donner naissance à dix, à vingt individus, qui paraissent, au premier coup d'œil, profondément dissemblables, mais que l'analyse montre intimement liés les uns aux autres. L'hérédité a ses lois, comme la pesanteur.

Je tâcherai de trouver et de suivre, en résolvant la double question des tempéraments et des milieux, le fil qui conduit mathématiquement d'un homme à un autre homme. Et quand je tiendrai tous les fils, quand j'aurai entre les mains tout un groupe social, je ferai voir ce groupe à l'œuvre, comme acteur d'une époque historique, je le créerai agissant dans la complexité de ses efforts, j'analyserai à la fois la somme de volonté de chacun de ses membres et la poussée générale de l'ensemble.

Les Rougon-Macquart, le groupe, la famille que je me propose d'étudier, a pour caracteristique le débordement des appétits, le large soulèvement de notre âge, qui se rue aux jouissances. Physiologiquement, ils sont la lente succession des accidents nerveux et sanguins qui se déclarent dans une race, à la suite d'une première lésion organique, et qui déterminent, selon les milieux, chez chacun des individus de cette race, les sentiments, les désirs, les passions, toutes les manifestations humaines, naturelles et instinctives, dont les produits prennent les noms convenus

de vertus et de vices. Historiquement, ils partent du peuple, ils s'irradient dans toute la société contemporaine, ils montent à toutes les situations, par cette impulsion essentiellement moderne que reçoivent les basses classes en marche à travers le corps social, et ils racontent ainsi le second empire, à l'aide de leurs drames individuels, du guet-apens du coup d'État à la trahison de Sedan.

Depuis trois années, je rassemblais les documents de ce grand ouvrage et le présent volume était même écrit lorsque la chute des Bonaparte, dont j'avais besoin comme artiste, et que toujours je trouvais fatalement au bout du drame, sans oser l'espérer si prochaine, est venue me donner le dénoûment terrible et nécessaire de mon œuvre. Celle-ci est, dès aujourd'hui, complète ; elle s'agite dans un cercle fini, elle devient le tableau d'un règne mort, d'une étrange époque de folie et de honte.

Cette œuvre, qui formera plusieurs épisodes, est donc, dans ma pensée, l'Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire. Et le premier épisode : *la Fortune des Rougon,* doit s'appeler de son titre scientifique : *les Origines.*

Émile Zola

Paris, le premier Juillet 1871.

La Curée, édition complète en un volume, 387 pages ;

Le Ventre de Paris, édition complète en un volume, 358 pages ;

La Conquête de Plassans, édition complète en un volume, 402 pages ;

La Faute de l'abbé Mouret, édition complète en un volume, 428 pages ;

Son Excellence Eugène Rougon, édition complète en un volume, 462 pages ;

L'Assommoir, édition complète en un volume, 568 pages ;

PRÉFACE

Les *Rougon-Macquart* doivent se composer d'une vingtaine de romans. Depuis 1869, le plan général est arrêté, et je le suis avec une rigueur extrême. *L'Assommoir* est venu à son heure, je l'ai écrit, comme j'écrirai les autres, sans me déranger une seconde de ma ligne droite. C'est ce qui fait ma force. J'ai un but auquel je vais.

Lorsque *l'Assommoir* a paru dans un journal, il a été attaqué avec une brutalité sans exemple, dénoncé, chargé de tous les crimes. Est-il bien nécessaire d'expliquer ici, en quelques lignes, mes intentions, d'écrivain ? J'ai voulu peindre la déchéance fatale d'une famille ouvrière, dans le milieu empesté de nos faubourgs. Au bout de l'ivrognerie et de la fainéantise, il y a le relâchement des liens de la famille, les ordures de la promiscuité, l'oubli progressif des sentiments honnêtes, puis comme dénoûment, la honte et la mort. C'est de la morale en action, simplement.

L'Assommoir est à coup sûr le plus chaste de mes livres. Souvent j'ai dû toucher à des plaies autrement épouvantables. La forme seule a effaré. On s'est fâché contre les mots. Mon crime est d'avoir eu la curiosité littéraire de ramasser et de couler dans un moule très travaillé la langue du peuple. Ah ! la forme, là est le grand crime ! Des dictionnaires de cette langue existent pourtant, des lettrés l'étudient et jouissent de sa verdeur, de l'imprévu et de la force de ses images. Elle est un régal pour les grammairiens fureteurs. N'importe, personne n'a entrevu que ma volonté était de faire un travail purement philologique, que je crois d'un vif intérêt historique et social.

Je ne me défends pas, d'ailleurs. Mon œuvre me défendra. C'est une œuvre de vérité, le premier roman sur le peuple, qui ne mente pas et qui ait l'odeur du peuple. Et il ne faut point conclure que le peuple tout entier est mauvais, car mes personnages ne sont pas mauvais, ils ne sont qu'ignorants et gâtés par le milieu de rude besogne et de misère où ils vivent. Seulement, il faudrait lire mes romans, les comprendre, voir nettement leur ensemble, avant de porter les jugements tout faits, grotesques et odieux, qui cir-

culent sur ma personne et sur mes œuvres. Ah ! si l'on savait combien mes amis s'égayent de la légende stupéfiante dont on amuse les foules ! Si l'on savait combien le buveur de sáng, le romancier féroce, est un digne bourgeois, un homme d'étude et d'art, vivant sagement dans son coin, et dont l'unique ambition est de laisser une œuvre aussi large et aussi vivante qu'il pourra! Je ne démens aucun conte, je travaille, je m'en remets au temps et à la bonne foi publique pour me découvrir enfin sous l'amas des sottises entassées.

ÉMILE ZOLA

Paris, premier janvier 1877.

Une Page d'Amour, édition complète en un volume, 406 pages ;

NOTE

Je me décide à joindre à ce volume l'arbre généalogique des Rougon-Macquart. Deux raisons me déterminent.

La première est que beaucoup de personnes m'ont demandé cet arbre. Il doit, en effet, aider les lecteurs à se retrouver, parmi les membres assez nombreux de la famille dont je me suis fait l'historien.

La seconde raison est plus compliquée. Je regrette de ne pas avoir publié l'arbre dans le premier volume de la série, pour montrer tout de suite l'ensemble de mon plan. Si je tardais encore, on finirait par m'accuser de l'avoir fabriqué après coup. Il est grand temps d'établir qu'il a été dressé tel qu'il est en 1868, avant que j'eusse écrit une seule ligne ; et cela ressort clairement de la lecture du premier épisode, *la Fortune des Rougon*, où je ne pouvais poser les origines de la famille, sans arrêter avant tout la filiation et les âges. La difficulté était d'autant plus grande, que je mettais face à face quatre générations, et que mes personnages s'agitaient dans une période de dix-huit années seulement.

La publication de ce document sera ma réponse à ceux qui m'ont accusé de courir après l'actualité et le scandale. Depuis 1868, je remplis le cadre que je me suis imposé, l'arbre généalogique en marque pour moi les grandes

lignes, sans me permettre d'aller ni à droite ni à gauche. Je dois le suivre strictement, il est en même temps ma force et mon régulateur. Les conclusions sont toutes prêtes. Voilà ce que j'ai voulu et voilà ce que j'accomplis.

Il me reste à déclarer que les circonstances seules m'ont fait publier l'arbre avec *Une page d'amour*, cette œuvre intime et de demi-teinte. Il devait seulement être joint au dernier volume. Huit ont paru, douze sont encore sur le chantier; c'est pourquoi la patience m'a manqué. Plus tard, je le reporterai en tête de ce dernier volume, où il fera corps avec l'action. Dans ma pensée, il est le résultat des observations de Pascal Rougon, un médecin, membre de la famille, qui conduira le roman final, conclusion scientifique de tout l'ouvrage. Le docteur Pascal l'éclairera alors de ses analyses de savant, le complétera par des renseignements précis que j'ai dû enlever, pour ne pas déflorer les épisodes futurs. Le rôle naturel et social de chaque membre sera définitivement réglé, et les commentaires enlèveront aux mots techniques ce qu'ils ont de barbare. D'ailleurs, les lecteurs peuvent déjà faire une bonne partie de ce travail. Sans indiquer ici tous les livres de physiologie que j'ai consultés, je citerai seulement l'ouvrage du docteur Lucas: *l'Hérédité naturelle*, où les curieux pourront aller chercher des explications sur le système physiologique qui m'a servi à établir l'arbre généalogique des Rougon-Macquart.

Aujourd'hui, j'ai simplement le désir de prouver que les romans publiés par moi depuis bientôt neuf ans, dépendent d'un vaste ensemble, dont le plan a été arrêté d'un coup et à l'avance, et que l'on doit par conséquent, tout en jugeant chaque roman à part, tenir compte de la place harmonique qu'il occupe dans cet ensemble. On se prononcera dès lors sur mon œuvre plus justement et plus largement.

ÉMILE ZOLA

Paris, 2 avril 1878.

Suit l'arbre généalogique, portant 26 noms.

Nana, édition complète en un volume, 524 pages;

Pot-Bouille, édition complète, un volume, 495 pages;

Au Bonheur des Dames, édition complète en un volume, 521 pages ;

La Joie de Vivre, édition complète en un volume, 447 pages ;

Germinal, édition complète en un volume, 591 pages ;

L'Œuvre, édition complète en un volume, 491 pages;

La Terre, édition complète en un volume, 519 pages ;

Le Rêve, édition complète en un volume, 310 pages ;

La Bête humaine, édition complète en un volume, 415 pages ;

L'Argent, édition complète en un volume, 445 pages ;

La Débâcle, édition complète, un volume, 636 pages ;

Le docteur Pascal, édition complète en un volume, 390 pages ;

Roman dédié

A la Mémoire
de
MA MÈRE
et à
MA CHÈRE FEMME

Je dédie ce roman
qui est le résumé et la conclusion
de toute mon œuvre

Au commencement de ce volume l'arbre généalogique, portant 32 noms.

LES TROIS VILLES

Lourdes, édition complète en un volume, 598 pages;

Rome, édition complète en un volume, 751 pages;

Paris, édition complète en un volume, 608 pages;

LES QUATRE ÉVANGILES

Fécondité, édition complète en un volume, 751 pages;

Travail, édition complète en un volume, 666 pages;

Vérité, à paraître;

Justice.

ROMANS ET NOUVELLES

Thérèse Raquin, édition complète en un volume, 309 pages;

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

J'avais naïvement cru que ce roman pouvait se passer de préface. Ayant l'habitude de dire tout haut ma pensée, d'appuyer même sur les moindres détails de ce que j'écris, j'espérais être compris et jugé sans explication préalable. Il paraît que je me suis trompé.

La critique a accueilli ce livre d'une voix brutale et indignée. Certaines gens vertueux, dans des journaux non moins vertueux, ont fait une grimace de dégoût, en le prenant avec des pincettes pour le jeter au feu. Les petites feuilles littéraires elles-mêmes, ces petites feuilles qui donnent chaque soir la gazette des alcôves et des cabinets particuliers, se sont bouché le nez en parlant d'ordure et de puanteur. Je ne me plains nullement de cet accueil; au

contraire, je suis charmé de constater que mes confrères ont des nerfs sensibles de jeune fille. Il est bien évident que mon œuvre appartient à mes juges, et qu'ils peuvent la trouver nauséabonde sans que j'aie le droit de réclamer. Ce dont je me plains, c'est que pas un des pudiques journalistes qui ont rougi en lisant *Thérèse Raquin* ne me paraît avoir compris ce roman. S'ils l'avaient compris, peut-être auraient-ils rougi davantage, mais au moins je goûterais à cette heure l'intime satisfaction de les voir écœurés à juste titre. Rien n'est plus irritant que d'entendre d'honnêtes écrivains crier à la dépravation, lorsqu'on est intimement persuadé qu'ils crient cela sans savoir à propos de quoi ils le crient.

Donc il faut que je présente moi-même mon œuvre à mes juges. Je le ferai en quelques lignes, uniquement pour éviter à l'avenir tout malentendu.

Dans *Thérèse Raquin*, j'ai voulu étudier des tempéraments et non des caractères. Là est le livre entier. J'ai choisi des personnages souverainement dominés par leurs nerfs et leur sang, dépourvus de libre arbitre, entraînés à chaque acte de leur vie par les fatalités de leur chair. Thérèse et Laurent sont des brutes humaines, rien de plus. J'ai cherché à suivre pas à pas dans ces brutes le travail sourd des passions, les poussées de l'instinct, les détraquements cérébraux survenus à la suite d'une crise nerveuse. Les amours de mes deux héros sont le contentement d'un besoin ; le meurtre qu'ils commettent est une conséquence de leur adultère, conséquence qu'ils acceptent comme les loups acceptent l'assassinat des moutons ; enfin, ce que j'ai été obligé d'appeler leurs remords, consiste en un simple désordre organique, en une rébellion du système nerveux tendu à se rompre. L'âme est parfaitement absente, j'en conviens aisément, puisque je l'ai voulu ainsi.

On commence, j'espère, à comprendre que mon but a été un but scientifique avant tout. Lorsque mes deux personnages, Thérèse et Laurent, ont été créés, je me suis plu à me poser et à résoudre certains problèmes : ainsi, j'ai tenté d'expliquer l'union étrange qui peut se produire entre deux tempéraments différents, j'ai montré les troubles profonds

d'une nature sanguine au contact d'une nature nerveuse. Qu'on lise le roman avec soin, on verra que chaque chapitre est l'étude d'un cas curieux de physiologie. En un mot, je n'ai eu qu'un désir : étant donné un homme puissant et une femme inassouvie, chercher en eux la bête, ne voir même que la bête, les jeter dans un drame violent, et noter scrupuleusement les sensations et les actes de ces êtres. J'ai simplement fait sur deux corps vivants le travail analytique que les chirurgiens font sur des cadavres.

Avouez qu'il est dur, quand on sort d'un pareil travail, tout entier encore aux graves jouissances de la recherche du vrai, d'entendre des gens vous accuser d'avoir eu pour unique but la peinture de tableaux obscènes. Je me suis trouvé dans le cas de ces peintres qui copient des nudités, sans qu'un seul désir les effleure, et qui restent profondément surpris lorsqu'un critique se déclare scandalisé par les chairs vivantes de leur œuvre. Tant que j'ai écrit *Thérèse Raquin*, j'ai oublié le monde, je me suis perdu dans la copie exacte et minutieuse de la vie, me donnant tout entier à l'analyse du mécanisme humain, et je vous assure que les amours cruelles de Thérèse et de Laurent n'avaient pour moi rien d'immoral, rien qui puisse pousser aux passions mauvaises. L'humanité des modèles disparaissait comme elle disparaît aux yeux de l'artiste qui a une femme nue vautrée devant lui, et qui songe uniquement à mettre cette femme sur sa toile dans la vérité de ses formes et de ses colorations. Aussi ma surprise a-t-elle été grande quand j'ai entendu traiter mon œuvre de flaque de boue et de sang, d'égout, d'immondice, que sais-je ? Je connais le joli jeu de la critique, je l'ai joué moi-même ; mais j'avoue que l'ensemble de l'attaque m'a un peu déconcerté. Quoi ! il ne s'est pas trouvé un seul de mes confrères pour expliquer mon livre, sinon pour le défendre ! Parmi le concert de voix qui criaient : « L'auteur de *Thérèse Raquin* est un misérable hystérique qui se plaît à étaler des pornographies, » j'ai vainement attendu une voix qui répondît : « Eh ! non, cet écrivain est un simple analyste, qui a pu s'oublier dans la pourriture humaine, mais qui s'y est oublié comme un médecin s'oublie dans un amphithéâtre. »

Remarquez que je ne demande nullement la sympathie de la presse pour une œuvre qui répugne, dit-elle, à ses sens délicats. Je n'ai point tant d'ambition. Je m'étonne seulement que mes confrères aient fait de moi une sorte d'égoutier littéraire, eux dont les yeux exercés devraient reconnaître en dix pages les intentions d'un romancier, et je me contente de les supplier humblement de vouloir bien à l'avenir me voir tel que je suis et me discuter pour ce que je suis.

Il était facile, cependant, de comprendre *Thérèse Raquin*, de se placer sur le terrain de l'observation et de l'analyse, de me montrer mes fautes véritables, sans aller ramasser une poignée de boue et me la jeter à la face au nom de la morale. Cela demandait un peu d'intelligence et quelques idées d'ensemble en vraie critique. Le reproche d'immoralité, en matière de science, ne prouve absolument rien. Je ne sais si mon roman est immoral, j'avoue que je ne me suis jamais inquiété de le rendre plus ou moins chaste. Ce que je sais, c'est que je n'ai pas songé un instant à y mettre les saletés qu'y découvrent les gens moraux ; c'est que j'en ai écrit chaque scène, même les plus fiévreuses, avec la seule curiosité du savant; c'est que je défie mes juges d'y trouver une page réellement licencieuse, faite pour les lecteurs de ces petits livres roses, de ces indiscrétions de boudoir et de coulisses, qui se tirent à dix mille exemplaires et que recommandent chaudement les journaux auxquels les vérités de *Thérèse Raquin* ont donné la nausée.

Quelques injures, beaucoup de niaiseries, voilà donc tout ce que j'ai lu jusqu'à ce jour sur mon œuvre. Je le dis ici tranquillement, comme je le dirais à un ami qui me demanderait dans l'intimité ce que je pense de l'attitude de la critique à mon égard. Un écrivain de grand talent, auquel je me plaignais du peu de sympathie que je rencontre, m'a répondu cette parole profonde : « Vous avez un immense défaut qui vous fermera toutes les portes : vous ne pouvez causer deux minutes avec un imbécile sans lui faire comprendre qu'il est un imbécile. » Cela doit être, je sens le tort que je me fais auprès de la critique en l'accusant

d'inintelligence, et je ne puis pourtant m'empêcher de témoigner le dédain que j'éprouve pour son horizon borné et pour les jugements qu'elle rend à l'aveuglette, sans aucun esprit de méthode. Je parle, bien entendu, de la critique courante, de celle qui juge avec tous les préjugés littéraires des sots, ne pouvant se mettre au point de vue largement humain que demande une œuvre humaine pour être comprise. Jamais je n'ai vu pareille maladresse. Les quelques coups de poing que la petite critique m'a adressés à l'occasion de *Thérèse Raquin* se sont perdus, comme toujours, dans le vide. Elle frappe essentiellement à faux, applaudissant les entrechats d'une actrice enfarinée et criant ensuite à l'immoralité à propos d'une étude physiologique, ne comprenant rien, ne voulant rien comprendre, et tapant toujours devant elle, si sa sottise prise de panique lui dit de taper. Il est exaspérant d'être battu pour une faute dont on n'est point coupable. Par moments, je regrette de n'avoir pas écrit des obscénités ; il me semble que je serais heureux de recevoir une bourrade méritée, au milieu de cette grêle de coups qui tombent bêtement sur ma tête, comme des tuiles, sans que je sache pourquoi.

Il n'y a guère, à notre époque, que deux ou trois hommes qui puissent lire, comprendre et juger un livre. De ceux-là je consens à recevoir des leçons, persuadé qu'ils ne parleront pas sans avoir pénétré mes intentions et apprécié les résultats de mes efforts. Ils se garderaient bien de prononcer les grands mots vides de moralité et de pudeur littéraire ; ils me reconnaîtraient le droit, en ces temps de liberté dans l'art, de choisir mes sujets où bon me semble, ne me demandant que des œuvres consciencieuses, sachant que la sottise seule nuit à la dignité des lettres. A coup sûr, l'analyse scientifique que j'ai tenté d'appliquer dans *Thérèse Raquin* ne les surprendrait pas ; ils y retrouveraient la méthode moderne, l'outil d'enquête universelle dont le siècle se sert avec tant de fièvre pour trouer l'avenir. Quelles que dussent être leurs conclusions, ils admettraient mon point de départ, l'étude du tempérament et des modifications profondes de l'organisme sous la pression des milieux et des circonstances. Je me trouverais en face de

véritables juges, d'hommes cherchant de bonne foi la vérité, sans puérilité ni fausse honte, ne croyant pas devoir se montrer écœurés au spectacle de pièces d'anatomie nues et vivantes. L'étude sincère purifie tout, comme le feu. Certes, devant le tribunal que je me plais à rêver en ce moment, mon œuvre serait bien humble ; j'appellerais sur elle toute la sévérité des critiques, je voudrais qu'elle en sortît noire de ratures. Mais au moins j'aurais eu la joie profonde de me voir critiqué pour ce que j'ai tenté de faire, et non pour ce que je n'ai pas fait.

Il me semble que j'entends, dès maintenant, la sentence de la grande critique, de la critique méthodique et naturaliste qui a renouvelé les sciences, l'histoire et la littérature : « *Thérèse Raquin* est l'étude d'un cas trop exceptionnel ; le drame de la vie moderne est plus souple, moins enfermé dans l'horreur et la folie. De pareils cas se rejettent au second plan d'une œuvre. Le désir de ne rien perdre de ses observations a poussé l'auteur à mettre chaque détail en avant, ce qui a donné encore plus de tension et d'âpreté à l'ensemble. D'autre part, le style n'a pas la simplicité que demande un roman d'analyse. Il faudrait, en somme, pour que l'écrivain fît maintenant un bon roman, qu'il vît la société d'un coup d'œil plus large, qu'il la peignît sous ses aspects nombreux et variés, et surtout qu'il employât une langue nette et naturelle. »

Je voulais répondre en vingt lignes à des attaques irritantes par leur naïve mauvaise foi, et je m'aperçois que je me mets à causer avec moi-même, comme cela m'arrive toujours lorsque je garde trop longtemps une plume à la main. Je m'arrête, sachant que les lecteurs n'aiment pas cela. Si j'avais eu la volonté et le loisir d'écrire un manifeste, peut-être aurais-je essayé de défendre ce qu'un journaliste, en parlant de *Thérèse Raquin*, a nommé « la littérature putride ». D'ailleurs, à quoi bon ? Le groupe d'écrivains naturalistes auquel j'ai l'honneur d'appartenir a assez de courage et d'activité pour produire des œuvres fortes, portant en elles leur défense. Il faut tout le parti pris d'aveuglement d'une certaine critique pour forcer un romancier à faire une préface. Puisque, par amour de la clarté, j'ai

commis la faute d'en écrire une, je réclame le pardon des gens d'intelligence, qui n'ont pas besoin, pour voir clair, qu'on leur allume une lanterne en plein jour.

ÉMILE ZOLA

15 avril 1868.

Madeleine Férat, édition complète en un volume, 310 pages ;

Roman dédié

A Édouard Manet

Le jour où, d'une voix indignée, j'ai pris la défense de votre talent, je ne vous connaissais pas. Il s'est trouvé des sots qui ont osé dire alors que nous étions deux compères en quête de scandale. Puisque les sots ont mis nos mains l'une dans l'autre, que nos mains restent unies à jamais. La foule a voulu mon amitié pour vous; cette amitié est aujourd'hui entière et durable, et je désire vous en donner un témoignage public en vous dédiant cette œuvre.

ÉMILE ZOLA

Premier septembre 1868.

La Confession de Claude, édition complète en un volume, 320 pages;

A MES AMIS
P. CÉZANNE ET J.-B. BAILLE

Vous avez connu, mes amis, le misérable enfant dont je publie aujourd'hui les lettres. Cet enfant n'est plus. Il a voulu grandir dans la mort et l'oubli de sa jeunesse.

J'ai hésité longtemps avant de donner au public les pages qui suivent. Je doutais du droit que je pouvais avoir de montrer un corps et un cœur dans leur nudité ; je m'interrogeais, me demandant s'il m'était permis de divulguer le secret d'une confession. Puis, lorsque je relisais ces lettres haletantes et fiévreuses, vides de faits, se liant à peine les unes aux autres, je me décourageais, je me disais que les

lecteurs accueilleraient sans doute fort mal une pareille publication, toute diffuse, toute folle et emportée. La douleur n'a qu'un cri : l'œuvre est une plainte sans cesse répétée. J'hésitais comme homme et comme écrivain.

· Un jour, j'ai songé enfin que notre âge a besoin de leçons et que j'avais peut-être entre les mains la guérison de quelques cœurs endoloris. On veut que nous moralisions, nous les poëtes et les romanciers. Je ne sais point monter en chaire, mais je possédais l'œuvre de sang et de larmes d'une pauvre âme, je pouvais à mon tour instruire et consoler. Les aveux de Claude avaient le suprême enseignement des sanglots, la morale haute et pure de la chute et de la rédemption.

Et j'ai vu alors que ces lettres étaient telles qu'elles devaient être. J'ignore encore aujourd'hui comment le public les acceptera, mais j'ai foi dans leur franchise, même dans leur emportement. Elles sont humaines.

Je me suis donc décidé, mes amis, à éditer ce livre. Je m'y suis décidé au nom de la vérité et du bien de tous. Puis, en dehors de la foule, je songeais à vous, il me plaisait de vous compter de nouveau la terrible histoire qui vous a déjà fait pleurer.

Cette histoire est nue et vraie jusqu'à la crudité. Les délicats se révolteront. Je n'ai pas pensé devoir retrancher une ligne, certain que ces pages sont l'expression complète d'un cœur dans lequel il y a plus de lumière que d'ombre.

Elles ont été écrites par un enfant nerveux et aimant qui s'est donné entier, avec les frissons de sa chair et les élans de son âme. Elles sont la manifestation maladive d'un tempérament particulier qui a l'âpre besoin du réel et les espérances menteuses et douces du rêve. Tout le livre est là, dans la lutte entre le songe et la réalité. Si les amours honteuses de Claude le font juger sévèrement, qu'on lui pardonne au dénoûment, lorsqu'il se relève plus jeune et plus fort, voyant jusqu'à Dieu.

Il y a du prêtre dans cet enfant. Il s'agenouillera peut-être un jour. Il cherche avec un désespoir immense une vérité qui le soutienne. Aujourd'hui, il nous conte sa jeunesse désolée, il nous montre ses plaies, il crie ce qu'il a souffert,

afin d'éviter à ses frères de pareilles souffrances. Les temps sont mauvais pour les cœurs qui ressemblent aux siens.

Je puis d'un mot caractériser son œuvre, lui accorder le plus grand éloge que je désire comme artiste, et répondre en même temps à toutes les objections qui seront faites :

Claude a vécu tout haut.

Émile Zola

15 octobre 1865.

Naïs Micoulin, édition complète en un volume, 380 pages;

Ce volume contient, outre *Naïs Micoulin :*

Nantas;
La mort d'Olivier Bécaille;
Madame Neigeon;
Les Coquillages de M. Chabre;
Jacques Damour.

Contes à Ninon, édition complète en un volume, 360 pages;

Ce volume contient :

A Ninon, daté du *premier octobre 1864;*
Simplice;
Le carnet de danse;
Celle qui m'aime;
La Fée amoureuse;
Le Sang;
Les Voleurs et l'Ane;
Sœur-des-Pauvres;
Aventures du grand Sidoine et du petit Médéric.

Nouveaux Contes à Ninon, édition complète en un volume, 308 pages;

Ce volume contient :

A *Ninon*, daté de *Paris premier octobre 1874;*

Contes. — *Un Bain;*
Les Fraises;
Le grand Michu;
Le Jeûne;
Les épaules de la Marquise;
Mon voisin Jacques;
Le Paradis des Chats;
Lili;
La légende du Petit Manteau bleu de l'amour;
Le Forgeron;
Le Chômage;
Le Petit Village;

Souvenirs;

Les quatre journées de Jean Gourdon.— *Printemps;*
Été;
Automne;
Hiver.

Le capitaine Burle, édition complète en un volume, 342 pages;

Ce volume contient, outre *le capitaine Burle :*

Comment on meurt;
Pour une nuit d'amour;
Aux champs;
La Fête à Coqueville;
L'Inondation.

Les Mystères de Marseille, édition complète en un volume, 448 pages;

Le Vœu d'une morte, édition complète en un volume, 314 pages ;

Ce volume contient, outre **le Vœu d'une morte** :

ESQUISSES PARISIENNES. — *La Vierge au cirage ;*
Les Vieilles aux yeux bleus ;
Les Repoussoirs ;
L'Amour sous les toits.

Ce roman de ma jeunesse, publié en 1867, était le seul de tous mes livres qui restait épuisé, et dont je refusais de laisser paraître une nouvelle édition.

Je me décide à le rendre au public, non pour son mérite, certes, mais pour la comparaison intéressante que les curieux de littérature pourront être tentés de faire un jour, entre ces premières pages et celles que j'ai écrites plus tard.

ÉMILE ZOLA

Médan, premier septembre 1889.

ŒUVRES CRITIQUES

Mes Haines, *Causeries littéraires et artistiques.* — *Mon Salon* (1866). — *Édouard Manet, étude biographique et critique,* édition complète en un volume, 374 pages ;

Ce volume contient :

MES HAINES. — *Mes Haines ;*
*L'abbé *** ;*
Proudhon et Courbet ;
Le Catholique hystérique ;
La Littérature et la Gymnastique ;
Germinie Lacerteux ;

Gustave Doré ;
Les Chansons des rues et des bois;
La Mère ;
L'Égypte il y a trois mille ans;
La Géologie et l'Histoire ;
Les Moralistes français ;
Le Supplicè d'une femme et les Deux Sœurs ;
Erckmann-Chatrian ;
M.-H. Taine, artiste ;
Histoire de Jules César ;

MON SALON. — *A mon ami Paul Cézanne ;*
Le Jury ;
Le moment artistique ;
M. Manet ;
Les réalistes du salon ;
Les chutes ;
Adieux d'un critique d'art ;

ÉDOUARD MANET. — *L'homme et l'artiste ;*
Les œuvres ;
Le public.

Le Roman expérimental, édition complète en un volume, 416 pages.

Cinq de ces études ont d'abord paru, traduites en russe, dans *le Messager de l'Europe*, une revue de Saint-Pétersbourg. Les deux autres : *Du roman* et *De la critique*, ne sont que des recueils et des classements d'articles, publiés dans *le Bien public* et dans *le Voltaire.*

Qu'il me soit permis de témoigner publiquement toute ma gratitude à la grande nation qui a bien voulu m'accueillir et m'adopter, au moment où pas un journal, à Paris, ne

m'acceptait et ne tolérait ma bataille littéraire. La Russie, dans une de mes terribles heures de gêne et de découragement, m'a rendu toute ma foi, toute ma force, en me donnant une tribune et un public, le plus lettré, le plus passionné des publics. C'est ainsi qu'elle m'a fait, en critique, ce que je suis maintenant. Je ne puis en parler sans émotion et je lui en garderai une éternelle reconnaissance.

Ce sont donc ici des articles de combat, des manifestes, si l'on veut, écrits dans la fougue même de l'idée, sans aucun raffinement de rhétorique. Ils devaient passer par une traduction, ce qui m'enlevait toute préoccupation de la forme. Ma première idée était de les récrire, avant de les publier en France. Mais, en les relisant, j'ai compris que je devais les laisser avec leurs négligences, avec le jet de leur style de géomètre, sous peine de les défigurer. Les voilà donc, tels qu'ils me sont revenus, encombrés de répétitions, lâchés souvent, ayant trop de simplicité dans l'allure et trop de sécheresse dans le raisonnement. Des doutes me prennent, peut-être trouvera-t-on là mes meilleures pages; car je suis plein de honte, lorsque je pense à l'énorme tas de rhétorique romantique, que j'ai déjà derrière moi.

ÉMILE ZOLA

Médan, septembre 1880.

Ce volume contient :

Du roman expérimental ;

Lettre a la Jeunesse ;

Le Naturalisme au Théatre ;

L'Argent dans la littérature ;

Du Roman. — *Le sens du réel;*
L'expression personnelle ;
La formule critique appliquée au roman :
De la description ;

Les Romanciers naturalistes, édition complète en un volume, 388 pages ;

Ce sont encore ici des études qui ont paru d'abord en Russie, dans *le Messager de l'Europe.* Seulement, je les ai écrites avec une pensée d'ensemble. Mon projet était, en les réunissant un jour en un volume, de donner une histoire du roman naturaliste, étudié dans les chefs qui en ont successivement apporté et modifié la formule.

On se souvient peut-être du vacarme que souleva mon étude sur les romanciers contemporains, qu'on trouvera à la fin de ce volume. Aujourd'hui seulement, elle y prend son vrai sens, sa valeur exacte. Elle n'est, après les autres études, qu'une suite de notes rapides, destinées à rendre mon travail complet. J'espère qu'on voudra bien comprendre.

Il me reste à m'excuser de donner sur Balzac une étude

absolument indigne de lui. Ce n'est là qu'une compilation faite à l'aide de sa Correspondance. Je comptais reprendre ce travail, l'élargir en étudiant plus particulièrement en lui le romancier. Mais, comme le temps et le courage m'ont manqué, comme d'autre part je ne puis décapiter mon livre en omettant Balzac, je me décide à publier les pages que j'ai sous la main, pour qu'elles marquent au moins, à notre tête, au sommet, la glorieuse place du père de notre roman naturaliste.

ÉMILE ZOLA

Ce volume contient :

Balzac ;
Stendhal ;
Gustave Flaubert ;
Edmond et Jules de Goncourt ;
Alphonse Daudet ;
Les romanciers contemporains.

Le Naturalisme au Théâtre, *les théories et les exemples,* édition complète en un volume, 408 pages ;

Durant quatre années, j'ai été chargé de la critique dramatique, d'abord au *Bien public*, ensuite au *Voltaire.* Sur ce nouveau terrain du théâtre, je ne pouvais que continuer ma campagne, commencée autrefois dans le domaine du livre et de l'œuvre d'art.

Cependant, mon attitude d'homme de méthode et d'analyse a surpris et scandalisé mes confrères. Ils ont prétendu que j'obéissais à de basses rancunes, que je salissais nos gloires pour me venger de mes chutes, parlant de tout, de mes œuvres particulièrement, à l'exception des pièces jouées.

Je n'ai qu'une façon de répondre : réunir mes articles et les publier. C'est ce que je fais. On verra, je l'espère, qu'ils se tiennent et qu'ils s'expliquent, qu'ils sont à la fois une logique et une doctrine. Avec ces fragments, bâclés à la hâte et sous le coup de l'actualité, mon ambition serait d'avoir écrit un livre. En tout cas, telles sont mes idées sur notre théâtre, j'en accepte hautement la responsabilité.

Comme mes articles étaient nombreux, j'ai dû les répartir en deux volumes. *Le Naturalisme au Théâtre* n'est donc qu'une première série. La seconde : *Nos auteurs dramatiques*, paraîtra prochainement.

E. Z.

Ce volume contient :

Nos Auteurs dramatiques, édition complète en un volume, 418 pages ;

Voulant réunir les articles de critique dramatique publiés par moi dans *le Bien public* et dans *le Voltaire*, j'ai dû les répartir en deux volumes.

Le premier volume a paru dernièrement sous ce titre : *Le Naturalisme au Théâtre.* Je donne aujourd'hui le second, sous cet autre titre : *Nos Auteurs dramatiques.*

On y trouvera spécialement ce que j'ai écrit sur les plus célèbres des auteurs dramatiques contemporains. Une légende veut que je me sois montré à leur égard d'une brutalité de sauvage, rongé de jalousie, sans la moindre idée critique qu'une envie basse de tout détruire. Mon ambition est au contraire de les avoir étudiés en homme de méthode avec l'unique besoin de vérité qui tourmente les esprits indépendants. Si parfois j'ai manqué de justice, c'est que j'ai eu la passion du vrai, au point d'en faire une religion, en dehors de laquelle j'ai nié tout espoir de salut.

Voici mes études. On les jugera.

E. Z.

Ce volume contient :

Théâtre classique ;
Victor Hugo ;
Émile Augier ;
Alexandre Dumas fils ;
Victorien Sardou ;
Eugène Labiche ;
Meilhac et Halévy ;
Edmond Gondinet ;
Édouard Pailleron ;
Adolphe d'Ennery ;
Théodore Barrière ;
Octave Feuillet ;
George Sand ;
Théodore de Banville ;
Edmond et Jules de Goncourt ;
Alphonse Daudet ;
Erckmann-Chatrian.

Documents littéraires, *études et portraits*, édition complète en un volume, 422 pages;

Les études que je réunis aujourd'hui ont toutes paru dans *le Messager de l'Europe*, une revue de Saint-Pétersbourg, à laquelle j'envoyais une correspondance mensuelle.

Plusieurs sont insuffisantes, entre autres l'étude sur Musset. Si je les publie en volume, c'est uniquement pour ne rien supprimer de la campagne littéraire que j'ai faite en Russie. D'ailleurs elles se tiennent, et même dans les plus lâchées au point de vue des documents et du style, j'ai trouvé, en les relisant, des pages dont je désire affirmer les idées.

E. Z.

Ce volume contient :

Chateaubriand ;
Victor Hugo ;
Alfred de Musset ;
Théophile Gautier ;
Les Poètes contemporains ;
George Sand ;
Dumas fils ;
Sainte-Beuve ;
La critique contemporaine ;
De la moralité dans la littérature.

Une campagne, 1880-1881, édition complète en un volume, 408 pages ;

PRÉFACE

Je réunis, dans ce volume, les articles que j'ai donnés au *Figaro*, pendant ma campagne d'une année. Pourtant, on ne les y trouvera pas tous, car j'ai cru devoir mettre à part les pures fantaisies, les airs de flûte que je jouais entre deux batailles, et que je réserve pour un autre recueil. Je publie les seuls articles de polémique.

Aujourd'hui, me voilà dans la retraite. Depuis quatre mois, j'ai quitté la presse, et je compte bien n'y point rentrer, sans vouloir toutefois m'engager à cela par un serment solennel. C'est un état de bien être profond, ce désintéressement de l'actualité, cette paix de l'esprit appliqué tout entier à une œuvre unique, surtout au sortir de seize années de journalisme militant. Il me semble qu'un peu de paix se fait déjà sur mes livres et sur mon nom, un peu de justice aussi. Sans doute, lorsqu'on ne m'apercevra plus à travers les colères de la lutte, qu'on verra simplement en moi le travailleur enfermé dans l'effort solitaire de son œuvre, la légende imbécile de mon orgueil et de ma cruauté tombera devant les faits.

En quittant la critique, j'ai voulu mettre sous les yeux du public les faits, c'est-à-dire les études de toutes sortes que j'ai écrites depuis 1865, un peu au hasard des journaux. Ce sont là les seuls documents sur lesquels on devra juger un jour le polémiste en moi, l'homme de croyance et de combat. J'ai donc recueilli ces études, je les ai groupées en volumes; aujourd'hui, voici le dernier, qui porte à sept le nombre de ces volumes : *Mes Haines, le Roman expérimental, les Romanciers naturalistes, Documents littéraires, le Naturalisme au théâtre, Nos auteurs dramatiques, Une campagne*. Tout est là, je n'ai pas retranché une page, même parmi celles qui ont soulevé le plus de clameurs. Si des esprits impartiaux se décident à instruire mon procès, la besogne devient donc pour eux très facile. Qu'ils lisent et qu'ils prononcent. Les terribles pièces sont entre leurs mains : ils ont mes crimes, dont les bâcleurs de copie s'indignent ou se moquent depuis seize ans.

J'ai un orgueil, je l'avoue : c'est, depuis seize ans, d'avoir gardé les mêmes croyances littéraires, d'être allé tout droit mon chemin, en tâchant simplement de l'élargir sans cesse davantage. Jamais je ne me suis dérobé, ni à droite, ni à gauche. Je n'ai pas une ligne à effacer, pas une opinion à regretter, pas une conclusion à reprendre. On ne trouvera, dans mes sept volumes de critique, que le développement continu, et seulement de plus en plus appuyé, de la même idée. L'homme qui, l'année dernière, à quarante et un ans,

publiait les articles d'*Une Campagne*, est encore celui qui, à vingt-cinq ans, écrivait *Mes Haines*. La méthode est restée la même, et le but, et la foi. Ce n'est pas à moi de décider si j'ai fait quelque lumière, mais je puis constater que j'ai toujours voulu la lumière par les mêmes moyens, et dans le même besoin de vérité.

On découvrira cela un jour. Je dors tranquille. Comme je l'ai dit ailleurs, je n'ai jamais voulu être que le soldat le plus convaincu du vrai. Sans doute, on a pu confondre le romancier et le critique ; on a vu dans mes études un plaidoyer personnel, lorsque j'étais beaucoup plus modestement le porte-drapeau d'un groupe, ou mieux encore le greffier d'une période littéraire. Mais, je le répète, avec le recul des années, tout se mettra en sa place. On séparera le critique du romancier ; on établira qu'il a cherché la vérité passionnément, à l'aide des méthodes scientifiques, souvent contre ses propres œuvres ; on le suivra dans son évolution, appliquant les mêmes formules à la littérature, à l'art, à la politique ; on le verra enfin obéir à l'impulsion du siècle, partir de l'insurrection romantique pour arriver au mouvement naturaliste, à un désir d'ordre et de paix dans les lettres, à une nouvelle période classique, retrouvant, sur le terrain de plus en plus solide des sciences, la grandeur simple du génie national.

On m'a reproché ma passion. C'est vrai, je suis un passionné, et j'ai dû être injuste souvent. Ma faute est là, même si ma passion est haute, dégagée de toutes les vilenies qu'on lui prête. Mais, je l'avoue encore, je ne donnerais pas ma passion pour la veulerie complaisante et le misérable aplatissement des autres. N'est-ce donc rien, la passion qui flambe, la passion qui tient le cœur chaud ? Ah ! vivre indigné, vivre enragé contre les talents mensongers, contre les réputations volées, contre la médiocrité universelle ! Ne pouvoir lire un journal, sans pâlir de colère ! Se sentir la continuelle et irrésistible nécessité de crier tout haut ce qu'on pense, surtout lorsqu'on est le seul à le penser, et quitte à gâter les joies de sa vie ! Voilà quelle a été ma passion, j'en suis tout ensanglanté, mais je l'aime, et si je vaux quelque chose, c'est par elle, par elle seule !

D'ailleurs, elle est la grande force. Malgré les erreurs que j'ai pu commettre, on a entendu ma voix, parce que j'étais convaincu et que j'étais passionné. Dans notre effroyable charivari contemporain, j'ai réussi à me faire écouter, parfois. Refusez-moi tout, discutez et niez : je n'en ai pas moins rendu à la littérature le service de la dégager un moment de ce tas lourd et bête de politique, sous lequel elle râle, enterrée vivante. Quand je n'aurais servi qu'à cela, quand je me serais simplement produit pour allumer des querelles littéraires, pour me faire accabler d'injures, pour tirer les lettres de leur somnolence par ma bataille, eh bien! j'estime que tous les écrivains, les jeunes surtout, devraient m'en garder un peu de reconnaissance. On vit au moins, lorsqu'on se bat. La passion appelle la passion. Que notre querelle littéraire disparaisse, et vous verrez la masse informe de la politique retomber et s'étaler plus odieusement dans les journaux, tout boucher, tout écraser, au point qu'il faudra un jour y faire des fouilles, pour retrouver les os d'un romancier impénitent ou les cheveux du dernier poète!

Donc, je me retire égoïstement dans mon coin, un peu écœuré je le confesse, et je n'ai plus qu'un souhait à faire : c'est qu'il nous vienne des critiques passionnés, pour qu'on les injurie et qu'ils nous tiennent en haleine. Le désir de la vérité ne suffit pas, dans nos temps troublés; il en faut la passion, qui exagère, mais qui s'impose. Allons! où est le jeune écrivain qui nous sauvera de cette commère braillarde de la politique, qui parlera aussi haut qu'elle, qui plantera dans les décombres le drapeau noble de la littérature, si rudement, que la France oubliera au moins pour un jour les torchons sales des partis!

ÉMILE ZOLA

Médan, 15 janvier 1882.

Ce volume contient :

Un homme très fort. .
Les trente-six Républiques.
Le parti de l'indignation.

L'encre et le sang.
Victor Hugo.
Impuissance de la critique.
Futur ministre.
Un bourgeois.
Une statue pour Balzac.
Gambetta.
Bêtise.
Monsieur le comte.
Le naturalisme.
La fille au théâtre.
Nana.
Comment elles poussent.
L'adultère dans la bourgeoisie.
Femmes honnêtes.
Le divorce et la littérature.
Un cadavre récalcitrant.
Edmond de Goncourt.
La République en Russie.
La politique expérimentale.
Notre École Normale.
Céard et Huysmans.
Nos hommes d'esprit.
Émile de Girardin.
Protestantisme.
Réponse aux protestants.
Hugo et Littré.
Souveraineté des lettres.
Alexis et Maupassant.
Pro domo mea.
Le suffrage universel.
Pluie de couronnes.

Esclaves ivres.
La démocratié.
Alphonse Daudet.
Adieux.

Nouvelle campagne, 1896, édition complète en un volume, 298 pages;

Tous les articles réunis dans ce volume ont paru dans *le Figaro*, excepté le dernier.

E. Z.

Ce volume contient :

L'Opportunisme de Léon XIII;
La Vertu de la République;
Le Solitaire;
A la Jeunesse;
Le Crapaud;
L'Amour des Bêtes;
La Société des Gens de Lettres : Ce qu'elle est;
La Société des Gens de Lettres : Ce qu'elle devrait être;
La Voyante;
La Propriété littéraire;
Peinture;
L'Élite et la Politique;
Pour les Juifs;
Dépopulation;
Enfin couronné;
Les Droits du Romancier;
Auteurs et éditeurs;
Les Droits du Critique.

L'AFFAIRE DREYFUS

La Vérité en marche, édition complète en un volume, 316 pages;

> La vérité est en marche
> et rien ne l'arrêtera.

PRÉFACE

Je crois nécessaire de recueillir, dans ce volume, les quelques articles que j'ai publiés sur l'affaire Dreyfus, pendant une période de trois ans, de décembre 1897 à décembre 1900, au fur et à mesure que les événements se sont déroulés. Lorsqu'un écrivain a porté des jugements et pris des responsabilités, dans une affaire de cette gravité et de cette ampleur, le strict devoir est pour lui de mettre sous les yeux du public l'ensemble de son rôle, les documents authentiques, sur lesquels il sera permis seulement de le juger. Et, si justice ne lui est pas rendue aujourd'hui, il pourra dès lors attendre en paix, demain aura tout le dossier qui devra suffire à faire la vérité un jour.

Cependant, je ne me suis pas hâté de publier ce volume. D'abord, je voulais que le dossier fût complet, qu'une période bien nette de l'affaire se trouvât terminée; et il m'a donc fallu attendre que la loi d'amnistie vînt clore cette période, en guise de dénouement tout au moins temporaire. Ensuite, il me répugnait beaucoup qu'on pût me croire avide d'une publicité ou d'un gain quelconque, dans une question de lutte sociale, où l'homme de lettres, l'homme de métier tenait absolument à ne toucher aucun droit. J'ai refusé toutes les offres, je n'ai écrit ni romans ni drames, et peut-être voudra-t-on bien ne pas m'accuser d'avoir battu monnaie avec cette histoire si poignante, dont l'humanité entière a été bouleversée.

Pour plus tard, mon intention est d'utiliser, en deux œuvres, les notes que j'ai prises. Je voudrais, sous le titre : « Impressions d'audiences », conter mes procès, dire toutes

les monstrueuses choses et les étranges figures qui ont défilé devant moi, à Paris et à Versailles. Et je voudrais, sous le titre : « Pages d'exil », conter mes onze mois d'Angleterre, les échos tragiques qui retentissaient en moi, à chaque dépêche désastreuse de France, tout ce qui s'évoquait loin de la patrie, les faits et les personnages, dans la complète solitude où je m'étais muré. Mais ce sont des désirs, des projets simplement, et il est bien possible que ni les circonstances ni la vie ne me permettent de les réaliser.

D'ailleurs, ce ne serait pas là une histoire de l'affaire Dreyfus, car ma conviction est que cette histoire ne saurait être écrite aujourd'hui, parmi les passions actuelles, sans les documents qui nous manquent encore. Il y faudra du recul, il y faudra surtout l'étude désintéressée des pièces dont l'immense dossier se prépare. Et je voudrais uniquement apporter ma contribution à ce dossier, laisser mon témoignage, dire ce que j'ai su, ce que j'ai vu et entendu, dans le coin de l'affaire où j'ai agi.

En attendant, je me contente donc de réunir dans ce volume les articles déjà publiés. Je n'en ai naturellement pas changé un mot, les laissant avec leurs répétitions, avec leur forme dure et lâchée de pages écrites à la volée souvent, en une heure de fièvre. J'ai cru seulement devoir les accompagner, aux versos des faux titres, de petites notes, où j'ai donné les quelques explications nécessaires, pour les relier tous, en les remettant dans les circonstances qui m'ont amené à les écrire. De cette façon, l'ordre chronologique est indiqué, les articles reprennent leur place à la suite des grandes secousses de l'affaire, l'ensemble en apparaît nettement, dans sa logique, malgré les longs silences où je me suis enfermé.

Et, je le répète, ces articles ne sont eux-mêmes qu'une contribution au dossier en formation de l'affaire Dreyfus, les quelques documents de mon action personnelle, dont j'ai tenu à laisser le recueil á l'Histoire, à la Justice de demain.

Paris, le premier février 1901.

ÉMILE ZOLA

Ce volume contient :

M. Scheurer-Kestner, article paru dans *le Figaro* du 25 novembre 1897;

Le Syndicat, dans *le Figaro* du premier décembre 1897;

Procès-Verbal, dans *le Figaro* du 5 décembre 1897;

Lettre à la Jeunesse, brochure publiée le 14 décembre 1897;

Lettre à la France, brochure publiée le 6 janvier 1898;

Lettre à M. Félix Faure, président de la République, publiée dans *l'Aurore* du 13 janvier 1898;

Déclaration au jury, lue le 21 février 1898 devant la cour d'assises de la Seine, et publiée dans *l'Aurore* du lendemain 22;

Lettre à M. Brisson, président du conseil des ministres, publiée dans *l'Aurore* du 16 juillet 1898;

Justice, article publié dans *l'Aurore* du 5 juin 1899;

Cinquième acte, publié dans *l'Aurore* du 12 septembre 1899;

Lettre à Madame Alfred Dreyfus, publiée dans *l'Aurore* du 29 septembre 1899;

Lettre au Sénat, publiée dans *l'Aurore* du 29 mai 1900;

Lettre à M. Émile Loubet, président de la République, publiée dans *l'Aurore* du 22 décembre 1900;

Mon père, François Zola, quatre articles publiés dans *l'Aurore* du 28 mai 1898, des 23, 24 et 31 janvier 1900.

La préface du volume a été publiée dans *l'Aurore* du samedi 16 février 1901.

THÉATRE

Théâtre, édition complète en un volume, 518 pages;

Les trois pièces que je réunis dans ce volume n'ont eu aucun succès. *Thérèse Raquin* a été jouée neuf fois; *les Héritiers Rabourdin*, dix-sept; le *Bouton de Rose*, sept. Le public de la première représentation a écouté *Thérèse Raquin* jusqu'au bout, dans une stupeur pleine de malaise, et, s'il n'a protesté que par deux ou trois coups de sifflet timides, c'est, m'a-t-on dit plus tard, que je l'avais rendu malade. On a laissé passer *les Héritiers Rabourdin* sans trop les bousculer; pour cette fois, le mépris suffisait sans doute. Quant au *Bouton de Rose*, il a soulevé de telles clameurs, de telles huées, un déchaînement de fureur si tempêtueux, que l'artiste, chargé de dire mon nom, a dû le lancer au petit bonheur, dans l'orage. Une partie de la salle hurlait : « Pas l'auteur! pas l'auteur! » Mon nom aurait été une indécence, que les honnêtes gens qui étaient là, ne se seraient pas fâchés avec une indignation de pudeur plus vigoureuse.

Et je ne parle pas de la critique. J'ai collectionné précieusement tous les articles publiés, j'ai créé pour chaque pièce un dossier, que j'ai mis à mûrir dans mon grenier. Un jour, je compte en secouer la poussière et faire un petit travail. Certaines citations, avec le temps, pourront prendre de l'intérêt.

Voilà les faits. J'ai voulu les constater et dresser moi-même le procès-verbal. Lorsque j'ai commencé à écrire mes romans, il y a eu contre eux, dans le public et dans la presse, des violences pareilles. Pendant dix années, on m'a traité en paria : ni talent d'aucune sorte, ni même de la simple honnêteté. Je me contentais de sourire, je me sentais le plus fort, parce que je travaillais et que je savais nettement où je voulais aller. On ne tue pas un livre. On peut chercher à l'enterrer sous le silence ou sous le scandale, mais il ressuscite à son heure, il a quand même le succès qu'il doit avoir. Malheureusement, au théâtre, les

conditions changent. Une pièce sifflée est une pièce tuée. Il faut des circonstances extraordinaires pour qu'elle soit reprise un jour dans de bonnes conditions, et qu'un nouveau public casse le jugement du premier, s'il y a lieu. C'est pourquoi la lutte au théâtre est si difficile, si pleine de périls, lorsqu'on veut y apporter des idées neuves. La moindre blessure reçue devient mortelle. Une foule, toute une salle de quinze cents à deux mille spectateurs, vous ferme brutalement la bouche. Il n'y a qu'à s'incliner. On n'a pas à compter sur les réflexions du lendemain, la conquête lente des esprits, le mouvement de prosélytisme que détermine un livre original. Si l'on n'a pas du coup pris le public en masse, il faut renoncer à l'accoutumer, à le séduire tête par tête. Une seule protestation est possible : publier la pièce sifflée et attendre.

C'est à quoi je me décide, je publie mes pièces sifflées et j'attends. Elles sont trois, les trois premiers soldats d'une armée. Lorsqu'il y en aura une vingtaine, elles sauront se faire respecter. Ce que j'attends, c'est une évolution dans notre littérature dramatique, c'est un apaisement du public et de la critique à mon égard, c'est une appréciation plus nette et plus juste de ce que je suis et de ce que je veux. J'ai beaucoup d'entêtement et de patience. On a bien fini par lire mes romans, on finira par écouter mes pièces.

ÉMILE ZOLA

Paris, premier juin 1878.

Ce volume contient :

Thérèse Raquin, drame en quatre actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Renaissance, le 11 juillet 1873 ;

Les Héritiers Rabourdin, comédie en trois actes, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre Cluny, le 3 novembre 1874;

Le Bouton de rose, comédie en trois actes, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 6 mai 1878.

EN COLLABORATION

Les Soirées de Médan, édition complète en un volume, 298 pages, dont 50 de Zola ;

Les nouvelles qui suivent ont été publiées, les unes en France, les autres à l'étranger. Elles nous ont paru procéder d'une idée unique, avoir une même philosophie : nous les réunissons.

Nous nous attendons à toutes les attaques, à la mauvaise foi et à l'ignorance dont la critique courante nous a déjà donné tant de preuves. Notre seul souci a été d'affirmer publiquement nos véritables amitiés et, en même temps, nos tendances littéraires.

Médan, premier mars 1880.

Ce volume contient :

Émile Zola. — *L'Attaque du Moulin ;*
Guy de Maupassant. — *Boule de Suif;*
J.-K. Huysmans. — *Sac au Dos;*
Henry Céard. — *La Saignée ;*
Léon Hennique. — *L'affaire du Grand 7 ;*
Paul Alexis. — *Après la Bataille.*

ŒUVRES DE ÉMILE ZOLA

Les Personnages des Rougon-Macquart, *pour servir à la lecture et à l'étude de l'œuvre de* Émile Zola, édition complète en un volume, 478 pages ;

PRÉFACE

En dénombrant les douze cents personnages des Rougon-Macquart, en résumant leurs faits et gestes à travers vingt

volumes, l'auteur n'a pas perdu de vue que, pour avoir un intérêt véritable, son livre devait respecter, non seulement le fond, mais la forme même de l'œuvre si considérable d'Émile Zola. Aussi trouvera-t-on ici certaines tournures caractéristiques, des phrases entières, jusqu'à des alinéas complets, puisés dans le texte du grand écrivain. Mais toute pensée de plagiat doit être écartée, puisque l'unique et très mince mérite auquel prétende l'auteur consiste, non dans l'évocation de cette foule vivante et agissante, mais dans sa simple mise en ordre, dans son classement alphabétique.

Conçu il y a trois ans, alors que Zola proscrit, outragé dans les siens, presque déchu de la qualité de citoyen français, attendait dans un silence voulu et douloureux l'heure de la justice, ce travail n'était pas destiné à la publicité ; il devait être offert à l'auteur des Rougon-Macquart en un exemplaire unique, comme l'hommage tout personnel d'un passant, d'un admirateur inconnu. Mais, après examen, on a pensé que le public et le monde littéraire accueilleraient avec faveur cette sorte de table analytique, véritable annexe utile à tous ceux qui, désormais, voudront étudier rationnellement l' « Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire ». Si, en effet, *le Docteur Pascal* est la conclusion scientifique de cette œuvre immense, s'il résume en larges traits la vie d'Adélaïde Fouque et de ses descendants jusqu'à la quatrième génération, il laisse volontairement de côté tout ce qui gravite autour d'eux, les mille autres personnages créés par Zola, véritable monde où s'agite toute l'humanité.

Qu'on lise avec soin cette nomenclature, qui commence à la petite brunisseuse Adèle pour finir à Zoé la proxénète. On y trouvera la vie contemporaine, avec ses beautés, ses hontes et ses angoisses. Des prêtres comme Faujas, des juges comme Denizet ou Delcambre, des politiciens comme Huret ou le baron Gouraud, des fonctionnaires arrivistes comme Léon Josserand ou sceptiques comme Camy-Lamotte, des militaires comme le colonel Jobelin ou le général Bourgain-Desfeuilles, justifient par leur mentalité tout le

trouble où s'enlize notre époque. Si chacun d'eux n'est qu'un comparse, ils prennent dans l'ensemble un aspect redoutable, ils sont la vérité même. Du Poizat, Mélanie Correur, Gilquin, Kahn, la terrible bande d'Eugène Rougon, toujours affamée, toujours prête à mordre, expliquent chez les ministres du jour tant de contradictions et de palinodies. Et quelle saisissante enquête sociale que ce résumé où les représentants des vieilles classes, le marquis de Bohain, le comte de Beauvilliers, le marquis de Chouard, se coudoient avec le banquier-roi Gundermann, l'actionnaire Léon Grégoire, l'industriel Deneulin, l'avoué des Jésuites Théophile Venot, Son Altesse Royale le prince d'Écosse, futur souverain étranger, — tous ces dirigeants mélangés aux humbles, aux désespérés, aux vaincus de la terre et de la mine, aux révoltés aussi, le logicien Sigismond Busch, l'instituteur Lequeu et le plus résolu de tous, l'implacable ennemi des lâches d'en bas et des jouisseurs d'en haut, Souvarine.

L'édifice des Rougon-Macquart a été élevé en vingt années, et la critique, volontiers aveugle et sourde, a parfois affecté de n'apercevoir qu'un lien fragile entre les vingt ouvrages qui le composent. La publication actuelle répond à cette opinion; elle démontre l'unité de l'ensemble. Les bourgeois provinciaux de *la Conquête de Plassans* et les boutiquiers parisiens de *Pot-Bouille*, les ouvriers de *l'Assommoir* et les mineurs de *Germinal*, les âpres paysans de *la Terre* et les boursiers affairés de *l'Argent*, les artistes inquiets de *l'Œuvre* et les soldats démoralisés de *la Débâcle*, conçus à des époques différentes, n'en ont pas moins une fraternité étroite. D'un volume à l'autre, le médecin Pascal Rougon tend une main amie au romancier Pierre Sandoz; Albine, la libre fée du Paradou, est bien la sœur de Marie Chantegreil et de la petite brodeuse Angélique; Pauline Quenu, Henriette Levasseur, Marcelle Maugendre, Denise Baudu, parfaites créatures de devoir, de dévouement et de sacrifice, sont les filles tendrement unies, tendrement aimées, d'un même père; la princesse d'Orviedo, qui distribue sa fortune aux pauvres et s'enterre vivante, possède un trait commun, la pureté de l'idéal, avec la farouche Annouchka, qui meurt courageusement pour sa foi. Et si la critique est

en veine de découvertes, elle doit apercevoir, à travers les rudesses des Rougon-Macquart, toute une pléiade d'adorables femmes, telles que nul auteur féministe n'en imagina jamais. Si elle veut faire une étude sur les *Femmes dans l'œuvre d'Émile Zola,* elle ajoutera à tous ces noms ceux de Christine Hallegrain, de madame Caroline, de Clotilde Rougon; parmi les déshéritées, elle donnera une page à Lalie Bijard, à Palmyre Bouteroue, aux filles de la Maheude, Alzire la petite bossue et la triste Catherine, à la Maheude surtout, la mère crucifiée. Quant aux réprouvées, Renée Béraud Du Châtel, Séverine Aubry, Gervaise Macquart, victimes du milieu ou de la tare héréditaire, elle rendra justice à la sollicitude, à la tendresse pitoyable qui s'affirme chez Zola au plus vif et au plus précis de l'analyse.

Dans un livre où l'histoire des Rougon-Macquart se condense en notices individuelles, il était difficile de faire vivre ces foules en marche, galopades d'émeutes ou courses d'épopées, qui donnent à l'œuvre du maître un souffle si puissant. On a tenté cependant de les évoquer. Miette défile, échevelée, mante au vent, à la tête de la troupe insurrectionnelle qui envahit Plassans; avec Étienne Lantier, les grévistes affamés traversent en trombe tout le pays noir; devant tante Phasie immobile, l'éternel flot de voyageurs roule sans fin sur la ligne du Havre. Et, à l'heure où l'Empire s'effondre dans le sang, le soldat Picot nous fait revivre Wissembourg, son camarade Coutard évoque Frœschwiller et la déroute, le docteur Dalichamp et l'épicier Simonnot nous montrent les colonnes serrées de Bavarois envahissant Raucourt; et, le lendemain de Sedan, c'est avec Silvine Morange que nous visitons le champ de bataille, plein de morts, de rôdeurs, de chevaux affolés.

Un procédé analogue a permis de mettre ici quelques figures historiques ou légendaires, dont Zola nous a dessiné la silhouette. Nous verrons donc passer Aristide Saccard, affichant madame de Jeumont, sous l'œil amusé du comte de Bismarck; le peintre Gagnière fera défiler devant nous les maîtres de la musique, depuis Haydn et Mozart jusqu'au dieu Wagner; Angélique ouvrira la *Légende dorée,* avec sa

longue théorie de saintes et son envolée hors du réel; avec le chasseur d'Afrique Prosper Sambuc, nous assisterons à la mort glorieuse du général Margueritte. Et, à plusieurs reprises, comme en un fond nécessaire au tableau colossal, l'empereur se précisera à nos yeux, d'abord dans tout l'éclat d'un bal officiel aux Tuileries avec Renée Saccard, puis à Compiègne et à Saint-Cloud avec Clorinde; le major Bouroche nous le montrera à Reims, la face très pâle, les yeux vacillants; et, dès lors, Napoléon III, incarnation du régime où se sont développés et satisfaits les appétits des Rougon-Macquart, nous suivra comme un fantôme. Nous le retrouverons au Chêne-Populeux, chez le notaire Desroches; le fabricant Delaherche notera son allure silencieuse et morne à la ferme de Baybel et sur la route de Balan; la petite Rose, fille du concierge de la sous-préfecture de Sedan, entendra pendant la nuit ses plaintes étouffées ; enfin, après l'irréparable désastre, c'est encore Delaherche qui nous fera voir le souverain, déchu et traînant sa misère, sur la route de Donchery.

Mais cet ouvrage aurait été incomplet, si « tout ce qui traîne et tout ce qui se lamente au-dessous de l'homme » n'y avait trouvé place. L'immense tendresse de Zola pour les animaux donnait à ceux-ci un droit de cité. Bataille, doyen de la mine du Voreux, et le pauvre Trompette devaient fraterniser avec Bonhomme, le vieux cheval, le vieil ami du docteur Pascal; les bons chiens Mathieu et Bertrand méritaient de revivre ensemble, dans un même livre; l'infortunée Pologne, l'égoïste Minouche, le joyeux Gédéon, et Alexandre, et l'autre Mathieu, toute la basse-cour de Désirée Mouret, aspiraient à se rencontrer avec César et la Coliche. Puis, au-dessous des animaux, les êtres inanimés voulaient, eux aussi, venir au rendez-vous : Jacques Lantier et Pecqueux retrouvent ici leur machine aimée, la Lison, douce et vigoureuse, capricieuse et délicate comme une femme. Tous n'apportent-ils pas leur contribution à l'enquête universelle? Cette machine éventrée, ces bêtes souffrantes et aimantes, vieillies et sacrifiées, sont comme les ombres douloureuses de tant de vaincus de la bataille

sociale, le maigre Florent, le malchanceux Henri Deloncle, et le petit François Quittard, et le père Josserand, et le remisier Massias, et le vieux Bonnemort, et Pauvre-Enfant, le pâle troupier du 5[e] de ligne, dont Henriette Weiss berce doucement l'agonie. C'est un lamentable concert qui adoucit de ses sanglots l'histoire des Rougon-Macquart, hymne à la vie, œuvre de science, de justice et de pitié humaine.

F.-C. Ramond

Telles sont les œuvres de Zola publiées en volumes dans la Bibliothèque-Charpentier. *Je ne veux pas faire des calculs puérils, mais nous devons compter, parce que ce compte avait beaucoup d'importance dans l'esprit de Zola, parce qu'il en a eu et qu'il en a beaucoup dans l'esprit du public, dans l'esprit de son public et de ses admirateurs :*

que la collection des œuvres de Zola dans la Bibliothèque-Charpentier *se compose de* **quarante-sept** *volumes ;*

que les quarante-six volumes parus font un total de 20.139 pages ; la page n'est d'ailleurs ici qu'une assez grossière unité, parce que dans cette collection les pages ne sont pas toujours de la même densité : les caractères ne sont pas toujours du même œil ni du même corps, ni les interlignes égales ;

que ces quarante-sept volumes, marqués uniformément à trois francs cinquante, font un prix marqué total de 164 francs 50.

Nous sommes en mesure d'envoyer les quarante-six volumes parus franco à domicile à Paris, en province ou à l'étranger pour la somme de **135 francs**.

Le catalogue de Fasquelle, février 1902, outre les mille que nous avons comptés, donne les millésimations suivantes :

Théâtre	5.000	exemplaires
Le Roman expérimental. . . .	7.000	—
Une Campagne (1880-1881). .	4.000	—
Nouvelle campagne (1896) . .	7.000	—
La Vérité en marche	9.000	—
Les Soirées de Médan	28.000	—
Les Personnages des Rougon-Macquart	6.000	

Si nous ajoutons ce nouveau total de

66.000 exemplaires

au premier total que nous avons obtenu de

2.283.000 exemplaires,

nous obtenons un total général de

2.349.000 exemplaires,

sans compter les exemplaires non millésimés, des autres volumes, et sans compter les traductions, qui sont, paraît-il, innombrables.

En dehors de la **Bibliothèque-Charpentier**, Charpentier puis Fasquelle ont édité de Zola :

THÉATRE

Thérèse Raquin, *drame en quatre actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Renaissance, le 11 juillet 1873,* un volume grand in-18 de 164 pages, dont 16 de préface, datée de *Paris,* 25 juillet 1873, Paris, G. Charpentier et E. Fasquelle éditeurs, 1892, deux francs

Les Héritiers Rabourdin, *comédie en trois actes, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Cluny, le 3 novembre 1874,* un volume grand in-18 de 128 pages, avec une *préface* de xx pages, datée du premier décembre 1874, Paris, Charpentier et Compagnie, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre, 1874, deux francs

Renée, *pièce en cinq actes, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, à Paris, le 16 avril 1887,* un volume grand in-18 de 138 pages, dont une *préface inédite* de 32 pages, datée de *Médan, mai 1887,* Paris, G. Charpentier et Compagnie, éditeurs, 1887, deux francs cinquante

Messidor, *drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, poème de* Émile Zola, *musique de* Alfred Bruneau, *représenté pour la première fois à Paris, sur la scène de l'Académie Nationale de Musique, le 15 février 1897;* le poème, un volume grand in-18 de 70 pages, Paris, Fasquelle, 1898, un franc

L'Ouragan, *drame lyrique en quatre actes, poème de* ÉMILE ZOLA, *musique de* ALFRED BRUNEAU, *représenté pour la première fois sur le Théâtre National de l'Opéra-Comique, le 29 avril 1901 ;* le poème, un volume grand in-18 de 54 pages, Paris, Fasquelle, 1901, un franc

EN COLLABORATION

Le Rêve, *drame lyrique en quatre actes, huit tableaux, d'après le roman de* ÉMILE ZOLA, *poème de* LOUIS GALLET, *musique de* ALFRED BRUNEAU, *représenté pour la première fois à Paris, sur le Théâtre national de l'Opéra-Comique, le 18 juin 1891, direction de* M. LÉON CARVALHO ; le poème, un volume grand in-18 de 66 pages, Fasquelle, sans date, un franc

L'Attaque du Moulin, *drame lyrique en quatre actes, d'après* ÉMILE ZOLA, *poème de* LOUIS GALLET, *musique de* ALFRED BRUNEAU, *représenté, pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre national de l'Opéra-Comique, le 23 novembre 1893, direction de* M. LÉON CARVALHO ; le poème, un volume grand in-18 de 66 pages, Paris, Fasquelle, 1894, un franc

BROCHURES

La République et la Littérature, une plaquette *in octavo* de 40 pages, Paris, G. Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, 1879, un franc

Discours *prononcé au Banquet de l'Association générale des Étudiants*, une petite brochure de 32 pages, Paris, Charpentier et Fasquelle, éditeurs, 1893, o franc cinquante

L'AFFAIRE DREYFUS

Humanité — Vérité — Justice. — L'affaire Dreyfus. — **Lettre à la Jeunesse**, une plaquette *in octavo* de 13 pages, Paris, Fasquelle, 1897, dix centimes

Humanité — Vérité — Justice. — L'affaire Dreyfus. — **Lettre à la France**, une plaquette *in octavo* de 15 pages, Paris, Fasquelle, 1898 dix centimes

Humanité — Vérité — Justice. — L'affaire Dreyfus. — **Lettre à M. Félix Faure**, *président de la République*, une plaquette *in octavo* de 16 pages, Paris, Fasquelle, 1898.

Enfin le catalogue de Fasquelle, février 1902, porte les

ÉDITIONS DE LUXE

suivantes :

Fécondité, édition *in octavo* carré,

sur papier du Japon, les deux volumes,
trente francs ;

sur papier de Hollande, les deux volumes,
vingt francs ;

Travail, édition *in octavo* carré,

sur papier du Japon, les deux volumes,
trente francs ;

sur papier de Hollande, les deux volumes,
vingt francs ;

PETITE BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

Format petit in-32 de poche

à quatre francs le volume

Chaque volume orné de deux ou plusieurs eaux-fortes par ***les principaux artistes***

Reliure pleine, veau grenat, poli, tranches dorées	8 francs
— demi-veau, tranches dorées	6 francs 50
— empire, tête dorée	6 francs

Zola. — **Contes à Ninon**, avec 2 dessins de Jeanniot,
un volume

Émile Zola

Zola. — **Nouveaux Contes à Ninon**, avec 2 dessins de F. Fau, gravés à l'eau-forte par F. Massé, un volume

Thérèse Raquin, avec 2 dessins de G. Alaux, gravés à l'eau-forte par Manesse, un volume

***

Les Soirées de Médan, un volume *in octavo*, illustré de 6 compositions de Jeanniot, gravées à l'eau-forte par Muller, et des portraits des six auteurs, eaux-fortes de Desmoulins, 20 francs

La Curée, illustration de G. Jeanniot, un volume *in octavo*, 10 francs

Lourdes, illustration par Henri Lanos, un volume *in octavo*, illustré en couleurs, 8 francs

La Terre, illustration de G. Ibels, un volume in-18 jésus, 12 francs

La Fête à Coqueville, un volume *in quarto* raisin, avec de nombreuses aquarelles de André Devambez, reproduites en couleurs, 5 francs

Il y a une grande lithographie, un portrait de Zola, par Henry de Groux ; *cette lithographie se vend vingt francs; il y en a une réduction, qui se vend dix francs.*

VIII

TABLE

Fini d'imprimer deux mille exemplaires de ce cinquième cahier le jeudi 4 décembre 1902

à l'Imprimerie de Suresnes

(E. Payen, administrateur)

9, rue du Pont

ÉDITIONS D'ART

ÉDOUARD PELLETAN, 125, boulevard Saint-Germain, Paris

Vient de paraître

ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

LES NOCES CORINTHIENNES

Édition définitive

20 compositions d'AUGUSTE LEROUX
Gravées par ERNEST FLORIAN

in quarto et in octavo, *imprimé en quatre couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.*

IN QUARTO, TEXTE RÉIMPOSÉ

Un exemplaire — numéro 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine;

Un exemplaire — numéro 2 — sur whatman, contenant une aquarelle sur chacun des faux-titres, — soit neuf, — avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine;

20 exemplaires — numéros 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une aquarelle originale de l'illustrateur, plus une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de 500 francs

IN OCTAVO

20 exemplaires — numéros 23 à 42 — sur chine fort, au prix *net* de 225 francs

183 exemplaires — numéros 43 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de 80 francs

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, de toutes les gravures, sur japon ancien, au prix *net* de 125 francs

20 collections d'épreuves d'artiste, de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de 100 francs

ÉDITIONS D'ART

ÉDOUARD PELLETAN, 125, boulevard Saint-Germain, Paris

Pour paraître en décembre

ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

LE PROCURATEUR DE JUDÉE

Décoré de compositions en camaïeu et en noir
d'EUGÈNE GRASSET

Gravées par ERNEST FLORIAN

in quarto et in octavo, *imprimé en trois couleurs, tirage limité à 350 exemplaires numérotés.*

IN QUARTO, TEXTE RÉIMPOSÉ

Un exemplaire — numéro 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon et sur chine;

Un exemplaire — numéro 2 — sur whatman, contenant une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon et sur chine;

20 exemplaires — numéros 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin, contenant une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, de toutes les gravures, au prix *net* de 300 francs

IN OCTAVO

12 exemplaires — numéros 23 à 32 — sur chine fort, au prix *net* de 175 francs

316 exemplaires — numéros 33 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de 40 francs

Il sera tiré en outre :

20 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur chine.

Nous avons reçu de M. Urbain Gohier, sur papier libre, la rectification suivante :

UNE RECTIFICATION DE

M. URBAIN GOHIER

Paris, 23 novembre 1902

Monsieur le rédacteur
des *Cahiers de la Quinzaine*,

De retour en France après une absence de cinq mois, je prends connaissance du *seizième cahier de la troisième série*, où vous avez étudié l'attitude de mon loyal ami, M. Francis de Pressensé, à l'occasion de ma campagne contre le citoyen Jaurès et à l'occasion de mon départ de *l'Aurore*.

Sur le premier point (pages 37 et 38), vous reprochez à M. de Pressensé d'être resté muet quand j'accusais le citoyen Jaurès de trahison politique et de malpropreté financière, tous les jours, durant des semaines. Vous demandez pourquoi M. de Pressensé ne prenait pas parti et continuait ses relations amicales avec l'accusateur aussi bien qu'avec l'accusé.

Pardonnez-moi : M. de Pressensé a toujours pris parti ; je ne sais pas ce qu'il disait au citoyen Jaurès quand ils se serraient la main ; mais je sais bien que, dans les bureaux de *l'Aurore*, M. de Pressensé partageait mon opinion. Il n'approuvait pas la forme de mes articles, disait-il ; mais il en approuvait hautement le fond. Je ne saisissais pas bien la nuance, parce que je ne connais qu'une manière d'exprimer ma pensée. Mais l'approbation « du fond » me suffisait.

Mon loyal ami, M. de Pressensé, m'approuvait si bien qu'il me fournissait quelquefois des munitions. Par exemple, à propos des manœuvres qu'exécuta le citoyen Jaurès pour tirer d'un multi-millionnaire des subsides considérables, c'est M. de Pressensé qui me raconta la démarche du célèbre tribun. Je n'y avais pas assisté. M. de Pressensé en fut témoin. Quand le citoyen Jaurès couvrit de fange l'homme qu'il avait sollicité, pour le punir de son refus, M. de Pressensé me fit comprendre l'immoralité de cette conduite et me dit : « N'en ferez-vous pas justice ? »

Antérieurement, déjà, M. de Pressensé m'avait adressé une invitation analogue. M. le colonel de Saxcé avait réuni sur le terrain de manœuvres tout un régiment d'artillerie pour appliquer à M. du Hault de Pressensé les épithètes les plus désobligeantes. Ce fut *le Temps* qui nous apporta les détails de l'affaire. J'entrai aussitôt dans le cabinet de M. Clemenceau et je lui demandai, très anxieux : « Eh bien, qu'est-ce que fait Pressensé ? » M. Clemenceau me répondit, de son ton railleur : « Allez-y voir. » Je passai dans l'autre bureau et M. de Pressensé, qui lisait aussi *le Temps*, me dit : « J'espère que *vous* allez fustiger ce monsieur-là ? » Je me retirai simplement.

Je n'avais pas « marché » dans l'affaire de Saxcé, parce qu'elle était toute personnelle.

J'ai « marché » dans l'affaire Jaurès parce qu'elle est d'intérêt général.

Sur un seul point, M. de Pressensé blâmait mon argumentation. J'ai noté que le frère de M. Jaurès, qui traîne un sabre dans la marine, a reçu trois avancements successifs dans l'année même où le célèbre tribun cessa

d'attaquer les états-majors. M. de Pressensé me signala qu'il avait lui-même un frère dans l'administration des Finances, et que mes procédés de discussion gêneraient l'avancement de ce fonctionnaire.

Sur tout le reste, nous étions pleinement d'accord; M. de Pressensé me faisait encore l'honneur de m'en assurer deux jours avant mon départ pour l'Amérique.

Vous faites, d'autre part (page 55), un grief à M. de Pressensé de ce qu'il m'aurait « éliminé » de *l'Aurore*. Je ne puis croire qu'il ait trempé dans cette machination, pour la raison que voici.

Ma lettre de démission avait été accompagnée, dans le journal, de commentaires auxquels j'avais le devoir de répondre. J'y répondis en effet. Mais, depuis six mois, la réponse n'a pas été insérée; je suis obligé de recourir aux voies légales pour en obtenir la publication, qui n'est pas dénuée d'intérêt pour mes anciens lecteurs.

Deux jours avant mon départ pour l'Amérique, j'eus le plaisir de dîner avec M. de Pressensé, notre ami commun M. Pierre Quillard, et l'un de nos camarades arméniens. M. de Pressensé me déclara qu'il déplorait notre séparation momentanée; il dit à nos amis qu'il regardait comme un honneur d'avoir vécu et combattu à mes côtés dans des circonstances mémorables; il me promit d'exprimer ces sentiments dans les colonnes mêmes de *l'Aurore*, en recommandant à nos lecteurs mon dernier volume *A bas la caserne !...* dès que j'aurais franchi l'Océan.

Je ne crois pas que ces promesses aient été tenues. Mais j'étais si loin!...

M. de Pressensé ajouta que notre séparation ne dure-

rait pas. Il fut convenu, sur un ton moitié plaisant, moitié sérieux, que je trouverais des capitaux chez les Yankees, et que nous referions tous les deux la bonne vieille *Aurore* des beaux jours. Il fut convenu également que la première mesure à prendre, pour garantir le succès, serait l'expulsion du désastreux Vaughan.

— Pour sûr ! dis-je. Nous le mettrons au bagne ou, pour commencer, dans une maison centrale.

— Non, objecta Quillard. Il faudrait que la Ligue des Droits de l'Homme l'en fît sortir.

— C'est vrai, confessai-je. Comme il est coupable, le *trio* Reinach-Guyot-Trarieux le tirerait d'affaire.

— Pas de bagne, dit M. de Pressensé, conciliant. Nous lui ferons 100 francs par mois et nous l'enverrons f...umer sa pipe dans son village, à condition qu'on ne le revoie pas.

Nous nous quittâmes fort tard, avec des larmes dans les yeux.

Il n'est donc pas juste d'écrire que M. de Pressensé m'a éliminé de *l'Aurore*. Si j'avais trouvé dans les Montagnes Rocheuses, d'où j'arrive, un gisement aurifère, je rentrerais à *l'Aurore* par la grande porte et j'y reprendrais, avec l'approbation de mon loyal ami, l'œuvre si nécessaire du nettoyage socialiste. Est-ce la faute de mon loyal ami si je n'ai pas trouvé le filon ?

Veuillez agréer, monsieur, mes compliments les meilleurs.

Urbain Gohier

6794 *Le gérant :* Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Nous prions tous nos abonnés de vouloir bien acheter tous leurs livres à la *librairie des cahiers. — Adresser les ordres et les mandats à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, cinquième arrondissement.*

Vient de paraître chez Fasquelle, en vente à la librairie des cahiers :

Joseph Reinach. — *Histoire de l'Affaire Dreyfus.* — II. — **Esterhazy**, un gros volume *in octavo* carré de 718 pages, sept francs

Table des matières :

Esterhazy;
l'île du Diable;
le petit bleu;
la double boucle;
Henry;
Scheurer-Kestner;
La collusion;

Appendice. — Henry et les cornets;
Boisdeffre et Picquart;
Le testament de Picquart;
Ma visite chez Lebon;
Les télégrammes *Blanche* et *Speranza.*

Dans le dixième cahier de la deuxième série, *cahier d'annonces*, nous avons annoncé l'apparition du premier volume : *le Procès de 1894;* ce tome I, même prix, parut aux éditions de *la revue blanche;* on sait que les éditions de *la revue blanche* ont passé récemment chez Fasquelle.

SIXIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

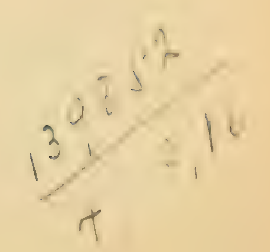
Cahier de Courrier

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième et de la troisième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons un franc

Courrier de Paris



INVENTAIRE DES CAHIERS

Les cahiers possédaient, le 31 août 1902, les valeurs marchandes suivantes :

MATÉRIEL ET FRAIS GÉNÉRAUX

Deux lampes ;
un bougeoir ;
une table de 1 mètre 26 × 0 mètre 75 ;
une table de 2 mètres 20 × 0 mètre 75 ;
quatre tréteaux ;
une glace ;
une armoire ;
un appareil complet de cyclostyle ;
deux composteurs, caractères cuivre ;
un cachet ;
un timbre dateur ;
sept timbres en caoutchouc, divers ;
un pot à colle et quatre pinceaux plats ;
un verre ;
deux paires de ciseaux ;
quatre corbeilles à papier ;
une balance et jeu de poids de 1 gramme à 5 kilos ;
six chaises cannées et une en bois ;
un tabouret bois ;

six patères ;
boîtes à fiches ;
registres ;
un Bottin étranger ;
un petit dictionnaire Larousse ;
un annuaire des communes ;
papier d'emballage, lisse et ondulé ;
26 mètres 42 de planche à 0 mètre 32 de largeur ;
23 mètres 50 de planche à 0 mètre 47 de largeur ;
30 mètres 55 de planche à 0 mètre 54 de largeur ;
11 mètres de planche à 0 mètre 62 de largeur ;
8 mètres 88 de planche à 0 mètre 63 de largeur ;
balai (un tiers, en commun avec *Pages libres* pour un tiers, *Jean-Pierre* et l'*Œuvre du Livre pour tous* pour un tiers) ;
échelle double (un tiers, même répartition) ;
une toilette de libraire ;
une brosse à habits ;
une brosse double ;
une brosse à lustrer ;
une boîte de cirage ;
une spatule curette ;
un marteau ;
une paire de tenailles ;
un mètre pliant ;
un colle-timbres ;
écritoires ;

six mois de loyer payé d'avance ;

Bien que ces installations nous aient coûté un assez bon prix à établir, il est sage de ne les compter que

pour mémoire

ÉDITIONS DES CAHIERS

antérieures à la fondation des cahiers

MARCEL ET PIERRE BAUDOUIN. — **Jeanne d'Arc**, drame en trois pièces : *Domremy, les batailles, Rouen*, fini d'écrire à Paris en juin 1897, fini d'imprimer en décembre 1897, un volume grand *in octavo* de 752 pages,

416 exemplaires, à dix francs, 2.496 francs

PIERRE BAUDOUIN. — **Marcel**, premier dialogue *de la cité harmonieuse*, un volume grand *in octavo*, 228 pages, fini d'écrire à Paris en avril 1898, fini d'imprimer en juin 1898, éditions de Georges Bellais,

714 exemplaires, à deux francs, 856 francs

JÉROME ET JEAN THARAUD. — **Le Coltineur débile**, un beau volume in-12, carré, de 116 pages, avec une lithographie de HENRY DE GROUX, dédié *à Lucile de Châteaubriand, qui mourut d'avoir aimé son frère*, épisodes *l'Échafaudage, la Merveille, sur les routes, la Détresse* ; éditions de Georges Bellais, *Paris, hiver 1898*, fini d'imprimer en août 1898,

629 exemplaires, à deux francs, 754 francs

JÉROME ET JEAN THARAUD. — **La Lumière**, un cahier de 96 pages ; épigraphe : *Qui perd les yeux perd la beauté de l'Univers et reste semblable à un homme qui serait enfermé vivant dans un sépulcre où il y aurait*

mouvement et vie, Léonard de Vinci; dédié *à notre maître Villiers de l'Isle-Adam;* le navire, le magicien, Timor, les ténèbres; *Rome — Paris, mars 1898 — août 1899;* fini d'imprimer en juin 1900;

541 exemplaires, à un franc, 324 francs

Romain Rolland. — **Aërt**, trois actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Œuvre, le 3 mai 1898; la scène se passe dans une Hollande de fantaisie, au dix-septième siècle; épigraphe : *Je n'ai pas besoin d'espérer pour entreprendre, et de réussir pour persévérer, Guillaume d'Orange;* éditions de la *revue d'Art dramatique*, achevé d'imprimer le premier août 1898, un volume de 124 pages, in-16, carré,

les 28 derniers exemplaires, à trois francs,
84 francs

Romain Rolland. — **Le Triomphe de la Raison**, drame en trois actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Œuvre, le 21 juin 1899, épigraphe : Instituons une fête plus touchante, la fête du malheur. Les esclaves adorent la fortune et le pouvoir. Nous, honorons le malheur. *Robespierre*, 7 mai 1794; la scène à Paris et en province, en juillet-août 1793; éditions de la *revue d'Art dramatique,* où achevé d'imprimer le 20 octobre 1899, un volume de 94 pages, in-16, carré,

les 17 derniers exemplaires, à trois francs,
51 francs

Romain Rolland. — **Les Loups**, trois actes, représenté pour la première fois au théâtre de l'Œuvre, le 18 mai 1898, sous le titre de *Morituri*, épigraphe

homo homini lupus, la scène à Mayence en 1793, éditions de Georges Bellais, un beau volume grand *in octavo*, carré, de 128 pages, avec une lithographie de Henry de Groux, fini d'écrire à Paris fin mars 1898, fini d'imprimer en octobre 1898,

731 exemplaires, à trois francs cinquante, 1.535 francs

Jean Jaurès. — **Action Socialiste,** *première série*, un fort volume in-18, carré, de 560 pages, éditions de Georges Bellais,

Le Socialisme et l'Enseignement :

Écoles municipales populaires;
Aux instituteurs et institutrices;
L'Organisation de l'Enseignement primaire;
Le Capitalisme, la Classe moyenne et l'Enseignement;
Dans l'Ouest;
La Jeunesse pensante et le Peuple;
L'Idéal de Justice;
L'esprit des paysans;
Les Universités régionales;
La réforme du baccalauréat;
L'action cléricale et l'Enseignement;
Au clair de lune;
Fin d'année;
Le Pape des ouvriers;
Néant du Catholicisme social;
L'Instruction morale à l'école;
La Question religieuse;
La Laïcité de l'Enseignement;
Les libertés du personnel enseignant. — *Interpellation Thierry Cazes;*

L'Enseignement laïque et l'enseignement clérical;
La crise de l'Université ;

Le Socialisme et les Peuples :

La Paix;
Les Alliances européennes;
Les Écoles militaires;
La Loi militaire égale pour tous;
En revenant du régiment;
Paix et revanche;
Un discours de M. de Bismarck;
La Démocratie française en Europe;
Nos camarades les socialistes allemands;
La Conférence de Berlin;
France et Russie;
La France et le Socialisme;
Armée et diplomatie;
Les marins russes à Paris;
Aux pays annexés;
L'armée démocratique;
Les compétitions coloniales;
Le tsar à Paris;
Les massacres d'Arménie;
La guerre de l'Indépendance crétoise;
L'alliance russe et la réaction;
La guerre hispano-américaine;
Fashoda, l'Angleterre et la paix;

L'action internationale;

195 exemplaires, à trois francs cinquante, 409 francs

PREMIÈRE SÉRIE

1900

Premier cahier, du 5 janvier 1900, un cahier de 144 pages :

Lettre du Provincial;
Réponse au Provincial;

Le « Triomphe de la République »;

L'affaire Liebknecht : un incident au premier congrès socialiste national, mardi 5 décembre 1899, *à bas Liebknecht;* compte rendu officiel de cet incident: documents : une lettre adressée par Liebknecht au directeur de la revue *die Fackel, supplément à l' « Affaire »;* traduction de ces trois articles; la traduction de ces articles dans *l'Action française*, numéro 10, du premier décembre 1899 : *W. Liebknecht et l'affaire Dreyfus;* un article de *la Libre Parole*, mardi 5 décembre 1899, *W. Liebknecht et l'affaire Dreyfus:* un article de *la Petite République*, lundi 11 décembre, *l'article de Liebknecht:* un incident au punch de Saint-Mandé, d'après *la Petite République* du mardi 12 décembre; *explications*, deux lettres de Liebknecht, présentées par Gérault-Richard dans *la Petite République* du mercredi 20 décembre; *chez Liebknecht*, interview

de Liebknecht par M. Marcel Hutin, publiée dans *l'Écho de Paris* du vendredi 22 décembre, *l'affaire Dreyfus et l'opinion allemande, — si Liebknecht avait été à la place de M. Méline, — l'Affaire est terminée, — seul contre tous; — chez Liebknecht,* deuxième interview du même au même, publiée dans *l'Écho de Paris* du samedi 23 décembre; *le parti socialiste français et l'Affaire, le cas de M. Millerand, — Liebknecht et Jules Guesde; —* une lettre de M. Henri Vaugeois, directeur de *l'Action française,* à *l'Écho de Paris;* une réponse de Gérault-Richard à M. Henri Vaugeois, dans *la Petite République* du dimanche 24 décembre; *chez Liebknecht,* troisième interview, dans *l'Écho de Paris* du dimanche 24 décembre, *le général Mercier sénateur, — en France et en Allemagne, la situation en Allemagne, — Liebknecht à Paris; —* commentaires;

Avant la première quinzaine : chronique financière de *l'Aurore ;* départ de M. Clemenceau; l'affaire Zola, lettres de Zola au général de Gallifet et à M. Waldeck-Rousseau, la réponse de M. Waldeck-Rousseau; la ligue des Droits de l'Homme; la grâce de Liard-Courtois, la ligue des Droits de l'Homme et les massacres d'Arménie; *de l'affaire Dreyfus,* une assignation du colonel Picquart, une lettre de Philippe, duc d'Orléans, au duc de Luynes, Dampierre, de Kis-Jenoë, 6 décembre, 9 heures matin; contre les barbares, *union populaire contre les courses de taureaux;*

cahier marqué un franc cinquante; en dehors des collections complètes il n'en reste que

24 exemplaires, à dix francs, 240 francs

Deuxième cahier, du 20 janvier 1900, un cahier de 144 pages :

Du second Provincial ;
Réponse provisoire ;

La préparation du congrès socialiste national : un article de Jaurès dans *la Petite République* du samedi premier juillet 1899, *Action complète*, la conclusion ; les Fédérations socialistes du Doubs, du Haut-Rhin, du Jura, de l'Ain et de la Côte-d'Or établissent des propositions ; texte de ces propositions, reproduites, et commentées par Jaurès, dans *la Petite République* du mercredi 12 juillet ; une déclaration de Jaurès dans *la Petite République* du lendemain jeudi 13 ; le *manifeste à la France ouvrière et socialiste* communiqué à la presse le même jeudi par le *Parti Ouvrier Français*, le *Parti Socialiste Révolutionnaire* et l'*Alliance Communiste Révolutionnaire* texte emprunté à *la Petite République* du samedi 15 ; un article de Jaurès en réponse, *la lutte de classe*, dans *la* même *Petite République ;* une lettre du citoyen Carnaud, député, datée de Paris le 14 juillet 1899, reproduite dans *la Petite République* du dimanche 16 ; à la suite une lettre du même à Guesde, même date, *au citoyen secrétaire, pour l'intérieur, du Parti ouvrier français*, reproduite à la suite dans *la* même *Petite République ;* le même jour Jaurès continue sa réponse : *Qui trompe-t-on ?* dans *la* même *Petite République ;* un article de Fournière, *premières impressions*, dans *la Petite République* du lundi 17 ; le même jour Jaurès continue sa réponse : *Organisons-nous* dans *la* même *Petite République ;* le lende-

main Jaurès continue sa réponse : *Oui, expliquons-nous*, dans *la Petite République* du mardi 18 ; cet article contient une lettre du citoyen Paul Lafargue, datée de Draveil 15 juillet 1899, adressée au *cher citoyen Jaurès ;* en note une *rectification* de M. Gabriel Bertrand et une *rectification* de M. Gabriel Monod ; commentaires ;

Travail des enfants, discussion à la Chambre de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ; *séances du mercredi 20 et du jeudi 21 décembre 1899 ;* compte rendu emprunté au *Journal officiel ;* plusieurs discours de M. Vaillant et de M. Millerand, détail des scrutins pour les députés socialistes ;

Quinzaine, pour mémoire, un discours de M. Léon Bourgeois, prononcé au *Comité d'action pour les réformes républicaines*, le mercredi 10 janvier 1900, sous la présidence de M. Mesureur, texte emprunté au *Temps* du lendemain : *le péril, — la défense de la République, — les élections sénatoriales, — le « parti sans nom », — l'armée et la République, — l'élection de Tournon, — le cléricalisme, — contre les congrégations, — la loi sur les associations, — impôt progressif, retraites ouvrières, revision constitutionnelle, — fidèles à notre drapeau ;* un article de Jaurès dans *la Petite République* du samedi 13, *le discours de M. Bourgeois ;*

cahier marqué un franc cinquante ; en dehors des collections complètes il n'en reste que

14 exemplaires, à douze francs, 168 francs

Troisième cahier, du 5 février 1900, un cahier de 144 pages :

Pour et contre le socialisme : la liberté par l'étude, discours prononcé par Anatole France à l'inauguration de *l'Émancipation*, université populaire du quinzième arrondissement, texte emprunté aux journaux du 23 novembre; du même, *histoire contemporaine, Clopinel*, texte emprunté au *Figaro* du mercredi 3 janvier 1900 ; du même, *histoire contemporaine, après Clopinel*, texte emprunté au *Figaro* du mercredi 10 janvier 1900 ; en réponse, de M. Jules Roche, *contre le Socialisme. — I. — Le danger*, commencement de l'article, texte emprunté au *Figaro* du vendredi 12 janvier 1900 ; d'Anatole France, *histoire contemporaine, spectacle consolant*, conclusion de l'article, texte emprunté au *Figaro* du mercredi 17 janvier 1900 ;

La préparation du congrès socialiste national, suite : une étude sur Jaurès ; documents et renseignements : une lettre du citoyen Calixte Camelle, datée *mairie de Bordeaux, cabinet de l'adjoint*, adressée *mon cher citoyen Jaurès*, dans *la Petite République* du mardi 18 juillet 1899 ; une lettre du citoyen Delesalle, datée de *Lille, le 15 juillet 1899, hôtel de ville, cabinet des adjoints*, adressée *mon cher Jaurès*, dans *la* même *Petite République ;* démission de Henri Turot de membre du Parti Socialiste Révolutionnaire, par dépêche datée de *Saint-Briac, 16 juillet, 2 heures 10 du soir*, dans *la* même *Petite République ;* dans *la Petite République* du mercredi 19, Jaurès continue sa réponse, *les responsabilités ;* dans *la* même *Petite République*, une lettre du citoyen docteur Ferroul, datée de *Narbonne, 16 juil-*

let 1899, adressée *mon cher Gérault-Richard;* ensuite une lettre du même, député de l'Aude, même date, au citoyen Guesde, adressée *mon cher Guesde;* dans *la* même *Petite République, les démissions :* une lettre de E. Degay, datée *Paris, 17 juillet 1899,* adressée *mon cher Landrin,* portant démission de membre du Parti socialiste révolutionnaire, à transmettre au Comité révolutionnaire central ; une lettre de Louis Parassols, conseiller municipal de Sainte-Florine, adressée *mon cher Landrin,* portant démission de membre de la commission administrative du Parti socialiste révolutionnaire, à transmettre au comité révolutionnaire central ; une lettre de A. Chaboseau, adressée *cher citoyen Jaurès,* portant note de son expulsion de la commission administrative du Parti socialiste révolutionnaire, expulsion remontant au 27 juin 1899, provoquée par une lettre de lui ; dans *la* même *Petite République,* une lettre du citoyen Coutant, et la réponse de Gérault-Richard à Coutant, *émancipons-nous;* dans *la Petite République* du jeudi 20, de Gustave Rouanet, une *lettre ouverte au citoyen Bénézech, député de l'Hérault ;* dans *la* même *Petite République,* une protestation de Bernard Cadenat, député, contre le manifeste ; une déclaration du citoyen Pastre, député du Gard, et de son comité, datée du *Vigan, 18 juillet,* 5 heures 35, soir ; une déclaration de Maxence Roldes, *Montceau-les-Mines,* 18 juillet, 3 heures 55, soir, adressée *au citoyen Jean Jaurès;* dans *la Petite République* du vendredi 21 juillet, un article de Maxence Roldes, *parlons net ;* une lettre du citoyen Carnaud, en réponse à l'article du citoyen Rouanet, *courtoise réponse,* adressée *mon cher Rouanet;* une lettre du citoyen Légitimus, membre du

Conseil national du Parti ouvrier français, député, président du conseil général de la Guadeloupe, datée de *Paris, ce 18 juillet 1899*, adressée *mon cher Gérault;* une lettre du citoyen E. Brunellière, datée de *Nantes, le 16 juillet 1896*, adressée *mon cher Jaurès;* une lettre du citoyen Raymond Lavigne, datée de *Bordeaux, 18 juillet 1899*, adressée *mon cher Jaurès;* dans *la Petite République* du dimanche 23, une lettre du citoyen Prosper Ferrero, député de Toulon, datée de *Toulon, 20 juillet 1899*, adressée *mon cher Gérault-Richard;* ensuite une lettre du même au citoyen Guesde, même date, adressée *cher citoyen Guesde;* enfin dans *la Petite République* du lundi 24 une lettre du citoyen Dufour, conseiller général, député de l'Indre, datée *d'Issoudun, le 21 juillet 1899*, adressée *citoyen Jaurès;*

Travail des enfants, suite de la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels; *suite de la séance du jeudi 21 décembre 1899;* compte rendu emprunté au *Journal officiel;* M. Cadenat; amendement Vaillant; discours de M. Édouard Vaillant; amendement Groussier; M. Arthur Groussier; M. Dejeante; détail des scrutins pour les députés socialistes;

cahier marqué un franc cinquante; en dehors des collections complètes il n'en reste que

13 exemplaires, à douze francs. 156 francs

Quatrième cahier, du 20 février 1900, un cahier de 72 pages :

De la grippe;

La préparation du congrès socialiste national, suite: Fédération des Travailleurs Socialistes de France, *déclaration* aux membres des diverses organisations socialistes, dans *la Petite République* du lundi 17 juillet 1899 ; dans *la Petite République* du mercredi 19 un article de Fournière, *attitude double;* dans *la Petite République* du jeudi 20, Fédération des Travailleurs Socialistes de France, Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, *Paris, le 18 juillet 1899*, Union fédérative du centre, une délibération, décision, déclaration; dans *la* même *Petite République*, une lettre du citoyen Bernard Cadenat, adressée *mon cher Gérault-Richard*; Secrétariat général du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, une déclaration *aux travailleurs; Millerand et les syndicats*, adresse de félicitations pour une satisfaction accordée, datée de *Paris, 17 juillet 1899*, adressée *à monsieur le Ministre du commerce ;* dans *la Petite République* du vendredi 21 juillet, les *États-Généraux du Parti Socialiste ;* un article de Gérault-Richard, *les États-Généraux du Parti Socialiste de France ;* déclaration, communiquée à la presse, *au Comité national de la Fédération des travailleurs socialistes de France, pour le Conseil national du Parti ouvrier français, pour la Commission administrative du Parti socialiste révolutionnaire, et pour le secrétariat de l'Alliance communiste révolutionnaire ;* l'article de Gérault-Richard contient cette déclaration; dans *la* même *Petite République*,

un article de Jaurès, *vers l'unité ;* une résolution du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, Union fédérative du Centre, *aux travailleurs ;* dans *la Petite République* du jeudi 3 août, une lettre de Baudin, datée de *Saint-Briac, 31 juillet*, adressée *mon cher Jaurès ;* dans cette lettre une lettre du même Eugène Baudin au citoyen Breton, député de Vierzon, datée *Saint-Briac, le 16 juillet 1899*, adressée *mon cher Breton ;* dans *la Petite République* du dimanche 6 août un article de Jaurès, *pour la discussion !* dans *la* même *Petite République* une communication *du Comité d'entente socialiste*, portant lecture des propositions faites par les diverses organisations au sujet du Congrès général extraordinaire du Parti socialiste, Parti Socialiste Révolutionnaire et Parti Ouvrier Français, Confédération des Socialistes indépendants, convocation des groupes, ordre du jour du congrès, Fédération des Travailleurs Socialistes de France, Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire ; dans *la Petite République* du jeudi 10 août, une communication du Comité d'entente socialiste ; dans *la Petite République* du samedi 12 août, une communication du Comité d'entente socialiste, portant lecture des propositions faites par le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire ; dans *la Petite République* du lundi 21 août, une note du Comité d'entente socialiste ; dans *la Petite République* du mardi 22 août, du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, Secrétariat Général, un *manifeste aux travailleurs :*

Travail des enfants, suite de la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur

le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ; *fin de la séance du jeudi 21 décembre ;* compte rendu emprunté au *Journal officiel ;* amendement Lemire ; le texte ; amendement des Rotours ; amendement Walter ; amendement Dejeante ; amendement Cadenat ; amendement Colliard ; amendement Dron ; amendement Walter ; sur l'article premier ; sur l'article deux ; sur l'ensemble ; détail des scrutins pour les députés socialistes ;

cahier marqué o franc 80 ; en dehors des collections complètes il n'en reste que

14 exemplaires, à huit francs, 112 francs

Cinquième cahier, du 5 mars 1900, un cahier de 72 pages :

La Consultation internationale ouverte à *la Petite République* sur *l'affaire Dreyfus* et *le cas Millerand :* une lettre du citoyen Anseele, député à la Chambre belge, datée de *Gand, 14 juillet 99, chambre des représentants*, adressée *mon cher Millerand,* dans *la Petite République* du jeudi 20 juillet ; dans *la* même *Petite République* une citation du *Vorwaerts* et une citation de l'*Avanti ;* dans *la Petite République* du mercredi 19, une lettre de Hyndman, secrétaire général de la Social-Democratic-Federation, datée de *London, 17 juillet 1899,* adressée *mon cher Gérault-Richard ;* une lettre d'un démocrate italien, D[r] Napoléon Colajanni, député au Parlement italien, datée de *Rome, le 27 juin 1899,* adressée *citoyen Millerand ;* dans *la Petite République* du samedi 22 juillet une lettre collective des députés socialistes belges à Jaurès, adressée *cher ami ;* dans *la*

Petite République du jeudi 17 août, une note, *consultation internationale* des militants socialistes sur l'affaire Dreyfus et la participation des socialistes au pouvoir en régime bourgeois : formule de la consultation, liste des consultés; une lettre de Bebel ; dans *la Petite République* du lundi 28 août une adresse des députés socialistes italiens à Jaurès, datée de *Carpi, 25 août*, signée *le secrétaire du groupe parlementaire socialiste Alfredo Bertesi;* dans *la Petite République* du jeudi 14 septembre la réponse de *Henri van Kol (Rienzi)*, datée de *Princenhage, 25 août 1899*, précédée d'une notice sur l'auteur ; dans *la Petite République* du samedi 16 septembre, notice, réponse de *Auguste Bebel*, datée de *Berlin, 16 septembre 1899*, adressée *chers camarades;* dans *la Petite République* du jeudi 21 septembre, notice, réponse de *Émile Vandervelde*, datée de *Bruxelles, septembre 1899*, adressée *chers camarades;* dans *la Petite République* du vendredi 22 septembre, notice, réponse de *George Plekhanov*, datée de *Genève, septembre 1899*, adressée *chers citoyens ;* notice, réponse de *Pablo Iglesias*, datée de *Madrid, 7 septembre 1899*, adressée *honorables citoyens Gérault-Richard et Jaurès;* notice, réponse de *Andrea Costa*, datée de *Prison de Imola (Italie), septembre 99*, adressée *mes chers amis ;* dans *la Petite République* du lundi 25 septembre, notice, réponse de *Enrico Ferri;* dans *la Petite République* du mardi 26 septembre, notice, réponse brève de *Wilhelm Liebknecht*, datée de *Berlin, septembre 1899*, adressée *mes chers amis ;* notice, réponse de *Louis Bertrand*, datée de *Bruxelles, septembre 1899*, adressée *chers camarades ;* dans *la Petite République* du jeudi 28 septembre, notice,

réponse de *Karl Kautsky*, datée de *Berlin-Friedenau, 12/8 1899*, adressée *chers camarades;* dans *la Petite République* du vendredi 29 septembre, notice, réponse de *Édouard Bernstein*, datée de *London, août 1899*, adressée *aux citoyens Jean Jaurès et Gérault-Richard;* notice, réponse de *Léon Defuisseaux*, datée de *Bruxelles, août 1899*, adressée *chers citoyens;* dans *la Petite République* du mardi 3 octobre, notice, réponse de *Pierre Lavrov*, adressée *chers camarades*, datée de *Paris, 14 septembre 1899;* dans *la Petite République* du mercredi 4 octobre, notice, réponse de *Henry Hyndman*, datée de *Londres, septembre 1899*, adressée *chers citoyens ;* dans *la Petite République* du jeudi 5 octobre, notice, réponse des *socialistes danois*, intitulée *classe ouvrière et bourgeoisie*, datée de *Copenhague, septembre 1899*, donnée par *Sigvald Olsen*, *P. Knudsen* et *A.-C. Meyer ;* dans *la Petite République* du vendredi 6 octobre, notice, réponse de *Henry Quelch*, datée de *Londres, septembre*, adressée *chers camarades ;* dans *la Petite République* du mercredi 11 octobre, notice, réponse de *Antonio Labriola*, datée de *Portici (Napoli), septembre 1899 ;*

cahier marqué 0 franc 80 ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

14 exemplaires, à huit francs, 112 francs

Sixième cahier, du 20 mars 1900, un cahier de 72 pages :

De la grippe ; inclus *Prolétariat et science*, allocution d'Anatole France, prononcée le dimanche 4 mars pour

la fête inaugurale de l'Université populaire *le Réveil des premier et deuxième arrondissements,* texte emprunté à *la Petite République* datée du mardi 6 mars ; et dans *la* même *Petite République* un article de Jaurès, *Universités populaires ;*

La Consultation internationale ouverte à *la Petite République* sur *l'Affaire Dreyfus* et *le cas Millerand*, suite : dans *la Petite République* du dimanche 22 octobre, notice, réponse de *Tom Mann*, datée de *Londres, septembre 1899*, adressée *chers camarades ;* notice, réponse de *Keir Hardie*, datée de *Glasgow (Écosse), septembre 1899*, adressée *camarades ;* dans *la Petite République* du samedi 28 octobre, notice, réponse de *Hermann Greulich*, datée de *Zurich, septembre 1899*, adressée *chers camarades ;* notice de *Robert Blatchford*, datée de *Cowes, Hilston Newford Road (île de Wight)*, adressée *citoyens ;* dans *la Petite République* du dimanche 29 octobre, notice, réponse de *Vollmar*, adressée *chers camarades*, datée de *Solensass am Walchensee, août 1899 ;* dans *la Petite République* du mercredi 15 novembre, notice, réponse de *Bruno Schoenlank*, adressée *chers citoyens*, datée de *Leipzig, le 21 août 1899 ;* dans *la Petite République* du dimanche 19 et dans celle du dimanche 26 novembre, notice, réponse de *P.-J. Troelstra ;* dans *la Petite République* du samedi 9 décembre, notice, réponse de *Paul Singer*, adressée *chers camarades ;* dans *la Petite République* du dimanche 31 décembre, notice, réponse de *Belfort Bax*, adressée *chers camarades ;* notice, réponse de *Ludwig Meyer*, adressée *chers citoyens ;*

cahier marqué 0 franc 80 ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

14 exemplaires, à huit francs, 112 francs

Septième cahier, du 5 avril 1900, un cahier de 72 pages :

Annonce au Provincial ;

Toujours de la grippe ;

La dernière préparation et la tenue du congrès socialiste national ; dernière préparation : *la Petite République* du dimanche 15 octobre publiait du Comité d'entente la circulaire préparatoire au Congrès général des Organisations Socialistes Françaises ; dans *la Petite République* du dimanche 22 octobre, une note du Comité d'entente socialiste, *congrès général socialiste ;* dans *la Petite République* du vendredi 17 novembre, une note de Jaurès, *avant le congrès*, introduisant une communication de l'Agglomération bordelaise du Parti ouvrier français sur le Congrès général des Organisations socialistes françaises ; *tenue du congrès,* un complément au *compte rendu sténographique* officiel ; dans *la Petite République* datée du jeudi 7 décembre, une note de Jaurès après son article ; une protestation de députés et de membres du Parti ouvrier français ;

Jérôme et Jean Tharaud, *la lumière,* première partie, *le navire ;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

9 exemplaires, à neuf francs, 81 francs

Huitième cahier, du 20 avril 1900, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 24 avril et du samedi 5 mai :

Première annonce, *groupe des Étudiants collectivistes de Paris ;*

Deuxième annonce, *conférence de Jean Jaurès sur l'Art; l'Unité de l'Art,* allocution prononcée par Anatole France à la représentation du Théâtre-Civique donnée à la Porte-Saint-Martin le vendredi 13 avril 1900, texte emprunté à *la Petite République* datée du dimanche 15 ;

La Consultation internationale ouverte à *la Petite République* sur *l'affaire Dreyfus* et *le cas Millerand*, suite : dans *le Socialiste* daté dimanche 20-27 août 1899, une lettre de *Liebknecht* adressée *mes chers amis :* notice inédite, réponse inédite du *docteur Charles Schidlowski*, adressée *chers camarades;* notice inédite, réponse inédite du *docteur Boris Kritchewski,* adressée *chers citoyens;*

Jérôme et Jean Tharaud, *la lumière*, deuxième partie, *le magicien;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

11 exemplaires, à huit francs 88 francs

Neuvième cahier, du 5 mai 1900, un cahier de 120 pages, bon à tirer du mardi 8 et du jeudi 10 mai :

Entre deux trains;

Rectifications;

Le Socialisme et les intellectuels, conférence donnée par le citoyen Paul Lafargue à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, le vendredi 23 mars 1900, sous la présidence du citoyen Vaillant, député de la Seine, et sous les auspices du Groupe d'Étudiants collectivistes, adhérents au Parti ouvrier français ; discours du citoyen Vaillant ; conférence du citoyen Lafargue ; discussion de la conférence ; compte rendu sténographique ;

Jérôme et Jean Tharaud, *la lumière*, troisième partie, *Timor,* et quatrième partie, *les ténèbres ;*

cahier marqué deux francs ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

6 exemplaires, à douze francs, 72 francs

Dixième cahier, du 20 mai 1900, un cahier de 80 pages, bon à tirer du lundi 11 et du mardi 12 juin :

Communications ; dont une rectification du citoyen Rubanovitch, datée de *Paris, le 18 mai 1900,* adressée *monsieur,* afférente au compte rendu sténographique de la conférence Lafargue ;

Les Petits Teigneux, documents sur l'attitude prise par le Parti Ouvrier Français envers les Universités Populaires : un article de M. Paul Lafargue dans *le Socialiste*, 11 mars 1900, *les Universités Populaires;* un article de M. Georges Deherme dans *la Coopération des Idées*, samedi 7 avril 1900, le Correspondant *et* le Socialiste *contre l'Université Populaire ;* un article du *Temps,* jeudi 12 avril 1900, rubrique *au jour le jour, le projet*

de loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats et les socialistes, interview de Jules Guesde où se trouve la phrase devenue fameuse : « Les universités populaires, elles ont autant d'importance que l'œuvre des petits teigneux »; un article de Henri Turot dans *la Petite République*, vendredi 13 avril 1900, *Républicains;* une *rectification* de Jules Guesde à Henri Turot, annoncée, commentée, insérée par Henri Turot dans *la Petite République* du samedi 14 avril 1900, contenant et reproduisant une précédente rectification de Guesde au *Temps;* un article du *Temps*, vendredi 13 avril 1900, *Nouvelles du Jour*, enregistrant, reproduisant et commentant la rectification de Guesde ;

Annonce ;

Socialisme et collectivisme, conférence donnée par le citoyen Émile Vandervelde, député de Charleroi, professeur à l'Université Nouvelle de Bruxelles, sous la présidence du citoyen Albert Poulain, député des Ardennes, le mardi 6 mars, à l'Hôtel des Sociétés Savantes ; texte revu par l'auteur ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

9 exemplaires, à huit francs, 72 francs

Onzième cahier de la première série, un cahier de 90 pages, bon à tirer du mardi 3 et du mercredi 4 juillet 1900 :

Réponse brève à Jaurès ;

Le Socialisme et les Intellectuels, documents : dans

le Socialiste du 10 juin 1900, une note de Paul Lafargue, *les Intellectuels;* dans *la Petite République* du vendredi 15 une rectification de Hubert Lagardelle, directeur du *Mouvement Socialiste*, datée de *Paris, le 13 juin 1900*, adressée à *monsieur le secrétaire de rédaction du Socialiste, 5, rue Rodier, Paris, cher citoyen,* annoncée dans *la Petite République* par une lettre d'envoi adressée *mon cher Gérault;* dans *la Petite République* du dimanche 17 une *rectification, lettre du citoyen Léon Rémy*, 71, rue de Buffon, adressée *camarade,* annoncée dans *la Petite République* par une lettre d'envoi adressée *mon cher Gérault-Richard;* dans *la Petite République* du lundi 18 une rectification, *réponse au citoyen Lafargue*, de Charles Péguy, datée *Paris, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques, samedi 16 juin 1900,* adressée *monsieur l'administrateur délégué*, annoncée dans *la Petite République* par une lettre d'envoi adressée *citoyen rédacteur;* un article du *Socialiste*, numéro du 24 juin, *un crime à la Chambre;*

Comparaison : un article du *Parti ouvrier,* numéro du 3 juin 1900, *nouvel effort;* et un article du *Socialiste,* numéro du 3 juin, *l'affaire Dreyfus, le nouveau spectre rouge;* dans *la Petite République* du dimanche 10 un article, *Basile;*

La Consultation internationale ouverte à *la Petite République* sur *l'affaire Dreyfus* et *le cas Millerand*, fin : notice inédite, réponse inédite de *Rosa Luxemburg;* dans *la Petite République* du jeudi 3 août 1899, l'article de Jaurès auquel Rosa Luxemburg se réfère dans sa réponse à la consultation internationale, *méthode socialiste;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste aucun exemplaire ;

Douzième et dernier cahier de la première série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du vendredi 16 novembre 1900 :

Deuxième série au Provincial ;

Administration ;

Nouvelles communications ;

Demi-réponse à M. Cyprien Lantier ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

45 exemplaires, à huit francs, 360 francs

Première série complète,

6 collections, à cent francs, 600 francs

DEUXIÈME SÉRIE

1900-1901

Premier cahier de la deuxième série, un cahier de 76 pages, bon à tirer du jeudi 29 novembre 1900 :

Ajournement ;

Nouvelles communications ;

Nos annonces ; nos comptes rendus ;

École des Hautes Études Sociales, école de morale, école sociale, école de journalisme, 1900-1901, 16, rue de la Sorbonne, à Paris ; programme pour l'année 1900-1901 ; extraits des statuts, diplôme de l'école des Hautes études sociales ; *discours* lu par M. Boutroux, président du Conseil de direction, épreuves relues sur le texte écrit de M. Boutroux, *allocution* prononcée par M. Duclaux, directeur de l'École, compte rendu sténographique, M. Duclaux n'a pas revu la sténographie, — le lundi 12 novembre 1900, pour l'inauguration des locaux et pour l'ouverture des cours ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

4 exemplaires, à douze francs, 48 francs

Deuxième cahier de la deuxième série, un cahier de 120 pages, fini d'imprimer le 17 décembre 1900 :

René Salomé. — **Vers l'Action**; *mars 1897-janvier 1898, Saint-Germain-en-Laye ;*

cahier marqué deux francs ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

trois exemplaires, à douze francs, 36 francs

Troisième cahier de la deuxième série, un cahier de 76 pages, bon à tirer du vendredi 21 décembre 1900 :

Pour ma maison ;

Administration;

Pages libres;

Rectifications;

Matinée-conférence, *Parti Socialiste,* Comité général, dimanche 22 juillet 1900, à deux heures, au Théâtre de la République, — organisée avec le concours de la Presse socialiste au profit du Congrès international de 1900; programme ; conférence donnée ce jour par Jean Jaurès, *le théâtre social ;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

21 exemplaires, à huit francs 168 francs

Quatrième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du vendredi 18 janvier 1901 :

Hubert Lagardelle. — *Les Intellectuels devant le socia-*

lisme, causerie faite au Groupe des Étudiants Collectivistes de Paris le 14 décembre 1900 ; du même, *l'amnistie et les socialistes,* article publié dans *le Mouvement Socialiste* du premier janvier 1901 ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

10 exemplaires, à huit francs, 80 francs

Cinquième cahier de la deuxième série, un cahier de 80 pages, bon à tirer du lundi 28 janvier 1901 :

Pour moi ;

Contribution aux *Preuves :* dans *la Petite République* du mardi premier janvier 1901, un article de Jaurès, *évanouissement ;* dans *la Petite République* du samedi 29 décembre une lettre du capitaine Alfred Dreyfus au président du conseil, datée du *mercredi 26 décembre 1900,* adressée à *monsieur le président du conseil*, signée *Alfred Dreyfus;* Pierre Félix, *Paris, 10 janvier 1901,* une contribution aux *Preuves;*

Lionel Landry, *courrier de Chine*, un courrier daté de *Tien-Tsin, 13 novembre 1900;* un courrier daté de *Tien-Tsin, 27 novembre 1900;*

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

10 exemplaires, à huit francs, 80 francs

Sixième cahier de la deuxième série, un cahier de 180 pages, bon à tirer du jeudi 7 février 1901 :

Danton, trois actes de Romain Rolland, datés de

Paris, novembre 1898, donnés au Nouveau-Théâtre, le 29 décembre 1900, par le Cercle des Escholiers, et le 30 décembre 1900, par le Théâtre Civique ; la même pièce épuisée dans les *éditions de la revue d'Art dramatique ;* aux cahiers fini d'imprimer le samedi 9 février 1901 ;

cahier marqué trois francs ; en dehors des collections complètes, il en reste

82 exemplaires, à trois francs, 147 francs

Septième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 2 mars 1901 ;

Casse-cou ;

Librairie des cahiers ;

Pour et contre Diderot, confrontation : dans *la Petite République* datée du mardi 31 juillet 1900, discours prononcé par Anatole France le dimanche 29 à la salle Wagram pour la célébration de Diderot, *Diderot, ami du peuple ;* un article du *Socialiste*, numéro du 5 août ; citations de d'Alembert.

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste aucun exemplaire ;

Huitième cahier de la deuxième série, un cahier de 108 pages, bon à tirer du jeudi 28 février, fini d'imprimer du samedi 2 mars 1901 :

LIONEL LANDRY. — **Bacchus**, drame en trois actes : *Paris, octobre 1898-28 janvier 1900 ;*

cahier marqué deux francs; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

40 exemplaires, à huit francs 320 francs

Neuvième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 19 mars 1901 :

Procès-verbaux;

Intellectuels et socialisme : une contribution de M. Paul Mantoux, datée de *Paris, ce premier février 1901;* une contribution de M. Charles Guieysse;

Librairie des cahiers ;

André Bourgeois, *quatre jours à Montceau;*

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

six exemplaires, à huit francs, 48 francs

du même, sans couverture,

22 exemplaires, à 3 francs, 66 francs

Dixième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du jeudi 4 avril 1901 :

Cahier d'annonces :

Procès-verbaux ;

Pour les étudiants russes; appel aux étudiants français; meeting salle d'Arras, 3, rue d'Arras, le mercredi 27 mars 1901 à huit heures et demie du soir, vote d'une adresse aux camarades russes; comité de solidarité

universitaire en faveur des étudiants russes ; la crise des universités russes ;

Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, Origines et Développement de la Démocratie et de la République, 1789-1804, extraits de l'*avertissement ;*

Nos annonces ;
Les *Journaux pour tous ;*
La *Propagande socialiste ;*
Société des Visiteurs ;
Le Mouvement Socialiste ;
La Revue d'Art dramatique ;
Société nouvelle de librairie et d'édition :
École socialiste ;

cahier marqué un franc, en dehors des collections complètes, il n'en reste que

un exemplaire, à douze francs, 12 francs

Onzième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du jeudi 25 avril 1901 :

Compte rendu de mandat ;

Librairie des cahiers ;

Collège libre des Sciences sociales, fondé en 1895, sixième année : 1900-1901, rue Danton, à Paris (entrée : 28, rue Serpente) ; programme des cours ; certificat d'études sociales ; statuts ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

quatre exemplaires, à douze francs, 48 francs

Douzième cahier de la deuxième série, un cahier de VIII + 208 pages, bon à tirer du mardi 11 juin, fini d'imprimer du jeudi 13 juin 1901 :

ANTONIN LAVERGNE. — **Jean Coste** *ou l'instituteur de village; octobre 1894-juin 1895, Évreux;*

une préface de l'éditeur;

cahier marqué trois francs cinquante; en dehors des collections complètes, il n'en reste que

trois exemplaires, à vingt francs, 60 francs

Treizième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 22 juin 1901 :

Librairie des cahiers;

Compte rendu de mandat;

Jean Coste;

Georges Sorel, *quelques mots sur Proudhon;* références;

Ludovic Marchand, *Jean Grave et Urbain Gohier,* dossier, daté de *Paris, avril 1901;* nous avons reçu de Jean Grave une réponse amicale à cet article, réponse que jusqu'ici nous n'avons pas eu lieu d'insérer;

Le Palais du Peuple, dossier : un article de M. Gabriel Séailles dans *la Coopération des idées* du samedi 7 juillet 1900, *le Palais du Peuple;* une affiche de *la Coopération des idées,* université populaire, apposée au commencement de l'année scolaire 1900-1901; une

affiche de la même, même date, pour *le Palais du Peuple;* une déclaration publiée dans *la Coopération des idées,* même numéro du samedi 7 juillet 1900: *Le Palais du Peuple,* société anonyme à capital variable, constituée légalement à Paris le 14 juin 1900, préambule, comité de patronage, conseil d'administration, extraits des statuts; *la Coopération des idées* du samedi 25 mai 1901 publiait le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du *Palais du Peuple,* tenue le samedi 18 mai, à la *Coopération des idées:* rapport du *Conseil d'administration,* extrait, signé pour le Conseil d'administration, *le directeur,* Georges Deherme; une déclaration publiée dans *la Coopération des idées* du samedi 15 juin 1901, *transformation de la* Coopération des idées, signée Georges Deherme; nous avons reçu de M. Georges Deherme, en réponse, et en augment, à ce dossier, une lettre amicale, que nous n'avons pas encore eu l'occasion de publier;

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il en reste

174 exemplaires, à un franc, 104 francs

Quatorzième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 6 juillet 1901 :

Expulsion de Nicolas Paouli, dossier: avertissement; une lettre de policiers russes, datée de *Paris, 15 juin 1901,* adressée *monsieur,* signée *E. Boisselier, Guillaume,* un post-scriptum; une traduction de la lettre décalquée mentionnée dans cette missive; du même

auteur, dans *le Petit Sou* du samedi 29 juin, une *lettre ouverte au citoyen Jean Jaurès*, adressée *très honoré citoyen Jaurès;* dans les journaux du lundi premier juillet, une *protestation* des réfugiés russes résidant à Paris, réunis le 30 juin;

Librairie des cahiers;

Léon Deshairs, *Boecklin chez les Français;*

Louise Lévi, *Congrès de Lyon*, 26-28 mai 1901, compte rendu analytique non officiel;

Bibliothèque ouvrière socialiste;

Société pour l'enseignement supérieur populaire et l'éducation mutuelle, *Société des Universités Populaires*, statuts : but et composition de l'Association, administration, comité de propagande, ressources annuelles et fonds de réserve, assemblées générales, démission et radiation, dissolution;

Lionel Landry, *courrier de Chine*, un courrier daté de *Tien-Tsin, 25 février 1901;* et un courrier daté de *Tien-Tsin, 13 avril 1901;*

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il en reste

197 exemplaires, à un franc, 118 francs

Quinzième cahier de la deuxième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 23 juillet 1901 :

Mémoires et dossiers pour les libertés du personnel enseignant en France :

Préface du gérant;

Interpellation Lavertujon: discussion au Sénat de l'interpellation de M. Lavertujon sur les actes de M. le Préfet de la Haute-Vienne : MM. Lavertujon, Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts : Waldeck-Rousseau, président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes. — Retrait, par M. Lavertujon, de l'ordre du jour sur son interpellation ; compte rendu dans le *Journal officiel* du mercredi 3 juillet ;

Jean Jaurès, *Vérité*, un article dans *la Petite République* du jeudi 11 courant ;

Daniel Delafarge, *M. Brunetière historien :*

Attentats dans l'Yonne : qu'il ne faut jamais se brouiller avec son curé ; en avril 1900, la *Fédération socialiste de l'Yonne* fit paraître à Sens un organe hebdomadaire : *le Travailleur Socialiste : l'Archiprêtre et les conscrits*, article du *Sans-Patrie* dans *le Travailleur*, novembre 1900 ; *l'archiprêtre et les conscrits*, deuxième article ; *l'archiprêtre et les conscrits*, troisième article ; *christianisme et catholicisme ; l'archiprêtre et les conscrits*, la troisième de M. l'Archiprêtre ; *christianisme et catholicisme*, suite ; *l'archiprêtre et les conscrits*, la quatrième et dernière de M. l'Archiprêtre ; *lettre ouverte* de Sans-Patrie à M. l'Archiprêtre ; *christianisme et catholicisme*, suite ; *christianisme et catholicisme*, suite et fin ; une épigraphe à un article de Sans-Patrie, *notre glorieuse armée en Chine :*

l'affaire du *Pioupiou de l'Yonne :* une chanson ; les dix commandements du soldat, signés *un libéré ;* le gérant du *Pioupiou* avait reproduit un article du Sans-Patrie récemment paru dans *le Travailleur ;* cet article, *aux conscrits :*

en outre une *rectification* au dossier *Jean Grave et Urbain Gohier*, lettre d'Urbain Gohier datée de *Paris, le 4 juillet 1901*, adressée *monsieur ;* depuis que cette rectification nous fut parvenue, nous avons reçu, et nous n'avons pas encore publié, une lettre de Jean Grave à Ludovic Marchand, où il éclaire plusieurs points du débat ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

47 exemplaires, à un franc, 28 francs

Seizième cahier de la deuxième série, un cahier de IV + 208 pages, bon à tirer du mardi 13 août 1901 :

Compte rendu sténographique non officiel de la version française du cinquième *congrès socialiste international* tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900 ;

On a ici le texte même du cinquième congrès socialiste international, tenu à Paris en septembre 1900. MM. Corcos frères, sténographes habituels du Parti socialiste français, en avaient établi par nos soins la sténographie.

Nous avons publié cette sténographie comme les sténographes nous l'ont fournie. M. Hubert Lagardelle a revu le texte. M. Sorel a bien voulu revoir les épreuves et annoter. Mais ils ne se sont proposé que de rester fidèles à la sténographie, que nous avons voulu éditer en véritables historiens. Pour la même raison nous avons évité de communiquer aux orateurs la sténographie de leurs discours.

Hubert Lagardelle préparait une introduction au

compte rendu dont il avait relu le texte. Puis cette introduction dut faire un cahier de la troisième série. Finalement elle ne nous est pas parvenue.

M. Sorel avait aussi réservé pour la troisième série les quelques réflexions que son travail lui avait suggérées ; nous espérons que ces commentaires trouveront place dans ses travaux ultérieurs ;

cahier marqué trois francs cinquante ; en dehors des collections complètes, il en reste

109 exemplaires, à trois francs cinquante   228 francs

De la *deuxième série complète,* il reste

dix collections, à cent francs,   1.000 francs

De la *deuxième série* nous avons formé des collections *incomplètes mais continues :*

Collections continues, complètes depuis le douzième cahier, inclus, de la deuxième série, c'est-à-dire comprenant les douzième, treizième, quatorzième, quinzième, et seizième cahiers de la deuxième série,

71 collections, à 25 francs,   1.775 francs

Collections continues, complètes depuis le treizième cahier, inclus, de la deuxième série, c'est-à-dire comprenant les treizième, quatorzième, quinzième, et seizième cahiers de la deuxième série,

149 collections, à 6 francs,   894 francs

TROISIÈME SÉRIE

1901-1902

Premier cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi premier octobre 1901 :

Compte rendu de congrès ;

Bilan ;

Attentats dans l'Yonne, suite :

l'affaire du *Pioupiou de l'Yonne,* suite ;

une mauvaise affaire pour les socialistes ministériels ;

où l'administration universitaire, ayant cru lever un lièvre, leva un sanglier ; inclus un article de Sans-Patrie dans *le Travailleur socialiste, les droits politiques des fonctionnaires ;*

Cahiers nivernais ;

cahier marqué 0 franc 60 ; en dehors des collections complètes, il en reste

654 exemplaires, à un franc, 392 francs

Deuxième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du jeudi 17 octobre 1901 :

CHARLES GUIEYSSE. — **Les Universités Populaires et le mouvement ouvrier :**

L'Université populaire institution ouvrière : la lutte de classe pour la liberté; l'Église et les U. P.; l'U. P. force ouvrière ;

Les intellectuels dans les U. P.; l'enseignement; l'éducation artistique ;

Vie et fonctionnement de l'U. P.; organisation intérieure ; le cercle et l'U. P.;

L'avenir des U. P.;

au commencement du même cahier, Charles Péguy, *vraiment vrai ;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

200 exemplaires, à un franc, 120 francs

du même, sans couverture,

9 exemplaires, à un franc, 5 francs

Troisième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 26 octobre 1901 :

GEORGES SOREL. — **De l'Église et de l'État**, *fragments ;*

sur la couverture, quatrième page, une rectification de notre collaborateur mademoiselle Louise Lévi :

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

112 exemplaires, à un franc, 67 francs

du même, sans couverture,

21 exemplaires, à un franc, 12 francs

Quatrième cahier de la troisième série, un cahier de CVI + 276 pages, fini d'imprimer du jeudi 5 décembre 1901 :

JEAN JAURÈS. — **Études Socialistes** :

Introduction, question de méthode, datée de *Paris, 17 novembre ;*

Préface, république et socialisme, datée du 13 octobre 1901 ;

Études socialistes, le mouvement rural ; lentes ébauches ;

Revision nécessaire ;

Évolution révolutionnaire ; en cinquante ans ; majorités révolutionnaires ; paroles de Liebknecht ; Liebknecht et la tactique ; « élargir, non resserrer » ; le socialisme et les privilégiés ; les raisons de majorité ; grève générale et révolution ;

Le but ;

Le socialisme et la vie ;

De la propriété individuelle ; les radicaux et la propriété individuelle ; propriété individuelle et code bourgeois ; la propriété individuelle et l'impôt ; la propriété individuelle et le droit successoral ; la Révolution française et le droit successoral ; la propriété individuelle et les lois bourgeoises d'expropriation ; la propriété individuelle et les sociétés de commerce ; propriété individuelle et sociétés anonymes ;

au commencement de ce cahier, Charles Péguy, *avertissement*, de la raison ;

ce cahier n'est pas mis dans le commerce; en dehors des collections complètes, il en restait, au 31 août 1902,

143 exemplaires, pour mémoire

Jean Jaurès. — **Études Socialistes**, édition Ollendorff, un volume in-18 de LXXVI + 276 pages;

L'*avertissement* que l'on a pu lire dans le quatrième cahier de la troisième série n'a pas été réimprimé dans l'édition Ollendorff;

volume marqué trois francs cinquante;

20 exemplaires, à trois francs, 40 francs

Cinquième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du jeudi 19 décembre 1901 :

Georges Delahache. — **Juifs** ; introduction du gérant;

dans le même cahier, *l'affaire Hervé,* plusieurs articles de Hervé : à bas la guerre; nos intérêts en Chine; au conseil général de l'Yonne ; à quoi servent les armées permanentes; deux cas de refus de service militaire en Hollande;

Charles Péguy, *lettre à M. Charles Guieysse :*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

449 exemplaires, à un franc, 269 francs

Nous avons eu par les soins de Léon Deshairs une photographie de Tolstoi et Gorki se promenant en-

semble à Iasnaia Poliana. Cette photographie a été prise par une des filles de Tolstoï. Elle a été communiquée à Deshairs par le docteur Schlepianoff. Nous l'avons fait reproduire à trois cents exemplaires. Nous la vendons deux francs. Il nous en reste

233 exemplaires, à deux francs 466 francs

Sixième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 28 décembre 1901 :

Jean Hugues. — **La Grève**, trois actes, pièce représentée pour la première fois le samedi 3 novembre 1900, sur la scène de *l'Émancipation*, Université populaire du quinzième arrondissement, datée de *Paris, août 1900 ;* les rôles ont tous été tenus par des ouvriers ; dédiée *à l'ouvrier Jean Allemane ;*

dans le même cahier, introduction du gérant ;

Racine ;

Une lettre de Maurice Bouchor ;

L'affaire Téry ; une lettre à M. Gustave Téry, datée *Cahiers de la Quinzaine*, 16, rue de la Sorbonne, au second, dimanche 24 mars 1901, adressée *mon cher camarade ;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

465 exemplaires, à 1 franc, 279 francs

Septième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du jeudi 16 janvier 1902 :

M. Gustave Téry, polémiques et dossiers ; une

réponse de Gustave Téry; *réponses particulières* à M. Gustave Téry; une lettre de M. Gallouédec, datée *mercredi soir, 8 janvier 1902*, adressée *mon cher Péguy ;*

Gustave Hervé, *l'Anniversaire de Wagram*, article incriminé, publié dans *le Travailleur Socialiste de l'Yonne*, numéro du samedi 20 juillet 1901 ; *à nos amis de l'Yonne*, article publié dans le même journal, numéro du samedi 14 décembre 1901 ;

Bilan bref ;

Félicien Challaye, *Courrier d'Indo-Chine ;* un courrier daté de novembre 1901 ; un deuxième courrier daté de novembre 1901 ;

La Grève ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il n'en reste aucun exemplaire ;

Huitième cahier de la troisième série, un cahier de 116 pages, bon à tirer du jeudi 13 février 1902 :

Bernard-Lazare. — *L'oppression des Juifs dans l'Europe orientale*. — **les Juifs en Roumanie**, daté *janvier-février 1902 ;*

dans le même cahier, Georges Sorel et Charles Péguy, *Jean Coste ;*

cahier marqué deux francs ; en dehors des collections complètes, il en reste

130 exemplaires, à deux francs 156 francs

Neuvième cahier de la troisième série, un cahier de 36 pages, papier fort, bon à tirer du samedi 22 février, fini d'imprimer du mardi 25 février 1902 :

Tolstoi. — *Une* **lettre** *inédite*, adressée à Romain Rolland, datée du *4 octobre 1887*, adressée *à monsieur Romain Rolland*, écrite en français, signée *Léon Tolstoy ;*

une *introduction* de Romain Rolland ;

un *avertissement* de Charles Péguy, daté de *Paris, samedi 22 février 1902 ;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

1.390 exemplaires, à un franc, 834 francs

Dixième cahier de la troisième série, un cahier de 48 pages, bon à tirer du jeudi 27 février 1902:

les Universités Populaires, 1900-1901, I. — *Paris et banlieue ;*

Gabriel Séailles, *introduction ;*

Notices :

La Fraternelle, troisième arrondissement, datée d'avril 1901, signée B. ;

Union Mouffetard, cinquième arrondissement, signé *les secrétaires ;* lu et approuvé en séance du comité d'administration, le 20 avril 1901 ;

Voltaire, onzième arrondissement, avril 1901 ;

Diderot, douzième arrondissement, mai 1901 ;

Le Contrat Social, Université Populaire des quartiers

de Chaillot et de la Porte Dauphine, seizième arrondissement, avril 1901, signée F. I.;

L'Éducation sociale de Montmartre, dix-huitième arrondissement, avril 1901, signée *madame W.;*

La Maison commune, dix-neuvième arrondissement, mai 1901, signée *madame T.;*

Fondation Universitaire de Belleville, dix-neuvième arrondissement, signée A. I.;

La Semaille, vingtième arrondissement, avril 1901 ;

L'Émancipation de Vincennes, Vincennes, mai 1901 ;

Germinal, Nanterre, mai 1901 ;

L'Idée, Puteaux, mai 1901 ;

La Vérité, Levallois-Perret;

L'Avenir, Colombes, avril 1901 ;

Édouard Dujardin, qui était secrétaire adjoint de la Société des Universités Populaires depuis sa fondation, *la Question budgétaire ;*

Liste et adresses des U. P. de Paris et banlieue à la date du premier mars 1902 ; Paris ; banlieue ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

1.224 exemplaires, à un franc, 734 francs

Onzième cahier de la troisième série, un cahier de 252 pages, bon à tirer du mardi 18 mars, fini d'imprimer du jeudi 20 mars 1902 :

Romain Rolland. — **Le 14 Juillet**, *action populaire*, trois actes, pièce représentée pour la première fois au théâtre de la Renaissance-Gémier, le 21 mars 1902 ; dédiée *au peuple de Paris ;* en épigraphe : Pour qu'une

nation soit libre, il suffit qu'elle le veuille, *la Fayette,* 11 juillet 1789 ; fini d'écrire à Paris en juin 1901 ;

cahier marqué trois francs cinquante ; en dehors des collections complètes, il en reste

290 exemplaires, à trois francs cinquante,
609 francs

Douzième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 5 avril 1902 :

Monographies. — **Personnalités** ;

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il en reste

614 exemplaires, à un franc, 368 francs

Treizième cahier de la troisième série, un cahier de 88 pages, bon à tirer du samedi 12 avril, fini d'imprimer du mardi 15 avril 1902 ;

Jérome et Jean Tharaud. — **Dingley,** *l'illustre écrivain ;* dédié *à la mémoire de Mr. Cecil Rhodes, mort avant la consommation de son injustice ;* fini d'écrire à Paris en mars 1902 ;

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il en reste

493 exemplaires, à un franc, 295 francs

Quatorzième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 22 avril 1902 :

Une citation; du *Mouvement Socialiste,* numéro 79,

du samedi 15 février 1902, sous la signature de M. W.-H. Vliegen, Amsterdam, premier février 1902, *Étranger, Hollande, le Ministère et le militarisme:* commentaires ; citations de Jaurès, *Action Socialiste:*

GEORGES SOREL, *Socialismes nationaux;*

Félicien Challaye, *la Russie vue de Vladivostock,* journal d'un expulsé, daté *vendredi 21 juin 1901,* samedi 22 juin, dimanche 23 juin, lundi 24 juin ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

637 exemplaires, à un franc, 382 francs

Quinzième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 29 avril, fini d'imprimer du jeudi premier mai 1902 pour la première édition :

ANATOLE FRANCE. — **Cahiers de la Quinzaine** :

La liberté par l'étude, discours prononcé par Anatole France à l'inauguration de *l'Émancipation,* université populaire du quinzième arrondissement, texte reproduit d'après les journaux du jeudi 23 novembre 1899:

Histoire contemporaine :

La loi est morte, mais le juge est vivant ;
Vol domestique ;
Les juges intègres ;
Pensées de Riquet ;

Discours pour la liberté, prononcé par M. Anatole France, membre de l'Académie française, Président de la Section du quartier de la Porte-Dauphine (seizième

arrondissement), à l'assemblée générale extraordinaire, du 20 avril 1902, de la

Ligue française pour la défense
des Droits de l'Homme et du Citoyen;

résolution votée à la même assemblée générale;

cahier marqué un franc; en dehors des collections complètes, il en reste

685 exemplaires, à un franc, 411 francs

Du même, second tirage, deuxième édition, bon à tirer du mardi 13 mai, fini d'imprimer du jeudi 15 mai 1902; en dehors des collections complètes, il en reste

1.890 exemplaires, à un franc, 1.134 francs

Seizième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du samedi 24 mai 1902 :

Les élections;

Emprunt des cahiers;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

697 exemplaires, à un franc, 418 francs

Dix-septième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 3 juin 1902 :

Cahier de courriers :

Félicien Challaye, *impressions sur la vie japonaise ;* envoi du 11 mai 1902 ;

Edmond Bernus, *la Russie vue de la Vistule*, histoire de 1895 ;

Jean Deck, *courrier de Finlande ;* en particulier sur les troubles des 17 et 18 avril 1902 ;

Bernard-Lazare, une lettre adressée à *monsieur Th. Delcassé, ministre des affaires étrangères, monsieur le ministre*, datée de *Budapest, le 23 mai 1902 ;*

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

520 exemplaires, à un franc, 312 francs

Dix-huitième cahier de la troisième série, un cahier de 72 pages, bon à tirer du mardi 10 juin 1902 :

Personnalités. — **Monographies** :

M. Urbain Gohier, dossier; M. Urbain Gohier quitte *l'Aurore; Consultation électorale*, article de M. Vaughan dans *l'Aurore* du vendredi 11 avril 1902; dans *l'Aurore* du dimanche 13 avril, du même un article, intitulé *le départ d'Urbain Gohier*, où inclus une lettre d'Urbain Gohier, datée de *Paris, 11 avril 1902*, adressée *mon cher Vaughan*, portant départ et démission ; ensuite inclus la démission de M. B. Guinaudeau, datée de *Paris, le 11 avril 1902*, adressée *mon cher Vaughan :* dans *la Raison* datée du dimanche 13 avril M. Gohier avait publié un long article d'intérêt général, intitulé *Bilan ;* une note, *Gohier et l' « Aurore »*, dans *la Raison* datée du dimanche 20 avril, sous la rubrique *les actes :* une réponse de M. Gohier; dans *la Raison* datée du dimanche 25 mai, M. Gohier a publié un

article intitulé *larmes d'assassins; post-scriptum* de cet article ;

Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, rue Jacob, 1, Paris, sixième arrondissement, *manifeste;* le comité central ;

Élection Beauregard, dossier préparé par M. Émile Terquem : Paul Beauregard, à ses électeurs, *mes chers concitoyens,* signé *Paul Beauregard, député sortant,* texte emprunté à l'*Union du seizième arrondissement,* journal politique et littéraire, cinquième année, numéro 27, du dimanche 20 avril 1902; une *lettre ouverte à M. Paul Beauregard,* de M. Émile Terquem, étudiant inscrit à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, adressée *monsieur le Professeur,* signée *Émile Terquem, ancien élève de l'École Polytechnique;* une circulaire financière de *la France économique et financière,* organe des intérêts locaux, régionaux et nationaux, 47, rue Taitbout, neuvième, *Paris, le premier mai 1902,* intéressant le cas Beauregard ; commentaires ;

Élections dans l'Yonne, dossier préparé par M. Fradet, ancien élève à l'école normale d'instituteurs d'Auxerre ; une affiche nationaliste, et réactionnaire, sur M. Cornet ; une affiche républicaine, radicale, et socialiste, sur M. Fillot ; une chanson, *la veste à Fillot ;*

Du *Mouvement Socialiste;* une lettre de M. André Morizet, datée du *Mouvement Socialiste,* revue hebdomadaire internationale, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris sixième, rédaction, *Paris, le 30 avril 1902,* adressée *mon cher et intègre Péguy,* signée *ton bien cordial, André Morizet;*

Au *Mouvement Socialiste :* citation de M. André Morizet ; numéro 73, du samedi 4 janvier 1902 ; numéro 75, du samedi 18 janvier 1902 ; numéro 78, du samedi 8 février 1902 ; numéro 80, du samedi 22 février 1902 ; numéro 81, du samedi premier mars 1902 ; numéro 85, du samedi 29 mars 1902 ; numéro 87, du samedi 12 avril 1902 ; numéro 90, du samedi 3 mai 1902 ; une lettre du même, parvenue le 31 mai, même en-tête que la première, intitulée *fiche rectificative* à joindre au dossier du *Mouvement Socialiste (lettre de l'inculpé Morizet) ;* commentaires ;

René Salomé, *courrier de Belgique :* grève dite générale d'avril dernier ; *choses vues, documents :* daté *jeudi 10 avril,* vendredi 11, samedi 12, dimanche 13, lundi 14, mardi 15, du mercredi 16 au vendredi 18 ; envoi du 3 juin ;

Éditions d'art Édouard Pelletan, 125, boulevard Saint-Germain, Paris ;

cahier marqué un franc ; en dehors des collections complètes, il en reste

597 exemplaires, à un franc, 358 francs

Dix-neuvième cahier de la troisième série, un cahier de 168 pages, bon à tirer du mardi 24 juin, fini d'imprimer du jeudi 26 juin 1902 :

PIERRE QUILLARD. — **Pour l'Arménie**, *mémoire et dossier :*

Introduction ;

Interdiction de circuler ; perception des impôts ; police

et prisons; installation d'émigrés sur les terres arméniennes; évictions brutales, assassinats et brigandages; complicité des beys kurdes et des autorités ottomanes; massacres proprement dits: Zeïtoun et Sassoun;

Arguments opposés aux défenseurs des Arméniens : *a)* les Arméniens ne méritent aucun intérêt, c'est un peuple de changeurs et d'intermédiaires indélicats ; *b)* nulle part en Turquie les Arméniens ne forment la majorité; *c)* le mouvement arménien est dirigé par les Anglais, — ou par les Russes; *d)* au reste les Arméniens se laissent égorger comme des moutons et sont incapables d'énergie; *e)* enfin une intervention en leur faveur est impossible et amènerait la guerre européenne; réfutation de ces arguments; où inclus *expédition de Khannazor, coup de main d'Antranik, pendaison d'Andrinople ;*

Documents annexes :

Mémorandum du 11 mai 1895; réduction éventuelle du nombre des vilayets; nomination des valis, garanties; amnistie; rentrée des émigrés; règlement des procès; état des prisons; haut commissaire de surveillance pour l'application des peines; commission permanente de contrôle; réparations à accorder aux Arméniens, victimes des événements du Sassoun, de Talori, etc. ; conversions religieuses; maintien des privilèges des Arméniens ; situation des Arméniens dans les autres vilayets de la Turquie d'Asie ;

Projet de réformes administratives à introduire dans les provinces arméniennes, vilayets actuels d'Erzeroum, Bitlis, Van, Sivas, Mamouret-ul-Aziz, Diarbékir ; valis; mutessarifs; kaïmakams; cercles communaux (nahiés); police ; gendarmerie ; prisons ; comité d'enquête préli-

minaire ; contrôle des Kurdes ; cavalerie hamidié ; question des titres de propriété ; la perception des dîmes ; justice ; deux dépêches : Sir Philipp Currie au comte de Kimberley, *Constantinople, 9 mai 1895,* du *Blue Book*, numéro 1, février 1896, numéro 42 ; *le comte de Montebello à M. Hanotaux*, Saint-Pétersbourg, le 10 mai 1895, *Livre Jaune*, 1897, numéro 55 ;

Projet minimum de réformes pour l'Arménie turque, sur la base du mémorandum du 11 mai 1895, élaboré par le parti droschakiste, remis le 13 septembre 1901 par M. Pierre Quillard à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de la République française ;

Manifestation de Bab-Ali, le 30 septembre 1895 : lettre circulaire du comité hentchakiste aux ambassadeurs, européens, datée de *Constantinople le 16/28* septembre 1895, adressée *Excellence*, signée *Comité* organisateur (sceau de la Société Hentchakiste), *Blue Book*, pièce annexe numéro 1 au numéro 50 ; pétition du comité hentchakiste, datée de *Constantinople, le 30 septembre 1895*, *Blue Book*, pièce annexe numéro 2 au numéro 50 ; note des ambassades, *Blue Book*, pièce annexe numéro 3 au numéro 50 ;

Affaire de la banque ottomane, mercredi 14/26 août 1896 : récit d'un témoin, signé *Manaskitch ;* lettre circulaire du comité droschakiste aux ambassadeurs européens, datée *Constantinople, le   août 1896*, adressée *Excellences*, signée *le peuple arménien :* manifeste du comité droschakiste (le Comité Central de Constantinople de la Fédération des Révolutionnaires Arméniens dite « Dachnaktzoutioun »), *Blue Book, Turkey*, numéro 1, 1897, pièce annexe numéro 1 (lettre circulaire) et pièce annexe numéro 2 (manifeste) au numéro 25 ; déclaration

des droschakistes enfermés dans la Banque, le comité révolutionnaire arménien au chargé d'affaires français, (les représentants du Comité Central de Constantinople de la Fédération Révolutionnaire Arménienne dite « Dachnaktzoutioun »), cinq signatures arméniennes, *Blue Book, Turkey,* numéro 1, 1897, pièce annexe numéro 3 au numéro 25 ; *manifeste de Tigrane Yergate,* copie conforme à l'original du manifeste de Tigrane Yergate, transmis à monsieur Paul Cambon, ambassadeur de France, et à tous les ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement ottoman à Constantinople, au lendemain des massacres survenus dans la capitale les 26 et 27 août 1896, signé *la nation arménienne,* daté de *Constantinople, 7 septembre 1896; notes collectives des Ambassades,* présentée le 27 août par le premier drogman de l'ambassade d'Autriche au nom des représentants des Grandes Puissances, *Blue Book, Turkey,* numéro 1, 1897, pièce annexe numéro 1 au numéro 26 ; *deuxième note collective des Ambassades, le 31 août 1896, Blue Book, Turkey,* numéro 1, 1897, pièce annexe au numéro 28 ;

Annonces du *Pro Armenia ;* comité de rédaction ; rédacteur en chef Pierre Quillard ; secrétaire de la rédaction Jean Longuet ; paraît le 10 et le 25 de chaque mois ; administration, 10, rue Monsieur-le-Prince ; rédaction, 10, rue Nollet ; sommaire du numéro du 10 juin 1902 ; une circulaire du *Pro Armenia,* datée *de Paris, le 15 juin 1902,* organisation d'un congrès philarmène à Bruxelles pour la seconde ou la troisième semaine de juillet ; formule d'adhésion au congrès ; citations du *Pro Armenia,* numéro 1, première année, 25 novembre 1900 ;

numéro 2, première année, 10 décembre 1900 ; numéro 3, première année, 25 décembre 1900 ; *la presse des opprimés*, liste des principaux journaux arméniens, jeunes-turcs, macédoniens, arabes, albanais, kurdes ; bibliographie sommaire des principaux ouvrages concernant la question arménienne ;

cahier marqué trois francs ; en dehors des collections complètes, il en reste

548 exemplaires, à trois francs, 986 francs

Vingtième cahier de la troisième série, un cahier de 156 pages, bon à tirer du mardi 22 juillet 1902 :

Les Universités populaires 1900-1901. — II. *Départements :*

Charles Guieysse, *annonce, préface :*

Notices :

Alais, 20 avril 1901, signée *F. Dugas ;* continué pendant l'hiver 1900-1901 l'œuvre commencée l'année précédente ;

Angers, 3 septembre 1901, Mercier, fondée du mois de mai 1901 ;

Angoulême, 7 avril 1901, Jules Delvaille, président du comité de l'U. P., professeur de philosophie au lycée, fondée et organisée dans le courant du mois de novembre 1900 ;

Annecy, *la Solidarité*, 6 avril 1901, G. Martin ;

Bar-le-Duc, *la Société populaire de Bar-le-Duc*, constituée en janvier 1900, 30 avril 1901, L. L. L. ;

Beauvais, *le Cercle laïque d'éducation morale de Beauvais* était dans sa troisième année d'existence ;

Besançon, fondée au début de l'année 1900, Georges Drouhard ;

Bourg, *Cercle Edgar Quinet,* 17 avril 1901, *cher monsieur,* Martin, inspecteur d'académie ;

Bourges, *l'Éducation mutuelle,* avait été fondée l'été d'avant, 20 avril 1901, C. Siméon, secrétaire-trésorier ;

Brest, assemblée constitutive le premier décembre 1900, prit plus tard le nom de *la Solidarité,* René Litalien, secrétaire de l'U. P.

Calais, en germe depuis novembre 1899, a pris forme au mois de février dernier, le président Ledoux, le secrétaire Gustave Brullé ;

Clermont-Ferrand, 19 avril 1901, fondée en septembre dernier, a inauguré ses conférences le 19 novembre suivant, Demay ;

Épernay, *l'Émancipation intellectuelle,* C. Lœwenguth, secrétaire général de l'U. P. d'Épernay (Marne) ;

Firminy, 19 avril 1901, fondée au mois de novembre, L. Laporte, bibliothécaire ;

Le Cateau, réunion en décembre dernier, cours ouverts le 10 janvier ;

Le Mans, inaugurée le 31 octobre 1900 ;

Lisieux, fondée le 20 novembre 1900 ;

Lorient ;

Lyon, Société de l'U. P. L., créée en décembre 1899, sous le nom de *Société lyonnaise d'instruction et d'édu-*

cation populaire, déclarée comme *Société d'enseignement supérieur libre ;* section de la Croix-Rousse ; section de la Guillotière ;

Marseille, *le Foyer du Peuple*, fondée dans le courant du mois de février 1901, Émile Roubaud, secrétaire général du *Foyer du Peuple ;*

Montauban, 24 avril 1901, fin juin 1900 extension, statuts adoptés par l'autorité administrative le 22 décembre 1900, alors intitulé *la Solidarité*, association laïque d'éducation populaire, pour *la Solidarité* de Montauban le secrétaire général ;

Montpellier, la *Société d'enseignement* populaire, fondée en 1898, Bouniol ; du 4 août 1901 détails complémentaires sur le *Mazet du peuple*, Louis Planchon ;

Reims, 3 mai 1901, séance d'inauguration le 7 juillet 1900, le secrétaire général E. Lesourd ;

Rennes, Victor Basch ;

Rochefort-sur-Mer, 11 avril 1901, *les Veillées du Peuple*, fondées à la date du premier janvier 1901, séance d'ouverture le 8 février, L. Poitevin ;

Rouen, *la Coopération des Idées* de Rouen, première conférence le 5 avril 1900, le secrétaire F. Millot ;

Saintes, 16 avril 1901, constituée, ne fonctionnera pas avant un mois, A. du Bouays ;

Saint-Quentin, *la Mutualité intellectuelle ;*

Tarbes, 9 septembre 1901, née vers la fin de 1900, E. Récéjac, professeur de philosophie au lycée ;

Toulon, 30 avril 1901, vœu émis en septembre 1900, comité formé, première conférence quelques jours

après, *l'Aurore*, au début de 1901 *l'Union*, *l'Émancipation sociale* se forme au Mourillon, *vu le président* Henri Guinard, ancien conseiller municipal, ouvrier mécanicien ;

Tours, comité d'initiative au mois de juin 1899, *l'Union populaire ;*

Troyes, 26 août 1901, *l'Éducation sociale,* fondée depuis deux mois ; compte ouvrir son local au mois d'octobre, le vice-secrétaire Maurice Gerson ;

Tulle, 8 avril 1901, *les Veillées populaires*, fondées en septembre dernier, Louis André, professeur au lycée, trésorier de l'U. P. à Tulle ;

Valréas, avril 1901, *Société d'Éducation populaire mutuelle*, Léo Cherfils secrétaire adjoint ;

Vannes, 12 mars 1901, *monsieur et cher collègue*, concours assurés dans le courant de l'année 1900, intention annoncée le 29 juillet dernier, conférences commencées du 15 novembre 1900, Toureng, inspecteur d'académie ;

Vitry-le-François, *l'Union fraternelle*, régulièrement organisée dans les premiers mois de l'année 1900, autorisée arrêté préfectoral portant la date du premier août même année ;

Deux-Sèvres :

Brioux-sur-Boutonne, *Société d'instruction et d'éducation populaire*, appel du 13 janvier dernier, Édouard Naudon ;

Chef-Boutonne, *Société d'instruction populaire*, au mois de mai 1896 trois conférences, au mois de novembre 1899 idée de fonder une Université Populaire,

non encore définitivement organisée, mais a donné sept conférences ;

Chey, *Coopération démocratique des idées et des bonnes volontés*, seconde année d'existence. Édouard Soulier; statuts, *la Mutualité scolaire de Chey* la première année ; *l'Université poitevine* la seconde année ; fondé à Chey le 13 octobre 1899, le secrétaire C. Coynault, le président Édouard Soulier ;

Circulaire, Chey, 4 octobre 1900, monsieur, Édouard Soulier, préparatoire à la fondation d'une *Université générale poitevine : projet de statuts définitifs*, dans l'arrondissement de Melle *Université poitevine :* statuts provisoires ; cercle poitevin d'études et d'éducation sociales, dit *Université poitevine*, ses raisons d'être, son organisation et son programme, statuts votés dans les séances des premier, 15 et 22 novembre 1900 ;

Melle, notices, cercle poitevin d'étude et d'éducation sociale, dit : *Université poitevine*, Édouard Soulier ;

Commune de Lezay, enseignement des adultes, conférences, école publique de garçons du bourg, les trois années scolaires de 1898 à 1901, l'instituteur P. Braud ;

Dans le même cahier une *rectification* de notre collaborateur mademoiselle Louise Lévi, une lettre *Paris, le 19 juin 1902, citoyen Péguy ;* une deuxième lettre *Paris, premier juillet 1902 :* je répondrai à ces rectifications aussitôt que je le pourrai ;

cahier marqué deux francs ; en dehors des collections complètes, il en reste

586 exemplaires, à deux francs, 703 francs

Vingt-et-unième cahier de la troisième série, un cahier de XII+244 pages, bon à tirer du samedi 16 août 1902 :

JEAN DECK. — **Pour la Finlande**, mémoire et documents :

Notes bibliographiques ; généralités ; le conflit finlandais ;

Introduction :

Conquête de la Finlande ;
La Finlande jusqu'en 1890 ;

La Question finlandaise :

De 1890 à 1898 ; les premières tentatives contre la constitution finlandaise ;
La question militaire ; le manifeste de février 1899 ;
La promulgation du manifeste ; la grande adresse ;
La diète de 1899 ;
L'administration intérieure de 1898 à 1900 ;
Les manifestes de 1900 ; l'administration en 1900 et 1901 ; la loi militaire de 1901 ;

a). — La restriction de la liberté de la presse et de réunion ;
b). — La russification des administrations finlandaises ;
c). — Réorganisation de la police ;
d). — La suppression des timbres-poste finlandais ;

La résistance à la loi militaire ; l'appel de 1902 ;
Les derniers événements ; les questions prochaines ;

a) la question scolaire ;

b) la question douanière ;
c) la réforme de la diète ;
d) autres questions ;

Conclusion ;

Dans le même cahier, *le Livre pour tous*, Émile Boivin secrétaire administrateur, 8, rue de la Sorbonne, Paris, cinquième arrondissement, une circulaire datée du *jeudi 31 juillet 1902 :* un commentaire à cette circulaire ;

Pour et contre les congrégations, dossier : un appel du *Comité catholique pour la défense du droit*, daté *de Paris*, *21 juillet*, publié par les journaux du mardi 22, signé *pour le Comité* L. Chaine, J. Quincampoix, Paul Viollet, membre de l'Institut ; une lettre de M. René Goblet, adressée *monsieur le directeur de* l'Éclair, dans *l'Éclair* du jeudi 24 juillet ; une lettre de M. Goblet au *Progrès de la Somme*, adressée *monsieur le rédacteur,* dans *le Temps* du vendredi premier août ; dans *le* même *Temps*, une lettre de M. Gabriel Monod, *Paris, le 29 juillet*, adressée à M. Viollet, *mon cher ami*, signée *votre tout dévoué ;* de Bernard-Lazare une consultation, *la loi et les congrégations*, datée de *Paris, 6 août 1902*, adressée *mon cher Péguy*, signée *bien votre :* annexe : une lettre de M. Gabriel Monod à M. Yves Guyot, publiée dans *le Siècle* du samedi 2 août, adressée *mon cher confrère ;* dans *le Temps* du jeudi 7 août une lettre de M. Michel Bréal à M. Viollet, datée *de Paris, le 5 août 1902*, adressée *mon cher confrère :* dans *la Petite République* du dimanche 3 août, un article de Jaurès, *conclusion ;* commentaires ; *l'Aurore* du samedi

9 août reproduisait la conclusion de l'article publié par son collaborateur, Francis de Pressensé, dans *l'Européen* de la semaine; une phrase de cet article ; dans *l'Aurore* du jeudi 7 août, article de M. Ferdinand Buisson, *le rôle de M. Combes*, lettre ouverte à M. Gabriel Monod ; la première phrase de cet article; *Aurore* du jeudi 14 août, lettre de M. Guieysse, député du Morbihan, citation ; même lettre de M. Buisson, citation ; commentaires ;

cahier marqué trois francs cinquante ; en dehors des collections complètes, il en reste

123 exemplaires, à trois francs cinquante, 258 francs

De la troisième série complète, il nous reste

248 collections ;

du premier août au 31 décembre 1902 on peut encore avoir pour vingt francs les vingt et un cahiers de la troisième série; à partir du premier janvier 1903 la troisième série sera vendue trente-trois francs ; ci

248 collections, à 33 francs, 4.960 francs

De la troisième série nous avons formé des collections incomplètes mais continues, complètes depuis le huitième cahier de la troisième série, inclus, comprenant par conséquent les huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième et vingt-et-unième cahiers de la troisième série,

488 collections, à 22 francs 5.856 francs

LIBRAIRIE DES CAHIERS

Volumes de librairie en magasin, total des prix forts 983 francs, valeur en inventaire : 589 francs

TOTAL GÉNÉRAL

de ces valeurs marchandes au 31 août 1902 :

34.955 francs

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs;

des abonnements ordinaires à vingt francs;

et des abonnements de propagande à douze francs.

Il va de soi qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient; le prix de nos abonnements de propagande est donc sensiblement inférieur au prix de revient. Nous ne consentons des abonnements de propagande que pour la France.

Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

L'abonnement de propagande cesse de fonctionner pour chaque série à l'achèvement de cette série; la troisième série ayant fini fin juillet dernier, on pouvait jusqu'au 31 juillet inclus avoir au prix de propagande les vingt premiers cahiers de cette série énoncés ci-dessus.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier août au 31 décembre 1902 on peut encore avoir pour vingt francs les vingt et un cahiers de la troisième série énoncés ci-dessus.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à partir du premier janvier 1903 la troisième série sera vendue au moins trente-trois francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce sixième cahier le jeudi 18 décembre 1902.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Imprimerie de Suresnes (E. Payen, administrateur), 9, rue du Pont. — 6861

Je ne serai aux cahiers ni le jeudi jour de Noël ni le jeudi jour de l'An ; je serai aux cahiers toute la journée du vendredi 2 et toute la journée du samedi 3 janvier 1903.

Je ne saurais trop insister auprès de nos abonnés pour qu'ils complètent leurs collections autant qu'ils peuvent, c'est-à-dire autant que les prix des cahiers qui leur manquent leur sont restés abordables ; il est devenu évident que nos séries sont faites ; et ceux qui dans vingt ans auront les vingt séries complètes en seront heureux.

Nous demandons à nos abonnés d'utiliser les déplacements et les correspondances du premier janvier pour nous chercher des abonnés nouveaux. Nous sommes à 1400 et quelques abonnés fermes. Janvier est le mois où beaucoup de personnes établissent leur budget de culture, de lecture, d'abonnement. Il ne faut pas leur dire : Lisez les cahiers; ils vous plairont ; ils vous amuseront; ils vous enthousiasmeront. Nous ne savons pas si les cahiers plairont ; nous ne savons pas s'ils amuseront ; et *enthousiasmer* n'est pas français. Il faut dire : Essayez loyalement de lire au moins une série des cahiers ; abonnez-vous à l'essai pour un an ; c'est une lecture souvent pénible, souvent ingrate ; mais ce sont des gens qui travaillent sérieusement ; ils prennent au sérieux ce qu'ils font. Que l'on montre aussi l'inventaire des trois première séries, et que l'on ajoute : voilà

ce qu'ils ont fait en moins de quatre ans, en moins de trois ans, sans un sou de capital initial, sans un encouragement des autorités constituées, contre les servitudes et contre les puissances de l'une et de l'autre domination.

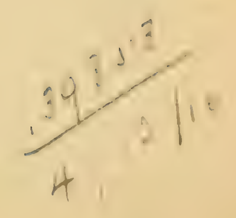
SEPTIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

Cahier de Noël

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons un franc

cahier de Noël



BALLADE

QVE VILLON FEIT A
LA REQVESTE DE
SA MERE POVR PRIER
NOSTRE-DAME

BALLADE

QVE VILLON FEIT A LA REQVESTE DE SA MERE POVR PRIER NOSTRE-DAME

Dame des cieulx, regente terrienne,
Emperiere des infernaux paluz,
Receuez moy, vostre humble chrestienne,
Que comprinse soye entre vos esleuz,
Ce non obstant qu'oncques rien ne valuz.
Les biens de vous, ma dame et ma maistresse,
Sont trop plus grans que ne suis pecheresse,
Sans lesquelz biens ame ne peut merir
N'auoir les cieulx, ie n'en suis iungleresse.
En ceste foy ie vueil viure et mourir.

A vostre Filz dictes que ie suis sienne :
De luy soyent mes pechiez aboluz :
Pardonne moy comme à l'Egipcienne,
Ou comme il feist au clerc Théophilus,
Lequel par vous fut quitte et absoluz,
Combien qu'il eust au deable fait promesse.

Preseruez moy, que ne face iamais ce,
Vierge portant, sans rompure encourir,
Le sacrement qu'on celebre à la messe.

En ceste foy ie vueil viure et mourir.

Femme ie suis pourette et ancienne,
Qui riens ne sçay ; oncques lettre ne leuz ;
Au moustier voy dont suis paroissienne
Paradis paint, où sont harpes et luz,
Et ung enfer où dampnez sont boulluz :
L'ung me fait paour, l'autre ioye et liesse.
La ioye auoir me fay, haulte Deesse,
A qui pecheurs doiuent tous recourir,
Comblez de foy, sans fainte ne paresse.

En ceste foy ie vueil viure et mourir.

ENVOI

Vous portastes, digne Vierge, princesse,
Iesus regnant, qui n'a ne fin ne cesse.
Le Tout-Puissant, prenant nostre foiblesse,
Laissa les cieulx et nous vint secourir,
Offrit à mort sa tres chiere ieunesse.
Nostre Seigneur tel est, tel le confesse,

En ceste foy ie vueil viure et mourir.

TROIS LETTRES
DE TOLSTOI

Ces lettres ont été publiées dans *l'Athenaeum* du 4 octobre 1902, avec la permission de M. Aylmer Maude.

La première, écrite en anglais, est adressée à John Bellows, président du *Comité des Amis des Doukhobors*, qui avait refusé, au nom de ce comité, l'argent offert par M. Aylmer Maude et provenant de sa traduction de *Résurrection*. Il avait écrit à Tolstoi pour lui reprocher l'immoralité de son livre, se plaignant surtout du chapitre XVII du livre I. Les deux autres lettres sont en russe.

Traduction établie pour les cahiers par les soins de Romain Rolland.

PREMIÈRE LETTRE

7 décembre 1901

A John Bellows

Cher ami, j'ai reçu votre lettre et je voulais y répondre, mais j'ai été si faible depuis deux mois que je n'ai pu le faire. Ainsi, il faut excuser mon long silence.

J'ai lu deux fois votre lettre et j'ai considéré la chose aussi bien que j'ai pu mais je n'ai pas réussi à résoudre la question d'une manière définitive. Il est possible que vous ayez raison, mais pas pour tous ceux qui liront le livre. Il est possible que j'aie une mauvaise influence sur les gens qui ne liront pas le livre tout entier et n'en saisiront pas le sens. Mais il peut aussi, comme ç'a été mon intention, avoir l'influence tout à fait opposée.

Tout ce que je puis dire pour ma défense, c'est que, quand je lis un livre, ce qui m'intéresse surtout, c'est la *Weltausschauung des Autors* : ce qu'il aime et ce qu'il hait. Et j'espère que quiconque

lira mon livre avec cette idée, verra ce que l'auteur aime et ce qu'il déteste, et qu'il sera influencé par les sentiments de l'auteur. Et je puis dire que quand j'ai écrit ce livre, j'abhorrais la luxure de tout mon cœur, et l'un des principaux objets du livre a été d'exprimer cette horreur. Si j'ai échoué en cela, j'en suis très fâché, et je m'avoue coupable, si j'ai été assez inconsidéré, dans la scène à laquelle vous faites allusion, pour produire sur votre esprit une aussi mauvaise impression.

Je pense que nous serons jugés par notre conscience et par Dieu, non suivant le résultat de nos actes, mais suivant nos intentions. Et j'espère que mes intentions n'ont pas été mauvaises.

Bien à vous

Léon Tolstoi

DEUXIÈME LETTRE

26 août 1902

Cher Aylmer Maude

La Revue Blanche de mars dernier contenait un bref exposé de vues qui m'étaient attribuées sur la question des sexes, suivi des opinions d'un certain nombre d'auteurs français concernant ces mêmes vues.

Les opinions qu'on m'y attribue sont d'une absurdité grotesque et ne sont qu'un résumé incorrect, inexact, et de seconde main, d'une collection d'articles et d'extraits non datés, réunis et publiés par mon ami Vladimir Tchertkoff. La chose curieuse est que pas un de tous les auteurs qui se sont exprimés sur ce sujet n'a soupçonné qu'il était le jouet d'une mystification. Tous ont pris le résumé placé devant eux pour l'exposé de mes véritables opinions. Aussi suis-je heureux de voir dans votre préface à l'édition revue et corrigée de *Résurrection* un nouvel exposé de mes vues sur la question des sexes, aussi raisonnable que le résumé de *la Revue Blanche* était absurde.

Léon Tolstoi

TROISIÈME LETTRE

(Tout récemment écrite à une proche parente)

Chère S...

J'ai été très heureux d'avoir une sérieuse conversation avec I... sur l'éducation des enfants. Lui et moi, nous sommes tombés tout à fait d'accord sur un point qui est seulement négatif, c'est que les enfants doivent apprendre *le moins possible.* Il n'est pas à beaucoup près aussi mauvais pour des enfants de grandir sans avoir appris certaines choses, que d'avoir une *indigestion* d'éducation et d'en venir à la détester : — ce qui arrive à presque tous, surtout à ceux dont l'éducation est dirigée par des mères qui ne connaissent pas les sujets appris par leurs enfants. Un enfant ou un homme peut apprendre quand il a de l'appétit pour ce qu'il étudie. Sans appétit, l'instruction est un mal, un mal terrible qui rend les gens mentalement infirmes. Pour l'amour du ciel, chère S..., si vous n'êtes pas tout à fait de mon avis, soyez sûre que je ne vous écrirais pas à ce sujet, si ce n'était pas une

affaire d'une aussi énorme importance. Surtout, croyez votre mari qui voit les choses tout à fait raisonnablement.

Mais alors, vient l'objection habituelle. Si l'on n'enseigne rien aux enfants, comment les occupera-t-on? Faut-il qu'ils jouent aux osselets avec les enfants du village et qu'ils apprennent toutes sortes de sottises et de vilaines choses? Avec notre genre de vie de propriétaire, cette réplique a quelque raison d'être. Mais est-il vraiment nécessaire d'habituer les enfants à ce genre de vie et de leur faire sentir que toutes leurs exigences seront toujours satisfaites par quelqu'un, sans qu'ils aient à prendre aucune part au travail? Je pense que la première condition d'une bonne éducation est que l'enfant sache que tout ce dont il se sert ne tombe pas du ciel tout fait, mais est produit par le labeur d'autres gens. Comprendre que tout ce qui le fait vivre vient du travail d'autres gens qui ne le connaissent ni ne l'aiment, c'est trop pour un enfant. — Dieu veuille qu'il puisse le comprendre quand il sera grand! — mais comprendre que le pot de chambre dont il se sert est vidé et essuyé par une nourrice ou par une bonne, que les souliers et les caoutchoucs qu'il met toujours propres sont nettoyés non par amour pour lui, mais pour quelque autre raison tout à fait inintelligible, c'est quelque chose qu'il peut et

doit comprendre, et dont il doit être honteux. S'il n'est pas honteux et s'il continue de s'en servir, voilà le pire commencement d'éducation possible et qui laissera les traces les plus profondes pour sa vie entière. Cependant il est très simple d'éviter cela; et c'est justement ce que moi qui suis, — pour employer le langage poétique, — au seuil de la mort, je vous supplie de faire pour vos enfants. Qu'ils fassent pour eux-mêmes tout ce qu'ils pourront; qu'ils portent leurs eaux sales, remplissent leurs brocs, lavent et arrangent leur chambre, nettoient leurs souliers et leurs habits, mettent le couvert, etc.

Croyez-moi, ces choses, bien qu'elles puissent paraître sans importance, sont cent fois plus importantes pour le bonheur de vos enfants que la connaissance du français ou de l'histoire, etc. Il est vrai qu'ici la principale difficulté se présente : les enfants ne font volontiers que ce que font leurs parents; je vous en prie donc, faites ces choses. Cela servira à deux fins : il sera possible d'apprendre moins, puisque la journée sera remplie de la façon la plus utile et la plus naturelle, et les enfants s'habitueront ainsi à la simplicité, au travail, à se suffire à eux-mêmes.

S'il vous plaît, faites-le. Vous en serez satisfaite dès le premier mois, et les enfants encore plus.

Si vous pouvez ajouter à ceci le travail de la terre, quand ce ne serait qu'un jardin potager, ce sera bien, quoique cela ne devienne souvent qu'un simple passe-temps. La nécessité de se servir soi-même et de porter ses eaux sales est admise par toutes les meilleures écoles telles que Bedales, où le directeur de l'école prend sa part de l'ouvrage.

Croyez que sans cette condition, il n'est pas possible de donner aux enfants une éducation morale, une éducation chrétienne et la conscience de la fraternité et de l'égalité de tous les hommes. Un enfant peut encore comprendre qu'un homme-fait, que son père, banquier ou tourneur, artiste ou contremaître, qui, par son travail, nourrit toute sa famille, puisse se libérer d'occupations qui l'empêchent de consacrer tout son temps à un travail profitable. Mais comment un enfant, non encore mis à l'épreuve, et encore incapable de rien faire, peut-il s'expliquer que d'autres fassent pour lui ce qu'il devrait naturellement faire pour lui-même ?

Pour lui, la seule explication, c'est que les gens se divisent en deux classes : les maîtres et les esclaves; et quoi que vous puissiez lui dire sur l'égalité et la fraternité des hommes, toute sa façon de vivre, depuis son lever jusqu'au repas du soir, lui prouve le contraire. Non seulement il cesse de croire à ce que lui disent ses aînés sur

la moralité, mais au fond de son âme, il voit que tous ces enseignements sont mensongers, et il cesse de croire ses parents, ses maîtres, il cesse même de croire à la nécessité de toute espèce de moralité.

Encore une autre considération. S'il n'est pas possible de faire tout ce que j'ai indiqué, du moins il faut habituer les enfants à faire les choses dont ils sentiraient la privation si elles n'étaient pas faites. Par exemple si les habits et les souliers pour sortir n'ont pas été nettoyés, on ne doit pas sortir ; si on n'a pas été chercher de l'eau et si on n'a pas lavé la vaisselle, on n'aura rien à boire. Surtout dans cette affaire, ne craignez pas le ridicule. Les neuf dixièmes de toutes les choses mauvaises dans le monde sont faites parce que ne pas les faire serait tenu pour ridicule.

Léon Tolstoi

LA LÉGENDE DE LA VIERGE

M. Joseph Bédier avait indiqué à Tharaud ces contes de la Vierge. Tharaud les a lus, et nous les donne aujourd'hui.

En face de ces contes anciens, et authentiques, deux attitudes se présentent. On peut, comme savant, comme historien, tâcher de restituer le plus exactement possible, de restaurer en sa forme la plus personnellement exacte, le conte. On peut comme artiste, comme historien, conter le conte à son tour, librement, sous sa responsabilité d'artiste.

Il y aurait bien une troisième méthode, qui serait d'obtenir la coïncidence parfaite de la méthode de science et de la méthode d'art ; c'est cette troisième méthode que M. Bédier a pu tenir dans sa restitution de Tristan et Iseut. *A défaut de cette troisième méthode, les Tharaud ont opté pour la deuxième. Ils n'ont pas altéré la légende ancienne. Mais ils se sont réservé le droit de la conter librement à leur tour, comme la contaient librement, sans altérer le texte commun, les anciens conteurs mêmes. La légende, commune, appartient à tout le monde. Ceux qui nous ont légué la légende l'avaient faite, la faisaient et la refaisaient sans cesse. Les Tharaud ne sont que deux conteurs de plus, après et parmi tant de conteurs.*

Les cinq contes que l'on va lire sont les premiers d'une série qui sera intitulée la légende de la Vierge.

DU MOINE QUI VOULUT VOIR NOTRE DAME

DU MOINE QUI VOULUT VOIR NOTRE DAME

Un jeune moine chantait :

Marie est un doux mot dans la bouche ;
Marie est un doux chant à l'oreille ;
Marie est une chanson du cœur ;
Marie est l'unique merveille ;
Marie est douceur de Harpe ;

tandis qu'il peignait sur le vélin d'un livre d'heures le nom de Notre Dame en lettres d'or, d'azur et de blanc, de vermillon et de safran.

Nul moine, du couvent, n'était plus chaste de corps et de cœur. Nul n'avait une âme plus candide, filée du lin de plus blanches vertus.

Mais son âme se consumait d'un grand désir.

Ne verrait-il qu'après sa mort celle qu'il aimait, la douce dame sur toutes choses précieuse, entre toutes femmes élue, entre toutes bénie, la gloire du monde, la joie du ciel, le trésor de toute merci.

l'espérance de tout salut, la gemme, la fleur de lys et d'églantier, Notre Dame Sainte Marie. Il aurait voulu la voir, ne fût-ce qu'une fois, des yeux de son corps.

Exact à chanter chaque jour ses Heures, il la priait très humblement, à la fin de chaque office, de lui faire, à lui très indigne, la grâce accordée à quelques saints hommes de jadis, de lui apparaître seule ou dans la Compagnie des Anges.

Pour tromper un désir que les jours, les semaines, les années exaltaient sans le satisfaire, il peignit sur les parchemins les plus précieux des images de celle qu'il n'avait jamais vue et qui emplissait son cœur.

Aucune de ces peintures n'était pareille : car ses visions de la Reine d'amour étaient changeantes comme le ciel. Même il s'était essayé à ne pas représenter Notre Dame sous une forme et une apparence de femme : les perles, les sources, les fleurs devinrent sous son pinceau les figures de Celle qui éclaire toutes les belles choses du monde d'un reflet de sa beauté.

Pourtant une image qu'il peignit de la mère de Dieu, dans un buisson de roses fleuri, son fils enfant entre ses bras, le plongea en un tel ravissement qu'il s'arrêta de peindre, épuisé d'une fatigue délicieuse. Son pinceau lui tomba des doigts et son

corps s'alanguit dans les bras de sa chaise. Par la fenêtre ouverte entraient dans la cellule les derniers rayons du jour. La Vierge qu'il venait de peindre sur le vélin ouvrit les lèvres et lui dit :

— Bel ami cher, vis sans inquiétude. Ton âme sera recueillie dans la troupe des bienheureux. Parce que tu as peint mon image et écrit mon nom le plus bellement que tu pouvais, ton nom sera écrit au livre de vie.

Le moine tomba à genoux :

— Douce dame du Paradis, merveilleuse est cette promesse et de tout mon cœur vous en crie : merci ! Mais, dites, emportez-moi tout de suite au royaume de votre fils ; que je meure sur l'heure et vous voie non plus sous les traits de cette image imparfaite, mais telle que vous êtes en vérité.

— Beau fils, répondit l'image, tes jours ne sont pas à moi : ils appartiennent à mon fils. Je n'annonce l'heure de mourir à personne. Mais si tu tiens tant à me voir, tu me verras. Apprends seulement que nul homme vivant ne m'a vue sans devenir aveugle.

Le moine se mit à trembler de tout son corps, de joie et d'espoir :

— Qui ne consentirait pour vous voir, Impératrice des Anges, à perdre la lumière de ses yeux ?

Mais vivement le moine couvrit de sa main son autre œil, et d'un seul regarda. Ce fut une éblouis-

sante vision d'or, d'azur et de blanc, de vermillon et de safran, où il distingua, au milieu d'archanges flamboyants, d'anges et de vierges musiciennes, la reine de gloire vêtue d'une robe couleur de nuit de mai, semée de toutes les planètes et les étoiles du ciel. Si clair était son visage que près de sa splendeur paraîtrait noir un jour d'été.

La Vierge et son cortège passèrent devant l'œil du moine ébloui comme une silencieuse tempête, laissant dans son âme un tel regret qu'il fondit en larmes et s'écria :

— Reine de beauté, ayez pitié de votre serviteur. Celui qui vous a vue une fois peut-il ne pas désirer vous voir toujours? Au nom de votre fils, permettez qu'une seconde fois je vous voie.

— Tu me verras, répondit l'Image posée sur le pupitre, si tu consens à perdre le second de tes yeux.

— Il est à vous, reine des Anges, répondit le moine, et tout ce que je possède et ma vie.

— Regarde-moi donc encore une fois si ma vue t'est si délectable.

Et le moine vit, dans une immense plaine nue, sur un étroit chemin où quelques arbres se tordaient tourmentés par un vent furieux, venir à lui, une humble femme, dont il ne pouvait distinguer ni le visage, ni les mains, ni les pieds perdus dans les

plis d'une robe sombre. Quand la pauvresse passa près de lui elle leva doucement la tête, et le moine contempla un visage qui n'était ni celui d'une jeune ni celui d'une vieille femme, ni celui d'un enfant, un visage d'éternité où toute la douleur du monde était empreinte.

— Reine de pitié, s'écria le moine en tendant les bras pour retenir une seconde, devant lui, sur le chemin cette apparition désolée, — reine de pitié, vous êtes plus belle encore dans votre tristesse que dans votre gloire et votre joie.

Notre Dame allait disparaître dans le lointain de la route, elle se retourna pour dire au moine en extase :

— Continue, beau doux ami, de jouir de la douce clarté de Dieu.

Longtemps après que la plaine, le chemin, les arbres et la passante divine se furent évanouis, une odeur plus suave qu'encens, myrrhe, cinnamome, flotta par la cellule, où le peintre pieux distinguait dans la pénombre grandissante avec la tombée du soir, toutes choses demeurées en leur place, le pupitre, l'Image, les couleurs, avec la lumière de ses yeux.

— Reine de bonté, s'écria-t-il, vous n'avez pas voulu me rendre aveugle. Vous m'avez pris un de mes yeux et puis me l'avez rendu. Merci. Mais

volontiers j'aurais consenti à ne plus rien voir de ma vie et garder dans la nuit le souvenir de votre passage béni.

A nul clerc de son moutier le moine dit qu'il avait vu Notre Dame, et de ce jour ne toucha plus un pinceau.

Au prieur qui s'en étonnait répondit :

— Pauvres sont les lignes, pauvres les couleurs, pauvre notre art, pour exprimer la douleur et la gloire.

L'IMAGE

L'IMAGE

Pour honorer et servir l'émeraude, la gemme, la fleur de lys et d'églantier si pure, si précieuse que Dieu en fit sa mère, Notre Dame, une princesse, abandonnant son palais et sa cour, se retira loin de la ville, dans un ermitage qu'elle avait bâti.

Elle oublia le monde, donna à Dieu son corps et son cœur. Nonne devint. De ses doigts ouverts coulaient les aumônes comme l'eau des pluies s'égoutte des branches : les chemins qui menaient à sa retraite étaient semés de gens à besace qui venaient implorer d'elle le pain du corps sans doute, — mais surtout la grâce de voir son visage de bonté. Des marchands, des clercs, des hommes riches et de haut parage attirés par la renommée de sa vertu cheminaient avec les mendiants : mendiants eux-mêmes de conseils pour leurs âmes pécheresses, lasses. Un soir d'hiver, la pieuse dame ouvrit la porte à un pauvre clerc morfondu. Quand il eut séché devant la flamme sa robe lourde de

neige et quand d'une écuelle profonde de soupe, il eut réchauffé son cœur :

— Est-ce indiscrétion, beau sire, de vous demander où vous allez ? dit la nonne. Votre bâton, vos coquilles et votre gourde annoncent un pèlerin.

— Et pèlerin suis en vérité, répondit humblement le clerc.

— Pèlerin de quel saint, de quel tombeau ?

— Pèlerin suis du roi de gloire, du Saint Sépulcre en la cité de Jérusalem.

— Miséricorde ! s'écria la dame, qui n'avait encore vu de sa vie voyageur en route pour le saint tombeau. Longue est la route.

— Plus longue encore sera la grâce, dit le passant. Qui a vu le Saint Sépulcre peut mourir : son âme monte droit en Paradis.

— Je vous suivrais — ah ! quel désir et quel regret ! — si je n'étais déjà vieille, faible et presque aveugle. Mais pour Dieu, pour Dieu, beau sire, quand vous serez en la cité où la mère du juge de vérité vit son fils cloué sur la croix, pensez à la pécheresse qui vous a ce soir ouvert sa porte et si vous repassez un jour par ici, rapportez-lui dans votre manteau une image de Notre Dame de Jérusalem. Ma lasse d'âme, mon las de corps auraient grand joie, si dans mon oratoire était la face de la douce mère de Dieu.

— Ma dame, répondit le clerc, la mort seule pourra m'empêcher de repasser par ici et de me souvenir de la prière que vous me faites si bellement.

Le lendemain, quand il partit, son hôtesse lui rappela sa promesse :

— N'oubliez mon image, beau très doux sire, et que saint Jacques vous garde !

Le pèlerin après des mois arriva joyeux en la cité de Jérusalem. Quand il eut visité le Saint Sépulcre, adoré et baisé toutes les reliques, il connut que la contemplation des lieux saints ne suffirait pas à remplir son cœur. L'ennui le prit, et le regret de son pays.

Au bout d'une semaine il songeait déjà au retour... De la nonnain ni de l'image ne se souvint... Il reprit dans sa main le bâton de voyage et se remit en marche, heureux d'être venu, plus heureux encore de partir : il s'arrêta, sous un arbre, au point où la route tourne et d'où pour la dernière fois le pèlerin qui s'en va peut voir les murs de la cité de Jérusalem. Le clerc regardait la ville qu'il pensait ne revoir jamais plus, pour en retenir un clair souvenir et pouvoir dire, dans son pays, à ceux qui lui demanderaient :

— Dis-nous comment est la cité de Jérusalem?

— Elle est ainsi et ainsi. Là est la maison de Pilate, là le saint tombeau, là...

A ce moment, tout près de lui, il entendit une voix à la fois très impérieuse et très douce qui disait :

— Vite, retourne sur tes pas, clerc oublieux...

Le pèlerin regarde autour de lui : personne. Des champs désolés dont les cailloux brillent sous le soleil comme autant de pierres précieuses. Impossible de deviner d'où vient cette voix.

— Clerc oublieux, que diras-tu à la bonne dame qui t'a reçu dans son ermitage, quand tu passeras devant sa porte? Elle te demandera cette image que tu as promise... Ah ! qu'as-tu fait de ta promesse ?

Le clerc, à genoux, écoute, le front sur les cailloux, cette voix d'un ange invisible ; il se frappe mainte fois la poitrine, se signe, s'émerveille et pleure puis se relève, l'âme très triste, revient en la cité de Jérusalem, où étant entré, droit à la rue aux images il s'en va, une rue bordée d'échoppes étincelantes d'or, d'argent, de sinople et d'azur.

Le clerc est ébloui par la profusion des images ; il y en a de peintes et de sculptées ; les unes grandes comme un porche d'église, les autres petites comme le creux de la main ; toutes œuvres patientes et loyales de bons artistes.

C'est la nuit : sculpteurs et peintres ont allumé

dans leurs boutiques des lanternes. Le clerc va et vient dans la rue étroite, sous l'œil des Saintes et des Saints, de la Vierge et de son fils.

Les images lui font des signes et lui parlent à voix basse :

— Prends-moi, chuchote un saint Théodore qui appuie sa lance dans la gueule ouverte d'un monstre...

— Achète-moi, murmure une sainte Catherine qui porte sa roue dans ses bras.

— Emporte-moi, dit à mi-voix saint Tryphon qui tient en laisse une étrange bête mi-tigre mi-serpent.

Mais le clerc ne se laisse enjôler ni par les saints couleur d'aurore ni par les saintes couleur de ciel. Il n'a d'yeux que pour les portraits de Notre Dame. Il voudrait les acheter tous : mais il a peu d'écus dans sa poche et tant d'images seraient lourdes à ses épaules. Entre une statuette et une petite image peinte sur un panneau de bois il hésita longtemps : la statuette était de pierre toute blanche avec un peu d'or aux fleurons de la couronne : la vierge tenait dans ses bras son divin fils. L'imagette représentait sur un fond rouge de soleil qui se couche dans une gloire, la douce mère de Dieu, les yeux clos, au pied d'un gibet. Le clerc contemplait les deux images tour à tour : il finit par se décider pour l'imagette plus petite, et moins fragile.

— Votre choix est bon, dit l'imagier. Nulle n'est meilleure pour emporter au loin.

Sans long marché, sans long devis, le clerc achète l'image, la paie et s'en va. Les maîtres fermaient déjà leurs boutiques.

La route est longue de Jérusalem à l'ermitage de la nonnain. Beaucoup d'aventures arrivèrent au pèlerin, dont il ne serait pas sorti vivant sans le secours de l'image qu'il portait sous sa bure. Un lion furieux s'élançait sur lui : le moine mit la main sur l'image. Le lion s'approcha en rampant, lui baisa les pieds, si docile, si privé qu'il le suivit pendant des lieues comme un agneau. Des brigands l'assaillirent dans une gorge : le pèlerin fit une oraison à l'image : des hommes d'armes soudain apparurent, vêtus de cuirasses éclatantes, qui le tirèrent des mains des bandits.

La reconnaissance et l'intérêt attachèrent le moine à une tant précieuse image.

Quand il passa devant la porte, la nonnain était sur le seuil. Le pèlerin continua son chemin, les yeux baissés comme s'il n'avait pas vu.

— Vous n'entrez pas vous reposer dans ma maison, beau très doux sire ?

Le clerc releva la tête, fit mine de s'étonner, s'approcha de la dame et pénétra dans l'ermitage. Comme jadis, la dame lui servit une écuelle pro-

fonde de soupe. Elle n'osait lui demander s'il avait tenu sa promesse. Ils se tinrent longtemps silencieux. Le clerc se disputait avec son âme pour savoir s'il abandonnerait l'image cachée sous sa robe de bure aux mains de la nonnain. La dame allait et venait autour de lui, jetant des bûches dans le feu, posant du pain blanc et du vin sur la table. Le clerc boit et mange à sa faim. La nonnain lui fait conter son voyage ; elle ne se lasse pas de l'entendre : comment est le Saint Tombeau, comment la maison de Pilate, comment le beau mont des Oliviers ? Comment les clous, comment la couronne d'épines, enfoncée sur la tête du roi de gloire ? mais elle n'ose toujours lui demander son image. Et tandis qu'il répond à ses questions, le moine pense qu'il ne lui donnera pas la belle image.

— Beau très doux sire, se décide enfin à dire la nonne, n'avez-vous en une poche de votre robe une Figure de la mère de Dieu ? Donnez-la moi si l'avez. En mon oratoire la mettrai : il me semble qu'une bonne étoile luirait sur ma vie si je pouvais m'agenouiller devant le portrait de la belle Reine des cieux.

— Ah ! bonne dame, fait le clerc en se frappant la poitrine, seulement à cette minute, je me souviens de la promesse que je vous fis. Hélas ! que n'en

ai-je eu plus tôt souvenance ! Pardonnez-moi, bonne dame, le cœur est sûr mais la mémoire est faible.

La nonne s'attriste en son âme ; peu s'en faut qu'elle ne pleure. Elle ne fit rien paraître de son chagrin.

Le lendemain, au petit jour, le clerc s'habille : l'image est bien cachée sous sa robe. Il lui tarde d'être sur la route. Il descend l'escalier, sans bruit. Dans le couloir il voit la porte de l'oratoire entrebâillée. Doucement, du doigt il la pousse : Personne. Il avance jusqu'à l'autel, s'agenouille et prie et s'accuse d'avoir menti à la nonne. Il demande pardon de son péché, se frappe la poitrine à grands coups, se signe mainte et mainte fois, mais il n'a pas le courage de réparer sa faute par une bonne franchise. En lui-même une voix lui crie : Va, laisse sur cet autel l'image de la mère de Dieu. A son réveil la nonnain la trouvera. Elle en sera très joyeuse et très ébahie.

Le clerc ne veut pas entendre cette voix : Non, jamais. Il se hâte vers la porte : il la cherche, elle a disparu. Il fait le tour de l'oratoire en glissant ses doigts sur le mur : le mur est lisse, comme une paroi de tombeau. Une sueur froide perle aux tempes du pèlerin : il recommence une fois, deux fois, trois fois sa promenade autour de la chapelle.

Sous ses ongles la pierre grince. Il frappe du poing fortement la muraille qui ne répond pas. S'il était enterré vivant ! il saute en avant, en arrière, à droite, à gauche. Partout il se heurte à la pierre. Sa tête s'égare, il pousse un grand cri.

Une grande lumière jaillit soudain de la porte ouverte : la nonnain paraît sur le seuil effrayée :

— Beau sire, qu'avez-vous ? Votre visage ruisselle de sueur et de sang ?

Avec effort, avec regret, de dessous sa robe, sans une parole, le clerc lui tend l'image de la mère de Dieu.

La nonnain entre ses doigts, vivement, la prend et contemple ravie le visage douloureux de la reine de pitié.

— Merci, beau sire, de votre présent, je savais bien que n'aviez oublié votre promesse. Tant mon cœur est ému que je ne trouve rien à dire : que la mère de Dieu vous bénisse pour la joie que m'apportez, beau doux ami...

LES TROIS ROSES
DE NOTRE DAME
SAINTE MARIE

LES TROIS ROSES DE NOTRE DAME SAINTE MARIE

Amour voulut que dans le grand bois qui entoure le château de son seigneur, Beowulfe, un jeune chevalier égaré pendant la chasse, rencontra une nonnain, de l'ordre des Clarisses, qui s'en allait mendier du pain pour son couvent. La nonnain, — Apollonie était son nom, — s'en allait, dans l'étroit sentier, la tête penchée, un bissac jeté sur son épaule. Beowulfe arrêta son cheval et lui demanda son chemin. Apollonie releva la tête et le chevalier connut que la nonnain était belle.

— Vous vous moquez d'une pauvre fille, noble sire, de querir d'elle votre chemin. Ne vous connaissez-vous pas mieux qu'elle en ce bois ?

Mais le chevalier répondit qu'il était récemment arrivé dans le pays et que c'était, dans cette forêt, la première chasse qu'il suivait.

— S'il en est ainsi, noble sire, je vais au château.

Beowulfe descendit de cheval, et la bride négligemment passée sous son bras, il suivit la nonnain.

La route était longue, jusqu'au château. Pourtant elle parut brève au chevalier; il crut s'éveiller d'un rêve quand la nonnain lui dit :

— Voici, noble sire, le château. Vous entrez par la cour d'honneur. Je dois aller aux cuisines.

Ils avaient marché silencieusement trois heures dans la forêt enchantée de printemps; la nonnain marchait à côté du chevalier, le visage voilé par un pan de sa cornette. Beowulfe ne pouvait détacher ses yeux de la nuque blanche et délicate où jouait l'ombre des cheveux fous rebelles à l'emprisonnement du béguin. D'un pas égal et souple elle foulait l'herbe ; des gouttes de rosée perlaient sur ses pieds nus chaussés de sandales de bois.

Beowulfe aurait accompagné la nonnain à Jérusalem ! Et déjà il fallait se séparer ! Avant qu'il fût revenu de son trouble, la nonnain lui avait fait une grande révérence, et déjà elle s'en allait de son pas rapide et menu, sous les arbres, dans l'allée qui menait à la cuisine, où cheminaient quelques gueux, stropiats, bossus, bancals et bistournés. Il la suivit des yeux tant qu'il put la voir. Auprès d'un jeune tremble l'allée tournait. La nonnain disparut. Beowulfe resta longtemps à la croisée des deux chemins, plongé dans une rêverie délicieuse ; l'en tirèrent des sons de trompes, un bruit de rires et de voix encore lointaines. Beowulfe se jeta dans le

fourré ; c'était la chasse de son seigneur qui revenait ; il laissa passer les cavaliers. Quand le dernier homme eut franchi la poterne, la nuit déjà était presque venue ; le chevalier s'étonnait que la nonnain ne fût pas encore de retour. Il commençait à douter qu'elle fût revenue au couvent par un autre chemin, et il désespérait déjà de la revoir en ce jour, lorsqu'il la vit paraître derrière le tremble, à demi courbée sous son bissac, dont les poches bien garnies s'arrondissaient sur son dos et sur sa poitrine.

Quand Apollonie passa près de lui, elle jeta un regard qui s'étonnait de le trouver encore là.

Il offrit de l'accompagner, — la nuit était noire, — et de prendre la charge sur ses épaules, — le sac était lourd. La nonnain lui dit en souriant :

— Merci.

Elle était accoutumée à aller par les chemins, la nuit comme le jour, et à porter des fardeaux.

Mais le chevalier ne put se résigner à ne pas la suivre dans la forêt silencieuse. Il attacha son cheval à un arbre et de loin il suivit cette alerte forme noire qui glissait sur l'herbe humide. Après la forêt de sapins, une forêt de hêtres, après les hêtres les chênes, après les chênes un pré qui descendait en pente douce au bord d'un lac au fond duquel sommeillait l'ombre immense des hautes murailles

d'un couvent bâti sur la falaise d'une île de granit. Beowulfe s'arrêta à la limite des arbres sur la lisière du pré : il entendit la voix légère de la nonnain qui appelait le passeur :

— Ohé... ho...

L'écho répéta : Ohé... ho...

Trois fois elle fit le même cri : personne dans l'île n'y répondit. Le passeur était sans doute endormi.

La nonnain s'assit sur une pierre et elle aurait passé là toute la nuit, près de la lourde barque qui servait à passer les bœufs du couvent et dont ses bras trop faibles ne pouvaient manœuvrer la perche, si le chevalier n'était descendu vers elle, à travers le pré.

Elle fut surprise de le voir et parut mécontente qu'il l'eût suivie. Il était mal en vérité à un chevalier de courir la nuit après les nonnains. Quand elle disait cela, la lune entre deux nuages éclairait le léger sourire de ses lèvres. Elle était si sûre d'elle-même, qu'elle pouvait railler le gentil seigneur ! Beowulfe, embarrassé, cherchait des raisons de l'avoir ainsi escortée. La nonnain s'amusait de sa confusion et de la rougeur répandue sur son visage ; elle dit :

— Notre passeur, le vieux Jacob, s'est endormi là-bas près du puits...

Le chevalier sauta dans le bac amarré près du bord, dénoua la chaîne.

La nonnain s'assit à l'avant, son sac posé devant elle. Le lac était très profond. Beowulfe poussait la barque, à l'arrière, avec la gaffe faite d'un long, d'un lisse tronc de sapin. L'eau ruisselait sous le bateau avec un bruit joyeux de métal :

— Croirait-on pas entendre, dit en riant la nonnain, un avare qui laisse égoutter des pièces d'or entre ses doigts ?

Lumineuse était devenue la nuit ; un sentiment d'allégresse inconnue pénétrait l'âme du chevalier et de la nonnain. Ils frissonnèrent quand la barque pénétra dans l'ombre du couvent.

Ils se regardèrent avec une tristesse pensive quand la barque atterrit l'étroite rive d'où montait vers la porte du monastère un escalier taillé dans le granit.

Beowulfe aida la nonnain à remettre son bissac sur son épaule. Hasard ou poussé par le désir ? — ses doigts frôlèrent la nuque d'Apollonie : il sentit sous sa main la caresse des cheveux légers. La nonnain rougit et se hâta de sauter hors de la barque. Le chevalier la regarda monter entre des genévriers qui tiraient du roc ingrat leur vie misérable. Une cloche tinta. Une porte rouillée grince là haut… Beowulfe repoussa la rive du pied : il ramenait distraitement la barque sur l'autre rive, les yeux

fixés sur le couvent. Une des nombreuses fenêtres qui trouaient la haute muraille s'éclaira : Beowulfe vit se mouvoir une forme dans la clarté ; il ne douta point que la cellule éclairée ne fût celle d'Apollonie, et que la femme qu'on y voyait aller et venir ne fût la nonnain. La lumière s'éteignit. Beowulfe, pensif, revint au château de son seigneur.

La nuit suivante il traversa la forêt de sapins, la forêt de hêtres, la forêt de pins, de toute la vitesse de son cheval ; dans l'ombre des arbres qui entouraient le lac, il entendit tinter les cloches d'un office nocturne ; les cellules s'éclairèrent quelques minutes. Puis lentement, les unes après les autres, elles s'éteignirent. Seule une cellule, — la cinquième à compter de l'angle droit du monastère, — demeura éclairée la dernière.

Beowulfe la reconnut : c'était celle d'Apollonie. La nonnain s'était appuyée au bord de l'étroite fenêtre et elle s'attardait là, à regarder vers le pré, malgré la fraîcheur du soir. Cela était une faute contre la règle. Mais elle n'y songeait guère : elle était retenue là devant sa fenêtre par une espérance qu'elle n'avait pas l'audace de s'avouer.

Beowulfe, poussé par la passion et attiré par cette lumière, se dépouilla de ses vêtements, entra dans l'eau et se mit à nager vers la haute muraille du couvent.

Quand il fut au milieu du lac, la nonnain l'aperçut qui nageait sans bruit, une épaule à demi hors de l'eau, laissant traîner derrière lui un sillage d'argent. Elle eut une grande joie et une grande terreur quand elle vit que ce qu'elle espérait dans le secret de son cœur était arrivé. Toute la nuit et tout le jour son esprit avait été obsédé du souvenir du chevalier. Elle désirait le revoir : et maintenant qu'il était là tout près d'elle, prise d'effroi, elle aurait souhaité ne l'avoir jamais rencontré.

Beowulfe, s'aidant des aspérités du roc, montait vers la cellule de la nonnain, tout ruisselant. Apollonie voulut fermer les volets de sa cellule : elle n'en eut pas la force. Elle se tenait penchée au bord de sa fenêtre, tremblante, regardant le chevalier monter. La paroi de la falaise était presque lisse : l'escalade était périlleuse. Si le chevalier lâchait prise, son corps allait se briser en bas, sur les rochers. Un moment vint où dans la muraille le chevalier ne trouva plus ni trou pour engager la pointe de ses pieds, ni pierre où crisper ses doigts : il se tenait contre la muraille, la face levée vers son amie, toutes les veines de son visage gonflées dans un terrible effort. Apollonie lui dit à mi-voix :

— Pour l'amour de Dieu, redescendez. Vous êtes perdu.

Mais lui secoua la tête et répondit :

— J'aime mieux mourir que de vous perdre.

Sentant que la résolution du chevalier était invincible et qu'il ne pouvait se tenir ainsi plus longtemps contre la muraille sans tomber sur les rochers et s'y briser, dénouant la corde de chanvre qui ceignait sa robe à sa taille et l'attachant fortement par un bout après un gond, elle la jeta au chevalier qui la prit. La nonnain ne se défendit guère, car elle était amoureuse.

Ainsi pendant longtemps, chaque soir, le chevalier vint retrouver son amie. Quand la nuit était noire, Apollonie plaçait une chandelle allumée sur l'appui de sa fenêtre : le chevalier se guidait sur la lumière tremblante.

Or, une nuit qu'il nageait ainsi dans l'eau paisible, tout d'un coup un vent furieux s'éleva qui éteignit le cierge de la nonnain. La nuit devint si noire que le chevalier ne put même distinguer la falaise de l'île et les murailles du couvent. Les vagues se jouaient de son misérable corps comme d'une paille.

En vain il jetait des regards désespérés autour de lui : nulle lueur, nulle roche, nulle apparence de rive. Il sentit qu'il était perdu et recommanda son âme pécheresse à la Vierge. Certes il regrettait en ce moment son coupable amour et il en avait

grande contrition. S'il réchappait de ce péril, il irait le reste de sa vie en un cloître faire pénitence.

Mais son remords ne le sauvera pas. La tempête devient plus sauvage, la nuit plus noire, les vagues plus furieuses.

Apollonie dans sa cellule allume désespérément la chandelle : le vent chaque fois la souffle et l'éteint. Quand même la nonnain réussirait à tenir la lumière sur sa fenêtre allumée, dans ces ténèbres son ami ne la verrait pas. Elle sent que son heure est venue, qu'il va périr, elle se jette à genoux devant une image de Notre Dame et supplie la reine de miséricorde qu'elle ait pitié d'elle et de lui. Et le chevalier, las de lutter contre les vagues infatigables, remet son âme entre les mains de Notre Dame Sainte Marie, dit trois fois *Ave Maria* et se laisse couler dans l'eau noire.

La tempête aussitôt, comme par enchantement, s'apaise : les étoiles brillent au ciel, le lac redevient lisse comme un miroir. Apollonie, penchée à sa fenêtre, regarde... et voit le beau corps de son ami que le flot pousse doucement contre les rochers, sous sa cellule. Elle fut tentée de s'élancer hors de la fenêtre sur le corps de son ami. Mais retenue par la crainte de la damnation, elle alla dire sa faute à l'abbesse.

Le passeur tira de l'eau le chevalier et l'amena dans sa barque sur l'autre rive.

L'abbé qui avait la direction du couvent refusa d'enterrer en terre sainte un homme mort en état de péché mortel. Apollonie supplia vainement l'abbesse de fléchir une résolution si dure. L'abbé fut inflexible. Beowulfe fut enterré, sans messe, sans bénédiction, sans prières, comme un païen, hors la terre bénie, au crépuscule.

Mais la nuit sur sa tombe poussa un églantier fleuri qui répandait jusqu'à la route éloignée d'un quart de lieue une odeur divine. Un paysan qui passait vit de loin cet arbre merveilleux. Il courut avertir l'abbesse, qui avertit l'abbé. Celui-ci vint aussitôt constater le miracle et donna l'ordre, sur le champ, d'exhumer le chevalier. Le corps était lisse et coloré comme s'il eût été vivant : une telle paix était sur le visage du mort qu'il semblait seulement endormi ; de sa bouche sortaient trois roses et chaque pétale était marqué du sceau de Marie : A. M.

Le chevalier fut enterré en terre bénie.

DU CIERGE QUI
VINT SE POSER
SUR LA VIOLE DE
PIERRE DE SYGLAR

DU CIERGE QUI VINT SE POSER SUR LA VIOLE DE PIERRE DE SYGLAR

Roc Amadour est un pèlerinage très ancien : on dit que saint Amadour n'était rien d'autre que ce petit homme nommé Zachée qui grimpa sur un figuier pour voir Notre Seigneur quand il entrait à Jérusalem.

Pourtant ce n'était pas vers son tombeau que s'acheminait, un jour de juin d'il y a très longtemps, sa viole pendue à son épaule dans une gaine de cuir brun, le célèbre jongleur Pierre de Syglar, mais vers la Vierge de pierre noire qui tient l'enfant Jésus dans ses bras, au fond d'une chapelle souterraine de l'église.

Quand le ménestrel eut passé les deux portes fortifiées qui défendent l'entrée de l'unique rue de la ville, il fut arrêté par une charrette de foin que des paysans déchargeaient dans une grange. La rue était si étroite que le jongleur riant dut passer entre les roues. La chaleur était très lourde ; il était couvert de poussière, il avait faim, il avait

soif. Les auberges nombreuses pendaient au-dessus de sa tête leurs alléchantes enseignes : il y avait *le Cerf qui boit, le Cœur en peine, l'Écu d'argent, la Harpe d'or*. Pierre de Syglar passe devant, les yeux baissés, pour éviter la tentation : Il est venu faire sa dévotion à Notre Dame, la vraie Hôtesse de la ville ; malappris qui n'irait pas, d'abord, s'agenouiller devant Sa Seigneurie.

Quand le jongleur entra dans l'église, il eut peine à se frayer un passage dans la multitude des pèlerins venus de lointains pays. Ils priaient les yeux levés vers la haute statue de la Vierge, qui, son divin fils entre les bras, dans sa robe brochée d'or, étincelle au fond de la nef, sur l'autel, au milieu d'une forêt lumineuse de cierges. Pierre de Syglar, humblement, comme les autres, se mit à genoux et fit oraison. Quand il eut fini sa prière, l'église commençait à être déserte. La grande foule s'était écoulée et le soleil à son déclin envoyait par l'étroite porte ses rayons obliques sur l'image de Notre Dame, faisait pâlir la lumière des cierges et sourire ses lèvres de bonté.

Le ménestrel sortit sa viole de la gaine de cuir, il se mit à vieller doucement, tandis qu'il chantait à mi-voix une chanson en l'honneur de Notre Dame. Si pure était la voix, si belle la chanson, si délicieux le son de la viole, que des pèlerins qui déjà

passaient la porte revenaient vers l'autel discrètement, sur la pointe du pied, pour ne pas troubler le chanteur. Et de tous les coins d'ombre de l'église souterraine, des hommes, des femmes abîmées dans la prière, entendant la musique du jongleur, accouraient autour de lui. Et Pierre de Syglar, de sentir ainsi son âme en communion avec celle de cette foule enivrée d'amour pour Notre Dame, jouait avec une merveilleuse tendresse.

Assis, une jambe repliée sous lui, sur les marches de l'autel, l'oreille appuyée contre la hampe de sa viole, il écoutait résonner les cordes sous la caresse légère de l'archet qu'il mouvait du bout de ses doigts fins. Sa voix semblait réveiller dans l'église des prières endormies : on eût dit que toutes les prières exhalées de l'âme des pèlerins en ce jour, s'unissaient pour monter vers Notre Dame dans sa musique et dans sa chanson.

Les pèlerins pleuraient, en silence, de joie et d'amour. Un enfant qui s'était approché de Pierre de Syglar, laissa tomber sa tête sur l'épaule du ménestrel, dans un mouvement exquis d'enfant qui veut dormir. Une femme embrassa un pan de son manteau ; des clercs, confondus dans la foule, admirèrent qu'un archet promené sur trois cordes et la plus simple des chansons, eussent plus de puissance sur les âmes que parole la plus éloquente

d'homme d'église. Le ménestrel se grise lui-même de sa musique et de son chant : à peine s'il voit la foule des pèlerins qui tendent l'oreille et ferment les yeux pour le mieux entendre ; il est hors de ce monde terrestre envolé ; et quand il lève les yeux vers l'autel, la Vierge qu'il voit n'est pas de marbre, son diadème n'est pas d'or, ses yeux ne sont pas deux saphirs, sa robe n'est pas de vair, d'hermine et de soie, — c'est la vraie mère de Dieu qui tout créa, la dame de toute courtoisie, la dame sans pareille et sans égale, Notre Dame Sainte Marie en personne qui lui sourit de ses yeux clairs, sous son diadème d'étoiles serties de rayons de soleil, en sa robe ouvrée dans la douce clarté des nuits, là haut, emmi la moisson tremblante des cierges.

Insensiblement, légère comme la respiration de l'enfant qui sur son épaule s'était endormi, s'acheva la chanson du jongleur. Les pèlerins ouvrirent les yeux, étonnés d'être dans cette crypte, tous ayant eu, quelques minutes, l'éblouissement du Paradis. Pierre de Syglar, s'étant mis debout, montait les degrés de l'autel, et s'inclinant humblement trois fois devant Notre Dame, il dit à haute voix :

— Hé ! mère du roi qui tout créa, si tu as daigné te plaire à ma chanson, je te demande, en témoignage de ta grâce, pour m'éclairer dans mon

auberge et faire la fête de mon souper, un des cierges qui environnent ton corps gracieux et béni, et rien plus.

Le ménestrel n'avait pas achevé ces mots que le plus beau, le plus blanc, le plus éclatant des cierges sortit, de lui-même, du chandelier d'argent où il était planté et vint se poser tout droit sur les cordes de la viole de Pierre de Syglar, qui s'était mis à genoux. Un murmure d'admiration courut la foule des pèlerins : ils crièrent d'une seule voix :

— Los, los au roi des chanteurs!

Mais un laid petit homme noir, sacristain de l'église et qui tirait son profit des débris de cierges qu'il vendait, sortit des rangs des pèlerins en se démenant fort et criant :

— A la porte! A la porte! Boutons-le hors la porte. Ce gueux est un sorcier, un magicien, un enchanteur !...

En même temps il prend le cierge sur la viole du ménestrel, hausse ses jambes torses sur un escabeau et plante le cierge dans son chandelier. La foule, retournée par les paroles du nain, se prend à douter : si le sacristain disait vrai, si ce jongleur n'était qu'un traître de magicien ?

Des murmures hostiles circulent maintenant dans les rangs des pèlerins qui s'écartent de Pierre

de Syglar avec des mouvements d'hostilité craintive.

Pierre de Syglar sourit d'un énigmatique sourire. Que lui font les paroles de ce nain ? Que lui importent les murmures? Il n'a souci de leur admiration ni de leur haine : une joie surhumaine emplit son cœur : Notre Dame l'a entendu, Notre Dame lui a souri, Notre Dame lui a donné le présent qu'il a demandé. Des pleurs de tendresse coulent lentement sur ses joues. En son âme il prie Notre Dame et de sa courtoisie dévotement la remercie. Puis de nouveau il prend sa viole, lève la tête vers Notre Dame et se met à chanter, non plus une chanson de gaieté, de tendresse et d'amour, mais une humble chanson de simple et de vieille femme, douce et basse de ton, la chanson de l'âme exaucée qui rend grâce. Et, sous l'influence du chant, une émotion religieuse étreint la gorge des pèlerins qui disent entre eux : Cet homme qui si bien vielle, se peut-il faire qu'il soit un enchanteur ? Jamais n'avons entendu séquence ni kyrielle qui fût belle tant.

Le cierge répond à leur inquiétude. Tout droit, tout éclatant comme une épée dont la pointe serait une flamme, le cierge s'élève au-dessus de la moisson des cierges et redescend se poser sur les cordes encore frémissantes de la viole de Pierre de Syglar.

Le sacristain forcené bondit et saisit le cierge :

— Non, jamais, s'écrie-t-il de sa voix aigre, on n'a vu tel sortilège. A mort ! A mort, l'enchanteur !

La foule s'indigne et gronde contre ce laid petit homme qui est remonté sur son escabeau et qui ente solidement le cierge, avec ses deux mains, sur la pointe du chandelier ; et pour le mieux assurer il le lie avec une ficelle de fer. Puis il se retourne et, s'adressant à Pierre, toujours à genoux, il lui crie :

— Sache bien que Symon Magus, le prince des enchanteurs, n'était rien auprès de toi si tu fais redescendre ce cierge !

Par métier le jongleur est un homme sage et ami du rire. Et Pierre de Syglar, dans sa vie, avait eu tant et tant d'aventures, que pareille histoire ne pouvait pas l'émouvoir. Il se mit à rire tranquillement de la fureur du petit homme, dont la colère redoubla :

— Tu peux rire, magicien du diable ! nous verrons si ton maître t'écoutera encore une fois.

Pierre de Syglar se remit à vieller et à chanter — pour la tierce fois, une gaie chanson d'aube et de printemps : et les pèlerins, dans l'église devenue toute noire, pensaient être dans la campagne, un matin d'avril, quand les hirondelles montent en

chantant vers le soleil. Le ménestrel disait de sa voix jeune et sonore :

— Marie, étoile de la mer, joie des cieux, espérance du monde, clarté de l'aube, nef de salut, colombe de l'arche, rose mystique, lumière de la vie.

Avec sa tête, avec ses bras, avec son corps le ménestrel accompagne le rythme de sa chanson. Une confiance joyeuse en Notre Dame luit dans ses yeux. Le peuple ému et soulevé par un enthousiasme juvénile chante avec lui. Les voûtes de la vieille église retentissent des mille pèlerins qui chantent à pleine voix la gloire de Notre Dame ; toute la foule supplie la Vierge de renouveler le miracle. Pierre de Syglar cesse de chanter ; il continue seulement de passer son archet sur les cordes de sa viole qui pleure, qui rit, et qui prie. Jamais, jamais, les pèlerins n'ont ouï pareille musique.

Ce n'est plus une viole qu'ils entendent, c'est le cœur du jongleur qui chante et vielle si haut, si fort, que sa musique monte à Dieu. Et pour la troisième fois, flamboyant comme l'épée de l'ange Gabriel, le cierge descend et se pose sur la viole de Pierre de Syglar.

— Alleluia !

DU CLERC QUI PRIAIT NOTRE DAME POUR SA LUXURE

DU CLERC QUI PRIAIT NOTRE DAME POUR SA LUXURE

Florence

Il y avait à Rome un jeune clerc patricien, de famille sénatoriale, nommé Césaire, dont l'âme fort pieuse était aux prises avec un tempérament très charnel : une dure lutte où le malin finissait toujours par triompher.

Il n'y avait guère de Romaine élégante ou belle qu'il n'eût aimée. Et maintenant il avait entrepris de séduire la femme de son frère : l'austère Domitilla.

Longtemps elle résista : mais il usa près d'elle des ruses que lui suggéraient ses expériences d'amour : tant qu'elle devint folle de lui et que tous les deux commencèrent de vivre, en secret, une vie criminelle : elle, abandonnée sans remords, sans regret à sa passion, lui impuissant à étouffer la voix de son âme. Souvent il fut tenté de fuir, de mettre entre sa maîtresse et lui des fleuves et des montagnes : jamais il n'eut la force de passer seulement la porte de la ville. Toutes les femmes

qu'il avait possédées, il les avait aimées un temps très court, et puis quittées gaiement pour d'autres. Or il se sentait lié à la femme de son frère par un sentiment nouveau, qui faisait que nulle autre femme n'attirait ses yeux et qu'il était triste à mourir quand il n'était pas auprès d'elle.

Pourtant il était las de tant de luxure et de cette ardeur d'amour qui le brûlait.

La nuit et le jour il priait la Vierge de lui envoyer aide et protection contre lui-même. La Vierge, longtemps, parut sourde à sa voix.

Sa maîtresse, en qui l'amour avait éteint toute piété, le raillait de ses prières :

— Aime-moi, aimons-nous, lui disait-elle. Pourquoi toujours te lamenter ? Ce qui est arrivé, n'est-ce donc pas toi qui l'as voulu ?

Césaire ne répondait rien : sa maîtresse disait vrai. Il l'avait décidée, et maintenant il se sentait lié à elle par des liens que nulle force humaine ne pouvait rompre.

Un matin qu'il s'était endormi sur un banc de pierre, dans l'atrium, torturé par la jalousie, le remords, le désir et la haine, après une nuit de veille devant la chambre nuptiale de Domitilla et de son frère, il vit dans un nimbe couleur d'outre-mer, la forme céleste de Notre Dame qui lui dit :

— Maintes fois tu m'as honorée et mainte fois tu

m'as priée de te délivrer de la domination de ta chair. Il sera fait comme tu le veux, car tu as de la franchise. Tu seras chaste. A dater de ce jour tu ne connaîtras plus la tristesse de la volupté. Même je veux t'élever à un rang merveilleux : je ferai de toi un apôtre.

Puis la douce mère de Notre Seigneur quitta Césaire. A ce moment, Domitilla ouvrit sa porte ; elle parut sur le seuil. Césaire s'étonna de la voir sans la désirer ; il ne se sentait plus pour elle d'amour, mais seulement une tendresse fraternelle et beaucoup de pitié. Des larmes coulèrent de ses joues. Elle s'approcha de lui et lui demanda :

— Pourquoi pleurez-vous ?

— Je pleure sur vous et sur moi, répondit-il, parce que nous avons vécu dans le péché.

Elle dit avec un sourire amer :

— Ce n'est pas encore le temps de pleurer. Nous aurons l'éternité pour cela.

Elle voulut passer ses bras autour du cou de son amant : mais celui-ci la repoussa doucement, se leva, lui dit adieu, et se dirigea vers la porte. Elle le suivit toute tremblante et tenta de le retenir. Penchée sur lui, elle lui disait d'une voix basse, désespérée :

— Où t'en vas-tu ? Je ne te cherchais pas. C'est toi qui m'as ensorcelée !

Le frère de Césaire parut dans l'atrium. Domitilla essuya vivement ses yeux. Quand son frère fut près de lui, Césaire se mit à ses genoux et lui baisa les pieds. Le mari de Domitilla étonné lui demanda :

— Que fais-tu là ?

Domitilla répondit haineusement :

— Ne voyez-vous pas qu'il est fou.

Un mendiant était à la porte de la maison : Césaire échangea ses habits contre les guenilles. Il sortit de Rome et marcha droit devant lui, trois jours et trois nuits dans la campagne déserte.

Une nuit, mourant de faim et de froid, il fut attiré sur le sommet d'une montagne, vers un monastère, par le tintement d'une cloche.

Le prieur accueillit bienveillamment le pèlerin, qui lui fit confession de ses péchés. Césaire resta dans le couvent et devint moine.

La renommée de sa science et de sa piété s'étant répandue au loin, plusieurs papes, dans des affaires difficiles, lui avaient envoyé des messagers pour lui demander conseil. Dans un temps où la discipline ecclésiastique se relâchait, il fut désigné par le pape Pie II comme étant le plus digne d'être son successeur dans la chaire de saint Pierre.

Césaire apprit avec tristesse la nouvelle que le conclave avait ratifié les vœux du pape défunt.

Quand il dut quitter son couvent, le cœur lui défaillit ; il avait été si heureux dans cette haute et solitaire maison. Maintenant il lui fallait rentrer dans Rome, dans cette cité qu'il avait scandalisée par sa vie.

Qu'était devenue Domitilla et son frère : il ne le savait pas. Jamais il ne s'était informé d'eux. Eux, ne s'étaient jamais informés de lui. A mesure qu'il approchait de la ville éternelle, le souvenir de son ancien péché revenait plus clair à sa mémoire. Que serait-il devenu sans le secours de la Vierge ? Sans doute il se serait enfoncé toujours plus avant dans le péché ! Peut-être il aurait perdu jusqu'au sentiment de son ignominie.

Domitilla avait-elle fait pénitence ? Il avait tant prié pour elle ! A moins peut-être... La pensée que Domitilla pouvait être morte se présenta à son esprit : il ne s'aperçut pas qu'il écartait vivement de lui cette pensée.

Le chemin suivi par sa mule était le même que celui qu'il avait suivi, il y avait vingt ans, quand il était sorti de Rome.

Que de changements depuis ce temps s'étaient faits dans son âme.

Alors la passion encore mal éteinte brûlait son cœur. Il avait à la fois le dégoût et le regret de la luxure, l'amour et la terreur de la pénitence.

Maintenant la paix était en lui : sans regrets, sans désir, sans tristesse, sans joie. Il s'abandonnait à Dieu comme un bâton dans la main du voyageur.

La plaine désolée qui entoure Rome, avec ses herbes desséchées et roussies par le soleil, étincelait comme un étang doré. L'air vibrait silencieusement autour de la caravane qui escortait Césaire. Au loin des bœufs, par un effet de mirage, semblaient des bêtes apocalyptiques qui menaçaient de leurs cornes démesurées les hautes murailles de Latran.

Césaire fut reçu dans Rome avec le cérémonial accoutumé. Devenu le pape Léon VII, il continua sur le siège de saint Pierre sa vie d'austérité et de prières, mettant tout son cœur à aimer et servir la reine du Paradis. Mais le diable, qui est tant subtil, qui par la femme a induit au péché Adam, David et Salomon, n'avait pas renoncé à damner son âme.

Le saint jour de l'Assomption, notre Seigneur le pape Léon célébrait l'office divin ; il donnait la communion aux fidèles qui, penchés sur la Sainte Table, ne relevaient la tête que pour recevoir l'hostie. Soudain le pape Léon se troubla : dans le visage qui se levait vers lui, il reconnut Domitille, dont les yeux brûlaient d'une flamme pécheresse. Au moment où le pape posait l'hostie dans sa bouche, elle baisa de ses lèvres, jadis tant aimées, le bout de ses doigts. Ce baiser ralluma l'ardeur de

l'ancien amour, le pape sentit couler du feu dans ses veines, le souvenir de toutes les jouissances d'autrefois passa dans son esprit!

Tout étourdi, il remonta vers l'autel appuyé sur ses cardinaux.

Domitille n'avait pas vieilli. Elle avait conservé, par miracle, sa beauté et une merveilleuse jeunesse: même elle était plus belle, maintenant que tant d'années avaient glissé sur elle. Ses traits étaient devenus plus nerveux et plus fins; ses yeux plus profonds; ses lèvres plus ardentes; ses cheveux où il avait noyé sa tête roulaient sur sa nuque leurs ondes noires, où l'âge n'avait pas filtré un rayon blanc. Les yeux fermés, immobile devant l'autel, Césaire revoyait Domitille, telle qu'il l'avait quittée, telle qu'il la retrouvait: il n'avait ni la force, ni le désir d'écarter l'obsession de sa beauté. Le parfum de son corps l'enveloppait comme une fumée d'encens; il sentait sur sa nuque, sur son front, dans ses cheveux, la caresse de ses doigts fins; sur sa main la brûlure de son baiser. Une envie de se retourner, d'aller à Domitille, de la prendre dans ses bras, l'envahissait, irrésistible comme le sommeil... Il ouvrit lentement les yeux: au-dessus de l'autel, devant les cierges, une reine passait de blanc vêtue; un diadème de saphirs posé sur ses cheveux d'or fin. Elle passait si dia-

phane, — personne que le pape Léon ne la voyait, — et si belle que sa beauté éclipsait toute beauté humaine. Les rayons de son auréole pénétraient au fond des prunelles de Césaire, chassant les visions perverses comme le soleil les nuées. Et le pape se mit à penser que cette reine était la reine des cieux: il eut grande douleur de son péché et il se mit à pleurer.

Quand la Vierge vit qu'il pleurait, elle repassa lentement devant lui ; arrêtant sur lui ses yeux clairs ; son regard disait au pape : courage ! aie confiance en ma miséricorde.

Notre Seigneur le pape Léon acheva l'office divin comme il put. Puis il revint dans son palais, commanda à ses cardinaux de le laisser seul et fit venir un de ses gardes les plus dévoués. Quand le soldat fut entré, le pape posa sa main sur le coin d'une table de bois et dit :

— Sors ton épée et coupe-moi le poing.

Le soldat recula épouvanté :

— Seigneur, dit-il, que m'ordonnez-vous ?

— Coupe-moi le poing, répéta impérieusement le pape.

Alors le garde tira son épée et d'un seul coup, il trancha le poing. La main tomba.

Si ta main te scandalise, coupe-la.

Le pape Léon, ayant fait oindre son bras de

baume et de myrrhe, fit savoir par la ville qu'il ne pouvait se lever, étant malade. Les nobles romains venaient souvent le visiter et lui apporter du réconfort. La plaie s'était cicatrisée ; le pape reprit bonne mine. Mais il restait au lit étendu. Les Romains le suppliaient de se lever pour célébrer l'office divin. Mais le pape ne voulait rien entendre. Quand on sut dans Rome que le pape ne voulait plus chanter la messe, une rumeur menaçante courut la ville... Il fallait demander au pape Léon pourquoi il refusait de célébrer l'office divin.

Depuis que notre Seigneur avait choisi Pierre pour être le chef de son Église, jamais scandale pareil ne s'était vu. Tout bas on murmurait le mot : « hérésie ».

Les nobles de Rome se décidèrent à se réunir. L'un d'eux se leva et dit :

— Notre Seigneur le Pape Léon, nous ne voulons pas t'accuser ; mais nous nous étonnons grandement que tu ne daignes officier. Et nous te demandons humblement pourquoi.

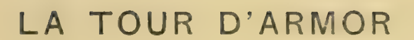
Le pape ne sait que répondre ; il est triste en son cœur. A voix basse il implore l'aide de la douce vierge Marie. Au ciel, la reine de miséricorde entend sa prière ; elle descend jusqu'au lit dans un rayon de soleil. Elle passe au-dessus des Romains assemblés.

Le Pape tremblant la voit qui vient à lui. Elle s'approche de son oreille et lui dit :

— Parce que tu n'as cessé de me servir et de m'honorer ; parce que tu as ta chasteté bien gardée ; parce que tu te fis couper le poing droit exécutant ainsi l'ordre de mon fils avec simplicité ; parce que tu as perdu ta main charnelle je te donnerai la main de ton corps céleste.

Le pape alors sortit de son manteau son bras qu'il y tenait caché, vit qu'une main avait repoussé à son poignet mutilé, et il connut que cette main était incorruptible.

Il se leva, étendit des deux doigts sur le Concile un geste paisible de bénédiction ; et sans un mot se rendit à l'église de Latran célébrer l'office divin.



LA TOUR D'ARMOR

NOTE

Le poème suivant n'est que la traduction d'une *gwerz* en breton de Cornouailles ; ou plutôt, comme je ne sais pas le breton, c'en est une traduction en prose que j'ai tournée en vers. Je l'ai fait aussi exactement que j'ai pu : j'ai observé le rythme et le nombre des strophes de mon texte, jusque là que j'ai respecté les deux dernières, que j'eusse retranchées sans doute si j'avais écrit d'invention ; j'en ai rendu de mon mieux le mouvement rude et sauvage, et conservé, de ses idiotismes, tout ce que j'en ai pu distinguer dans la version française. Je ne me suis permis qu'un seul changement dans l'ordre des vers, au cinquième morceau, dont voici la première strophe :

« Qu'as-tu vu, marin, sur la mer ?

« — Une barque sans rames et sans voiles ; et sur l'arrière, pour pilote, un ange debout les ailes étendues. »

J'ai cru mieux faire de réserver les vers 3 et 4 pour le dernier trait.

Quand j'écrivis cette pièce, dans le premier mois d'un long séjour en Bretagne, je crus avoir affaire à une œuvre populaire. Je l'ai trouvée à la suite de la légende de saint Budoc, publiée par Albert Le Grand, de Morlaix, en 1640, dans la nouvelle édition que les chanoines de Quimper ont donnée de son grand ouvrage (*La vie des Saints de la Bretagne Armorique, in*

quarto, cinquième édition, 1901, page 645). Ils l'y donnent pour l' « œuvre d'un poète anonyme », et l'ont extraite du *Barzaz-Breiz*, où elle se lit en effet (neuvième édition, page 490). J'ignorais alors tout le travail de critique qui s'est fait depuis trente ans sur le « macphersonnage » de Hersart de la Villemarqué : on peut lire sur la composition de ces pastiches ce qu'en écrit M. Luzel (*Gwerziou Breiz-Izeil*, volume I, page 284), et le petit travail qu'il a consacré au *Barzaz-Breiz* (Bouillon, éditeur).

Je ne saurais toutefois déterminer dans quelle mesure mon original breton est un faux, et jusqu'à quel point la Villemarqué a remanié ou fabriqué de toutes pièces son document. Mais tout ceci suffit pour la conscience scientifique : car le poème ne laisse pas d'être beau, et le plus diligent des bretonnants d'aujourd'hui, M. Anatole Le Braz, m'a dit toute l'estime qu'il en fait.

Il ne me reste qu'à m'excuser des libertés que j'ai prises dans mes vers avec la prosodie : elles se réduisent à la négligence de la fameuse règle « que le singulier ne doit pas rimer avec le pluriel ». C'est une règle absurde, surannée, et dont l'énoncé même est faux, puisque *matois* rime fort bien avec *toits* qui est pluriel, et non avec *toi* qui est singulier, *Brutus* avec *vertus* mais non avec *têtu*, etc. Tout cela n'empêche pas que je ne me reproche ces licences, et que sans trouver des vers moins bons pour manquer à cette règle, je ne travaille de tout mon cœur à y conformer les vers que j'écris aujourd'hui.

15 decembre 1902

LA TOUR D'ARMOR

GWERZ DE CORNOUAILLES

I

— Pêcheurs si ces vagues décombres
Furent bien Armor, nul de vous
N'a-t-il vu, vers l'heure des ombres,
Madame Azénor à genoux ?

— Monsieur nous l'avons vue : où penche
Ce mur noir fouetté par le grain.
Robe noire, catiole blanche,
Front pâle, et l'air pourtant serein.

II

Un jour d'août arrive une troupe
D'envoyés du sang de Trégor.
On voit des housses sur la croupe
Des chevaux gris harnachés d'or.

Descend l'homme de l'échauguette :
— Sire ils sont là de manteaux bleus
Une douzaine, dit la guette ;
Faut-il ouvrir? — Ouvre parbleu !

Fais dresser dans ma salle haute
Une table pour eux et moi.
C'est de Dieu que viennent les hôtes :
Quiconque est roi reçoive en roi !



— Seigneur notre roi nous envoie
Vous demander un cher trésor :
Pour son fils ravir votre joie,
Votre fille dame Azénor.

— Ah ! Messieurs de tout mon cœur. Elle,
Elle est le regard de mes yeux.
On le dit beau, ma fille est belle ;
Un vrai couple de rois, messieurs !



La noce dura deux semaines,
Officiait l'évêque d'Ys ;
Quinze jours la danse se mène :
Des harpes, comme en Paradis.

— Maintenant veux-tu, ma mignonne,
Veux-tu nous en venir chez nous ?
— Seigneur, que mon seigneur ordonne :
Où vit mon roi, vivre m'est doux.



Quand elle vit la belle fille,
La belle-mère en étrangla.
— C'est fini ! Toute la famille
Va choyer ce béjaune-là.

Tout nouveau tout beau. Bah qu'y faire ?
Ces jeunesses... Malheur aux vieux !
Les clefs neuves on les préfère.
Pourtant les vieilles ouvrent mieux.



Avant huit mois — ô mer ! montagne !
Huit mois d'amour ! ô temps jaloux ! —
La vieille dit : C'est bon, Bretagne,
De garder la lune du loup ?

Nigaud, n'auras-tu pas d'oreilles
Si tu n'as pas d'yeux ? Casse-cou,
Sot ! Le renard pille tes treilles,
Et ton nid loge le coucou.

— Merci madame. Ah ! fini d'elle.
La perfide ! Gueuse en prison !
Seules les mères sont fidèles.
Dans trois jours au feu ce poison !

III

Quand le vieux roi sut la nouvelle,
Il pleura, — pleura ! pauvre roi :
— Vieil imprudent ! fou sans cervelle !
Malheur à moi ! malheur à moi !

A l'heure où rentre la flottille
Des pêcheurs par les soirs sereins :
— Est-ce qu'on m'a brûlé ma fille,
Ou vit-elle encore, marins ?

— Elle n'est pas brûlée encore,
Seigneur, on la brûle demain.
Dans sa tour, captive sonore,
Nous l'entendîmes en chemin.

Elle chantait sur la presqu'île,
Dans l'ombre, oiseau mélodieux.
Elle chantait un air tranquille :
— Pitié pour eux ! pitié mon Dieu !

IV

Azénor se rend vers les bûches
En chemise longue et pieds nus.
L'essaim d'or vibre autour des ruches :
Tels ses beaux cheveux ingénus.

La foule pour la voir se hausse,
On les entend bas se parler :
— C'est un crime, une femme grosse !
Un grand crime de la brûler.

Le peuple pleure : Ah ! pauvre père !
Mais la chienne ardente après eux :
— C'est œuvre pie, une vipère !
De l'écraser avec ses œufs.

★

Hohé ! souffleurs, ho ! de l'haleine !
Hohé ! soufflons, ho ! des poumons.
Soufflez, bons gars, à bouche pleine.
Soufflons ce feu comme démons.

J'ai beau souffler, j'y perds ma peine.
Soufflez, soufflez. Qu'a-t-il ce feu ?
C'est du bois sec, monsieur, du frêne.
Qu'est-ce qu'il a ce bois, bon Dieu ?

— C'est vrai, pas même une étincelle,
Fait le juge de Goello ;
Ce bois, démon, tu l'ensorcelles :
Ah ! tu ne brûles pas : à l'eau !

V

— Un canot sur la mer, regarde :
Sans mât, sans rame, infortuné !
Il porte sur la mer hagarde
Une femme et son nouveau-né.

Et la mère sur cette tombe
L'allaite, pauvre petit ver,
Suspendu, comme une colombe
Au bord d'une conque de mer.

Écoutez ! elle chante. Étrange
Sur la mer sa voix retentit :
— Dors, mon amour ! va dors, pauvre ange !
Fais dodo, mon pauvre petit.

Que ton père te vît si frêle !...
Mais ton père est perdu, chétif.
Or son ange, droit derrière elle,
Pilotait des ailes l'esquif.

VI

Sur Armor plane une épouvante.
Au pied des murs pleins de rumeur
Les hêtres que l'ombre âpre évente
Parlent ! La vieille reine meurt.

— Mon fils ! l'enfer s'ouvre. Ah torture.
Dieu ! l'affreux secret m'étouffait.
Idiot, ta femme était pure.
Qu'ai-je fait, hélas ! qu'ai-je fait ?

Alors comme un hideux reptile,
Sa face, orbe terreux et brut,
Crache une langue à double style,
Qui la piquant, elle mourut.



Aussitôt s'en court le crédule.
Sept ans la mer, du sud au nord,
Flot à flot, verte ou bleue, ondule
Sous la nef quêtant Azénor.

Dans tous les ports, Chypre, Surate,
Rome, désir du pèlerin,
Sousse, repaire du pirate,
Parut le pilote chagrin.

Tant qu'il aborde à la grande île.
Un enfant gréait, doux minois,
Au bord d'une grève d'idylle,
D'un fil la coque d'une noix.

Blond, les yeux bleus, — les yeux des vagues, —
Les yeux d'Azénor, dirait-on :
Et voilà que des larmes vagues
Germent dans l'âme du Breton.

— Ta maman, mignon, que fait-elle ?
— C'est laveuse, monsieur, qu'elle est.
Voilà son battoir qui martèle
La lessive au bord du galet.

— Et ton père, enfant ? — Chut ! mon père
C'est Dieu. Voilà, c'est un secret :
L'autre est mort. Mais il faut se taire,
Voyez-vous : maman pleurerait.

★

Et l'homme dont la gorge anhèle
Courait : et l'enfant caressant
Avait pris la main paternelle,
Et dans leurs mains bouillait leur sang.

Maman ! maman ! c'est lui ! regarde,
Papa que nous avions perdu !
— Gens de mer, gloire à Dieu ! Dieu garde
Le père à son enfant rendu !

Jusqu'en Armor leur fit cortège
Une bande d'anges chanteurs.
— Ainsi la Trinité protège
La voile des navigateurs !

LOUIS GILLET

Lesneven, octobre 1901

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce septième cahier le samedi 20 décembre 1902.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, administrateur), 9, rue du Pont. — 6888

Fini d'imprimer deux mille exemplaires de ce septième cahier le mardi 23 décembre 1902

à l'Imprimerie de Suresnes

(E. Payen, administrateur)

9, rue du Pont

Le plus beau cahier de Noël serait

LE ROMAN DE TRISTAN ET ISEUT

récemment restitué par M. Joseph Bédier.

PREMIER JANVIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

RENÉ SALOMÉ

MONSIEUR Matou ET LES CIRCONSTANCES DE SA VIE

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons deux francs

avec les bons souhaits des cahiers
pour cette nouvelle année de travail

monsieur Matou

VOYEZ CI
APRÈS L'IMAGE
VÉRITABLE DE
MONSIEUR MATOU



Pour nos petits

Pour nos petites

Pour Marianne Mayer

MONSIEUR MATOU

ET LES CIRCONSTANCES DE SA VIE

L'ARMOIRE A LINGE ET LA SALAMANDRE

Monsieur Matou est dans la dixième année de son âge. C'est dire qu'il devrait être un chat sérieux. Neuf ans pour un chat, c'est quarante ans pour un homme. Or, monsieur Matou n'est pas un chat sérieux.

Il aime à se rouler dans le coke et dans le charbon de terre. Le coke et le charbon de terre noircissent son beau gilet blanc et ses beaux pantalons blancs à la turque.

Quand il revient de la cave, monsieur Matou nettoie son beau gilet et ses beaux pantalons à la turque avec sa petite langue rose qui gratte en léchant. Ce faisant, monsieur Matou avale des poils de gilet et des poils de pantalon : il s'en suit qu'il tousse et qu'il a mal au cœur.

— Ce monsieur Matou est stupide, déclare la vieille armoire normande à ses protégés, les draps, les serviettes et les essuie-mains. S'il ne noircissait pas chaque jour son gilet et ses pantalons à la turque, il n'aurait pas à les nettoyer avec sa langue. S'il n'avait pas à les nettoyer avec sa langue, il n'ava-

lerait point les poils qui sont dessus. Et s'il n'avalait point les poils qui sont dessus, il n'aurait pas mal au cœur.

— Ce raisonnement est admirable, murmurent les draps, les serviettes et les essuie-mains. Et la vieille armoire normande est flattée qu'on l'approuve. Car elle met sa gloire à faire de bons raisonnements.

Mais monsieur Matou n'écoute jamais les raisonnements de l'armoire normande. Il continue à salir ses beaux habits, à les nettoyer, et à ne pas digérer les poils.

Ce matin, voilà qu'il s'est accroupi auprès de la salamandre qui chauffe et qui rougeoie. Il s'est mis en boule, le nez dans son gilet, les pattes et la queue repliées dans la fourrure de son ventre. Monsieur Matou se sent indisposé.

— Ne restez pas aussi près de moi, monsieur Matou, conseille la salamandre. Mieux vaudrait pour vous une petite promenade sur le mur qui sépare la rue du jardin.

La salamandre parle ainsi parce qu'elle a de la sagesse, du cœur et de l'éducation. Admirez comme elle sait les inconvénients de sa chaleur pour les gens indisposés, comme elle s'intéresse à monsieur Matou et comme elle parle poliment. Vraiment, c'est une excellente personne. Il y a bien des poêles et des calorifères qui devraient lui ressembler.

Monsieur Matou qui n'a ni cœur, ni éducation, ni sagesse, n'est pas ému par tant de bonté, fait celui qui n'a rien entendu et demeure à la même place trop chaude, ramassé en boule, le nez dans son gilet, les pattes et la queue repliées dans la fourrure de son ventre.

— Il est inutile de donner de bons conseils à monsieur Matou, fait observer l'armoire normande. Les bons conseils sont faits pour être suivis. Or, monsieur Matou ne suit jamais les bons conseils.

— La remarque est vraie et le raisonnement est juste, murmurent les draps, les serviettes et les essuie-mains. Et, dans son coin, un vieux tablier de cuisine ajoute en maugréant :

— C'est sûr qu'il ne suit jamais les bons conseils. L'autre fois, madame l'armoire, la porte de votre Seigneurie bâillait un peu : que fait monsieur Matou? Monsieur Matou, qui est une manière d'anguille, se coule dans votre sanctuaire où il joue à piétiner vos protégés avec ses petites semelles arrondies et griffues. Même qu'il ose venir se vautrer sur moi, qui suis un vieux, utile et honorable serviteur de la maison. Je lui dis en étouffant — car il est très lourd, monsieur Matou — : eh, monsieur Matou, vous m'étouffez ; sortez d'ici, que diable ! Sinon, Noémi, sans vous voir, poussera la porte, tournera la clef dans la serrure, et vous serez

en prison, privé de l'air et de la lumière qui sont indispensables aux gens de votre espèce. Mais monsieur Matou fait la sourde oreille et continue à m'étouffer. Qu'arrive-t-il? Précisément ce que j'avais prévu. Noémi, sans voir monsieur Matou, pousse la porte et tourne la clef dans la serrure. Monsieur Matou s'endort sur moi, et j'étouffe si bien que je perds le sentiment. Jamais tablier, de mémoire de tablier, ne fut traité de la sorte... Quand je revins à la vie, monsieur Matou miaulait à faire frémir et se démenait en saboulant des piles de serviettes et d'essuie-mains. Et pourquoi cet affreux sabbat? Mais pour se faire ouvrir la porte.

— Ce tablier est un bavard incorrigible, pense l'armoire normande: il prend toujours la parole sans permission et la garde des demi-journées. Et puis toujours il raconte, et jamais il ne raisonne. Certes, sa place n'est pas chez moi, mais à la cuisine ou dans la boutique des fournisseurs.

Et par son silence majestueux, l'armoire normande montre au tablier qu'elle n'aime pas les bavards. Et comme elle se tait, les draps, les serviettes, les essuie-mains se taisent également. Car les draps, les serviettes et les essuie-mains craignent, par-dessus tout, d'offenser l'armoire normande, qui est une grande dame, et fort susceptible.

— On ne me répond jamais quand je parle, ron-

chonne le tablier. Quel affront pour moi qui suis un vieux, utile et honorable serviteur de la maison.

Cependant monsieur Matou somnole ou sommeille tout près de la salamandre qui le chauffe bien à regret. Mais ne faut-il pas que bon gré mal gré, la salamandre agisse en salamandre ? Et dans sa somnolence ou son sommeil, comme il arrive quand on a mal au cœur, et qu'on a trop chaud, monsieur Matou a de très vilains cauchemars et des rêves tout à fait stupides.

LA TABLE A OUVRAGE

Sur le palier d'en haut, il est une table à ouvrage en acajou. A cette table s'ajuste et s'articule un couvercle, au moyen de deux charnières. Quand le couvercle est levé, monsieur Matou saute dans le coffre de la table. Ce coffre est divisé par de petites cloisons en compartiments dont chacun a son contenu : ici le fil, ici les étuis à aiguilles, ici les écheveaux et les pelotes, ici les boîtes à boutons, ici les boîtes à épingles. Monsieur Matou se couche indolemment parmi toutes ces choses, tantôt sur le flanc et la tête relevée à la manière des phoques, animaux marins, tantôt sur le ventre, les pattes antérieures bien allongées devant lui, le nez et le regard dans la ligne de son dos, à la façon des grosses bêtes en pierre qu'on nomme des sphinx.

Justement il vient de profiter d'une absence de l'ouvrière pour sauter dans le coffre de la table à ouvrage. Là, il a commencé par mouiller ses pattes avec sa petite langue rose qui gratte en léchant. Puis avec ses pattes mouillées, il s'est installé à la manière d'un phoque sur le fil, le coton, les boîtes et les délicats outils d'acier.

Ce sont les aiguilles qui ne sont pas contentes. Il y a là également des ciseaux qui ne sont pas contents non plus.

— Que ne pouvons-nous lui piquer le ventre! murmurent les aiguilles.

— Que n'est-ce possible de lui couper les moustaches! murmurent les ciseaux.

Et tout aussitôt :

— Ces ciseaux ne pensent qu'à couper, murmurent dédaigneusement les aiguilles.

— Ces aiguilles ne pensent qu'à piquer, murmurent dédaigneusement les ciseaux.

Car ni celles-là ni ceux-ci n'ont assez d'esprit pour comprendre, les aiguilles que les ciseaux sont faits pour couper, les ciseaux que les aiguilles sont faites pour piquer. Les aiguilles aimeraient à voir les ciseaux faire œuvre d'aiguilles et les ciseaux aimeraient à voir les aiguilles faire œuvre de ciseaux. En vérité, ces gens-là ont des idées bien impertinentes, — et sans doute ils n'ont pas appris à raisonner.

Mais qu'importe à monsieur Matou la querelle des aiguilles et des ciseaux. Monsieur Matou continue à friper ses fourrures café au lait contre le faîte des cloisons et les angles des boîtes. Il relève son nez couleur d'anémone vers la lucarne qui bâille au-dessus de l'escalier, et de ses yeux mi-clos, il regarde

le troupeau des nuages se mouvoir dans le ciel. La brise du dehors entre et joue parmi les poils de son beau gilet blanc et de ses beaux pantalons blancs à la turque. Il attend qu'on vienne l'admirer.

Mais il ne vient personne, sauf la brise du dehors. Seulement monsieur Matou se sent pincer et chatouiller par certain petit être qui se déplace derrière son oreille gauche. *Pchtt!!! Pchtt!!!* Il est insupportable d'être ainsi dérangé quand on est installé confortablement, à la manière d'un phoque, sur le faîte bien dur des cloisons et sur les angles non moins durs des boîtes, en attendant qu'on vienne vous admirer.

Monsieur Matou s'assied sur son derrière ; d'une patte griffue, il se gratte impatiemment la tête et, de temps en temps, il fait *pchtt!!! pchtt!!!* Car monsieur Matou a les oreilles fort sensibles.

Cependant la table à ouvrage, qui est un peu boîteuse, — c'est une vieille table à ouvrage : elle a souvent déménagé ; avant d'habiter en province, elle a longtemps habité Paris, — la table, ébranlée par les secousses de monsieur Matou, bat une mesure en trois temps sur les carreaux du palier : *pan, pan, pan — pan, pan, pan.*

— Monsieur Matou ne connaît ni le respect ni la pitié, soupire la table à ouvrage, ainsi contrainte à battre la mesure. — Le fait est que ce n'est point

une occupation convenable pour une personne de son âge et de sa condition.

— Mais aussi, pourquoi ne pas vous faire respecter? disent les aiguilles à la table. Vraiment vous n'avez pas de caractère.

Les aiguilles en ont, du caractère : elles ont même un caractère pointu.

— Vous manquez tout à fait de dignité, ajoutent les ciseaux. Pourquoi ne pas faire choir votre couvercle sur le dos de cet insolent?

Les paroles des ciseaux sont toujours tranchantes.

— Que voulez-vous? répond la table, je suis tellement fatiguée, tellement fatiguée! Mes pauvres pieds sont engourdis et mes pauvres articulations sont nouées. Ne croyez pas que j'aie toujours été aussi impotente : moi aussi j'ai eu ma jeunesse.

— Bon, bon, interrompent les ciseaux. Vous n'allez pas nous raconter une fois de plus vos aventures. Que de fois déjà nous avons bâillé en les écoutant!

Les ciseaux parlent pour eux, car les aiguilles ne savent pas bâiller : leur bouche est beaucoup trop petite.

Pendant ce dialogue, monsieur Matou s'est recouché, non plus à la manière d'un phoque, mais à la manière des grosses bêtes en pierre qu'on nomme des sphinx. Son ventre blanc s'adapte au

faîte des cloisons et aux angles des boîtes; ses reins s'élargissent et se dressent royalement; ses pattes antérieures s'allongent bien devant lui; son nez et son regard sont bien dans la ligne de son dos.

Or, le regard de monsieur Matou fixe quelque chose qu'on a laissé traîner sur la console empire. Et ce quelque chose est un gros peloton de laine grise à tricoter, un bon gros peloton bien dodu, bien moelleux, traversé par deux crochets en bois. Ce bon gros peloton a l'air naïf et facile à vivre.

Et monsieur Matou sent dans ses deux pattes antérieures un chatouillant besoin de pousser un peu, un tout petit peu, ce bon gros peloton de laine grise à tricoter. Oh! il ne s'agit que de le pousser un tout petit peu, seulement pour voir si ça bougera.

Et monsieur Matou saute à bas de la table à ouvrage.

— Enfin! disent les ciseaux,

— Ce n'est pas malheureux! disent les aiguilles.

— Que voulez-vous? C'est un mal élevé, explique la vieille table à ouvrage.

Sur le palier, monsieur Matou fait des pas très courts, des pas bien prudents, bien avisés, comme s'il craignait de poser ses petites semelles arrondies et griffues sur quelque chose de brûlant et de coupant. A chaque pas bien court, bien prudent, bien

avisé, il jette brusquement, soit à droite, soit à gauche, le panache de sa queue.

Arrivé au pied de la console empire, il s'arrête, s'assied, tend le cou, érige son museau dans le prolongement de son gilet, comme s'il examinait une étoile.

— Il va se passer des événements singuliers, chuchote la table à ouvrage.

Mais de leur place les ciseaux et les aiguilles ne peuvent apercevoir ni la console empire, ni le peloton de laine grise, ni monsieur Matou. Ils en conçoivent quelque dépit. Et comme ils n'ont rien à se dire que de désagréable, ils observent un silence rageur en se lançant des regards aigus.

LE PELOTON DE LAINE GRISE

D'un bond calculé, nerveux et précis, monsieur Matou quitte le sol et retombe sur la console empire, juste à côté du gros peloton de laine grise. Monsieur Matou repose sur ses quatre semelles arrondies et griffues ; le panache de sa queue s'érige vers le plafond, tel un cierge ; son dos fourré qui se cambre par dehors, a l'air d'un dos bossu ; son petit nez couleur d'anémone s'approche timidement du gros peloton de laine grise, et les pointes de ses oreilles se rabattent vers les touffes de ses favoris.

Il apparaît que l'aventure où s'est lancé monsieur Matou parce qu'il avait des chatouillements dans les pattes, prend soudain une importance extraordinaire et que, pour n'y rien risquer, monsieur Matou doit préalablement reposer sur ses quatre semelles arrondies et griffues, ériger sa queue en manière de cierge, faire le bossu avec son dos, flairer le peloton de laine grise avec son petit nez couleur d'anémone, et rabattre vers les touffes de ses favoris la pointe de ses oreilles.

La table à ouvrage qui est une personne d'expérience — elle a tant déménagé ! — voit bien qu'il se prépare de graves événements.

— Il y aura du grabuge, dit-elle.

— Est-ce que vous avez peur ? répliquent les aiguilles et les ciseaux. Nous, vous savez, nous n'avons peur de rien. Et même un peu de grabuge nous irait assez.

Ces aiguilles et ces ciseaux ! ça ne rêve que plaies et bosses. On voit bien que ces gens là ne vivent que pour piquer ou trouer, tailler ou rogner. Entre nous je crois qu'ils ont l'esprit militaire.

Le gros peloton de laine grise, n'ayant pas l'esprit militaire, ne partage point leurs sentiments.

— Que me veut, songe-t-il, ce personnage poilu et moustachu ? Il n'a pas l'air gauche, timide et ahuri de ces messieurs Moutons sur le dos desquels je poussais jadis à l'état de toison drue et huileuse. Je ne me sens point rassuré du tout qu'il me flaire et qu'il m'observe. Eh, messieurs les crochets, de grâce, protégez-moi contre ce personnage poilu et moustachu.

Or, les deux crochets en bois sont deux lourdauds qui n'ont point l'âme chevaleresque. Ils n'ont même d'autre vie que la vie des Doigts agiles et spirituels, quand les Doigts tricotent. Mais ils ne sont point là, les Doigts agiles et spirituels. Et les deux

crochets en bois, livrés à eux-mêmes, ont l'air tout à fait imbécile.

— Les crochets en bois ne défendront pas le peloton de laine, prédit la table à ouvrage. Et cette prédiction est admirable.

— Les crochets en bois, est-ce que c'est bon à quelque chose ? grincent les ciseaux.

— Les crochets en bois, fi donc ! ajoutent les aiguilles, de leur voix menue et pointue.

Car les aiguilles et les ciseaux, comme tous les gens d'esprit militaire, ont des préjugés aristocratiques.

Cependant monsieur Matou, assis entre ses deux cuisses, qui forment contre ses flancs deux boucliers plats, monsieur Matou, appuyé par devant, comme sur deux piliers, sur les deux pattes blanches qui prolongent par en bas son beau gilet blanc, la queue disposée en rond, autour de lui, à la façon de ces bourrelets dont on use contre les courants d'air, — monsieur Matou met son petit nez couleur d'anémone dans les fourrures de son cou, et il observe.

Après deux minutes d'observation, il plie le genou droit, en sorte qu'une des petites semelles arrondies et griffues vient frôler son ventre, puis, avec lenteur et prudence, il ramène en avant la petite semelle arrondie et griffue jusqu'à ce qu'elle ait touché le bon gros peloton de laine.

— Je suis perdu, songe le bon gros peloton de laine, tout en glissant un peu sur le marbre de la console empire. Quelle horreur ! J'ai senti les piquants de ce personnage poilu et moustachu ; car ses pieds ont des piquants ni plus ni moins que les églantiers de la haie. Il va me déchirer ; ou bien, s'il me heurte encore, il va me faire choir dans le précipice.

Car le peloton de laine, dans sa simplicité, se figure qu'il repose au bord d'un précipice.

Monsieur Matou s'est redressé sur ses quatre pattes. Dame ! il faut se tenir sur ses gardes maintenant que le peloton de laine a bougé. Car il a bougé, c'est évident. Et dans l'entendement de monsieur Matou, cela signifie que le peloton de laine est un être malicieux qui veut prendre part aux jeux ordinaires de monsieur Matou. Et pourquoi veut-il prendre part aux jeux ordinaires de monsieur Matou, sinon pour gagner toutes les parties ? C'est ce que monsieur Matou ne souffrira pas.

Monsieur Matou est fort de cette erreur et, persuadé que mieux vaut ne pas se laisser surprendre par une manœuvre perfide du gros peloton de laine, il attaque le premier. D'un coup de patte rapide et bien ajusté, il frappe son partenaire, ou du moins celui qu'il tient pour son partenaire. Le peloton de

laine disparaît soudain, et le crâne plat des crochets en bois sonne contre les carreaux du palier.

Monsieur Matou frémit d'orgueil ; avec la férocité d'une panthère noire de Java — ne pas oublier que monsieur Matou n'est ni panthère, ni noir, ni de Java : il est né au Pecq, il est chat, et il porte une fourrure café au lait, avec un beau gilet blanc et des pantalons blancs à la turque, — avec cette férocité, donc, il va plonger à son tour dans le précipice pour achever l'adversaire. Car le peloton de laine n'est plus le partenaire, il est l'adversaire. Ceci n'est plus un jeu, c'est une bataille : puisque le peloton de laine a sauté si vite et de si haut, il ne saurait être qu'un personnage mal avisé, subtil et dangereux.

Monsieur Matou pose méthodiquement ses deux semelles antérieures au bord du marbre de la console empire, met entre elles deux son nez couleur d'anémone, érige majestueusement ses reins en forme de montagne. Va-t-il sauter ?

Cuip, cuip, cuip. — C'est un jeune moineau qui sautille sur le toit, près de la lucarne entrebâillée, tout en fredonnant une petite chanson légère qu'on lui a sans doute apprise à l'école des Moineaux.

Monsieur Matou a repris brusquement une position horizontale. Ses pantalons blancs à la turque se tendent comme s'ils voulaient devenir des pantalons à l'anglaise ; le panache de sa queue bat

d'une façon préméditée, mais surprenante, ses fourrures café au lait ; ses yeux fixes ont des lueurs de lampes Édison.

Cuip, cuip, cuip. — Le jeune moineau est déjà bien loin, lui et sa chanson légère, qu'il a sans doute apprise à l'école des Moineaux.

Les yeux de monsieur Matou s'éteignent ; le panache de sa queue se détend, puis s'immobilise. Monsieur Matou a tout à fait oublié le peloton de laine, et sa victoire sur le peloton de laine, et, à plus forte raison, que cette victoire est incomplète. Monsieur Matou s'assied sur la console, se gratte les oreilles, s'humecte les pattes avec sa petite langue rose qui gratte en léchant. Puis il se lisse les moustaches.

MONSIEUR MATOU AMATEUR DE MUSIQUE

La petite fenêtre de la chambre où je vais, soit lire, soit écrire, ouvre sur une gouttière. Dans la chambre, au bas de cette petite fenêtre, il est une tablette en bois sur laquelle je pose mes coudes lorsque je regarde le jardin, et tout spécialement la grosse branche d'acacia qui viendra quelque jour promener ses menues feuilles — ovales, tendres et veloutées — parmi les livres, les cahiers et les manuscrits. Voilà des feuilles qui seront bien mal reçues, car les manuscrits, les cahiers et les livres ne sont pas gens commodes. Il y a surtout une certaine *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* qui ne peut souffrir les menues feuilles — ovales, tendres et veloutées.

Et maintenant, n'allez pas vous figurer que la gouttière serve exclusivement à recevoir les eaux lorsqu'elles glissent sur la pente brune et moussue du toit, ni que la tablette n'ait d'autre fonction que de soutenir mes coudes lorsque je regarde venir la grosse branche d'acacia.

Sans doute la gouttière reçoit volontiers les eaux, et la tablette reçoit volontiers mes coudes. Mais

chacune d'elles exerce une autre fonction, infiniment plus noble. Car la gouttière est la promenade favorite de monsieur Matou, quand monsieur Matou éprouve le besoin de respirer un air pur et de se donner quelque mouvement. Et la tablette en bois est l'observatoire ordinaire de monsieur Matou, quand il fait beau et qu'il se produit au jardin des événements curieux. Voilà comme quoi la véritable destination des choses n'est pas toujours celle qui s'offre immédiatement à la pensée.

Ce matin, monsieur Matou s'est assis sur la tablette, a mis son museau dans les poils de son beau gilet blanc pour mâchonner un coin de l'épiderme rose que protège le gilet, puis a constaté qu'au jardin ne se produisait aucun événement curieux. Alors il s'est retourné vers la chambre où règnent une bibliothèque, une table et des chaises. Il a vu, ouverte sur la table, la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, et il s'est rappelé que cette grammaire est une personne exigeante et bourrue. Ses yeux verts, entaillés chacun d'une fente noire et verticale, ont continué leur promenade à travers la chambre, et finalement ils ont rencontré l'image d'un gros livre.

Ce gros livre est étendu sur une chaise. Lui aussi est grand ouvert. Aux deux pages visibles, mon-

sieur Matou aperçoit des sortes d'espaliers, et sur ces sortes d'espaliers de gentilles taches noires aux formes elliptiques. Ces petits êtres elliptiques sont d'étranges petits êtres. Les uns ont une queue qu'ils laissent pendre, les autres un doigt qu'ils tiennent levé. Il est de ces queues et de ces doigts qui n'ont aucune relation avec les autres queues et les autres doigts : ceux-là sont munis de fins crochets. Il est, au contraire, des queues et des doigts qui forment des associations : un petit bâton les tient ou les soutient par leurs bouts, et souvent ce petit bâton est ou bien surmonté ou bien souligné d'autres petits bâtons tout pareils à lui.

Les gentilles taches noires aux formes elliptiques sont des croches, des doubles croches et des triples croches. Et le gros livre n'est autre que la *Valkyrie*, drame musical en trois actes de Richard Wagner, poète et musicien allemand.

Monsieur Matou aime beaucoup la musique. Souvent monsieur Matou s'assied auprès du piano quand les Doigts agiles et spirituels se démènent sur les planchettes et les bâtonnets d'ivoire, comme des souris sur les tablettes du grenier. Et trouvant fort à son goût les brèves fantaisies de Schumann ou même les longues fugues de Bach, monsieur Matou se lisse les moustaches.

Donc, hypnotisé par les petits êtres elliptiques, les

petites queues et les petits doigts, monsieur Matou fait un bond, deux bonds, trois bonds, et voilà que les quatre semelles arrondies et griffues sont en contact avec la *Valkyrie*, drame musical en trois actes de Richard Wagner, poète et musicien allemand.

La musique de ce musicien est naturellement très emportée ; et le malheur veut que sur les deux pages piétinées par monsieur Matou, il y ait beaucoup de croches, de doubles croches et de triples croches, gentilles taches noires aux formes elliptiques. Or, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne jamais irriter les croches, les doubles croches et les triples croches : car elles ne connaissent pas les lenteurs de la réflexion.

— Holà ! Qu'est-ce à dire ! Malotru ! Hors d'ici ! Au secours ! Au meurtre ! s'écrient en chœur les croches, les doubles croches et les triples croches.

Et comme la voix de chacune diffère de la voix des autres par le son et par le ton — notez bien qu'elles crient toutes à la fois sur toute l'étendue des deux pages, — il est fort avantageux pour monsieur Matou et pour les gens du logis que toutes ces voix soient infiniment discrètes et lointaines, car si elles se déchaînaient dans des tuyaux de cuivre et sur des cordes bien tendues, monsieur Matou deviendrait certainement sourd et les gens du logis se trouveraient en réel péril de devenir idiots.

— Entendez-vous ces cris discordants, confus et aigus ? demande la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* à son collègue le gros *Dictionnaire grec.*

Et le gros *Dictionnaire grec* lui répond ces paroles, qu'il mesure et qu'il cadence suivant les règles difficiles de l'art oratoire.

— O Grammaire savante en idiomes barbares, certes, tu parles avec sagesse et la clameur de ces petits êtres elliptiques ferait fuir les Muses aux belles voix et mettrait en courroux l'Archer Phoibos Apollon. Mais il est juste de dire que si l'animal appelé Matou, chat rempli d'audace et ne craignant ni les dieux immortels ni les hommes mortels, n'était point venu piétiner le livre vénérable, les petits êtres elliptiques n'auraient pas fait entendre cette clameur qui n'est évidemment point conforme aux lois éternelles de l'harmonie.

— Ce monsieur Matou est un ignorant et grossier personnage, déclare la *Grammaire comparée.* Son esprit est obscur et plein de détestables erreurs. Voyez comme il méprise les Arts. Croyez qu'il ne méprise pas moins les sciences en général et la linguistique en particulier. Maintes fois j'ai dû subir le contact de sa robe de poils, le frottement de ses semelles arrondies et griffues et les attouchements de son nez pâle. Vainement je lui ai fait observer

que j'étais une grammaire savante, bien renseignée, bien documentée, purgée des rêveries étymologiques qui sévissaient dans les anciennes grammaires, exacte en mes définitions et méthodique en mes divisions, informée enfin des découvertes grammaticales qui se firent tout dernièrement dans les Universités allemandes. Monsieur Matou n'a rien écouté et j'ai dû souffrir qu'il éraillât les endroits de mes feuillets où se montrent le mieux mon esprit critique et mon perpétuel souci d'exactitude.

Ainsi donc se plaint la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* et nous prendrons part à son chagrin, bien qu'elle soit une personne exigeante et bourrue, parce que nous devons défendre la cause de la science et de la civilisation contre monsieur Matou qui n'est qu'ignorance et que barbarie.

Le voyez-vous, bien tranquillement assis sur les croches, les doubles croches et les triples croches de monsieur Richard Wagner, poète et musicien allemand ? Il examine avec attention une grosse mouche bleuâtre qui tournoie en bourdonnant au-dessus des livres, des cahiers et des manuscrits. Aussi ne saurais-je peindre l'indignation des croches, des doubles croches et des triples croches : leur clameur est de moins en moins conforme aux lois éternelles de l'harmonie. Et c'est en vain que

leurs gouvernantes, les clés de sol — dames arrondies — et les clés de fa — intellectuelles au front lourd — les exhortent au sang-froid et les rappellent à la dignité. De la dignité, certes, elles en ont. Mais du sang-froid, allez donc en exiger des croches, des doubles croches et des triples croches, surtout dans la musique de Richard Wagner, poète et musicien allemand !

Cependant la mouche bleue est partie. Monsieur Matou a-t-il l'intention de se concilier les croches, les doubles croches et les triples croches ? Veut-il pénétrer les secrets de l'Art wagnérien ? Mystère. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il a baissé vers les gentilles taches noires aux formes elliptiques son petit nez couleur d'anémone, et qu'il s'occupe à râper consciencieusement les deux pages avec sa petite langue rose qui gratte en léchant.

Après tout, comme dit Noémi avec beaucoup de sagesse, chacun a sa façon de lire la musique.

MONSIEUR MATOU ET L'ARAUCARIA

Le *Dictionnaire grec* entretient la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand.* L'entretien roule sur la civilisation dite mycénienne. Le *Dictionnaire grec*, fort bien renseigné par certaines *Revues* de son entourage, parle des petites dames crétoises, qu'a découvertes M. Evans dans le palais de Cnossos. Ces petites dames sont peintes sur un mur ; bien qu'elles aient vécu, je pense, il y a plus de quatre mille ans, elles portent déjà des robes à volants, des manches à gigot et des coiffures enrubannées.

— Voilà qui est extraordinaire, déclare la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand.* Mais ces frivolités sont d'intérêt médiocre au prix des tablettes en terre cuite dont vous m'entretîntes hier, lesquelles sont couvertes d'inscriptions qu'on n'a pas encore su déchiffrer.

Et la causerie, pleine de gentillesse et d'érudition, va continuer entre le *Dictionnaire grec* et la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, lorsque apparaît soudain monsieur Matou, dont il est superflu d'affirmer l'indifférence en matière de

civilisation mycénienne, qu'il s'agisse du costume féminin ou des archives en terre cuite.

A l'aspect de monsieur Matou, le *Dictionnaire grec* et la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* se taisent et se roidissent : ils estiment que les êtres savants et sages doivent se composer une attitude majestueuse quand ils se sentent menacés par l'ignorance et la barbarie.

Mais monsieur Matou ne daigne remarquer ni la *Grammaire comparée*, personne exigeante et bourrue, ni son collègue le gros *Dictionnaire grec*, qui sait dire tant de choses jolies, avec des mots si doux !

Monsieur Matou n'est attentif qu'à un petit arbuste en forme de sapin. Ce petit arbuste, droit comme un I, sort d'un pot en vieille porcelaine qui trône confortablement sur la tablette fixée au bas de la fenêtre. Il se nomme araucaria. Il est gracile et maladif. Ses zones de verdure grisonnante tendent à choir vers le sol ; beaucoup de ses griffes d'émeraude se sont desséchées et ratatinées : car nos pays sont de glace pour cet exilé dont les frères baignent, drus et robustes, là-bas, parmi la pénombre moite et chaude des forêts équatoriales.

Personne au logis n'aime l'araucaria sauf monsieur Matou. En quoi monsieur Matou montre qu'il n'est pas tout à fait impitoyable, car l'araucaria est

un pauvre arbuste étiolé, souffreteux et débile. Monsieur Matou, de sa petite langue rose qui gratte en léchant, râpe souvent la tige rêche et grisâtre de l'arbuste ; il promène volontiers son petit nez couleur d'anémone sur les griffes desséchées et ratatinées. Et les griffes reconnaissantes picotent fort agréablement le petit nez couleur d'anémone.

Monsieur Matou n'est pas comme mon ami le poète qui jadis accablait l'araucaria d'épigrammes et de remarques pointues. Mon ami le poète accusait l'araucaria d'être un arbuste étriqué, d'aspect artificiel et d'épaisseur insuffisante. Monsieur Matou n'est point de cet avis. Au contraire, il s'entretient dans la bizarre illusion que l'araucaria est un arbre géant qui projette au loin des membres somptueux. Ce qui prouve bien cette illusion, c'est que monsieur Matou aime à s'insinuer sous les rameaux de la zone inférieure et à y prendre diverses attitudes de sphinx ou de phoque sans paraître rien apercevoir des êtres et des choses d'alentour, comme s'il se trouvait isolé dans une chambre de verdure, sous une opaque feuillée d'arbres tropicaux.

Il est évident qu'au prix de monsieur Matou, mon ami le poète a très peu d'imagination.

Aujourd'hui, monsieur Matou s'est encore insinué sous les rameaux de la zone inférieure, et il

s'est couché sur la tablette à la manière d'un phoque. Son nez couleur d'anémone se frotte légèrement aux petites griffes desséchées et ratatinées. Ses regards percent les zones circulaires de verdure grisonnante : ils y découvrent assurément des complications et des épaisseurs qui n'y sont pas, et, parmi ces complications et ces épaisseurs, des choses volantes, glissantes et sautillantes, qui n'y sont pas davantage. Sinon, le regard de monsieur Matou ne resterait pas si longtemps fixe et passionné.

— Voyez, dit le *Dictionnaire grec* à la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, personne exigeante et bourrue. Voyez l'admirable accord du vilain petit arbre et de monsieur Matou. J'imagine qu'il y a dans ce vilain petit arbre une belle nymphe qui enchante ce barbare pour le rendre plus sage et plus avisé.

La *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* est une personne exigeante et bourrue. Elle veut qu'on explique tous les faits par des causes naturelles, et elle parle un langage rude, lourd et germanique à tous ceux qui placent l'action des dieux, des fées et des génies dans les phénomènes de la nature. En l'occurrence elle ne saurait souffrir le langage du *Dictionnaire grec*.

— J'admets à la rigueur que cette nymphe soit une figure poétique exprimant l'attrait que l'arau-

caria exerce sur monsieur Matou, mais si vous croyez qu'elle existe comme vous ou moi nous existons, je dirai, mon cher collègue, que sans doute vous extravaguez, et qu'ayant mérité jadis, pour le nombre et l'exactitude de vos références, un prix de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vous méritez aujourd'hui, pour l'ampleur de votre délire, un traitement gratuit en quelque asile d'aliénés.

Cette ironie pesante fait énormément souffrir l'âme douce et polie du *Dictionnaire grec*.

Que répondrait-il? S'il aime le merveilleux, il sait bien que le merveilleux n'est pas dans les choses. Il sait aussi qu'il est dangereux de substituer aux mots du langage ordinaire des noms de créatures merveilleuses, car beaucoup d'âmes simples prennent ces fictions pour des réalités, et il n'est point scientifique de produire une telle erreur. Aussi le *Dictionnaire grec* se dispose-t-il à faire des excuses à la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*.

Mais la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* n'attend pas d'excuses ; sa pensée munie d'observations précises et pliée aux bonnes méthodes expérimentales, s'applique à l'examen du fait curieux, qui est l'admirable accord du vilain petit arbre avec monsieur Matou. Et ce fait curieux lui suggère une explication rationnelle.

— L'attrait qu'exerce le vilain petit arbre sur monsieur Matou n'a rien de mystérieux. Les ancêtres lointains de monsieur Matou vivaient librement dans d'épaisses forêts ; ils faisaient partie de ces épaisses forêts ; ils se coulaient et se vautraient sous des végétaux enchevêtrés ; ils se frottaient le dos et le nez aux lianes, aux rameaux griffus, poilus ou feuillus qui tombaient d'aplomb ou s'inclinaient vers le sol ; ils regardaient parfois vers la cime des arbres, parmi l'inextricable réseau des branches, voler ou bondir des êtres aériens. Et ces ancêtres eurent des enfants. Et ces enfants eurent des enfants. Et ainsi de suite. Et les messieurs Matous de chaque génération trouvaient aussi nécessaire, aussi facile de se couler et de se vautrer sous des végétaux qu'il est nécessaire et facile de manger ou de respirer. Et il y eut des générations de messieurs Matous qui sortirent des forêts. Mais, pas plus que de manger ou de respirer, ils n'oublièrent de se couler ou de se vautrer sous les buissons et les arbustes qu'ils rencontrèrent de ci de là. Car les mouvements coutumiers des ancêtres se reproduisent d'eux-mêmes chez les descendants, sans que la cause ou la raison subsiste pour laquelle ces mouvements furent jadis exécutés. Et il y eut des messieurs Matous qui vinrent dans les villes : là ils aimèrent à frôler les fleurs des tout petits jardins

qu'étouffent de hautes maisons, à se serrer contre les pots de géraniums ou à s'abriter sous les araucarias malades. Monsieur Matou continue à faire ce qu'ont fait ses ancêtres. Mais, chat dégénéré, il se coule ou se vautre sous une plante dégénérée. Et la mine piteuse de l'araucaria et l'inutilité de cet acte machinal font croire aux ignorants que monsieur Matou est un chat pitoyable, et aux extravagants que l'araucaria est habité par une nymphe.

Ainsi parle la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, et la joie pénètre dans son âme exigeante et bourrue.

Quant au *Dictionnaire grec*, il pense qu'elle a peut-être raison. Mais il pense aussi qu'il est dommage que monsieur Matou ne soit pas pitoyable et que l'araucaria ne soit pas habité par une nymphe.

HISTOIRE DE MONSIEUR MOUTON

RACONTÉE A MONSIEUR MATOU

Devant la fenêtre de la salle à manger, sur une petite table vêtue d'un vieux tapis de laine aux teintes feuille morte, se tient en permanence une corbeille où s'entasse tout ce qu'il faut pour ravauder, repriser et coudre. A gauche de la corbeille gît un vieil étui à lunettes, à droite de la corbeille sont empilés des *Petit Parisien*, des *Matin* et quelques numéros de la *Revue des Deux Mondes*, périodique bi-mensuel.

De tous ces individus, le plus intéressant, quant aux mœurs et quant aux souvenirs, c'est incontestablement l'étui à lunettes. C'est un fort vieil étui, contemporain des grosses besicles à monture d'argent, qui cachent dans sa gaine en cuir leur forme ancienne et vénérable. Il aime les choses et les usages d'autrefois ; il est hostile aux innovations ; sa mémoire est un musée de figures honnêtes et d'événements domestiques.

C'est la nuit : les volets sont clos et les rideaux tirés. Dehors, les branches d'acacia gémissent et

la pluie tapote les gouttières. Dans la salle à manger, madame la Salamandre rougeoie, et de la lampe familiale partent des écheveaux de lueurs blanches qui vont doucement caresser la corbeille, l'étui à lunettes, les journaux, et la *Revue des Deux Mondes*, périodique bi-mensuel.

Monsieur Matou s'est fourré sous la petite table vêtue d'un vieux tapis de laine aux teintes feuille morte. On ne saurait l'apercevoir, attendu qu'il est caché par les pans verticaux du tapis ; mais comme il se meut à tout moment, soit pour gratter son nez couleur d'anémone, soit pour mâchonner son beau gilet blanc, soit pour fouler ou frotter les lames du parquet de ses petites semelles arrondies et griffues, — car les lames du parquet ne se laissent pas écraser comme les lianes des bois, ni creuser comme les sables du désert, — sa présence est décelée par une série de bruissements anormaux.

— Je plains, chante la lampe familiale, ceux qui ne veulent pas être caressés par mes écheveaux de lueurs blanches. Il faut que monsieur Matou soit plein de remords ou d'imbécillité pour aimer les caresses de l'ombre. Car ceux-là seuls s'y réfugient qui craignent de justes châtiments, ou qui n'ont ni bonnes manières ni fin langage.

— Parbleu! chacun sait que monsieur Matou n'a ni mœurs, ni usage du monde, ni sens commun.

toussote l'étui à lunettes. Le voilà-t-il pas en train de heurter les pieds de la table au risque de nous faire choir dans les abîmes !

— Cet individu, déclare solennellement la *Revue des Deux Mondes*, s'applique à faire le mal parce qu'il n'a nulle idée du bien, et il n'a nulle idée du bien parce qu'il n'a pas été nourri à la religion, étant fort peu probable qu'il ait jamais lu Bossuet ni les Pères de l'Église.

— Ah ! vous tous, si vous aviez connu monsieur Mouton ! soupire l'étui à lunettes.

— Bien l'ai-je connu, dit la corbeille : c'était un chat des plus respectables et qui faisait honneur à la maison. Il n'était pas comme monsieur Matou ridiculement orné d'une grosse cravate en poils et d'un gros jabot également en poils, ce qui ne ressemble à rien et ce qui est impertinent dans nos pays. Monsieur Mouton portait un habit tout blanc, confortablement fourré, j'en conviens, mais sans houppes ni touffes superflues. Au rebours de monsieur Matou, c'était un personnage régulier, ponctuel et méthodique : chaque jour à la même heure il faisait sa toilette, à quoi il apportait un esprit de suite et une logique admirables.

— Ta, ta, ta, ma chère, toussote l'étui à lunettes. Si l'on n'y mettait bon ordre, vous tiendriez le crachoir jusqu'à demain : or, vos commérages sont

parfaitement oiseux. Vous ne vîtes ni ne verrez jamais que le petit côté des choses, en sorte que vos discours n'évoquent d'ordinaire que des images minuscules, insignifiantes et ratatinées. Or çà, écoutez-moi, vous tous. On était alors à la campagne : la maison était grande et entourée d'un grand jardin. Parmi les êtres du logis, — tous gens respectueux de l'ordre public, pratiquant la plupart des vertus privées et gouvernés par des habitudes anciennes, — il y avait monsieur Fox et monsieur Mouton. Monsieur Fox aboyait beaucoup, ce qui fait que je n'ai jamais eu pour lui une affection bien vive : je l'estimais, néanmoins, car il avait l'air très comme il faut. Quant à monsieur Mouton, il fut, à n'en point douter, quelqu'un de considérable. tant par la bravoure, l'audace et le génie du vol, que par le savoir-vivre et la politesse des mœurs.

— Parlez, parlez toujours, bon étui à lunettes, chante la lampe familiale. J'aime les histoires qui se content l'hiver à ma clarté, dans les chambres closes, quand dehors les arbres gémissent et que la pluie tapote les gouttières.

— Or çà, fait observer la *Revue des Deux Mondes*, ne dites-vous pas que ce monsieur Mouton avait le génie du vol ? Comment croire après cela qu'il ait été respectueux de l'ordre public et qu'il ait pratiqué la plupart des vertus privées ?

— Attendez, réplique un peu sèchement l'étui à lunettes, — car il n'aime pas les objections. Les vols commis par monsieur Mouton n'étaient point des vols ordinaires. D'abord, monsieur Mouton était merveilleusement adroit pour ouvrir les portes des buffets, ayant exercé judicieusement ses pattes à en faire tourner la clef dans la serrure. Il usait aussi d'impayables ruses pour qu'on l'enfermât dans le garde-manger, et l'une d'elles consistait à suivre de près et fort silencieusement la vieille Marie dans toutes ses allées et venues, dans tous ses tours et détours, prenant bien garde surtout de ne jamais passer devant elle, si bien qu'elle n'avait point soupçon de sa présence et qu'elle tirait derrière soi la porte du garde-manger, sans se douter qu'elle laissait monsieur Mouton en tête à tête avec des merlans, du lait et des restes de ragoût. Et cette adresse merveilleuse et ces impayables ruses amusaient les gens du logis au point de leur enlever tout courage pour sévir contre monsieur Mouton.

— Cette faiblesse était coupable, remarque la *Revue des Deux Mondes*.

— D'autre part, continue l'étui à lunettes, ne daignant pas relever cette remarque pointue, monsieur Mouton volait avec une audace admirable. Il se coulait dans les maisons voisines d'où souvent il rapporta des fragments de gigot, des andouilles et

de notables morceaux de lard fumé. Il allait braconner dans la garenne, nonobstant les gardes-chasse, les assommoirs, les collets et les pièges tendus. Où d'autres auraient péri sans même entrevoir une chance de salut, monsieur Mouton se tirait gaillardement d'affaire. Des fois, il revint au logis le cou serré dans un collet, d'autres fois les oreilles en loques et les pattes saignantes. Mais ces disgrâces n'enlevaient rien à la douceur de ses yeux mi-clos ni ne rendaient sa démarche moins digne ou ses façons moins courtoises. C'est pourquoi l'on estimait généralement que monsieur Mouton avait l'âme d'un héros : or, l'héroïsme ne se rencontre plus guère chez les chats d'à présent, à en juger par monsieur Matou qui a peur des souris et qui se sauve sous les armoires quand, par malheur, on casse une assiette.

— Ce monsieur Mouton fut une sorte de bandit, ronchonne la *Revue des Deux Mondes*.

— Faut-il tout de même que le monde soit méchant pour dire des choses pareilles ! gémit la corbeille. Monsieur Mouton un bandit ! Lui si bien élevé, si complaisant et si respectable ! Car vous saurez, madame la pimbêche, — ceci, bien entendu, s'adresse à la *Revue des Deux Mondes*, — que monsieur Mouton, outre qu'il était fort soigneux de son habit blanc, avait pour un chacun les atten-

tions les plus délicates. Ce n'est pas lui qui, par malice ou désœuvrement, eût jamais bousculé ou culbuté les doctes étuis à lunettes et les pauvres vieilles corbeilles où s'entasse tout ce qu'il faut pour ravauder, repriser et coudre. Et, à cause de ça, à cause aussi de ce qu'il était sérieux, digne et d'excellente compagnie, la vieille dame en bonnet à rubans bleus qui se tenait chaque jour dans sa bergère, tout contre une fenêtre de la salle à manger, souffrait monsieur Mouton sur sa robe de soie puce, pendant qu'elle relisait pour la vingtième fois *le Juif-Errant* ou *le Lys dans la Vallée*. Ainsi donc monsieur Mouton ne manquait point de lettres, ce qui vous explique bien pourquoi il répondait soit *mia,* soit *mia, mia,* d'une petite voix éteinte, à ceux qui lui posaient des questions.

— C'est par de telles histoires, chante la lampe familiale, qu'on reproduit à ma clarté, dans les chambres bien closes, les travaux et les artifices des héros d'autrefois, qu'on fait revivre leur âme et leur figure, pour émouvoir, instruire et charmer les êtres d'à présent.

— Les êtres d'à présent ne valent pas ceux d'autrefois, grince le vieil étui à lunettes. Quoi qu'en dise cette Revue acariâtre et mal polie, en dépit de son âge avancé, monsieur Mouton fut quelqu'un de considérable, et je tiens pour acquis

qu'avec monsieur Guizot et ce monsieur Thiers, dont le portrait pend là-bas au-dessus du bureau empire, il honora grandement la bourgeoisie française. Ses méfaits cessent d'être des méfaits si l'on y envisage, en particulier, la hardiesse et la finesse de l'exécution, d'autant que la tenue correcte et les sentiments conservateurs de monsieur Mouton étaient de salutaire exemple à tous ceux qui jouissaient de son commerce... Pauvre cher monsieur Mouton ! il est mort de vieillesse, à la cave, sur un tas de copeaux, et ce jour-là j'ai vu pleurer le petit garçon en tablier bleu, sur l'épaule duquel monsieur Mouton se juchait parfois pour méditer quelque projet de chasse en garenne ou quelque problème de philosophie spiritualiste.

— Que pense de tout cela monsieur Matou ? demande la corbeille.

Monsieur Matou est toujours sous la table, caché par les pans verticaux du vieux tapis de laine aux teintes feuille morte. Il n'aurait garde assurément de rien penser de tout cela : pendant qu'on racontait l'histoire de monsieur Mouton, monsieur Matou s'est endormi d'un profond sommeil.

MONSIEUR MATOU PROPRIÉTAIRE

J'ignore si la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, personne exigeante et bourrue qui explique tout d'une façon rationnelle, saurait nous dire pourquoi monsieur Matou a l'instinct de la propriété ; mais il est certain que monsieur Matou a l'instinct de la propriété. Cet instinct lui vient-il des messieurs Matous primitifs qui vivaient parmi la pénombre moite et chaude des forêts équatoriales ? Ou bien est-ce un instinct de formation récente, auquel peut-être ont travaillé les murs, gardiens renfrognés du jardin ?

La fréquentation des murs est détestable, que leur faîte soit ou ne soit pas hérissé de tessons de bouteilles. Les murs ne parlent guère que du mien et du tien ; ils récitent par cœur des articles de lois concernant la mitoyenneté, les infiltrations, les bris de clôture et les escalades ; ils ont l'âme égoïste et glacée. A mon avis, c'est à force de fréquenter les murs que monsieur Matou s'est tout doucement assimilé la certitude qu'il est propriétaire.

Voyez-vous, les murs lui auront dit :

— Monsieur Matou, vous êtes ici chez vous, et

les chats du dehors, s'ils entraient ici, ne seraient pas chez eux, mais chez vous. Qu'ils viennent par invitation, passe encore, bien que nous n'aimions pas beaucoup qu'on reçoive ici des étrangers. Mais qu'un chat du dehors s'introduise dans votre domaine subrepticement et par escalade, voilà ce qu'il ne faut pas supporter. N'hésitez pas, monsieur Matou, à chasser l'intrus séance tenante, lui ayant, si possible, mangé le nez et fendu les oreilles. Car il serait scandaleux qu'un pareil crime ne fût point châtié avec rigueur, et toutes les lois divines et humaines, ainsi que toutes les morales divines et humaines, condamnent sévèrement les violations de domicile.

Un qui a dû rire en oyant les murs parler ainsi, c'est notre ami le jeune moineau — celui qui apprend des petites chansons légères à l'école des Moineaux, — car s'il entend le langage des murs, il a certainement pensé :

— Jamais aucune loi divine et humaine ne m'empêcha de venir dans l'acacia du jardin aiguiser mes petites chansons légères sur deux fausses notes, — ou même sur trois fausses notes, quand je suis bien disposé. Aucune loi divine et humaine, jamais au grand jamais, ne m'empêcha de picoter du bec, sur le sable des allées, les petits vers onctueux et succulents, les petits insectes si plaisants à déchi-

queter, et les bouts de mie de pain — nourriture honnête — et les graines menues — la santé du corps — : il n'y a propriétaire si jaloux de ses droits qui n'admette, bon gré mal gré, messieurs les moineaux à jouir de ses domaines.

C'est ainsi qu'a dû penser notre ami le jeune moineau, — qui apprend des petites chansons légères à l'école des Moineaux, — et beaucoup d'autres gens ont pensé comme lui. Tous les oiseaux ont pensé comme lui, et tous les insectes qui volent d'arbre en arbre ou qui promènent sur les feuilles leurs jolies bonbonnières émaillées, et tous les germes et toutes les poussières végétales qu'apporte la brise pour mettre une vie embaumée, délicate et verte sur les pelouses, sur l'écorce des arbres, sur les pierres stériles, et la lumière, et la fraîcheur du matin et du soir, et la chaleur de midi — et tant d'autres !

Mais au gré de monsieur Matou ces gens-là font partie du jardin. Ce ne sont pas des intrus, ce sont des camarades de jeu, des petits repas sur l'herbe, des doigts drôles qui caressent et qui picotent, de bons parfums, de douces tiédeurs, des surfaces moelleuses, des joujoux et des ustensiles délicats, tout un ensemble de choses ingénieusement disposées là pour faire naître des désirs et pour les satisfaire. — Et les chats du dehors, qu'en

fait monsieur Matou ? Cela dépend, comme vous verrez.

Parfois, au bord d'un toit voisin s'avance timidement le museau moustachu d'un chat du dehors. Du haut de *son* mur ou de la pelouse de *son* jardin, monsieur Matou contemple longuement le chat du dehors et le chat du dehors contemple longuement monsieur Matou. Il y a de ces contemplations qui durent des heures. Mais durant ces contemplations interminables, les pensées de monsieur Matou ne ressemblent pas aux pensées du chat du dehors.

Monsieur Matou se sent chez soi. Il est repu. Sous son épaisse fourrure blanche, il a du ventre. Il a des reins hauts et larges sous son manteau de longs poils café au lait. Il a des pantalons à la turque. Il n'a pas de croûte sous les yeux parce que Noémi l'a débarbouillé. Monsieur Matou se sent propriétaire, bien nourri, de bonne mine, vêtu de vêtements élégants et confortables. Ses pensées sont celles d'un chat qui se sent propriétaire, bien nourri, de bonne mine, vêtu de vêtements élégants et confortables, c'est-à-dire qu'il ne pense rien ou pas grand chose ; il regarde le chat du dehors comme un être qu'on aurait mis là pour amuser ses regards de propriétaire : oui, pour amuser ses regards. Les yeux sont comme les pattes : il faut que ça joue.

Le chat du dehors est un pauvre chat maigre qui ne porte ni fourrures, ni pantalons à la turque, mais une simple robe de poils ras. Ses destinées sont errantes ; il sait les êtres et les choses des toits, les tours et détours surprenants des voyages qu'on fait au monde des cheminées, des greniers et des mansardes, l'aspect redoutable des ramoneurs et les tortures de la faim. Et devant ce jardin de délices dont les feuillages sifflent, zézayent et tressaillent, et où de longues sauterelles vertes tracent des ellipses sur l'herbe folle, et où de grosses mouches bleues dans l'air mauve dessinent nerveusement des angles aigus, le chat du dehors aspire à une existence plus tranquille, moins errante, moins périlleuse, une existence avec des repas quotidiens, un gîte sûr et pas de ramoneurs.

Mais monsieur Matou est là. Monsieur Matou couché en forme de boule sur *son* mur ou sur *son* gazon, lève vers le chat du dehors un museau fixe et intéressé. Et monsieur Matou est tellement persuadé de ses droits exclusifs sur le jardin que l'idée ne lui vient même pas que le chat du dehors puisse rêver d'y descendre. Et monsieur Matou continue paisiblement à charmer ses regards de ce museau qui pointe au bord d'un toit.

Devant ces regards persistants de monsieur Matou, propriétaire, le chat du dehors retire peu à peu

son museau, et sa queue mince traînant dans la gouttière, ses os saillant sous sa simple robe de poils ras, il s'éloigne lentement vers le monde si compliqué des cheminées, des greniers et des mansardes.

C'est un chat du dehors qui respecte les droits acquis, — réels ou imaginaires. Il serait dangereux de lui abandonner la conduite d'une expédition coloniale.

Je sais des chats du dehors qui sont plus entreprenants. J'en ai surtout connu jadis, — est-ce que décidément tout dégénère ? — quand nous habitions rue du Vieil-Abreuvoir. Alors monsieur Matou possédait, ou croyait posséder une longue cour ombragée de trois tilleuls. Il s'y livrait au divertissement barbare de la chasse, à la gymnastique, à la méditation et au sommeil.

Il y avait non loin de là un quartier de cavalerie et, tout à côté, les écuries d'un marchand de vins en gros. De ces antres redoutables émanaient des chats redoutables, personnages sans timidité ni scrupules moraux, habitués à toutes sortes d'excès délictueux ou criminels. Je me rappelle entre autres un certain chat jaune qui, selon moi, était capable de tout, hors le bien.

Ces chats du dehors s'installaient sur les murs mitoyens, descendaient dans la cour de monsieur Matou, prenaient le frais à l'ombre de ses tilleuls,

se frottaient à ses pots de fleurs et guettaient son gibier.

Or, souvent, pendant qu'un intrus se complaisait ainsi à jouir des biens de monsieur Matou, monsieur Matou lent et solennel, grave comme la justice, impénétrable en ses desseins, apparaissait au seuil du vestibule. Et monsieur Matou, interminablement, contemplait le chat du dehors ; et le chat du dehors, interminablement, contemplait monsieur Matou. Mais c'était là, je vous assure, des contemplations terribles. Monsieur Matou avec des vivacités inattendues, détendait le panache de sa queue successivement vers les quatre points cardinaux. Le chat du dehors, avec sa mâchoire effilée, faisait le bruit d'une scie qui s'insinue dans une pierre de taille. Et cela finissait toujours par des incivilités.

Il y avait échange de gifles, des corps poilus roulés et boulés, des museaux éraillés, des déchirures d'oreilles. Mais chaque bataille aboutissait à la victoire de monsieur Matou, lequel se sentait fort parce qu'il avait de son côté toutes les lois divines et humaines, ce qui est assurément un appoint considérable.

Et le chat du dehors s'enfuyait éperdu vers le quartier de cavalerie ou vers les écuries du marchand de vins en gros.

Ces temps sont déjà lointains. Aujourd'hui, mon-

sieur Matou jouit à peu près paisiblement de son domaine herbu et feuillu. N'étant plus menacé d'intrusions nouvelles, il s'assoupit dans la mollesse et se désintéresse des questions sociales. Quand il aperçoit, débordant une gouttière, le museau d'un chat du dehors, il s'imagine tout bonnement que ce museau est là pour amuser ses yeux de propriétaire : les yeux sont comme les pattes : il faut que ça joue.

Les chats du dehors sont-ils plus timides qu'autrefois ? Je pense qu'en nos parages leur timidité vient de ce qu'ils ne hantent pas le quartier de cavalerie ou les écuries des marchands de vins en gros, lieux redoutables où l'on s'habitue à toutes sortes d'excès délictueux ou criminels.

SAGESSE DE MONSIEUR MATOU

Il faut être juste. Pour la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, monsieur Matou n'est qu'ignorance et que barbarie. Cette opinion n'est pas du tout la mienne.

D'abord je suis persuadé que monsieur Matou ne manque pas de connaissances utiles ou même superflues, qui lui font un petit bagage intellectuel. Ce petit bagage est sans doute peu de chose au sentiment de la *Grammaire comparée*, laquelle est un répertoire imposant de phénomènes linguistiques et qui n'ignore rien des grandes hypothèses biologiques non plus que des bonnes méthodes expérimentales. Mais, de ce qu'on est fermé aux choses de la linguistique, de la biologie et de la méthodologie, s'ensuit-il qu'on est un ignorant et un barbare ?

Comment monsieur Matou n'aurait-il pas acquis des connaissances utiles ou même superflues, lui qui a le goût et la patience d'observer ? Car vous saurez que monsieur Matou est très observateur. Et ses observations portent également sur les

circonstances qui pourraient lui devenir avantageuses et sur celles où il n'a rien à gagner.

Or, je sais gré à monsieur Matou d'observer parfois des circonstances où il n'a rien à gagner. J'en conclus qu'il observe pour les joies de l'observation, et j'admire que tous ses actes ne soient pas déterminés uniquement par la gourmandise et par l'appétit. Cette activité sans convoitise est peut-être d'un savant, peut-être d'un artiste.

Tenez, le voici dans la salle à manger qui frotte son petit nez couleur d'anémone aux rideaux de la croisée. De temps en temps lui sort du gosier une voix courte, grêle et pitoyable. Cette croisée, il demande qu'elle s'ouvre, qu'au moins elle s'entrebâille ; et comme elle tarde à s'ouvrir, tout au moins à s'entrebâiller, la voix de monsieur Matou se fait plus courte, plus grêle, plus pitoyable. Monsieur Matou sait attendrir nos cœurs endurcis.

Enfin, deux mains bienfaisantes interviennent sur la tête de monsieur Matou, et la croisée s'entrebâille, et monsieur Matou se coule dehors, d'abord sur l'appui de la fenêtre, ensuite sur le toit de la petite serre adossée à la maison. A qui appartiennent les deux mains bienfaisantes qui sont intervenues ? C'est une question que monsieur Matou ne se pose pas. Il lui paraît tout simple que la ferveur de sa détresse et l'humble douceur de ses

plaintes réitérées aient eu raison d'une fenêtre close.

Maintenant, il siège gravement sur le mur, le mur à l'âme égoïste et glacée qui ne parle que du mien et du tien. Il surgit du bourrelet circulaire de poils que forme autour de lui le panache de sa queue. Son nez couleur d'anémone s'abaisse vers la rue tranquille ; sa nuque fait une grosse pelote fourrée. Il observe.

La rue est bien tranquille en effet, bordée de vieilles maisons à deux étages et de murs par dessus lesquels se penchent ou s'étirent des rameaux ; c'est une rue grossièrement pavée de blocs informes, guère bruyante et guère passante.

Mais les passants, au gré de monsieur Matou, sont d'autant plus remarquables qu'ils sont plus rares. On les voit longtemps s'approcher et s'éloigner. On arrive plus aisément à poser le regard sur le tic, le geste, la forme par où ils sont extraordinaires. Évidemment les qualités qui frappent monsieur Matou ne sont pas celles qui nous frapperaient, nous autres. Selon moi, il s'intéresse, en son observation d'un corps mobile, à des va-et-vient délicats et à d'imperceptibles déviations qui se retrouveraient dans un vol d'oiseau, dans la quête aérienne d'un insecte. Mais de ce que monsieur Matou ne remarque pas précisément les choses que

remarqueraient vous, moi et la *Grammaire comparée*, faut-il en conclure qu'il est incapable d'acquérir des connaissances utiles ou même superflues ?

— Que fait monsieur Matou ? chuchotent les feuilles d'acacia.

Vous savez comme les feuilles aiment à chuchoter.

— Il nous garde, répondent les murs.

Les murs ne songent qu'à garder et à être gardés.

— Il joue à voir passer des bonshommes, émet notre ami le jeune moineau, sur les deux ou trois fausses notes de sa voix qui crisse et qui grésille.

Jeu très grave et très immobile, coupé d'étonnements et enveloppé de rêveries. Où finit le jeu d'une âme qui s'amuse à sentir et où commence l'examen curieux des choses pour leur vérité ou pour leur beauté ?

— Enfin, que fait monsieur Matou sur ce mur à l'âme égoïste et glacée ? murmurent les brins d'herbe et les petites plantes du jardin.

— Voilà, crisse notre ami le jeune moineau, s'avisant d'une autre hypothèse, il étudie les choses du dehors.

Mais comment les brins d'herbe et les petites plantes du jardin comprendraient-ils ce que cela veut dire ? Pour les petites plantes et pour les brins

d'herbe, le monde ne va pas plus loin que le mur à l'âme égoïste et glacée.

Pourtant notre ami le jeune moineau a raison. Il n'a pas tout à fait perdu son temps à l'école des Moineaux. Monsieur Matou étudie les choses du dehors.

Les choses du dehors sont très considérables et vont bien au delà des murs à l'âme égoïste et glacée. Les choses du dehors consistent en tours et détours étranges, en enfants mal intentionnés, en bruits redoutables, en chiens qui aboient et en véhicules qui écrasent. Il s'y rencontre aussi nombre de soupiraux entr'ouverts sur des caves où il est bien chanceux de s'engouffrer, car beaucoup s'y aventurèrent qui jamais plus n'en sortirent. Monsieur Matou sait tout cela, confusément peut-être, mais il le sait : et vous voyez bien qu'il ne faut pas l'accuser d'ignorance et de barbarie.

Monsieur Matou sait tout cela parce qu'il a fait dans sa vie trois grands voyages dont je vous parlerai bientôt. Trois fois il a erré pendant dix longs jours, loin du logis familial, tel Odysseus qui erra pendant dix années, de mer en mer et d'île en île, avant de revoir Ithaque sa patrie, sa femme Pénélope et ses troupeaux de cochons.

Et maintenant, monsieur Matou reste sagement au bord de ce monde plein de mystère et d'effroi.

Sous son petit nez couleur d'anémone, se meuvent des gens, des chiens, des véhicules. Vers lui montent les rumeurs de la rue, et des environs proches et des environs lointains. Et tout cela le charme ou l'avertit.

Ainsi l'agréable et l'utile affluent doucement de ce monde plein de belle lumière et de mouvements jolis, d'obscure malveillance et d'appareils bruyants, vers le faîte du mur à l'âme égoïste et glacée où monsieur Matou surgit du bourrelet circulaire de poils que forme autour de lui le panache de sa queue.

IV.

UN VOYAGE DE MONSIEUR MATOU

Monsieur Matou a fait dans sa vie trois grands voyages. Trois fois il a erré pendant dix longs jours loin du logis familial, tel Odysseus qui erra pendant dix longues années de mer en mer et d'île en île, avant de revoir Ithaque, sa patrie, sa femme Pénélope, et ses troupeaux de cochons.

Monsieur Matou aime le jeu, cela au grand dam des piles de serviettes, des bibelots de la table à ouvrage, des bons gros pelotons de laine à l'âme innocente et aussi de la cordelière attachée à la robe de chambre de la dame chez qui monsieur Matou exerce les fonctions de chat. Il aime le sommeil et la rêverie. Il aime le commerce des plantes et des pots de fleurs. Il aime la propriété, les privilèges qu'elle confère, les luttes qu'il faut soutenir pour la garder intacte. Il aime l'observation par où s'acquièrent les connaissances utiles et même superflues. Vous verrez qu'il aime d'autres choses encore, notamment le poisson et les bains de pieds.

Mais il fut un temps où toutes ces sortes de nonchalance et d'activité ne suffisaient pas, celles-là à calmer, celles-ci à fatiguer les inquiétudes singu-

lières d'une âme encore neuve que sollicitait l'inconnu tout proche, — cet inconnu qui bruissait, murmurait, chantait ou miaulait de l'autre côté des murs.

Monsieur Matou commença par de courtes expéditions. Il s'en fut chez le marchand de vins en gros, vers les écuries, les caves et le grenier à foin. Là vivaient des chats qui, je pense vous l'avoir déjà dit, n'avaient ni l'élégance du costume, ni la politesse des mœurs. Parmi eux sévissait même un certain chat jaune de fort mauvaise mine, et selon moi, ce chat jaune était capable de tout, hors le bien.

Les plantes dans les pots de terre et les orangers dans leurs caisses conçurent des inquiétudes vives. Leurs âmes végétales sont tellement faites à la vie contemplative et sédentaire qu'elles ne saisissent pas du tout la nécessité des déplacements.

— Monsieur Matou se perdra, dirent les géraniums.

Et les orangers, qui ont des sentiments délicats, exprimèrent la crainte que dans ces vilains endroits monsieur Matou n'abîmât ses fourrures café au lait, son gilet blanc, ses pantalons à la turque, et que d'autre part il ne devînt un chat de mauvaise compagnie ainsi qu'il en est tant parmi les chats du dehors.

La vérité est que monsieur Matou, dans ces contrées aux apparences nouvelles et diverses, parmi ces chats du dehors qui différaient entre eux quant au physique et quant au moral, acquit l'utile certitude que le monde est vaste, incohérent et compliqué. Et ce fut le commencement de sa science. Il connut l'humeur intolérante et malfaisante des autres chats, et qu'il convient d'en affronter bravement ou d'en esquiver adroitement les effets. Et ce fut le commencement de sa prudence.

Fut-il jamais au quartier de cavalerie ? J'en doute fort, bien que nul document ou témoignage ne m'autorise à affirmer qu'il n'y fut jamais. J'en doute parce que monsieur Matou déteste les façons brutales et les voix injurieuses. Bien qu'il ait parfois guerroyé contre les chats du dehors, il n'a pas l'esprit militaire.

— Vous saurez aussi qu'au quartier, il y a beaucoup de rats ; or monsieur Matou craint les rats. Je crois même qu'il a peur des souris.

Je ne sais plus quand se fit le premier grand voyage de monsieur Matou. L'importance de ce voyage m'apparaît surtout à présent que bien d'autres faits sont intervenus et que mes souvenirs ont pâli. Tant d'actes se jouent et tant de visions se dressent entre mon désir de narrer le premier voyage de monsieur Matou et la réalité lointaine

de ce voyage, que j'ai grand peine à rétrograder jusque-là.

Pourquoi n'ai-je pas, au temps même où monsieur Matou disparut, fut absent, puis revint, noté au moyen de signes écrits les sentiments des gens et les impressions des choses? Il faut bien l'avouer : je n'avais pas su prévoir les hautes destinées de monsieur Matou, ni qu'un jour son utilité sociale s'affirmerait tout aussi impérieusement que celle de certains prélats, gens de guerre et personnages politiques. Et voilà pourquoi je négligeai de noter au moyen de signes écrits ce qu'éprouvèrent les êtres et les choses lors de ce premier grand voyage. Les principaux événements de l'histoire grossissent à la longue, à mesure que s'en imposent les effets : il est rare que, sur le moment, on en mesure exactement la portée.

Ma mémoire, encore que trouble et vacillante à cet endroit, me laisse néanmoins entrevoir des attitudes défaites et des physionomies lugubres. Noémi pleura, Louis poussa des soupirs à fendre l'âme, les enfants appelèrent en vain monsieur Matou sous les tilleuls de la cour et dans les corridors du logis. A la table de famille, chacun de nous exprima, en conjectures plus ou moins subtiles, pourquoi, comment et vers quels lieux monsieur Matou s'en était allé. Au commencement des repas, on émettait des

jugements sévères, affûtés aux rigueurs de la morale bourgeoise, laquelle est dure pour les tentatives d'affranchissement, pour les moindres velléités d'indépendance. Mais, vers la salade, l'esprit se dégageait des préjugés et flottait mollement vers l'indulgence. Au dessert, on s'attendrissait. Au café, on analysait avec intelligence et sympathie les curiosités inquiètes de la jeunesse.

Que ne puis-je vous conter par le menu les fortunes diverses de ce voyage ? Hélas ! je n'ai pas suivi monsieur Matou sur les murs et sur les toits, au monde si compliqué des cheminées, des greniers et des mansardes, ni dans les ruelles sombres où grouillent des chats galeux et des enfants malingres, ni dans les escaliers en tourne-vis des maisons pauvres, ni dans les caves, ni ailleurs. Et toujours nous ignorerons les êtres étranges, de violence ou de douceur, de perfidie ou de loyauté, que monsieur Matou rencontra, les ennemis qu'il put vaincre et les périls qu'il sut esquiver. Cette Odyssée n'aura pas d'Homère.

Le temps passait. Les êtres et les choses de la cour commentaient cette absence. Les orangers, qui ont des sentiments délicats, estimèrent préférable que monsieur Matou ne revînt pas.

— Car s'il revenait, disaient-ils, monsieur Matou introduirait dans cette honorable cour et dans cet

honorable logis la mauvaise tenue, les mauvaises manières et le mauvais esprit des chats du dehors.

Les orangers en tiennent pour le *decorum*, pour les façons exquises et pour la morale des gens bien rentés, toutes choses qu'il ne faut pas demander aux chats du dehors.

Dans leurs pots de terre, les géraniums, personnages simples et routiniers, tout contre lesquels monsieur Matou avait coutume de faire la sieste, ne se hasardaient pas à répondre aux orangers : car l'oranger a des principes sociaux tandis que le géranium n'en a pas, ce qui rend celui-ci incapable de discuter contre celui-là. Mais ils murmuraient imperceptiblement, les bons géraniums, du bout de leurs feuilles dentelées et nuancées :

— Eh ! que monsieur Matou introduise ici tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il revienne ici nous tenir compagnie.

Car ces bons géraniums, comme tant de citoyens paisibles, aimaient leurs petites habitudes.

Cependant, Louis allait de porte en porte interroger les voisins. N'avaient-ils pas vu monsieur Matou ? Et à ceux qui ne connaissaient pas monsieur Matou, Louis fournissait le signalement du voyageur. Mais ces démarches n'aboutirent à rien. Louis ne nous rapporta que les condoléances de trois voisines éminemment respectables : la femme du mar-

chand de vins en gros, la blanchisseuse borgne et la sage-femme. Car ces trois dames aimaient les animaux.

Et le deuil tomba sur nous, sur le logis, sur les choses familières qu'avait égayées la présence de monsieur Matou. Chacun se dit à sa manière : Il ne reviendra plus. Et sauf les orangers, qui ont des sentiments délicats, chacun souffrit à cette pensée.

Le pire, c'est que nos imaginations travaillaient sur le cas de monsieur Matou avec un zèle extrême à forger des hypothèses terrifiantes. Nous nous figurions tour à tour monsieur Matou perdu dans la forêt, monsieur Matou devenu chat savant dans un cirque forain, monsieur Matou emprisonné par une vieille demoiselle indélicate, monsieur Matou mué en gibelotte de lapin dans un restaurant à prix modiques. Et ces hypothèses, la dernière surtout, nous donnaient à réfléchir sur les conséquences des expéditions lointaines.

Pourtant, de même qu'Odysseus, après avoir erré dix ans de mer en mer et d'île en île, revit enfin Ithaque sa patrie, sa femme Pénélope et ses troupeaux de cochons, ainsi monsieur Matou, après dix jours et plus d'un voyage mystérieux, revit sa famille, sa cuisine, sa cour et ses géraniums.

Un sauveur se présenta. — Était-ce un garçon bou-

langer ou un garçon marchand de vins? A quelle corporation appartenait ce personnage officieux et sympathique? Hélas! beaucoup de circonstances remarquables tombent dans l'oubli, — et l'histoire est pleine de héros obscurs.

Or, ce héros obscur travaillait dans une maison voisine. Il oyait depuis des heures et des heures un chat miauler de façon lamentable sur le toit de cette maison. Il vint querir Louis. Louis parvint au dit toit et nous en rapporta un chat effroyablement maigre et effroyablement noir qui, introduit dans la cuisine, commença à se frotter joyeusement aux jambes de la table, aux jupes de Noémi, aux torchons et à l'essuie-mains, tout en ronronnant avec persistance et vigueur.

Les aventuriers des temps fabuleux descendaient au pays des ombres. Monsieur Matou était évidemment descendu dans une cave pleine de charbon et y avait longtemps séjourné, à en juger d'après le nombre de savonnages qu'il fallut pour décrasser et laver ses fourrures café au lait, son beau gilet blanc et ses pantalons à la turque.

Les plantes de la cour et notamment les orangers qui ont des sentiments délicats trouvèrent que, après tout, monsieur Matou, de la sorte amenuisé par le jeûne et les fatigues du voyage, paraissait *bien comme il faut.*

— Eh! venez donc, monsieur Matou, dirent les bons géraniums ; venez vous mettre sous nos feuilles. Pourquoi donc nous aviez-vous quittés?

Ils parlèrent ainsi parce que leurs âmes végétales sont tellement faites à la vie contemplative et sédentaire qu'elles ne saisissent pas du tout la nécessité des déplacements.

MONSIEUR MATOU A LA FONTAINE

Il pleut ennuyeusement, d'une pluie dense et menue qui brouille les lointains. Voici que les maisons ne sont plus que des taches grises, les bonshommes des ombres grises, les arbres des silhouettes grises.

La fenêtre de la petite chambre où je travaille est ouverte : car l'air s'est fait rare et pesant. Sur la tablette que vous savez, monsieur Matou s'est installé à la manière d'un phoque. Les fines gouttelettes aspergent ses oreilles pointues, sa robe de fourrures, son museau couleur d'anémone. Mais monsieur Matou n'est pas de ces chats qui craignent l'eau : tout au contraire, monsieur Matou est un chat aquatique.

Je voulais vous dire ses deux derniers voyages : mais le récit vous en serait monotone. Pour le premier voyage, je n'ai pu que hasarder timidement quelques conjectures et relater ce qui se passa chez nous entre le départ et le retour du voyageur. Pour les deux derniers, je ne saurais procéder différemment, puisque, pas plus la seconde et la troisième

fois que la première, je ne suivis monsieur Matou dans ses tours et dans ses détours.

N'est-il pas plus opportun, puisque la pluie, dense et menue, tombe et que monsieur Matou s'en réjouit, de dire en quoi monsieur Matou s'est révélé chat aquatique.

Monsieur Matou naquit au Pecq, au bord de la Seine, fleuve paisible et sinueux. Du père de monsieur Matou, je n'ai rien su ni ne saurai jamais rien. Mais on m'a dit que la mère de monsieur Matou, déesse féconde et nourricière, avait accoutumé de descendre le long des berges et de happer, au risque de mouiller son museau moustachu et d'envaser ses pattes griffues, les petits poissons qui s'attroupent et jouent presque à fleur d'eau. Ne nous étonnons donc pas que cette chatte fluviale ait donné le jour à un chat aquatique.

Monsieur Matou tient d'ancêtres lointains le goût des caresses végétales ; il tient de sa mère chatte, déesse féconde et nourricière, une prédilection singulière pour les bains de pieds et de museau, pour le poisson cru, pour les attouchements de l'atmosphère humide.

La fontaine en grès, personne d'âge qui occupe un coin de la cuisine, répand, à ce sujet, des propos intarissables.

— Monsieur Matou, m'a-t-elle dit, s'installe volon-

tiers sur mon couvercle. Il aime la fraîcheur de ce contact. Le chant des eaux qui coulent de mon robinet dans les carafes plaît à son âme musicale. Ce monsieur Matou est vraiment bien sympathique.

La pierre à laver, le baquet, la terrine et les seaux approuvent cette opinion. Ces humbles agents de la salubrité domestique perdraient tout sentiment de leur importance, n'était les discrets hommages que leur rend monsieur Matou, soit que monsieur Matou effleure du bout griffu des pattes antérieures leur contenu liquide et incolore, soit qu'il mire dans ce contenu ses yeux verts, ses oreilles pointues et son petit nez couleur d'anémone. Les plus humbles agents de la salubrité publique mèneraient une vie charmante et noble si d'analogues hommages leur étaient ordinairement rendus.

Autrefois c'était les seaux que préférait monsieur Matou. Tout debout sur les pattes postérieures, appuyant celles de devant sur le bord du seau privilégié, il frôlait de son petit nez couleur d'anémone, caressait de sa petite langue rose qui gratte en léchant, la surface du contenu liquide et incolore.

Mais alors, c'était dans l'ancienne maison : un porteur montait l'eau de la cour au second étage. A présent, dans le nouveau logis, l'eau vient d'elle-même là où il est bon qu'elle vienne, de sorte que les seaux ne servent plus guère. C'est pourquoi

monsieur Matou a reporté ses affections de chat aquatique des seaux à la fontaine de grès, personne d'âge, qui occupe un coin de la cuisine.

Aux beaux jours, il la vient trouver, s'installe sur son couvercle : là il trône et préside aux agissements culinaires. Et cependant, la fraîcheur du grès l'imprègne d'agréables sensations ; le chant des eaux qui coulent du robinet dans les carafes plaît à son âme musicale.

CAPRICES

Monsieur Matou aime à varier les circonstances de sa vie. C'est pourquoi il couche rarement huit jours de suite à la même place.

Quand je l'ai retrouvé au mois de juillet, après dix mois de séparation cruelle, monsieur Matou a couché dans ma chambre.

Le soir, il y entrait en coup de vent, comme s'il chassait à courre. Il bondissait sur une chaise, de cette chaise sur une petite table, et de cette petite table sur la tablette qui saillit en bas de ma fenêtre.

Là monsieur Matou cherchait une position confortable et remarquable. Il ne la trouvait pas tout de suite. Pour se reposer de la fatigue que l'on gagne à chercher une position confortable et remarquable, il s'installait sur son derrière et me regardait me déshabiller, puis me coucher, avec des yeux de hibou.

Quand j'étais couché je lisais un peu et monsieur Matou me regardait lire. Il espérait de moi quelques bonnes paroles. Mais aussitôt que je levais le nez pour lui adresser ces quelques bonnes paroles, monsieur Matou se glissait derrière un des rideaux de mousseline, et je n'apercevais plus dans la pénombre, à travers le réseau des fils ramagés, qu'une boule de poils ronde et immobile.

Au bout d'une huitaine, monsieur Matou décida qu'il passerait ses nuits ailleurs. Il nous laisse, nous autres, à la routine de nos habitudes, et il suit ses petits caprices, que gouvernent de petites causes généralement inaperçues.

Donc après avoir gravi l'escalier en galopant, comme s'il chassait à courre, au lieu de s'élancer dans ma chambre, monsieur Matou s'élança dans la pièce où je travaille, domicile ordinaire de la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* et de son collègue le gros *Dictionnaire grec*. Il y coucha plusieurs nuits de suite, d'abord sur la tablette de la fenêtre, puis sur le fauteuil de cuir, puis sur la table parmi mes paperasses, malgré les protestations de la *Grammaire comparée* qui n'aime ni les poils ni les puces.

Mais advint un jour que ce gîte nocturne cessa d'être le gîte idéal. L'idéal de monsieur Matou est mobile : il subit des crises perpétuelles. Monsieur Matou ne connaît pas la quiétude des âmes banales. Subitement, monsieur Matou fit cette découverte admirable que rien n'était plus pittoresque, ni plus sûr, ni plus doux que de se vautrer sur le palier du premier étage, dans l'embrasure d'une porte close.

Donc monsieur Matou coucha durant quelques nuits sur le palier du premier étage dans l'embrasure de la porte close. En vain le marbre froid de

la console lui offrait l'hospitalité. Monsieur Matou attendit pour se coucher sur le marbre froid de la console que les nuits fussent un peu moins chaudes. En agissant à contre-sens monsieur Matou dut se prouver à lui-même l'indépendance de son moi.

Je prétends que si monsieur Matou avait ses entrées au salon, c'est là qu'il établirait son gîte nocturne de façon presque définitive. Dans ce salon, à droite de la fenêtre, il y a une porte sur laquelle tombe une imposante portière en peluche rouge. Or coucher entre la porte et l'imposante portière en peluche rouge, c'est un plaisir qui ne peut laisser dans une mémoire de chat que des souvenirs voluptueux et durables. Entre la porte et l'imposante portière en peluche rouge, il fait tiède comme en un nid de feuillages veloutés dans une forêt des tropiques ; on y est loin des ennemis à deux et à quatre pattes comme au creux d'un arbre ou au trou d'un rocher ; il y fait silencieux comme au désert. Monsieur Matou ne connaît ni les forêts chaudes, ni les rochers, ni les déserts, et il n'a pas d'ennemis dangereux. Mais la sagesse des ancêtres parle toujours en lui.

Monsieur Matou couche volontiers dans les armoires entrebâillées et dans les tables à ouvrage.

Quand une malle est ouverte sur le palier, monsieur Matou couche dans la malle.

Je me rappelle ce propos d'une petite fille :

— Monsieur Matou ne rit jamais.

Et de fait la ligne circulaire de sa bouche est une ligne immobile, ne s'étirant jamais vers les oreilles. Monsieur Matou n'a même pas le sourire mince et court du diplomate.

Il est très joueur. Les habitants de l'armoire au linge estiment qu'il est peu sérieux malgré son âge respectable. Il joue avec les ficelles, les pelotons de laine à tricoter, la cordelière qui pend à la robe de chambre de la dame chez laquelle il exerce les fonctions de chat. Quand je suis là, nous jouons ensemble au pied de bœuf.

Monsieur Matou a beau jouer, jamais il ne rit. Est-ce qu'on joue pour rire ? On joue pour attraper les choses qui remuent, et pour les sentir domptées sous ses griffes, toutes prêtes à être mordues.

Quand les choses ne remuent pas, on peut les pousser avec sa patte pour les rendre mobiles.

Rien de tout cela n'est drôle.



Monsieur Matou ne connaît pas les inconvénients du langage verbal. Nommer un sentiment n'est pas expressif : le mot qu'on fait sonner en l'articulant éveille chez autrui des sensations étrangères à nos sensations et des images lointaines de nos images.

Crier un sentiment est expressif. C'est le procédé ordinaire de monsieur Matou. Ses cris sont une manière d'être de ses sentiments. Ils nous suggèrent des sentiments pareils : sur quoi nos désirs s'accordent aux désirs de monsieur Matou, nos volontés à ses volontés.

Il n'est qu'une âme d'airain pour ne pas s'émouvoir quand il gémit son besoin d'air et de promenade.

Monsieur Matou excelle dans le genre plaintif.

Monsieur Matou aime qu'on s'intéresse à lui. Pour attirer l'attention il gémit hors de propos, galope dans l'escalier, se couche sur le dos les quatre pieds en l'air, ou bien encore, vautré sur le flanc, l'épine dorsale bien cintrée, il intercale son museau couleur d'anémone entre ses deux pattes postérieures. Toutes positions pleines d'art et de recherche, méditées et exécutées pour l'amusement et l'ébahissement des spectateurs.

On fait cercle autour de monsieur Matou. On rit. On dit : ce chat est un poseur, ou bien : il n'est vraiment pas ordinaire, ou bien : monsieur Matou, vous êtes tout bonnement grotesque.

Monsieur Matou ne paraît ni se réjouir ni s'offenser de ces réflexions et observations.

Il continue.

Sur une marche de l'escalier siège monsieur Matou entre deux barreaux. Il regarde bien devant lui. Comme l'escalier tourne, il y a devant lui un mur et, en baissant la tête, il voit d'autres marches, d'autres barreaux et, au rez-de-chaussée, la base arrondie et dallée de la cage d'escalier.

Monsieur Matou domine les gens qui montent au premier ou qui en descendent. Il les regarde avec attention et gravité.

La gravité lui est coutumière. L'attention s'impose devant l'inconnu.

Il ne les regarde pas avec étonnement. Chez monsieur Matou les étonnements ne se distinguent pas des frayeurs, et n'appellent point la méditation, mais la fuite. Or ici, il n'y a point matière à frayeur. Ces gens qui montent au premier étage ou qui en descendent, monsieur Matou ne les craint pas, puisqu'il est plus haut qu'eux dans l'escalier.

★

Jadis vivait chez nous mademoiselle Fédora, dite Petit Loup, chienne griffonne de menue taille qui ayant toujours été rageuse, criarde et vindicative, devint en sus obèse et sourde avant l'âge, par l'effet de l'inaction et de la goinfrerie.

Monsieur Matou et mademoiselle Petit Loup se

souffraient l'un l'autre. Après quelques rares conflits où mademoiselle Petit Loup eut tous les torts, ils vécurent en paix sous le même toit.

Mademoiselle Petit Loup dont l'humeur chagrine sévissait partout et toujours sans discernement boudait monsieur Matou. Elle boudait faute de pouvoir nuire, ayant connu que monsieur Matou avait des griffes et des protecteurs puissants. Monsieur Matou, qui a l'instinct de la propriété et quelque discernement, avait compris que mademoiselle Petit Loup était une chose domestique, — et la vénérait comme telle.

Vers le même temps, ayant également compris que les chats du dehors n'étaient point des choses domestiques, monsieur Matou ne les vénéra pas. Il les roulait et les boulait dans la cour. Pacifique à son ordinaire, il se muait contre eux en guerrier pour la seule raison qu'ils n'étaient pas de chez nous. Et ceci m'a rappelé souvent une pensée de Pascal qu'il est excellent de savoir par cœur :

Pourquoi me tuez-vous ? — Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin, cela serait injuste de vous tuer de la sorte ; mais, puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave, et cela est juste.

Nous mangeons. Monsieur Matou s'approche de moi et s'érigeant sur ses pattes de derrière, il emploie celles de devant à me gratter le bras ou la cuisse : c'est une façon d'exprimer qu'il aime le gigot. Ce mode d'expression est généralement désastreux pour les pantalons et pour les manches.

Un petit ronflement affectueux et complimenteur accompagne ces gestes expressifs.

Inutile de repousser monsieur Matou : il reviendra tout de suite avec une ardeur nouvelle à gratter et à ronfler. Le plus sage est de lui abandonner une bouchée de gigot.

Il la saisit comme s'il craignait de la voir s'envoler soudain. Il ne paraît pas la distinguer des doigts qui la lui tendent.

La fenêtre de la salle à manger donne sur le jardin. Nous n'avons pas la jouissance de ce jardin qui dépend d'une lourde, spacieuse et sinistre masure aux formes de hangar. Les locataires de cette masure sont actuellement des Cubains, êtres apparemment d'esprit simple et de mœurs paisibles, qui jouent au croquet depuis neuf heures du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

Monsieur Matou n'aime pas le croquet. Le croquet amène dans le jardin que monsieur Matou considère comme sa propriété des dames en toilettes

claires, des messieurs bruns très moustachus, des enfants qui font des courses sans but et des gestes inutiles. Le croquet ne va pas sans boules de bois qui filent dans les allées ni sans le bruit sec des maillets heurtant les boules de bois.

Du haut du mur à l'âme égoïste et glacée, ou bien du haut de la petite serre qui s'adosse à notre maison, monsieur Matou, pelotonné dans ses fourrures, écoute et regarde.

Il conçoit d'autant moins le pourquoi de ces gens, de ces boules et de ces bruits que l'accès du jardin est plus désirable. Là-bas, au rez-de-chaussée de la lourde, spacieuse et sinistre masure, sur l'appui d'une fenêtre, un petit oiseau jaune sautille et crie dans sa cage.

La maison est pleine de choses qui jouissent d'un pouvoir merveilleux soit pour le bien, soit pour le mal.

Parmi les choses bienfaisantes, le panier à provisions tient la place d'honneur. Ce panier à provisions joue dans la vie matinale de monsieur Matou un rôle fort important. Dès neuf heures, monsieur Matou se poste auprès du panier vide. La présence de monsieur Matou rappelle au dit panier que l'heure s'approche d'aller aux provisions.

Le panier s'en va au marché. Monsieur Matou

attend son retour. Pendant une bonne heure, monsieur Matou, assis et tassé en boule sur une chaise de l'antichambre, attend avec impatience et gravité. Les gens qui entrent ou qui sortent caressent monsieur Matou de la main ou lui adressent de bonnes paroles. Ni les caresses, ni les bonnes paroles n'arrivent à distraire monsieur Matou de sa tâche silencieuse et immobile qui est d'attendre le panier à provisions.

Quoi qu'en dise une critique superficielle, monsieur Matou a beaucoup de suite dans les idées.

Le panier à provisions revient du marché. Il est aussitôt l'objet, de la part de monsieur Matou, des attentions les plus touchantes. Monsieur Matou l'effleure de ses fourrures ou l'évente avec le panache de sa queue ou le flaire de son petit museau couleur d'anémone ou encore frotte bien doucement contre les tresses d'osier l'une ou l'autre de ses joues arrondies et touffues, le tout accompagné d'un petit ronflement complimenteur. Le panier, généralement sensible à tant de politesses, s'entrebâille et laisse voir son contenu.

Il y a bien une personne qui porte le panier. Mais qu'est-ce que cela peut faire à monsieur Matou ? Il est évident — n'est-ce pas ? — que c'est le panier qui gouverne la personne et non la personne qui gouverne le panier.

LETTRE A MONSIEUR MATOU

Bruxelles, premier novembre 1902

Cher monsieur Matou

Pourquoi ne vous écrirais-je pas ? Vous m'envoyâtes bien jadis votre carte de visite au jour de l'an. Sans doute ce n'était pas vous-même qui vous étiez fait faire des cartes de visite ni qui, ayant griffonné des phrases votives sur l'un de ces petits rectangles, me l'aviez fait tenir en temps voulu, pour ma surprise et pour ma joie. La surprise passée, et la joie rassise, j'avais facilement deviné qu'on avait agi pour vous et *qui* avait agi pour vous. L'idée imprévue, singulière, gravement comique venait d'une âme charmante que nous aimons tous deux.

Mais, croyez-le bien, monsieur Matou, si vous n'aviez pas été un chat remarquable à plusieurs égards, la jeune fille d'outre-mer, sœur spirituelle des *Mark Twain* et des *Artemus Ward*, ne vous eût point honoré de la sorte. Elle ne vous eût point, de sa façon imprévue, singulière, gravement comique, inscrit sur les registres de l'humaine cité, qui n'est pas encore, hélas ! la cité harmonieuse de nos désirs, celle dont tous les vivants seront les citoyens.

Or vous étiez un chat remarquable à plusieurs égards. Bien que d'humeur toujours indépendante

et fantasque, vous considériez d'un œil indulgent la conduite des actions humaines. Vous assistiez attentivement à la pratique de nos usages, au travail de nos habitudes. Votre curiosité courtoise et gentille nous flattait. Et bien que gentillesse et courtoisie soient d'ordinaire vertus acquises chez un chat qu'on traite avec civilité, nous nous plaisions à vous reconnaître la volonté d'être aimable et la faculté de nous comprendre.

C'est pourquoi, docile aux mêmes sentiments qui induisirent autrefois la jeune fille d'outre-mer à vous commander vos cartes de visite, je me suis avisé de vous écrire cette lettre, non pour vous entretenir de propos frivoles, mais pour vous parler de ce petit livre où il est question de vous-même et des circonstances de votre vie.

Et d'abord, monsieur Matou, chat modeste et ennemi des foules, ne vous offensez pas si je publie les secrets de votre vie privée et les étrangetés de vos mœurs. Votre modestie vous sied, il est bon que vous soyez modeste, mais il ne serait pas juste que vos amis le fussent pour vous.

Ensuite, souffrez d'une âme égale que je ne taise point vos faiblesses coutumières ou vos défaillances fortuites, vos manies héréditaires et vos fantaisies soudaines, le désordre parfois bizarre de vos actes, la loi souvent cruelle de vos appétits. Les plus belles

qualités, même chez l'homme, n'existent pas à l'état pur. Les meilleurs d'entre nous obéissent à des désirs pernicieux et absurdes dont l'origine fort ancienne échappe encore aux recherches des savants.

Ne craignez point non plus que ce mélange de bien et de mal, de raison et de déraison, cette suite d'actions sans unité, ni lien ni fin, soient pour rebuter les lecteurs. Ils savent déjà ou sont en train d'apprendre combien la réalité est incohérente et que c'est cette incohérence même qui lui vaut notre curiosité. Si vous entendiez le langage humain, et pouviez déchiffrer nos livres, vous eussiez découvert dans les Mémoires de Jeanne Marguerite Delaunay, baronne de Staal (1684-1750) cette pensée admirable : *Le vrai est comme il peut et n'a de mérite que d'être ce qu'il est. Ses irrégularités sont souvent plus agréables que la perpétuelle symétrie qu'on retrouve dans tous les ouvrages de l'art.*

Il vous semblera peut-être bizarre qu'en ce petit livre la *Grammaire comparée*, le gros *Dictionnaire grec* et autres objets aient des opinions et tiennent des discours. C'est qu'il n'y eut entre vous et eux ni commerce réfléchi ni échange de bons offices. Moi qui les connais depuis longtemps, qui les ai maniés, palpés, consultés, examinés, ou qui les ai vu manier, palper, consulter et examiner, je sais ce qu'ils penseraient, voudraient et diraient, si la

conscience leur venait soudain. J'ai fait comme si la conscience leur était venue. Je l'ai fait sans préméditation, sans étude, sans effort, comme si de longue date je connaissais leur langage.

Que voulez-vous ? Là où s'est dépensé l'effort de l'homme pour servir et pour plaire, on retrouve, pour peu qu'on sache voir et réfléchir, de la pensée et de la vie. Les choses, comme les animaux, attendent les temps d'intelligence et de tolérance fraternelle.

Et maintenant, au revoir, monsieur Matou. Continuez à remplir vos fonctions qui sont de jouer, manger, dormir, observer distraitement ou bien avec concupiscence les petits êtres qui volent dans l'air, former sur les sièges ou dans les armoires une boule de poils confortable — tout cela gracieusement, étrangement, pour nous divertir des visions lourdes et banales.

Au revoir, monsieur Matou ; ne craignez point que je vous oublie. Les chats belges n'ont ni votre esprit, ni vos manières élégantes.

Monsieur Matou fut jadis photographié. Mais le besoin d'un nouveau portrait se fait sentir, car monsieur Matou a maintenant plus d'ampleur qu'autrefois, et sa physionomie est moins distraite.

Malheureusement, monsieur Matou a peur des appareils photographiques.

Écrit à Bruxelles en 1902

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce huitième cahier le samedi 27 décembre 1902.

6909

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Fini d'imprimer deux mille exemplaires de ce huitième cahier le mardi 30 décembre 1902

à l'Imprimerie de Suresnes

(E. Payen, administrateur)

9, rue du Pont

La photographie de monsieur Matou a été reproduite à deux mille exemplaires par la photographie, Photo-Bromure, *39, rue de Châteaudun, Paris; demander M. Georges Bellais; fini d'imprimer le mardi 30 décembre 1902.*



René Salomé nous envoie des courriers de Belgique

Les cahiers ont publié du même auteur

VERS L'ACTION

deuxième cahier de la deuxième série.

NEUVIÈME CAHIER DE LA QUATRIÈME SÉRIE

Almanach des Cahiers

POUR L'AN 1903

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième et de la troisième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; nous le vendons un franc

almanach des cahiers

Le printemps commence le samedi 21 mars, à 7 heures 24 minutes du soir ;

l'été commence le lundi 22 juin, à 3 heures 14 minutes du soir ;

l'automne commence le jeudi 24 septembre, à 5 heures 53 minutes du matin ;

l'hiver commence le mercredi 23 décembre, à minuit 29 minutes.

Premier janvier
ou 10 *Nivôse*, an 111

JANVIER

22 janvier
ou premier *Pluviôse*

Les jours croissent de 23 minutes le matin et de 43 minutes le soir.
Le 15, 8 heures 37 minutes de jour, 15 heures 23 minutes de nuit.

		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Jeudi	7 56	4 11	9 0 (matin)	7 9 (soir)
2	Vendredi	7 56	4 12	9 30	8 10
3	Samedi	7 56	4 13	9 57	9 12
4	**Dimanche**	7 56	4 14	10 23	10 16
5	Lundi	7 55	4 15	10 48	11 22
6	Mardi	7 55	4 16	11 15	— —
7	Mercredi	7 55	4 17	11 44	0 29 (matin)
8	Jeudi	7 55	4 19	0 16 (soir)	1 39
9	Vendredi	7 54	4 20	0 55	2 50
10	Samedi	7 54	4 21	1 49	4 1
11	**Dimanche**	7 53	4 22	2 37	5 10
12	Lundi	7 53	4 24	3 43	6 13
13	Mardi	7 52	4 25	4 56	7 8
14	Mercredi	7 52	4 27	6 13	7 54
15	Jeudi	7 51	4 28	7 30	8 34
16	Vendredi	7 50	4 29	8 46	9 8
17	Samedi	7 50	4 31	9 59	9 38
18	**Dimanche**	7 49	4 32	11 9	10 7
19	Lundi	7 48	4 33	— —	10 35
20	Mardi	7 47	4 35	0 16 (matin)	11 3
21	Mercredi	7 46	4 36	1 20	11 34
22	Jeudi	7 45	4 38	2 22	0 7 (soir)
23	Vendredi	7 44	4 40	3 20	0 45
24	Samedi	7 43	4 41	4 14	1 27
25	**Dimanche**	7 42	4 43	5 4	2 14
26	Lundi	7 41	4 44	5 49	3 6
27	Mardi	7 40	4 46	6 28	4 2
28	Mercredi	7 39	4 47	7 3	5 1
29	Jeudi	7 38	4 49	7 34	6 2
30	Vendredi	7 37	4 51	8 2	7 5
31	Samedi	7 35	4 52	8 29	8 9

LUNE
- Premier quartier le 6, à 10 heures 6 minutes du soir.
- Pleine lune le 13, à 2 heures 26 minutes du soir.
- Dernier quartier le 20, à 11 heures 58 minutes du matin.
- Nouvelle lune le 28, à 4 heures 48 minutes du soir.

Premier février
ou 11 *Pluviôse*, an 111

FÉVRIER

21 février
ou premier *Ventôse*

Les jours croissent de 48 minutes le matin et de 45 minutes le soir.
Le 15, 10 heures 5 minutes de jour, 13 heures 55 minutes de nuit.

		SOLEIL lever	SOLEIL coucher	LUNE lever	LUNE coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	**Dimanche**	7 34	4 54	8 matin 54	9 soir 13
2	Lundi..........	7 33	4 56	9 20	10 19
3	Mardi..........	7 31	4 57	9 48	11 27
4	Mercredi.......	7 30	4 59	10 18	— —
5	Jeudi	7 28	5 0	10 53	0 matin 35
6	Vendredi.......	7 27	5 2	11 34	1 44
7	Samedi	7 25	5 4	0 soir 24	2 51
8	**Dimanche**	7 24	5 6	1 22	3 55
9	Lundi..........	7 22	5 7	2 29	4 52
10	Mardi..........	7 21	5 9	3 43	5 42
11	Mercredi.......	7 19	5 10	4 59	6 25
12	Jeudi	7 17	5 12	6 17	7 2
13	Vendredi.......	7 16	5 14	7 33	7 35
14	Samedi	7 14	5 15	8 46	8 5
15	**Dimanche**	7 12	5 17	9 57	8 34
16	Lundi..........	7 10	5 19	11 5	9 4
17	Mardi..........	7 9	5 21	— —	9 35
18	Mercredi.......	7 7	5 22	0 matin 9	10 8
19	Jeudi	7 5	5 24	1 10	10 44
20	Vendredi.......	7 3	5 25	2 6	11 25
21	Samedi	7 2	5 27	2 58	0 soir 10
22	**Dimanche**	7 0	5 28	3 44	1 0
23	Lundi..........	6 58	5 30	4 26	1 54
24	**Mardi gras** ...	6 56	5 32	5 2	2 52
25	Mercredi.......	6 54	5 33	5 35	3 53
26	Jeudi	6 52	5 35	6 5	4 55
27	Vendredi.......	6 50	5 37	6 33	5 59
28	Samedi	6 48	5 38	6 59	7 4

LUNE
- Premier quartier le 5, à 10 heures 22 minutes du matin.
- Pleine lune le 12, à 1 heure 7 minutes du matin.
- Dernier quartier le 19, à 6 heures 32 minutes du matin.
- Nouvelle lune le 27, à 10 heures 29 minutes du matin.

Premier mars
ou 9 *Ventôse*, an III

MARS

23 mars
ou premier *Germinal*

Les jours croissent de 1 heure 3 minutes le matin et de 47 minutes le soir. Le 15, 11 heures 44 minutes de jour, 12 heures 16 minutes de nuit.		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	**Dimanche**	6 46	5 40	7 matin 25	8 soir 11
2	Lundi..........	6 44	5 42	7 53	9 18
3	Mardi..........	6 42	5 43	8 23	10 27
4	Mercredi.......	6 40	5 45	8 56	11 35
5	Jeudi	6 38	5 46	9 35	— —
6	Vendredi.......	6 36	5 48	10 20	0 matin 42
7	Samedi	6 34	5 49	11 13	1 45
8	**Dimanche**	6 32	5 51	0 soir 15	2 43
9	Lundi..........	6 30	5 52	1 23	3 34
10	Mardi..........	6 28	5 54	2 36	4 18
11	Mercredi.......	6 26	5 56	3 51	4 57
12	Jeudi	6 24	5 57	5 6	5 31
13	Vendredi.......	6 22	5 59	6 20	6 2
14	Samedi	6 20	6 0	7 33	6 32
15	**Dimanche**	6 18	6 2	8 43	7 2
16	Lundi.....	6 16	6 3	9 51	7 32
17	Mardi..........	6 14	6 5	10 55	8 5
18	Mercredi.......	6 11	6 6	11 54	8 41
19	Jeudi	6 9	6 8	— —	9 20
20	Vendredi.......	6 7	6 9	0 matin 49	10 4
21	Samedi	6 5	6 11	1 38	10 53
22	**Dimanche**	6 3	6 12	2 22	11 45
23	Lundi..........	6 1	6 14	3 0	0 soir 42
24	Mardi..........	5 59	6 15	3 34	1 41
25	Mercredi.......	5 57	6 17	4 5	2 42
26	Jeudi	5 55	6 18	4 33	3 46
27	Vendredi.......	5 53	6 20	5 0	4 51
28	Samedi	5 50	6 21	5 27	5 58
29	**Dimanche**	5 48	6 23	5 55	7 6
30	Lundi..........	5 46	6 24	6 24	8 15
31	Mardi..........	5 44	6 26	6 57	9 25

LUNE
Premier quartier le 6, à 7 heures 23 minutes du soir.
Pleine lune le 13, à 0 heure 22 minutes du soir.
Dernier quartier le 21, à 2 heures 17 minutes du matin.
Nouvelle lune le 29, à 1 heure 35 minutes du matin.

Premier avril ou 10 *Germinal*, an 111	AVRIL	22 avril ou premier *Floréal*

Les jours croissent de 59 minutes le matin et de 44 minutes le soir.
Le 15, 13 heures 35 minutes de jour, 10 heures 25 minutes de nuit.

		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Mercredi.......	5 42	6 27	7 35 matin	10 34 soir
2	Jeudi	5 40	6 29	8 19	11 39
3	Vendredi.......	5 38	6 30	9 10	— —
4	Samedi	5 36	6 32	10 8	0 38 matin
5	**Dimanche**	5 34	6 33	11 13	1 31
6	Lundi..........	5 32	6 35	0 23 soir	2 16
7	Mardi..........	5 30	6 36	1 35	2 55
8	Mercredi.......	5 28	6 38	2 48	3 30
9	Jeudi	5 25	6 39	4 1	4 1
10	Vendredi.......	5 23	6 41	5 13	4 31
11	Samedi	5 21	6 42	6 23	5 0
12	**Pâques**	5 19	6 44	7 32	5 30
13	Lundi..........	5 17	6 45	8 38	6 2
14	Mardi..........	5 15	6 47	9 40	6 36
15	Mercredi.......	5 13	6 48	10 38	7 14
16	Jeudi	5 11	6 50	11 30	7 57
17	Vendredi.......	5 9	6 51	— —	8 44
18	Samedi	5 8	6 53	0 16 matin	9 35
19	**Dimanche**	5 6	6 54	0 57	10 30
20	Lundi..........	5 4	6 55	1 33	11 28
21	Mardi..........	5 2	6 57	2 5	0 28 soir
22	Mercredi.......	5 0	6 58	2 34	1 30
23	Jeudi	4 58	7 0	3 1	2 34
24	Vendredi.......	4 56	7 1	3 27	3 40
25	Samedi	4 54	7 3	3 54	4 48
26	**Dimanche**	4 52	7 4	4 23	5 58
27	Lundi..........	4 51	7 6	4 55	7 9
28	Mardi..........	4 49	7 7	5 31	8 20
29	Mercredi.......	4 47	7 9	6 13	9 28
30	Jeudi	4 45	7 10	7 3	10 32

Lune
- Premier quartier le 5, à 2 heures 1 minute du matin.
- Pleine lune le 12, à 0 heure 27 minutes du matin.
- Dernier quartier le 19, à 9 heures 40 minutes du soir.
- Nouvelle lune le 27, à 1 heure 41 minutes du soir.

Premier mai ou 10 *Floréal*, an 111	# MAI	22 mai ou premier *Prairial*

Les jours croissent de 39 minutes le matin et de 39 minutes le soir. Le 15, 15 heures 9 minutes de jour, 8 heures 51 minutes de nuit.		SOLEIL				LUNE			
		lever		coucher		lever		coucher	
		h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Vendredi.......	4	44	7	12	8 matin	1	11 soir	28
2	Samedi	4	42	7	13	9	5	—	—
3	**Dimanche**	4	40	7	14	10	14	0 matin	16
4	Lundi..........	4	39	7	16	11	26	0	57
5	Mardi..........	4	37	7	17	0 soir	38	1	33
6	Mercredi.......	4	35	7	19	1	49	2	5
7	Jeudi	4	34	7	21	3	0	2	34
8	Vendredi.......	4	32	7	22	4	10	3	2
9	Samedi	4	31	7	23	5	18	3	31
10	**Dimanche**	4	29	7	24	6	24	4	1
11	Lundi..........	4	28	7	26	7	27	4	34
12	Mardi..........	4	26	7	27	8	27	5	10
13	Mercredi.......	4	25	7	29	9	22	5	51
14	Jeudi	4	23	7	30	10	11	6	36
15	Vendredi.......	4	22	7	31	10	54	7	26
16	Samedi	4	21	7	33	11	32	8	20
17	**Dimanche**	4	19	7	34	—	—	9	16
18	Lundi..........	4	18	7	35	0 matin	5	10	15
19	Mardi..........	4	17	7	36	0	35	11	16
20	Mercredi.......	4	16	7	38	1	2	0 soir	18
21	**Ascension**	4	14	7	39	1	28	1	22
22	Vendredi.......	4	13	7	40	1	55	2	28
23	Samedi	4	12	7	42	2	22	3	36
24	**Dimanche**	4	11	7	43	2	51	4	46
25	Lundi..........	4	10	7	44	3	25	5	58
26	Mardi..........	4	9	7	45	4	5	7	9
27	Mercredi.......	4	8	7	46	4	52	8	17
28	Jeudi...........	4	7	7	47	5	47	9	19
29	Vendredi.......	4	6	7	48	6	51	10	12
30	Samedi	4	5	7	49	8	1	10	57
31	**Pentecôte**	4	5	7	50	9	14	11	36

LUNE
- Premier quartier le 1, à 7 heures 35 minutes du matin.
- Pleine lune le 11, à 1 heure 27 minutes du soir.
- Dernier quartier le 19, à 3 heures 27 minutes du soir.
- Nouvelle lune le 26, à 10 heures 59 minutes du soir.

Premier juin ou 11 *Prairial*, an 111	JUIN	21 juin ou premier *Messidor*

Les jours croissent jusqu'au 20 de 6 minutes le matin et de 14 le soir. Le 15, 16 heures 4 minutes de jour, 7 heures 56 minutes de nuit.		SOLEIL lever	SOLEIL coucher	LUNE lever	LUNE coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Lundi..........	4 4	7 51	10 28 matin	— —
2	Mardi..........	4 3	7 52	11 40	0 10 matin
3	Mercredi.......	4 3	7 53	0 51 soir	0 39
4	Jeudi	4 2	7 54	2 1	1 7
5	Vendredi.......	4 1	7 55	3 9	1 35
6	Samedi	4 1	7 56	4 14	2 4
7	**Dimanche**	4 0	7 57	5 18	2 35
8	Lundi..........	4 0	7 58	6 19	3 10
9	Mardi..........	3 59	7 58	7 15	3 48
10	Mercredi.......	3 59	7 59	8 6	4 39
11	Jeudi...........	3 59	8 0	8 52	5 19
12	Vendredi.......	3 58	8 0	9 32	6 11
13	Samedi	3 58	8 1	10 7	7 7
14	**Dimanche**	3 58	8 2	10 38	8 5
15	Lundi..........	3 58	8 2	11 6	9 5
16	Mardi..........	3 58	8 3	11 32	10 6
17	Mercredi.......	3 58	8 3	11 57	11 8
18	Jeudi	3 58	8 3	— —	0 11 soir
19	Vendredi.......	3 58	8 4	0 23 matin	1 17
20	Samedi	3 58	8 4	0 51	2 24
21	**Dimanche**	3 58	8 4	1 22	3 34
22	Lundi..........	3 58	8 5	1 57	4 45
23	Mardi..........	3 59	8 5	2 39	5 55
24	Mercredi.......	3 59	8 5	3 30	7 1
25	Jeudi	3 59	8 5	4 30	8 0
26	Vendredi.......	3 59	8 5	5 39	8 50
27	Samedi	4 0	8 5	6 53	9 33
28	**Dimanche**	4 0	8 5	8 9	10 10
29	Lundi..........	4 1	8 5	9 25	10 42
30	Mardi..........	4 1	8 5	10 39	11 12

LUNE
- Premier quartier le 2, à 1 heure 33 minutes du soir.
- Pleine lune le 10, à 3 heures 17 minutes du matin.
- Dernier quartier le 18, à 6 heures 53 minutes du matin.
- Nouvelle lune le 25, à 6 heures 20 minutes du matin.

Premier juillet ou 11 *Messidor*, an III	JUILLET	21 juillet ou premier *Thermidor*

Les jours décroissent de 32 minutes le matin et de 28 minutes le soir Le 15, 15 heures 5 minutes de jour, 8 heures 55 minutes de nuit.		SOLEIL				LUNE			
		lever		coucher		lever		coucher	
		h.	m.	h.	m.	h.	m.	h	m
1	Mercredi.......	4	2	8	5	11 mat.	51	11 soir	40
2	Jeudi...........	4	2	8	5	1 soir	0	—	—
3	Vendredi.......	4	3	8	4	2	7	0 matin	9
4	Samedi.........	4	3	8	4	3	11	0	39
5	**Dimanche**	4	4	8	4	4	12	1	12
6	Lundi...........	4	5	8	3	5	10	1	49
7	Mardi...........	4	5	8	3	6	3	2	30
8	Mercredi.......	4	6	8	3	6	50	3	15
9	Jeudi...........	4	7	8	2	7	32	4	6
10	Vendredi.......	4	8	8	1	8	9	5	0
11	Samedi.........	4	9	8	1	8	41	5	57
12	**Dimanche**	4	10	8	0	9	10	6	56
13	Lundi...........	4	11	7	59	9	37	7	57
14	**Fête nationale**	4	12	7	58	10	2	8	58
15	Mercredi.......	4	13	7	58	10	28	10	0
16	Jeudi...........	4	14	7	57	10	54	11	4
17	Vendredi.......	4	15	7	56	11	22	0 soir	9
18	Samedi....... .	4	16	7	55	11	54	1	16
19	**Dimanche**	4	17	7	54	—	—	2	24
20	Lundi...........	4	18	7	53	0 matin	32	3	33
21	Mardi...........	4	19	7	52	1	17	4	40
22	Mercredi.......	4	21	7	51	2	11	5	42
23	Jeudi...........	4	22	7	50	3	14	6	37
24	Vendredi.......	4	23	7	49	4	26	7	25
25	Samedi.........	4	24	7	47	5	43	8	6
26	**Dimanche**	4	26	7	46	7	1	8	41
27	Lundi...........	4	27	7	45	8	18	9	13
28	Mardi...........	4	28	7	44	9	33	9	43
29	Mercredi.......	4	29	7	42	10	46	10	13
30	Jeudi...........	4	31	7	41	11	55	10	43
31	Vendredi.......	4	32	7	40	1 soir	2	11	15

LUNE
- Premier quartier le premier, à 9 heures 11 minutes du soir.
- Pleine lune le 9, à 5 heures 52 minutes du soir.
- Dernier quartier le 17, à 7 heures 33 minutes du soir.
- Nouvelle lune le 24, à 0 heure 55 minutes du soir.
- Premier quartier le 31, à 7 heures 24 minutes du matin.

Premier août
ou 12 *Thermidor*, an 111

AOUT

20 août
ou premier *Fructidor*

Les jours décroissent de 43 minutes le matin et de 55 minutes le soir.
Le 15, 14 heures 24 minutes de jour, 9 heures 36 minutes de nuit.

		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Samedi	4 33	7 38	2 soir 5	11 soir 51
2	**Dimanche**	4 35	7 37	3 4	— —
3	Lundi..........	4 36	7 35	3 58	0 matin 30
4	Mardi..........	4 37	7 33	4 47	1 14
5	Mercredi.......	4 38	7 32	5 31	2 2
6	Jeudi...........	4 40	7 31	6 10	2 55
7	Vendredi.......	4 41	7 29	6 44	3 51
8	Samedi	4 43	7 28	7 14	4 50
9	**Dimanche**	4 44	7 26	7 32	5 50
10	Lundi..........	4 45	7 24	8 8	6 51
11	Mardi..........	4 47	7 23	8 33	7 53
12	Mercredi.......	4 48	7 21	8 59	8 56
13	Jeudi	4 49	7 19	9 26	10 0
14	Vendredi.......	4 51	7 18	9 56	11 5
15	**Assomption** ..	4 52	7 16	10 31	0 soir 11
16	**Dimanche**	4 54	7 14	11 11	1 18
17	Lundi..........	4 55	7 12	11 59	2 23
18	Mardi..........	4 56	7 10	— —	3 35
19	Mercredi.......	4 58	7 9	0 matin 56	4 22
20	Jeudi	4 59	7 7	2 2	5 13
21	Vendredi.......	5 1	7 5	3 15	5 57
22	Samedi	5 2	7 3	4 32	6 35
23	**Dimanche**	5 3	7 1	5 50	7 9
24	Lundi..........	5 5	6 59	7 8	7 41
25	Mardi..........	5 6	6 57	8 24	8 12
26	Mercredi.......	5 8	6 55	9 37	8 43
27	Jeudi	5 9	6 53	10 46	9 15
28	Vendredi.......	5 11	6 51	11 52	9 50
29	Samedi	5 12	6 49	0 soir 54	10 29
30	**Dimanche**	5 13	6 47	1 51	11 12
31	Lundi..........	5 15	6 45	2 43	11 59

LUNE
- Pleine lune le 8, à 9 heures 3 minutes du matin.
- Dernier quartier le 16, à 5 heures 32 minutes du matin.
- Nouvelle lune le 22, à 8 heures 0 minute du soir.
- Premier quartier le 29, à 8 heures 43 minutes du soir.

Premier septembre ou 13 *Fructidor*, an 111

SEPTEMBRE

24 septembre ou 1er *Vendémiaire*, an 112

Les jours décroissent de 42 minutes le matin et 1 heure 2 minutes le soir. Le 15, 12 heures 38 minutes de jour, 11 heures 22 minutes de nuit.		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Mardi	5 16	6 43	3 29 soir	— —
2	Mercredi	5 18	6 41	4 9	0 50 matin
3	Jeudi	5 19	6 39	4 45	1 45
4	Vendredi	5 20	6 37	5 17	2 42
5	Samedi	5 22	6 35	5 45	3 42
6	**Dimanche**	5 23	6 33	6 12	4 43
7	Lundi	5 25	6 31	6 38	5 45
8	Mardi	5 26	6 29	7 4	6 48
9	Mercredi	5 28	6 27	7 31	7 52
10	Jeudi	5 29	6 25	8 0	8 57
11	Vendredi	5 30	6 23	8 33	10 3
12	Samedi	5 32	6 21	9 11	11 9
13	**Dimanche**	5 33	6 18	9 55	0 14 soir
14	Lundi	5 35	6 16	10 47	1 16
15	Mardi	5 36	6 14	11 47	2 13
16	Mercredi	5 38	6 12	— —	3 4
17	Jeudi	5 39	6 10	0 54 matin	3 49
18	Vendredi	5 40	6 8	2 7	4 29
19	Samedi	5 42	6 6	3 24	5 4
20	**Dimanche**	5 43	6 3	4 41	5 37
21	Lundi	5 45	6 1	5 57	6 8
22	Mardi	5 46	5 59	7 12	6 39
23	Mercredi	5 47	5 57	8 24	7 12
24	Jeudi	5 49	5 55	9 34	7 47
25	Vendredi	5 50	5 53	10 40	8 25
26	Samedi	5 52	5 51	11 40	9 6
27	**Dimanche**	5 53	5 48	0 35 soir	9 52
28	Lundi	5 55	5 46	1 23	10 42
29	Mardi	5 56	5 44	2 6	11 36
30	Mercredi	5 58	5 42	2 44	— —

LUNE
- Pleine lune le 7, à 0 heure 29 minutes du matin.
- Dernier quartier le 14, à 1 heure 23 minutes du soir.
- Nouvelle lune le 21, à 4 heures 10 minutes du matin.
- Premier quartier le 28, à 1 heure 18 minutes du soir.

Premier octobre ou 8 *Vendémiaire*, an 112	OCTOBRE	24 octobre ou premier *Brumaire*

Les jours décroissent de 46 minutes le matin et de 59 minutes le soir. Le 15, 10 heures 51 minutes de jour, 13 heures 9 minutes de nuit.		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Jeudi	5 59	5 40	3 17 soir	0 33 matin
2	Vendredi	6 0	5 38	3 47	1 32
3	Samedi	6 2	5 36	4 14	2 32
4	**Dimanche**	6 3	5 34	4 41	3 34
5	Lundi	6 5	5 32	5 7	4 37
6	Mardi	6 6	5 30	5 34	5 41
7	Mercredi	6 8	5 28	6 3	6 47
8	Jeudi	6 9	5 25	6 35	7 54
9	Vendredi	6 11	5 23	7 11	9 1
10	Samedi	6 12	5 21	7 53	10 7
11	**Dimanche**	6 14	5 19	8 43	11 10
12	Lundi	6 16	5 17	9 40	0 8 soir
13	Mardi	6 17	5 15	10 44	1 1
14	Mercredi	6 18	5 13	11 53	1 47
15	Jeudi	6 20	5 11	— —	2 27
16	Vendredi	6 22	5 9	1 6 matin	3 3
17	Samedi	6 23	5 7	2 20	3 35
18	**Dimanche**	6 25	5 5	3 35	4 6
19	Lundi	6 26	5 3	4 49	4 37
20	Mardi	6 28	5 2	6 2	5 8
21	Mercredi	6 29	5 0	7 13	5 41
22	Jeudi	6 31	4 58	8 21	6 18
23	Vendredi	6 32	4 56	9 25	6 58
24	Samedi	6 34	4 54	10 24	7 43
25	**Dimanche**	6 36	4 52	11 16	8 33
26	Lundi	6 38	4 51	0 2 soir	9 26
27	Mardi	6 39	4 49	0 42	10 21
28	Mercredi	6 40	4 47	1 16	11 19
29	Jeudi	6 42	4 45	1 47	— —
30	Vendredi	6 43	4 43	2 15	0 19 matin
31	Samedi	6 45	4 42	2 42	1 20

Lune
- Pleine lune le 6, à 3 heures 33 minutes du soir,
- Dernier quartier le 13, à 8 heures 6 minutes du soir.
- Nouvelle lune le 20, à 3 heures 39 minutes du soir.
- Premier quartier le 28, à 8 heures 42 minutes du matin.

Premier novembre
ou 9 *Brumaire*, an 112

NOVEMBRE

23 novembre
ou premier *Frimaire*

Les jours décroissent de 46 minutes le matin et de 34 minutes le soir.
Le 15, 9 heures 10 minutes de jour, 14 heures 50 minutes de nuit.

		SOLEIL		LUNE	
		lever	coucher	lever	coucher
		h. m.	h. m.	h. m	h. m.
1	**Toussaint**	6 47	4 40	3 soir 8	2 matin 22
2	Lundi...........	6 48	4 38	3 34	3 26
3	Mardi..........	6 50	4 37	4 2	4 31
4	Mercredi.......	6 51	4 35	4 33	5 38
5	Jeudi	6 53	4 34	5 8	6 47
6	Vendredi.......	6 55	4 32	5 49	7 55
7	Samedi	6 56	4 30	6 37	9 1
8	**Dimanche**	6 58	4 29	7 33	10 3
9	Lundi...........	7 0	4 28	8 36	10 59
10	Mardi..........	7 1	4 26	9 44	11 48
11	Mercredi.......	7 3	4 25	10 55	0 soir 29
12	Jeudi	7 4	4 23	— —	1 5
13	Vendredi.......	7 6	4 22	0 matin 8	1 38
14	Samedi	7 8	4 21	1 21	2 8
15	**Dimanche**	7 9	4 19	2 33	2 37
16	Lundi...........	7 11	4 18	3 45	3 7
17	Mardi..........	7 12	4 17	4 55	3 39
18	Mercredi.......	7 14	4 16	6 4	4 13
19	Jeudi	7 15	4 15	7 10	4 52
20	Vendredi.......	7 17	4 14	8 11	5 35
21	Samedi	7 18	4 13	9 7	6 22
22	**Dimanche**	7 20	4 12	9 56	7 14
23	Lundi...........	7 21	4 11	10 39	8 9
24	Mardi..........	7 23	4 10	11 16	9 7
25	Mercredi.......	7 24	4 9	11 48	10 6
26	Jeudi	7 26	4 8	0 soir 17	11 6
27	Vendredi.......	7 27	4 7	0 41	— —
28	Samedi	7 29	4 7	1 10	0 matin 7
29	**Dimanche**	7 30	4 6	1 35	1 9
30	Lundi...........	7 31	4 5	2 2	2 12

LUNE
- Pleine lune le 5, à 5 heures 37 minutes du matin.
- Dernier quartier le 12, à 2 heures 55 minutes du matin.
- Nouvelle lune le 19, à 5 heures 19 minutes du matin.
- Premier quartier le 27, à 5 heures 46 minutes du matin.

Premier décembre ou 9 *Frimaire*, an 112

DÉCEMBRE

23 décembre ou premier *Nivôse*

Les jours décroissent de 23 minutes le matin et de 4 minutes le soir.
Le 15, 8 heures 13 minutes de jour, 15 heures 47 minutes de nuit.

		SOLEIL lever	SOLEIL coucher	LUNE lever	LUNE coucher
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	Mardi	7 33	4 4	2 soir 31	3 matin 18
2	Mercredi	7 34	4 4	3 4	4 26
3	Jeudi	7 35	4 3	3 42	5 35
4	Vendredi	7 36	4 3	4 27	6 44
5	Samedi	7 38	4 3	5 21	7 50
6	**Dimanche**	7 39	4 2	6 23	8 50
7	Lundi	7 40	4 2	7 31	9 43
8	Mardi	7 41	4 2	8 44	10 29
9	Mercredi	7 42	4 2	9 58	11 8
10	Jeudi	7 43	4 1	11 11	11 42
11	Vendredi	7 44	4 1	— —	0 soir 13
12	Samedi	7 45	4 1	0 matin 24	0 42
13	**Dimanche**	7 46	4 1	1 35	1 11
14	Lundi	7 47	4 1	2 45	1 41
15	Mardi	7 48	4 1	3 53	2 14
16	Mercredi	7 49	4 2	4 58	2 50
17	Jeudi	7 50	4 2	6 0	3 30
18	Vendredi	7 50	4 2	6 58	4 15
19	Samedi	7 51	4 2	7 50	5 5
20	**Dimanche**	7 52	4 3	8 35	5 58
21	Lundi	7 52	4 3	9 15	6 55
22	Mardi	7 53	4 4	9 50	7 54
23	Mercredi	7 53	4 4	10 20	8 53
24	Jeudi	7 54	4 5	10 47	9 53
25	**Noël**	7 54	4 5	11 13	10 54
26	Samedi	7 55	4 6	11 38	11 56
27	**Dimanche**	7 55	4 6	0 soir 3	— —
28	Lundi	7 55	4 7	0 30	0 matin 59
29	Mardi	7 55	4 8	1 0	2 5
30	Mercredi	7 56	4 9	1 34	3 12
31	Jeudi	7 56	4 10	2 15	4 20

LUNE
- Pleine lune le 4, à 6 heures 22 minutes du soir.
- Dernier quartier le 11, à 11 heures 2 minutes du matin.
- Nouvelle lune le 18, à 9 heures 35 minutes du soir.
- Premier quartier le 27, à 2 heures 32 minutes du matin.

Le milieu de l'année est le jeudi 2 juillet à midi.

Le jour le plus long de l'année : *le lundi 22 juin, le soleil se lève à 3 heures 58 minutes, et se couche à 8 heures 5 ; le crépuscule dure 44 minutes : le jour solaire dure 16 heures 7, et la nuit solaire 7 heures 53 ; le jour civil dure 17 heures 35, et la nuit civile 6 heures 25.*

LES ÉCLIPSES POUR 1903

Soleil

Dimanche 29 mars. — Invisible à Paris, partielle ou annulaire en Asie; commence à 0 heure 43 minutes, milieu à 2 heures 15, finit à 2 heures 45 du matin.

Lundi 21 septembre. — Invisible à Paris; commence à 2 heures 37, milieu à 5 heures 20, finit à 7 heures 1 du matin.

Lune

Dimanche 12 avril. — Visible à Paris, partielle; commence le samedi 11 avril à 10 heures 44 du soir, milieu le dimanche 12 avril à 0 heure 22 minutes du matin, finit à 2 heures 1 du matin.

Mardi 6 octobre. — A peine visible à Paris au commencement de la nuit.


courrier de Montfaucon

L'an mil neuf cent deux, le dix-neuf décembre, à la requête de monsieur Colomb, président du Comité de l'Œuvre « les Journaux pour Tous », dont le siège est à Paris, 17, rue Cujas.

Élisant domicile en mon étude,

J'ai, Louis Maillard, huissier près le Tribunal civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant, 9, boulevard Saint-Michel, soussigné

Fait sommation à monsieur Charles Péguy, pris en qualité de directeur-gérant du journal Les Cahiers de la Quinzaine, *dont les bureaux sont sis à Paris, rue de la Sorbonne, numéro 8, où étant et parlant à un employé à son service ainsi déclaré*

De, dans trois jours pour tout délai ou dans la première édition du journal Les Cahiers de la Quinzaine *avoir — en réponse à un article paru dans le quatrième cahier de la quatrième série des dits* Cahiers de la Quinzaine, *pages 91 à 102 inclus, intitulé « monsieur Georges Colomb », commençant par ces mots « Je n'établis pas seulement des questionnaires » et finissant par ceux-ci : « On ne s'ennuiera pas. Il y a un pape en couleurs près de qui le sous-lieutenant s'efface » — à insérer à la même place et en mêmes caractères que l'article incriminé, la réponse suivante en conformité de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, sur la Presse.*

Monsieur,

Dans l'article que vous avez bien voulu me consacrer *(Cahiers de la Quinzaine*, quatrième numéro de la quatrième série), comme dans l'article que vous consacrez à M. Émile Terquem, plusieurs erreurs relatives à l'œuvre des « Journaux pour Tous » se sont glissées. Vous prenez par exemple à tâche d'opposer les « anciens Journaux pour Tous » aux « nouveaux », comme si l'œuvre en question, en changeant de local et de secrétaire, avait modifié son orientation politique. Il est du plus grand intérêt pour l'œuvre que pareille confusion ne s'établisse pas dans l'esprit de ceux de vos lecteurs qui nous honorent de leur confiance. Il est du plus grand intérêt pour l'œuvre que nos adhérents sachent bien que, même sous mon administration *toute puissante*, et selon vous, réactionnaire, l'œuvre n'a pas cessé d'être une œuvre républicaine, entièrement, nettement, fermement républicaine, et que, selon toutes prévisions, elle continuera, dans l'avenir comme par le passé, à opérer, dans les campagnes, la diffusion des journaux et brochures qui défendent ce que l'on est convenu d'appeler *la politique du bloc* à condition toutefois que de prétendus républicains n'essayent pas de jeter la suspicion sur elle et ne tentent pas de la discré-

diter aux yeux de tous ceux dont elle a besoin pour vivre.

Vous m'attaquez dans un article de treize pages. La loi me permet de me défendre et me donne, pour le faire, exactement le double de treize pages, c'est-à-dire vingt-six pages; je profiterai de ce droit et mettrai tous les documents utiles sous les yeux de vos lecteurs, qui seront à même de jauger votre sincérité et d'apprécier la valeur de vos excommunications.

Si je dépassais un peu le chiffre légal de vingt-six pages, j'espère que vous voudriez bien me faire crédit pour le surplus.

Que si vos lecteurs trouvent excessif de payer pour lire vingt-six pages d'une prose naturellement peu intéressante puisqu'elle sort de ma plume et se rapportant à un sujet qui, par surcroît, ne doit pas leur paraître palpitant, ils devront s'en prendre à vous-même et non à moi; cela étant, il me semble que la meilleure réponse à vous faire est de vous demander la publication du rapport suivant que j'ai rédigé avec toute l'impartialité dont je suis capable, à l'intention (1) des *Journaux pour Tous*. Ce rapport était destiné à rester dans les archives de l'œuvre; c'est vous qui l'en faites sortir. En ce qui me concerne, je n'en suis pas fâché, car il édifiera, n'en doutez pas, un certain nombre d'amis communs qui m'avaient manifesté le désir de voir les pièces du procès, ou plutôt du différend survenu entre nous. Ils vont être satisfaits, puisque mon rapport ne se compose guère que d'une succession de documents dont je possède et conserve précieusement les originaux.

(1) Du comité.

Voici ce rapport, ou tout au moins la première partie de ce rapport :

Messieurs,

Je dois vous mettre au courant des incidents qui se sont produits pendant le déménagement que nous avons opéré du 8 de la rue de la Sorbonne, pour revenir à notre berceau, c'est-à-dire au 17 de la rue Cujas.

Il y a deux affaires distinctes greffées l'une sur l'autre : Il y a l'affaire Péguy; il y a l'affaire Boivin. Bien qu'intimement liées, ces deux affaires peuvent être exposées séparément. C'est ce que je vais essayer de faire, me réservant de vous faire connaître, en guise de conclusion, les liens qu'elles ont entre elles. Vous savez qu'en octobre 1901, à la suite de pourparlers dont l'histoire, trop longue pour être rappelée ici, serait cependant très instructive, nous avons quitté bien à regret le 17 de la rue Cujas où l'œuvre recevait, depuis avril 1899, une hospitalité gratuite. M. Charles Péguy, très rapidement informé de la nécessité où nous nous trouvions de chercher un domicile, s'était aussitôt offert à nous recueillir, moyennant finances, dans le local qu'il louait, 8, rue de la Sorbonne, à la suite de son départ forcé de l'École des Hautes Études sociales.

Comme nous n'avions, à cette époque, aucune raison de nous défier de M. Charles Péguy ; nous avions accepté son offre et je m'étais engagé à lui payer un loyer de cent cinquante francs par an.

Comment et par suite de quel miracle ce loyer de cent cinquante francs s'est-il transformé en un loyer de deux cent cinquante francs ? Voilà ce que je ne puis dire. Toujours est-il que je n'ai appris cet accroisse-

ment subit du prix de la location que quand il n'y avait plus moyen de reculer. Dispensez-moi, je vous prie, d'insister sur ce point : il est toujours pénible d'avouer qu'on s'est laissé berner par trop de confiance.

Je ne vous rappellerai pas quelle fut la stupéfaction du Comité lorsque s'étant transporté au nouveau siège de l'œuvre, 8, rue de la Sorbonne, le jour même de l'emménagement, il put constater qu'on nous offrait, moyennant 250 francs par an, un couloir étroit, tout à fait insuffisant, ayant à peine deux mètres de largeur et que nous devions, en outre, partager avec l'administration de *Jean Pierre*. De plus, la porte commune de la boutique, divisée pour la circonstance en trois portions très inégales, s'ouvrait dans notre couloir. De sorte que toutes les personnes qui avaient affaire soit à *Pages Libres*, soit aux *Cahiers de la Quinzaine*, étaient obligées de traverser notre domicile qui devenait ainsi un passage public, notre secrétaire étant le concierge ou, si vous préférez, le poteau indicateur de l'établissement.

Il est certain que dans ces conditions nos fiches, nos adresses, la plupart confidentielles, et notre correspondance ne se trouvaient plus en sûreté. Vous avez trouvé, messieurs, que cette installation n'était ni commode, ni digne ; que nos réunions devenaient impossibles, ainsi que le contrôle des opérations, et vous avez *séance tenante* décidé qu'il fallait *immédiatement* chercher un local plus convenable et plus sûr.

M. Mascart a même déclaré « qu'il ne remettrait pas les pieds aux *Journaux pour Tous* tant qu'ils seraient installés là ! » Il a tenu parole, et M. Alfred Alexandre donna sa démission *provisoire* d'administrateur de

l'œuvre. J'avais bien envie d'imiter l'exemple de M. Alexandre ; mais je considérai qu'ayant mis l'œuvre dans l'embarras, il était de mon devoir de l'en sortir. Je pris donc l'engagement de chercher à donner satisfaction aux légitimes observations du comité et je promis de me mettre en campagne et de chercher un nouveau domicile. Je demandai cependant à faire l'essai loyal que sollicitait M. Boivin, légitimement inquiet de la question de savoir si ailleurs il lui serait possible d'avoir sous la main, dans le même local, les deux œuvres qui le faisaient vivre; à savoir le journal *Jean Pierre*, dont il est le secrétaire, et les *Journaux pour Tous*, dont il est également le secrétaire.

L'essai fut tenté et au bout de quelques mois, il fut évident que le travail ne pouvait pas se faire convenablement dans ces conditions. Il était même matériellement impossible de s'installer dans le couloir-passage, afin d'y prendre connaissance de la correspondance et des besoins de l'œuvre, comme aussi de contrôler les opérations du secrétariat.

C'est alors que j'entrai en pourparlers avec l'École des Hautes Études sociales et que je m'informai si, le cas échéant, on consentirait à nous permettre de nous installer dans la pièce laissée libre, au deuxième étage, par M. Charles Péguy et les *Cahiers de la Quinzaine*, ou dans toute autre à la convenance de l'administration de l'école.

Si je n'avais pas fait plus tôt cette démarche, c'est que je nourrissais encore contre l'École des Hautes Études sociales des préventions dont vous trouverez l'écho dans une lettre que vous lirez tout à l'heure, préventions qui, je suis heureux de le dire, se sont entière-

ment dissipées lorsque j'ai eu l'occasion de prendre des informations plus complètes et de connaître les raisons très sérieuses qui avaient rendu obligatoire le départ de M. Péguy.

Nos avances ayant reçu bon accueil de la part des administrateurs de l'École des Hautes Études sociales, sûr de pouvoir désormais gratuitement et en toute indépendance installer nos bureaux dans les salles disponibles de l'immeuble occupé par la dite école, le déménagement prochain fut résolu conformément au vœu du Comité.

Mais comme on se trouvait alors en pleine période électorale, il eût été maladroit de réaliser immédiatement cette décision et, de plus, il était correct de prévenir les membres du Comité et de leur demander s'ils persistaient toujours dans leur intention première.

Je priai donc par lettre M. Boivin de vouloir bien convoquer nos amis du Comité pour le 9 mai, à l'École des Hautes Études Sociales.

Je reçus de M. Boivin, secrétaire de l'œuvre, la lettre suivante que je vous livre sans commentaires :

Mon cher Colomb,

Je ne puis convoquer nos amis — *selon l'ordre que vous avez reçu de Mascart* (1) — sans savoir exactement le motif de cette réunion. Ils ont tous, vous le savez, un temps trop précieux ; ..... etc.

Signé : Boivin

(1) Ces mots ne sont pas soulignés dans la lettre de Boivin. (Georges Colomb)

Si l'on ne tient pas compte de ce qu'avait d'incorrect et même de blessant pour moi le début de cette lettre, je reconnais que M. Boivin avait raison, au fond, sinon dans la forme.

Je lui envoyai donc un modèle de convocation avec, comme ordre du jour, la question du déménagement et je le priai de copier textuellement, au cyclostyle, cet ordre du jour pour l'expédier aux membres du Comité et leur demander de venir bien exactement à la réunion fixée au 16 mai 1902.

Je reçus cette réponse :

Mon cher ami,

Je vous serais reconnaissant de me signer un chèque de trois cents francs (ci-joint le carnet) et, au paragraphe deux, je vous prie de recevoir l'annonce officielle de mon mariage, qui aura lieu samedi prochain. Je regrette d'être forcé de m'en tenir là et de ne pouvoir y joindre aucune invitation d'aucune sorte. Tout sera dans l'intimité absolue à cause de notre deuil.

A vous.

Boivin

Comme il n'était fait à la convocation du Comité aucune allusion, je supposai qu'elle avait été faite et, le vendredi suivant, 16 mai, je me rendis à l'École des Hautes Études Sociales... où je me promenai solitairement une heure durant, attendant mon Comité qui ne vint pas, n'ayant pas été avisé le moins du monde.

Fatigué d'attendre, je me rendis au 8 de la rue de la Sorbonne, où, à ma grande stupéfaction, j'appris que M. Boivin était parti *sans en prévenir* personne, afin de

faire en Bretagne un petit voyage, parfaitement légitime d'ailleurs, mais qui avait l'inconvénient de laisser (1) nos fiches et nos adresses à la discrétion d'un jeune homme, peut-être très recommandable et très honnête, mais que nous ne connaissions pas.

Je fis alors moi-même les convocations, et le vendredi 23 mai, le Comité réuni me donnait le mandat en quelque sorte impératif d'avoir à accepter l'hospitalité qu'on nous offrait aux Hautes Études et de déménager dans le plus bref délai possible.

C'est ici que M. Charles Péguy, auquel personne de nous ne songeait, entre en scène. Ayant appris, j'ignore par qui, cette décision ferme du Comité, il me fait demander une entrevue qui a lieu aux Hautes Études un mercredi, si j'ai bonne mémoire. Ce que je n'oublierai pas, c'est le spectacle navrant que M. Péguy donna aux deux témoins de cette entrevue. Allant et venant comme un fauve en cage, pâle, les lèvres violettes et les dents serrées, les tempes battant à éclater, M. Charles Péguy auquel, je le répète, personne n'avait jamais songé, se répandit en invectives contre le Comité composé « de ses ennemis personnels » accusant le Comité d'avoir dirigé contre *lui* une *cabale* (la cabale du déménagement sans doute). Puis il me menaça, disant : « Vous voulez déménager? Eh bien! déménagez! Marchez!..... Je vous attends. »

J'avais, au début, commencé par plaisanter, mais quand il devint évident que M. Péguy ne plaisantait pas et qu'il était sous le coup d'une apoplexie imminente, je cessai de rire : « Mais enfin, dis-je, faites-moi au

(1) Le service.

moins savoir pourquoi vous ne voulez pas que nous déménagions. Avez-vous des réclamations à formuler, des objections à élever? Voyons! Parlez! Nous ne demandons pas mieux que de satisfaire tout le monde. »

— « Marchez! répétait M. Péguy, toujours déambulant et au paroxysme de la fureur. Marchez! je vous attends. Mes moyens de défense sont là,... dans MA poche. »

— « Mais on ne vous attaque pas! »

— « Si. Vous êtes tous MES ennemis. »

Puis il sortit en saluant les deux personnes présentes.

— « Au revoir », lui criai-je.

— « Adieu! » répondit-il d'un air sec.

Telle fut mon entrevue avec M. Charles Péguy, et devant témoins, le mercredi 28 mai, je crois, à l'École des Hautes Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne.

Sur la demande de l'un des témoins de l'algarade et aussi parce que je suis pour les moyens doux, j'écrivis quelques jours après à M. Péguy la lettre suivante :

Mon cher Péguy,

En ma qualité de président des *Journaux pour Tous*, je vous rappelle que le Comité, trouvant très défectueuse notre installation dans la boutique que vous avez louée et aménagée au 8 de la rue de la Sorbonne, avait dès l'origine, décidé de transporter ailleurs le siège de l'œuvre dès que nous aurions trouvé un autre gîte plus présentable.

Nous avons trouvé ce gîte au second étage de l'École des Hautes Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne, et, vous considérant comme le propriétaire du local que nous occupons actuellement, je vous informe que nous comptons opérer très prochainement notre déménagement, — cette semaine, m'a dit Boivin.

Il est clair que ce changement de domicile n'implique en aucune façon un divorce des *Journaux pour Tous* avec des œuvres sœurs comme *Pages Libres* et les *Cahiers de la*

Quinzaine, œuvres pour lesquelles nous n'avons cessé d'avoir la plus grande sympathie. Il demeure entendu qu'en ce qui nous concerne, nous serons toujours prêts à vous rendre tous les services en notre pouvoir et que vous pourrez disposer de nous pour étendre votre action dans la mesure, bien entendu, où cela sera conciliable avec la discrétion à laquelle nous sommes tenus vis-à-vis de nos adhérents; un certain nombre d'entre eux ont en effet manifesté leur désir exprès que leurs noms ne sortent pas de nos bureaux.

Veuillez croire, mon cher Péguy, à mes meilleurs sentiments.

GEORGES COLOMB

On ne dira pas, je pense, que cette lettre n'était pas conçue en termes modérés.

La réponse m'arrivait le 9 juin. La voici :

Lundi 9 juin 1902

Je ne sais pas, monsieur, pourquoi vous m'écrivez cette lettre : de relations personnelles entre nous il ne peut être question et les relations administratives que vous pouvez avoir avec les *Cahiers* ne se traitent pas avec moi; je ne suis pas locataire de la boutique située au 8 de la rue de la Sorbonne.

CHARLES PÉGUY

M. Charles Péguy persistait à être furieux sans raison.

M. Boivin était rentré après un mois de vacances et avait été mis aussitôt au courant de la situation. Il m'écrivit :

11 juin 1902

Mon cher président,

Pour ma part je serai prêt, à partir de demain, à disposer d'un peu de temps pour ce qu'on voudra.

J'attends donc que vous vouliez bien me dire à partir de quand, tout étant réglé, je pourrai entreprendre le transport du matériel.

Croyez-moi votre tout dévoué.

Émile Boivin

Je dis à M. Boivin de déménager le plus vite possible, après avoir naturellement payé le terme jusqu'en octobre, entre les mains de M. Bourgeois, administrateur des *Cahiers*.

M. Boivin me répondit :

Jeudi 12 juin, 3 heures

Mon cher président,

Je viens de recevoir votre lettre et me suis mis immédiatement en devoir de transporter fiches et meubles. Mais aussitôt Bourgeois m'a déclaré qu'il s'opposait à notre départ avant qu'un congé régulier ne lui ait été donné et qu'il ne l'ait accepté.

Je vous renouvelle le désir exprimé l'autre jour de me tenir en dehors de ces négociations.

Bien à vous.

Émile Boivin

J'écrivis aussitôt à M. Bourgeois :

12 juin 1902

Monsieur,

Une lettre de M. Boivin m'apprend que vous vous opposez à notre départ avant que vous n'ayez reçu un congé régulier; le voici :

J'ai l'honneur de vous informer que les *Journaux pour Tous* ont l'intention de quitter le local qu'ils occupent au 8 de la rue de la Sorbonne et que le Comité a décidé que le déménagement se ferait immédiatement.

Nous tenons donc à votre disposition le prix de la location jusqu'en octobre. M. Boivin est chargé de vous le remettre.

Si vous avez quelque communication à me faire, je serai à partir de quatre heures à l'École des Hautes Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne, où nous comptons emménager.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Georges Colomb
Président des *Journaux pour Tous*

Pas de réponse.

Je prie M. Boivin de s'informer et de tâcher de connaître les motifs du mutisme de M. Bourgeois et de tâcher d'obtenir de lui cette réponse qu'il paraît vouloir ne pas me donner.

Réponse de M. Boivin :

18 juin 1902

Mon cher président,

Je n'ai rien à vous répondre; vous savez que je n'ai pas discuté *(et pas songé un instant à le faire)* la décision relative au déménagement : je me suis mis aussi vite que possible à votre disposition pour le transport du matériel.

Mais, — alors même que vous ne me chargiez pas de régler directement la question avec Péguy et Bourgeois (et en effet cela ne me regardait point tant que vous étiez là), je vous ai prié de m'épargner le rôle délicat d'intermédiaire et n'ai point fait d'objection. Je n'ai donc qu'à vous répéter que je suis tout prêt, et que je partirai dès que vous ou Bourgeois m'aurez dit que je puis le faire.

J'ajoute que je n'ai plus suffisamment d'argent : Voulez-vous m'envoyer deux cents francs.

Merci et bien à vous.

Émile Boivin

Permettez-moi, messieurs, de vous faire remarquer en passant combien les assertions de M. Péguy sont erronées. Il prétend dans le numéro où il me traite gentiment « d'escroc vulgaire » et de « mouchard » que M. Boivin dut, pendant trois mois, défendre *son* œuvre pied à pied contre les gens qui « la voulaient dérober ». Or la lettre précédente prouve que le 18 juin les rapports n'étaient pas précisément tendus entre *les ouvriers*, c'est-à-dire M. Boivin, et ses *patrons*, comme dit élégamment M. Péguy.

Elle prouve aussi que pour un « escroc vulgaire », je lâchais assez facilement l'argent « premièrement dérobé ». Après tout, c'est peut-être précisément en cela que consiste la vulgarité de mon escroquerie.

Mais laissons ces balivernes et revenons à l'histoire plutôt singulière, sinon comique, de notre déménagement.

M. Boivin, qui voulait rester bien avec tout le monde, n'ayant pas pu me renseigner sur les causes du silence de M. Bourgeois, j'écrivis à ce dernier une lettre recommandée.

19 juin 1902

Monsieur l'administrateur,

Je vous ai écrit le 12 de ce mois. Comme je ne reçois pas de réponse, je ne vois à ce silence qu'une explication possible : c'est que vous n'avez pas reçu ma lettre.

Je crois donc nécessaire de vous répéter ce que je vous disais dans ma lettre qui s'est si malencontreusement égarée. Je vous informe que les *Journaux pour Tous* ont

décidé de quitter le couloir que l'œuvre occupe dans la boutique dont vous êtes, m'a-t-on dit, le principal locataire.

Conformément à l'usage, je vous préviens de notre intention de déménager, dans les délais de rigueur, c'est-à-dire plus de trois mois avant l'échéance du terme d'octobre. Bien entendu nous tenons à votre disposition le prix de la location jusqu'à cette date. Boivin est chargé de vous payer notre dette contre quittance.

Veuillez, je vous prie, m'accuser réception de ce congé et agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

GEORGES COLOMB

Réponse de monsieur Bourgeois adressée au *16* de la rue de la Sorbonne (École des Hautes Études sociales)

23 juin 1902

Monsieur le Président,

Nous sommes disposés à entrer en pourparlers avec vous pour le loyer afférent à la location que vous avez contractée avec nous, 8, rue de la Sorbonne.

Ainsi nous vous prions de vouloir bien nous faire savoir quelle est, selon vous, votre situation juridique envers nous.

ANDRÉ BOURGEOIS

Je vous prie, messieurs, de remarquer l'absence totale de formule de politesse à la fin de cette lettre, la première que monsieur Bourgeois ait daigné m'écrire.

Et il y avait un grand mois que les négociations étaient entamées.

Je répondis :

25 juin 1902

Monsieur l'Administrateur

Je vous ferai d'abord remarquer que mon adresse étant, 22, avenue de l'Observatoire, Paris (14e), vous avez commis

une imprudence en déposant votre lettre au 16 de la rue de la Sorbonne où je ne vais plus que par accident, l'établissement étant officiellement fermé. C'est donc un hasard si votre réponse ne m'est parvenue qu'avec deux jours de retard.

Maintenant, que signifient ces paroles : « *Nous* vous prions de bien vouloir *nous* faire savoir quelle est, selon vous, votre *situation juridique* envers *nous*. » Vous avez, aux *Cahiers de la Quinzaine*, des pluriels bien singuliers ; mais passons.

Excusez mon ignorance des termes de la chicane : je ne comprends pas ce que cela veut dire « situation juridique ». J'invoque les circonstances atténuantes, n'ayant jamais eu de démêlés « juridiques » avec âme qui vive.

Il faut donc que vous preniez en pitié ma faible intelligence et que vous vous expliquiez plus clairement.

En tout cas, je vous prie d'abord de m'accuser réception du congé que je vous adresse, pour le mois d'octobre. C'est là une formalité que vous avez négligée dans votre réponse. Vous savez que les délais expirent le 30, à midi.

Ensuite, vous seriez bien aimable de me dire pourquoi, sous quel prétexte ou de quel droit vous faites des difficultés pour nous laisser partir du 8 de la rue de la Sorbonne, où nous *ne voulons plus* rester. Je veux croire que ces difficultés ne sont pas insurmontables et peuvent se régler amiablement.

Je fais encore une fois appel à vos bons sentiments.

Georges Colomb

Pas de réponse !

Remarquez je vous prie, messieurs, que nous sommes au 25 juin et que les premières démarches datent du 9 mai et vous m'accorderez que je faisais preuve d'une jolie patience, écrasé que j'étais entre un comité qui voulait aller trop vite et les *Cahiers de la Quinzaine*, ou plutôt nos propriétaires, qui ne marchaient pas du tout.

Enfin le 30 juin, n'ayant toujours pas de nouvelle de nos propriétaires, j'écris, un peu énervé :

Paris, le 30 juin 1902

Monsieur l'Administrateur,

Il est temps que prenne fin cette situation ridicule que vous avez créée.

C'est aujourd'hui le 30 juin. J'aurais pu vous signifier congé par huissier. Je ne l'ai pas fait par égard pour vous et parce que je suis pour les moyens doux.

Je vous répète que *nous ne voulons plus rester dans le local* invraisemblable où vous nous avez relégués sans même nous demander notre avis préalable, sans vous inquiéter de la question de savoir si nous acceptions ou nous n'acceptions pas de nous y installer.

Je viens donc vous demander quel jour vous convient le mieux pour que nous opérions le déménagement ou, en cas d'opposition de votre part, quelles sont les raisons de votre opposition.

C'est clair, net et précis.

Ci-joint un timbre pour la réponse.

GEORGES COLOMB
22, avenue de l'Observatoire

P. S. — Voudriez-vous, par la même occasion, nous dire quel est notre propriétaire ? Est-ce monsieur Péguy, est-ce monsieur Bourgeois, ou est-ce quelque autre ? car je l'ignore encore à l'heure qu'il est. J'avais cru que c'était monsieur Péguy ; mais une lettre de ce dernier m'a fait savoir qu'il n'était rien dans la boutique. Quel est le signataire du bail ?

Enfin monsieur Bourgeois daignait utiliser les quinze centimes que je lui envoyais et m'écrire :

2 juillet 1902

Monsieur,

Nous ne demandons qu'à entrer en pourparlers avec vous. Voici quelle est, selon nous, votre situation juridique envers nous :

En août dernier vous avez envoyé à M. Émile Boivin la lettre suivante :

Dimanche — je ne sais pas combien — août, 1901, je crois.

Mon cher Boivin,

Je reçois une lettre de M. Pérez, je crois. C'est l'ère des expulsions qui s'ouvre. Nous voilà comme de pauv's assomptionnistes, sans lendemain assuré, ne sachant plus où reposer notre tête chenue et sans même avoir le moindre petit million dans notre caisse. Pauvres de nous !

Vous comprenez bien qu'il n'y a pas à discuter. La S. N. D. L. E. D. E. nous a donné l'hospitalité ! Elle nous la retire, que son saint nom soit béni ! Il me semble que nous n'avons pas à juger les motifs qui font prendre cette décision à la Société. Elle a besoin de notre local. Ce local lui appartient. Nous devons le lui restituer de bonne grâce en la remerciant de nous l'avoir abandonné gratis pendant deux ans. Voilà mon opinion. Cela ne nous empêchera pas de rester bons amis.

Maintenant, la solution ! Voici : Péguy cherche un local. Il le trouvera si les Journaux pour Tous *consentent à payer 150 francs par an. Or si les* Journaux pour tous *sont incapables de trouver cette somme, il faut mettre les dits* Journaux pour Tous *en liquidation. Cette solution aurait l'avantage de nous faire cohabiter avec des gens qu'on estime et (1) qu'on aime. (Je ne dis pas cela pour la Société Nouvelle de Librairie et d'Éditions avec laquelle nous ne pouvons avoir que de bons rapports). De plus* Jean Pierre *s'installant aussi avec nous,*

(1) *Même.*

vous avez vos deux bureaux sous la patte, si j'ose m'exprimer ainsi. Enfin Pages Libres *et Guieysse suivant le mouvement, il ne peut que résulter beaucoup de bien et beaucoup d'ardeur de cette fusion d'œuvres similaires et de cette friction continuelle de gens impavides se sentant fortement les coudes.*

Quant à aller frapper à la porte des H. E. Sociales, Bonsoir! vous remercierez bien M. Pérez de m'avoir fait cette proposition; mais nous sommes trop compromettants pour cette parlote tricolore. Et si nous commettions cette imprudence d'y transporter nos pénates, on ne manquerait pas de nous faire savoir que nous gênons, le jour où il serait question d'une subvention ministérielle de 14 sous.

Annoncez donc officieusement à la Société que nous f.....ichons le camp. Je me réserve d'écrire une belle lettre officielle le jour où j'aurai cessé de faire le veau sur le sable micacé des rivages paraméens. C'est si pénible d'écrire!

Entendez-vous avec Péguy, sur les bases que je vous indique plus haut et sitôt que le local sera arrêté, déménagez dare-dare. Il ne faut jamais moisir dans les endroits où l'on sait être une gêne.

J'ajoute que je suis personnellement ravi d'être conjoint à de bons b.....f..... comme Péguy et Guieysse.

Cordialement,

Georges Colomb

Villa Maurice à Saint-Malo ou hôtel Duguay-Trouin à Paramé.

Cette lettre nous faisait une obligation de contracter pour *les Journaux* au même titre que pour nous. Nous

nous sommes entendus avec Boivin, avec *Pages Libres* et avec *Jean Pierre* pour louer à nous quatre cette boutique ; pour ne pas être exposés à déménager malgré nous, nous avons fait un bail de un, trois, six, neuf ans, résiliable à la volonté du preneur. Nous ne pouvons faire cesser le bail qu'en le dénonçant au moins six mois avant chacun de ces termes. Nous pensons que cette clause vous lie au même titre que nous. Il fallait donc dénoncer le bail avant le premier avril dernier pour le faire cesser au premier octobre prochain. De même il faudra le dénoncer avant le premier avril 1904 pour le faire cesser le premier octobre de la même année.

André Bourgeois

Le surlendemain vendredi, 4 juillet, vers quatre heures du soir, je me trouvais à l'École des Hautes Études Sociales, bureau du secrétaire, quand M. Bourgeois entra.

— Tiens ! lui dis-je, bonjour ! J'allais justement vous écrire !

— Bonjour Monsieur ! me répondit-il. Puis, prenant un air sévère, il manifesta si clairement par son attitude, son désir de ne point avoir avec moi des rapports oraux que je jugeai prudent de ne pas pousser plus loin l'entretien ; seulement, le soir même, je lui écrivais :

4 juillet 1902

Monsieur,

Puisque vous boudez, je me vois dans la nécessité de vous écrire ce que je vous aurais dit très volontiers aujourd'hui si vous n'aviez pas immédiatement pris à mon aspect une attitude, passez-moi le mot, hérissonne.

Je suis bien heureux de connaître enfin, la raison de

votre résistance jusqu'ici incompréhensible pour mon âme simple. Je sais maintenant que si vous vous opposez à notre déménagement c'est que vous étiez mû par la « soif de l'or ».

Mais alors pourquoi ne point être venu tout bonnement à moi, sans phrases, sans gestes de défi qui n'effrayaient personne, sans cris, sans sourcils froncés, ainsi que l'a fait M. Péguy. Il vous était bien facile de vous dire : « Ce M. Colomb-là est un honnête homme. Expliquons-nous et je suis sûr que nous finirons par nous entendre » : c'eût été beaucoup plus honorable pour vous et surtout beaucoup plus pratique ; car votre façon menaçante de comprendre les discussions d'intérêt ne pouvait avoir pour résultat que de produire un effet diamétralement contraire à celui que vous en attendiez. Tenez-vous-le pour dit.

Finissons-en ! Ma lettre ne m'engage pas, tout contrat dans le genre du nôtre est bilatéral : si les *Journaux pour Tous* consentaient à vous payer un loyer, c'était à la condition que vous leur fourniriez un local. Je suppose que vous ne décorez pas de ce nom le passage, aussi public qu'étroit, dans lequel avec un rare esprit d'altruisme, vous nous avez confinés et *contre lequel nous avons protesté dès l'origine*. Étant données ces protestations maintes fois répétées et notre intention clairement manifestée de ne pas demeurer dans ce couloir, votre devoir strict était :

1° De nous avertir que vous aviez fait un bail ; — 2° Que ce bail était de un, trois, six, neuf ; — 3° De nous demander en temps utile, c'est-à-dire en mars dernier, si nous consentions au renouvellement.

Avez-vous fait l'une de ces trois démarches ? Non ! Car Boivin lui-même vient d'apprendre tout dernièrement les conditions qui vous lient au propriétaire. Ces cachotteries sont-elles bien loyales ? De sorte que s'il avait plu à M. Bourgeois de faire *sans nous en prévenir* un bail de vingt-cinq ans, ma lettre nous liait à vous pour ce laps de temps ? L'absurdité de cette conséquence détruit la prémisse de votre raisonnement.

Mais laissons cela. Que dit le passage intéressant de la lettre que j'ai écrite à Boivin le « je ne sais pas combien »

août 1901 ? « Péguy cherche un local. Il le trouvera si les *Journaux pour Tous* consentent à payer 150 francs par an. Or si les *Journaux pour Tous* sont incapables de trouver cette somme, il faut mettre les dits *Journaux pour Tous* en liquidation. »

Je vous ferai d'abord observer que ma lettre parlant de 150 francs, il eût été au moins poli de me demander si je consentais à en payer 250. Or je n'ai connu ce surcroît imprévu de dépenses que par Boivin... après l'emménagement provisoire des *Journaux pour Tous* dans votre couloir. Cette façon d'agir et ce loyer plus élevé que le loyer consenti, n'ont pu que nous confirmer dans notre intention formellement exprimée déjà de filer le plus vite possible.

Si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est que j'avais encore à cette époque, contre l'École des Hautes Études Sociales, des préventions que j'exprimais un peu énergiquement dans ma lettre à Boivin, préventions que, mieux renseigné, j'ai constaté être erronées.

Tous les obstacles de ce côté étant levés, nous nous en allons donc de chez vous, mais dans un désir de conciliation, cédant à des conseils amicaux, le Comité a décidé aujourd'hui même que je tiendrais à votre disposition, jusqu'en octobre 1904, sauf en cas de disparition des *Journaux pour Tous*, la somme de 150 francs par an, payable par trimestre et d'avance. Je dis cent cinquante francs parce que c'est le chiffre primitivement consenti par moi dans ma lettre à Boivin. Je pense donc que vous ne vous opposerez plus maintenant à ce que Boivin fasse ses paquets le plus rapidement possible et je termine en vous assurant de toute ma considération.

Georges Colomb

P. S. — Un mot encore : je ne réclame pas l'original de la lettre très familière que j'écrivais à Boivin et de laquelle seul, le passage recopié dans celle-ci, vous intéresse. Je ne ferai même pas à Boivin un reproche sur le manque de tact dont il a fait preuve en vous communiquant une lettre dont plusieurs passages pouvaient, à bon droit, être

regardés comme confidentiels. Cette abstention de ma part vous montrera je pense que je suis meilleur « patron » que vous n'êtes « bons amis ». Car, en m'envoyant copie de la lettre en question, vous m'avez prouvé que M. Boivin s'en était dessaisi en votre faveur. Cela pouvait compromettre Boivin aux yeux du Comité et lui causer des désagréments dont vous auriez été seuls responsables. Un autre que moi n'aurait peut-être pas eu ma patience et voilà comment les « patrons » des *Journaux pour Tous* comprennent « les coups de force » contre « leurs ouvriers » (au pluriel). Laissez-moi rire.

Vous comprendrez, Messieurs, le sens de ce *post-scriptum*, si je vous rappelle la note publiée par M. Charles Péguy dans les *Cahiers de la Quinzaine* (juin 1902) et où il était dit (je cite de mémoire, n'ayant pas le texte exact sous les yeux) :

Nous apprenons que les patrons des *Journaux pour Tous* méditent un coup de force contre leurs ouvriers. Nous tiendrons le public au fait de cet incident.

Le « coup de force », c'était le déménagement. Les « patrons » c'était nous et *nos ouvriers* (au pluriel), M. Émile Boivin.

Je reprends mon historique.

Cette lettre déposée au domicile de M. Boivin, afin qu'il la fît parvenir à M. Bourgeois, ne lui avait pas été remise par sa concierge. Je dus l'écrire de nouveau et c'est ce qui explique pourquoi, écrite le 4, elle n'est arrivée que le 11. Le lendemain, 12 juillet, je recevais la réponse que voici :

Monsieur le Président,

Nous avons bien voulu entrer en pourparlers avec vous parce que nous espérions, malgré de nombreux

précédents, que ces pourparlers seraient sérieux. Nous avons reçu hier de vous une lettre de plaisanteries *(sic)* et de grossièretés *(resic)*, nous ne pouvons continuer la conversation.

André Bourgeois

C'était une rupture sans phrases.

Cependant, pour épuiser tous les moyens doux, je fis faire par M. Boivin une dernière démarche. M. Boivin dont M. Péguy prenait si chaudement la défense qu'il nous accusait de vouloir opérer à son détriment un « coup de force », M. Boivin m'écrivait le 16 juillet, c'est-à-dire plus de deux mois après le moment où M. Charles Péguy affirmait qu'il avait commencé contre nous une « lutte pied à pied » :

16 juillet 1902

Mon cher Président,

Je viens d'apprendre que Bourgeois qui est absent ne rentrera pas de l'après-midi, mais qu'il sera là de onze heures à midi. Vous m'avez si souvent dit que vous étiez opposé aux moyens violents que je vous avertis de cette absence qui, en fait, équivaut à une opposition (du moins je le crois) et vous demande ce que je dois faire.

Bien à vous,

Boivin

Et le lendemain :

17 juillet 1902

Mon cher Président,

Bourgeois m'a répondu à peu près textuellement que sa réponse était la même qu'auparavant et que l'affaire

en était au même point qu'avant que les pourparlers fussent engagés (je garantis le sens sinon les mots), que faut-il entendre ?

Bien à vous,

Boivin

Tous les moyens non violents étant épuisés, il fallut bien me résoudre à en employer d'autres : je citai M. Bourgeois en conciliation, devant M. le Juge de Paix. M. Bourgeois s'abstint de paraître, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante adressée au Juge de paix par M. Charles Péguy, lettre qui eut le don d'égayer fortement M. le Greffier.

Il est certain qu'il y avait de quoi.

Lundi 21 juillet 1902

Monsieur le Juge de Paix,

M. André Bourgeois, administrateur des Cahiers, est parti samedi soir à Dax, établissement thermal des Baignots où sa mère, madame Bourgeois, malade, est en traitement. De là il doit ramener madame Bourgeois, sa mère, qui ne peut voyager seule, à Pithiviers, Loiret, 3, rue des Bœufs, où elle demeure. M. André Bourgeois sera sans doute de retour à Paris au commencement de la semaine prochaine. Il nous est impossible de le remplacer dans l'affaire pour laquelle il est appelé devant vous ; nous vous prions de vouloir bien prononcer la remise de cette affaire.

Charles Péguy

Vous m'en auriez voulu, Messieurs, si je ne vous avais pas mis sous les yeux cette lettre écrite par mon-

sieur Charles Péguy à un juge de paix : elle se passe de commentaires qui, d'ailleurs, seraient plutôt attristants.

Je n'usai pas du *permis de citer* qui me fut délivré par le juge. J'espérais toujours le retour d'anciens amis à des sentiments plus calmes et à un jugement plus sain. Je me bornai à envoyer par ministère d'huissier un congé en règle pour le mois d'octobre et un beau vendredi, le 25 juillet, messieurs Alexandre, Desprès et un de leurs amis, délégués par le comité, réussirent à joindre monsieur Péguy et à en obtenir, sans la moindre contrainte, mais simplement en prenant une attitude ferme, la quittance du terme d'octobre et notre libération.

Je crois, Messieurs, que la modération et la patience ont été de notre côté comme y était le bon droit, puisque pour ménager d'anciens amis, nous avons mis plus de deux mois et demi, du 9 mai au 25 juillet, pour obtenir une autorisation que moralement et légalement on ne pouvait nous refuser puisque nous consentions à, en effet, payer les termes échus et le terme courant.

Nous offrions même, par esprit de conciliation une indemnité de 300 francs dont nous ne devions pas le premier sou. De plus, vous pouvez remarquer que malgré les affirmations contraires de monsieur Péguy, nos relations avec monsieur Boivin furent jusqu'au bout correctes et même cordiales, et que jamais monsieur Boivin ne fit la moindre objection au déménagement. Ce n'est que le 25 juin qu'il nous quitta brusquement sans que rien eût fait prévoir cette volte-face soudaine, en faisant claquer les portes, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante.....

Monsieur,

Nous arrêterons ici la citation du rapport, car la suite n'a plus trait à la question du déménagement. Nous reprendrons la publication de ce rapport si nous jugeons que l'intérêt des *Journaux pour Tous,* que je représente encore, l'exige.

Quant aux attaques personnelles dont je suis l'objet de votre part, quant aux injures qui sortent tout naturellement de votre encrier et qui me sont aussi personnelles, vous me permettrez de n'en pas tenir compte — provisoirement. —

D'ailleurs, quand je vois quels sont ceux que vous insultez, quand je considère que de Henry Bérenger à de Pressensé, en passant par Téry, vos « victimes », sont les meilleurs serviteurs de la démocratie, je ne puis m'empêcher de sentir comme une bouffée d'orgueil me monter au cerveau à l'idée que vous m'avez jugé digne d'être cloué au même pilori qu'eux.

Certaines personnes me conseillaient de vous « payer de la même monnoie ». J'ai bec et ongles et je crois que ce n'était pas au-dessus de mes moyens ; mais, voyez-vous, à mon âge, on ne se refait plus : bien que, selon vous, je ne sois qu'un grossier pornographe, j'ai conservé cependant assez de dignité et de respect de moi-même pour me croire plus honoré d'être parmi les insultés que parmi les insulteurs. C'est une habitude que j'ai prise pendant l'affaire Dreyfus ; vous, Monsieur, vous avez changé de camp.

Et c'est pourquoi je vous prie d'agréer toutes mes condoléances.

GEORGES COLOMB

Lui déclarant que faute de satisfaire à la présente sommation, le requérant se pourvoira ainsi que de droit pour l'y contraindre. Sous toutes réserves

A ce qu'il n'en ignore

Et je lui ai étant et parlant comme dessus, laissé cette copie sous enveloppe fermée ne portant d'autre indication, d'un côté, que les nom et demeure de la partie et de l'autre, que le cachet de mon Étude apposé sur la fermeture du pli le tout conformément à la loi.

Coût : Soixante-treize francs soixante-cinq centimes.

Copie : huit feuilles de papier spécial à 1 franc 20 et une à 60 centimes : Total dix francs 20 centimes.

Rayé cinq mots nuls.

Louis Maillard

Maître Louis Maillard, huissier, successeur de maître Chapet, 9, boulevard Saint-Michel, Paris.

Je rappelle, pour mémoire, que M. Bernard-Lazare, contrôle administratif de l'Œuvre du Livre pour tous, *a, par lettre recommandée adressée à M. Georges Colomb, président des nouveaux* Journaux pour tous, *à la* Société nouvelle de librairie et d'édition, 17, rue Cujas, Paris, *proposé de constituer des arbitres : — et que j'ai demandé à être entendu en témoignage par ces arbitres sur toutes les parties du débat.*

Charles Péguy



courrier de France

4 décembre 1902

Mon cher Péguy

Le *Bulletin de l'Office du travail* de novembre 1902 contient un compte rendu de la grève générale des mineurs. Je vous l'envoie par ce courrier. C'est du fait tout nu et moins amusant qu'un feuilleton de Zévaco. Peut-être jugerez-vous cependant que ce fait intéresserait vos lecteurs puisque — selon la couleur de leur journal — ils n'ont entendu parler que des bons mineurs et des méchantes compagnies, — ou inversement des affreux grévistes et du généreux Comité des houillères.

Jean le Clerc

GRÈVE GÉNÉRALE DES MINEURS

La grève générale des mineurs, décidée en principe au congrès de Lens (avril 1901), ajournée par le Comité national de la fédération des mineurs de France à l'annonce du dépôt à la Chambre de propositions intéressant deux importantes revendications des ouvriers de la mine (modification du régime des retraites, limitation de la durée de travail), avait encore été votée, au mois de mars 1902, par le congrès d'Alais, puis ajournée à la suite d'un referendum.

La convention signée à Arras, (1) le 31 octobre 1900, par les délégations ouvrières et patronales du Nord et du Pas-de-Calais, majorant de 10 % les salaires des ouvriers mineurs, cessait d'avoir son effet le 31 mai 1902. Trois entrevues eurent lieu, le 15 et le 26 mai et le 9 juin, entre délégués des ouvriers et représentants des Compagnies. Ces derniers consentaient à ne pas réduire l'augmentation au delà de 5 %; les délégués ouvriers déclarèrent ne pouvoir accepter cette transaction. Cependant, comme la question de la grève générale était inscrite à l'ordre du jour du congrès national de Commentry, dont la réunion, fixée à la première quinzaine

(1) Voir *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1900*, page 590 et suivantes.

d'août par le congrès d'Alais, avait été reculée au 24 septembre, les syndicats du Nord et du Pas-de-Calais résolurent d'attendre ce terme.

Le 31 juillet 1902, la Compagnie des mines de la Loire, bientôt suivie par toutes les compagnies minières du bassin, fit placarder aux abords des puits un avis notifiant aux ouvriers qu'en présence de la baisse du prix de vente du charbon, la prime de 9 °/₀ sur les salaires, accordée par la sentence arbitrale rendue, le 6 janvier 1900, à la suite de la dernière grève, (1) et maintenue au delà de l'échéance fixée (30 juin 1901), serait abaissée à 3 °/₀, à partir du 16 août 1902. Le comité de la Fédération régionale des mineurs de la Loire se plaignit que les Compagnies n'eussent pas fait connaître leur résolution par un préavis de trois mois, la sentence n'ayant pas été dénoncée le 30 juin 1901. En effet, la sentence arbitrale rendue, en 1900, par MM. Gruner et Jaurès stipulait : « Les deux parties s'engagent réciproquement à n'apporter à cette convention aucune modification jusqu'au 30 juin 1901. A cette date et sur un préavis de trois mois donné au préfet de la Loire par l'une ou l'autre des parties, une procédure arbitrale, semblable à celle qui met fin au présent conflit, déterminera si les conditions de l'industrie permettent le maintien intégral ou partiel de cette augmentation. » Sur la demande du comité de la Fédération régionale, le préfet entama des négociations avec les Compagnies. Le 7 août, il reçut les directeurs qui lui exposèrent qu'à leurs yeux, comme aux yeux de M. Gruner, leur arbitre

(1) Voir *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1899*, page 605 et suivantes.

en 1900, la sentence était périmée depuis le 30 juin 1901. La seule concession qu'ils pussent faire était de maintenir la prime à 3 %, au lieu de la supprimer intégralement.

Dès ce moment, une vive agitation en faveur de la grève se manifesta dans le bassin de la Loire. Le 25 août, le comité fédéral fixa au 12 septembre la cessation du travail, si la date du congrès de Commentry n'était pas avancée. Cette résolution, votée par quatre voix contre quatre, ne fut pas accueillie favorablement par les divers syndicats et la grève fut encore différée. Le congrès se réunit à Commentry le 24 septembre ; mais, dès le premier jour, il apprit par une dépêche que les mineurs de la compagnie de l'Escarpelle, à Dorignies (Nord), s'étaient mis en grève, au nombre de 500 environ, sans attendre sa décision. Les délégués de la région du Nord au congrès adressèrent en hâte à Dorignies une dépêche sommant les ouvriers de reprendre le travail. La réponse parvint à deux heures de l'après-midi : les ouvriers refusaient de se remettre au travail et suppliaient le congrès de prendre une décision immédiate sur la grève générale. Un membre du syndicat du Pas-de-Calais se rendit à Dorignies, le 25 septembre, et tenta vainement de faire changer la résolution des grévistes. Le 27, alors que le Congrès, après avoir voté à l'unanimité la grève générale, laissait au comité de la Fédération nationale le soin de fixer le jour de la cessation du travail, on comptait déjà 3.423 grévistes dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Le comité national, conformément aux décisions du congrès, adressa le 30 septembre, une lettre au président du Conseil et une à M. Gruner, secrétaire du

Comité des houillères de France. Dans sa lettre au président du Conseil, il demandait au gouvernement de s'employer à faire aboutir les propositions ou projets de lois répondant aux revendications de la corporation (réduction de la journée de travail à 8 heures ; retraite de 2 francs par jour à 50 ans d'âge, après 30 années de service ; minimum de salaires ; modification des lois de 1890 [sur les délégués à la sécurité des mineurs] et de 1898 [sur les accidents du travail] ; création de prud'hommes mineurs).

Au Comité des houillères le comité national des mineurs proposait qu'une délégation patronale fût chargée de discuter avec la délégation ouvrière, déjà désignée, les questions relatives aux salaires, à l'organisation et à la réglementation du travail. Il annonçait l'envoi d'un tableau des minimums de salaires établis par régions minières et faisait savoir son intention de se réunir à la Bourse du travail de Paris, le 7 octobre.

Le président du Conseil, par sa lettre du 3 octobre, rappela au comité national que les questions des retraites et de la limitation du travail étaient à l'ordre du jour de la Chambre et du Sénat. Quant au minimum de salaire, M. Combes s'en référait aux termes de la lettre adressée par M. Waldeck-Rousseau, le 16 octobre 1901, au secrétaire général de la Fédération, estimant « qu'il n'appartenait qu'aux parties de fixer ce minimum par un commun accord ».

Le président du Comité des houillères répondit, le 6 octobre, au comité national. Il déclinait l'offre des négociations, attendu que les statuts du Comité des houillères excluent « des délibérations de l'association les conditions selon lesquelles il convient à ses membres

de gérer l'exploitation économique, technique ou commerciale de leur entreprise ».

A cette date, il y avait déjà, dans le Nord et le Pas-de-Calais, 32.000 grévistes. Le comité national, assemblé à la Bourse du travail de Paris, le 7 et le 8 octobre, vota à l'unanimité la grève générale de la corporation pour le 9 au matin. Sa décision avait été devancée par les mineurs de la Loire et du Centre, qui avaient cessé le travail le 8. Le comité publia un manifeste dans lequel il s'adressait successivement « aux mineurs, au prolétariat français, aux commerçants, aux mineurs de tous les pays, aux soldats ». Une nouvelle lettre au président du Conseil exposa que la grève était dirigée, non contre les pouvoirs publics, mais contre les Compagnies. Enfin, un second appel adressé au Comité des houillères provoqua de la part du président de cette association un nouveau refus de discussion.

Le 10 octobre, les délégués des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en congrès à Lens, décidèrent, par 112 voix contre 17, de donner mandat au Comité de la fédération régionale pour négocier avec les Compagnies de la région. Le lendemain, M. Basly, député du Pas-de-Calais, adressa aux préfets du Nord et du Pas-de-Calais une lettre sollicitant leur intervention en vue d'amener les Compagnies à entamer des négociations avec les représentants des grévistes sur les questions suivantes : 1° *relèvement des salaires ; 2° établissement d'un minimum de salaires ; 3° suppression du surmenage ; 4° engagement de n'exercer aucun renvoi pour fait de grève ; 5° contrôle des salaires*. Les deux préfets acceptèrent la mission et écrivirent le 13 et le 14 octobre aux directeurs et agents généraux des Com-

pagnies minières du Pas-de-Calais et du Nord. Ceux-ci répondirent le 17 et le 18 octobre, en demandant un délai pour consulter leurs conseils d'administration.

Le 19 octobre, la grève atteignit son maximum d'intensité. Elle était générale dans 11 départements ; on comptait 111.266 grévistes, appartenant à 51 compagnies. Après le Nord et le Pas-de-Calais, la Loire et le bassin du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, où les ouvriers n'avaient pas attendu la décision du comité national, les Bouches-du-Rhône, le Gard, le Tarn, avaient cessé le travail le 9 octobre, l'Allier, le 10, l'Aveyron, le 13.

Devant les retards apportés par les Compagnies à répondre aux invitations des préfets du Nord et du Pas-de-Calais, les députés des centres miniers interpellèrent le président du Conseil, le 21 octobre. La Chambre, dans sa séance du 23, vota un ordre du jour invitant le Gouvernement *à user de toute son influence pour faire accepter l'arbitrage par les parties en présence.*

La grève avait eu des contre-coups assez graves. Les ouvriers déchargeurs de charbon des ports, qui, dès le 11 octobre, avaient proposé aux mineurs de déclarer la grève par solidarité, avaient cessé le travail, le 21 octobre, à Dunkerque et à Calais ; le 23, à Marseille. Ils étaient au nombre d'environ 5.000, dont près de 4.000 à Dunkerque. Dans cette dernière ville éclatèrent, le 22 et le 23 octobre, des désordres si violents que le Syndicat des ouvriers du port et la Fédération des syndicats ouvriers de Dunkerque protestèrent vivement, déclinèrent toute responsabilité et invitèrent les ouvriers à observer le plus grand calme et à reprendre le travail. Ces conseils furent suivis : la reprise du travail,

votée par voie de referendum le 24, eut lieu le 25. A Calais, le 24, et à Marseille, le 25, la grève s'était terminée sans incidents.

Sur l'invitation qui leur fut adressée télégraphiquement par le président du Conseil, les préfets des départements atteints par la grève convièrent les Compagnies à accepter l'arbitrage. Dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, les Compagnies estimèrent que la proposition d'arbitrage était prématurée, mais consentirent à entamer des négociations. Des entrevues eurent lieu, entre les délégations ouvrières et patronales, pour le Pas-de-Calais, à Arras, le 31 octobre ; pour le Nord, à Lille, le 2 novembre. Sur les diverses questions, les solutions de ces deux entrevues furent à peu près identiques : les Compagnies s'engagèrent à « examiner avec une grande bienveillance les circonstances atténuantes » pour la réintégration des grévistes ; sur la suppression du surmenage, on convint que les longues coupes seraient facultatives et annoncées au plus tard la veille par voie d'affiches ; en ce qui concerne le contrôle des salaires, on résolut de demander à l'Administration des mines de communiquer périodiquement des renseignements statistiques permettant d'établir ce contrôle ; enfin les Compagnies offrirent une majoration des retraites. Mais l'entente ne put se faire sur la question des salaires, qui fut laissée à la décision d'arbitres dont la sentence serait souveraine. Les arbitres choisis se réunirent au Ministère des Travaux publics, le 3 novembre, pour le Pas-de-Calais ; le 7, pour le Nord. Les ouvriers des deux départements avaient choisi le même arbitre, M. Delafond, inspecteur général des mines ; les Compagnies du Pas-de-Calais avaient désigné M. Bros-

selin, inspecteur général des ponts et chaussées ; celles du Nord, M. Heurteau, ingénieur des mines, directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans. Les deux sentences conclurent *qu'il n'y avait pas lieu, aux termes des conventions dites d'Arras* (c'est-à-dire en calculant le taux des salaires d'après la hausse ou la baisse du prix de vente du charbon) *de relever les primes actuellement en vigueur.*

Cette sentence causa une vive déception dans les centres miniers du Nord et du Pas-de-Calais. Un congrès, tenu à Lens le 8 novembre, décida de continuer la lutte et nomma une délégation nouvelle chargée d'entrer en pourparlers avec les Compagnies. Mais celles-ci, estimant que l'arbitrage avait mis fin au conflit, repoussèrent les offres de discussion. Un second congrès, assemblé à Lens le 13 novembre, a voté la reprise du travail.

Dans le département de l'Allier, où, depuis le 23 octobre, les mineurs de Saint-Hilaire seuls demeurent en grève, la Compagnie n'a pas encore répondu (15 novembre) aux propositions du Préfet.

Le travail a repris dans l'Aveyron le 25 octobre, et dans le Gard, le 30, les ouvriers ayant abandonné leurs revendications.

Dans le Cantal, la grève a pris fin, sans conditions, le 21 octobre. Dans le Puy-de-Dôme, des entrevues, provoquées par le sous-préfet d'Issoire, ont eu lieu le 6 novembre. L'accord s'est établi sur les revendications secondaires ; la question des salaires a été réservée. Le 15 novembre, les Compagnies n'avaient pas encore accepté l'arbitrage. Dans la Haute-Loire, les négociations sont sur le point d'aboutir à une entrevue.

Dans la Loire, on décida de recourir à un arbitrage pour régler la question des primes. Les ouvriers demandèrent et obtinrent la nomination d'un tiers arbitre, mais l'entente n'a pu s'établir sur le choix de cet arbitre. Les pourparlers sont suspendus.

Dans le Tarn, une entrevue a eu lieu, le 8 novembre, entre le directeur de la Compagnie des mines d'Albi et la délégation ouvrière, assistée de M. Viviani, ancien député. L'entente n'a pu s'établir ; sur la proposition d'arbitrage, le directeur a réservé sa décision, afin de consulter le conseil d'administration. A Carmaux, la Compagnie a refusé d'admettre aux pourparlers le député et le maire, MM. Jaurès et Calvinhac.

Le Bulletin de l'Office du travail *de décembre 1902 publiait la* suite et fin *de cet article :*

9e année. — N° 12 Prix du numéro : 20 centimes Décembre 1902

BULLETIN
DE
L'OFFICE DU TRAVAIL

(Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes)

SOMMAIRE

Mouvement social en France

Jurisprudence

Mouvement social à l'étranger

Actes et documents officiels

Renseignements divers

PARIS

BERGER-LEVRAULT et Cie, éditeurs
5, rue des Beaux-Arts (6e arrt)

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, rue de Mézières (6e arrt)

Le *Bulletin de l'Office du travail* paraît tous les mois. On le trouve chez tous les libraires. On s'abonne également dans tous les bureaux de poste et à l'Imprimerie nationale.

Les abonnements ne sont pas reçus au Ministère du Commerce

PRIX DE L'ABONNEMENT { POUR LA FRANCE . . . 2 fr. 50 par an
POUR L'UNION POSTALE. 3 fr. 50 —

A la date du 15 novembre, la grève persiste dans les départements de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et du Tarn.

Dans la Loire, les pourparlers engagés en vue du choix d'un tiers-arbitre aboutirent à la désignation de M. Ballot-Beaupré, premier président de la cour de cassation. La convention fixant les conditions de la reprise du travail, soumise par le préfet aux délégués des Compagnies et des ouvriers, fut signée le 21 novembre. Les Compagnies reconnaissaient le comité fédéral des mineurs, s'engageaient à assurer l'équitable répartition du travail, à tenter l'expérience de la double fiche de paye, à verser les amendes aux caisses de secours et à accorder la plus large amnistie. On laissait aux arbitres, M. Cholat, administrateur délégué des Aciéries de Saint-Étienne, pour les Compagnies, et M. Briand, député, pour les grévistes, « la mission exclusive de trancher le différend qui s'est élevé sur le point de savoir s'il y a lieu de supprimer, réduire, maintenir ou augmenter la prime des salaires », pour une période ne devant pas s'étendre au delà du 30 juin 1904.

Le 22 novembre les arbitres commencèrent leurs travaux. Le 24, n'ayant pu aboutir à une entente, ils firent appel au tiers-arbitre. Celui-ci, après avoir procédé, conformément à la sentence arbitrale du 6 janvier 1900, à une étude attentive des « conditions de l'industrie minière », rendit, le 28 novembre, une sentence comportant les trois clauses suivantes :

1° La prime des salaires, réduite de 9 à 3 °/₀ depuis le 16 août 1902, sera, jusqu'au 30 juin 1903, portée à 5 °/₀ du salaire de chaque ouvrier, sans pouvoir être, ni inférieure

à 20 centimes, ni supérieure à 35 centimes par journée de travail;

2° Elle sera de 4 °/₀ pour le deuxième semestre de 1903 avec un minimum de 15 centimes et un maximum de 25 centimes;

3° Elle sera de 3 °/₀ pour le premier semestre de 1904 avec un minimum de 10 centimes et un maximum de 20 centimes.

Cette sentence fut acceptée par les deux parties. Le travail avait été repris, dans tout le bassin, le jour même.

Dans la Haute-Loire, les Compagnies récusèrent les arbitres proposés par les grévistes. Le président du Conseil intervint auprès des directeurs, le 20 novembre, et les amena à maintenir les salaires et la prime jusqu'au 31 décembre 1903. La reprise du travail eut lieu le 24 novembre dans tous les puits, à l'exception de la concession de Bouxhors, abandonnée par la Compagnie de Commentry-Fourchambault-Decazeville.

Dans le Puy-de-Dôme, l'accord s'était fait, dès le 10 novembre, sur les revendications secondaires. Pour régler la question des salaires, les patrons avaient proposé et les ouvriers avaient accepté : 1° qu'un expert désigné par le président du Conseil déterminerait si les prix de vente actuels étaient supérieurs ou inférieurs à ceux du premier trimestre 1901 ; 2° que dans le second cas les salaires actuels seraient maintenus et que dans le premier cas des arbitres détermineraient la hausse à faire subir au salaire.

L'expert désigné, M. Arthur Fontaine, directeur du Travail au Ministère du Commerce, se rendit à Messeix le 26 novembre et ne put que constater la baisse des

cours. Les ouvriers obtinrent cependant des mesures leur permettant de contrôler l'exécution de l'engagement de la Compagnie relatif au maintien des salaires actuels, et régularisant, sur la base de l'augmentation du salaire à la journée accordé en 1900, les primes à allouer au salaire à la tâche. Les grévistes formulèrent, le 29 novembre, de nouvelles revendications sur lesquelles ils obtinrent une satisfaction partielle. La reprise du travail fut votée le 5 décembre.

Dans le Tarn, à Albi, l'entente s'établit, le 17 novembre, entre la Compagnie de Cagnac et le représentant des mineurs, M. Viviani, aux conditions suivantes :

1° Le contrat du 6 juin 1902, qui devait tomber en cas de nouvelle grève, est maintenu dans son intégralité ;

2° La prime de 5 %, qui devait tomber le 31 mars 1903, est prolongée jusqu'au premier juillet 1903 ;

3° Elle ne sera supprimée que si la Compagnie s'y voit réduite et après discussion contradictoire entre elle et les ouvriers sous forme d'un arbitrage qui ne portera que sur cette unique question ;

4° La Compagnie fera tous ses efforts pour hâter le fonçage des puits de la Gare pour la mettre en exploitation et accélérer la descente et la remonte des ouvriers ;

5° Comme conséquence, les ouvriers reprendront le travail.

A Carmaux, la Compagnie des Houillères de Carmaux accepta l'arbitrage et choisit maître Ménard, avocat à la Cour d'appel de Paris ; M. Viviani fut désigné par les ouvriers. La sentence fut rendue le 3 décembre, elle décidait :

Article premier. — *a)* Les ouvriers renoncent, en l'état, aux revendications présentées dans leurs lettres des 6 et 27 octobre 1902 précitées ;

b) La Compagnie renonce à se prévaloir du cas de rupture du contrat qu'elle croyait pouvoir invoquer ;

c) La sentence arbitrale du 20 mars 1892, reste, dans ces conditions, la loi des parties.

ARTICLE 2. — La Compagnie payera aux ouvriers, du premier janvier 1903 au premier janvier 1904, dans les formes et sous les conditions adoptées en 1901, une prime de 5 °/₀, calculée sur les salaires types de la sentence arbitrale de 1892 ; quinze jours au moins avant le premier janvier 1904, la Compagnie fera connaître aux mineurs ses intentions en ce qui concerne la prime.

ARTICLE 3. — La reprise du travail commencera à la date convenue entre le Comité de la grève et la Compagnie.

ARTICLE 4. — La Compagnie confirme l'intention qu'elle a manifestée et prend en tant que de besoin l'engagement de ne prononcer aucun renvoi et de n'exercer aucune représaille à raison des faits de grève antérieurs au présent arbitrage.

En conséquence, la reprise du travail a été votée le 4 décembre et effectuée le 5.

La grève est terminée.

Je prie notre correspondant de vouloir bien continuer à dépouiller pour nous le Bulletin de l'Office du travail.



courrier d'Indo-Chine

Félicien Challaye

SECOND COURRIER D'INDO-CHINE

Aux Français de bonne volonté il faut rappeler de temps à autre les souffrances lointaines de nos sujets annamites.

Dans un premier *Courrier d'Indo-Chine* paru dans le septième cahier de la troisième série (janvier 1902) j'ai dit, d'après mon expérience personnelle, comment les Français en général et les missionnaires en particulier traitent les indigènes. D'un paquet de journaux tonkinois récemment reçus, je détache deux articles significatifs.

Le premier découvre assez bien quels sentiments ont pour les Annamites les colons français.

Indépendance Tonkinoise du 10 août 1902 : Chronique locale *(Hanoï)* :

Vendredi soir, vers deux heures, des cris de douleur, des hurlements déchirants partaient d'une maison sise à l'angle de l'avenue Henri d'Orléans et d'une petite impasse voisine. Un Européen, qui demeure non loin de là, voulant se rendre compte de ce qui se passait se dirigea vers l'endroit d'où semblaient partir ces cris. Quelle ne fut pas sa surprise en apercevant un malheureux nhaqué (paysan), coolie de la poste, paraît-il, étendu à terre et subissant le terrible et si appréhendé châtiment du rotin. Pourquoi? Pour avoir distrait une somme de cinquante cents au préjudice de son patron indigène! Les lambeaux de chair voltigeaient en

l'air sous chaque coup de la cadouille, et le chef de la rue qui assistait à cette horrible scène paraissait très satisfait du spectacle.

Quel châtiment croyez-vous que l'on va infliger aux brutes annamites du boulevard Henri d'Orléans? Aucun, soyez-en persuadé; mais alors *puisque les autorités reconnaissent l'effet bienfaisant des peines corporelles sur l'indigène, pourquoi ne pas nous permettre d'en user* au même titre que messieurs les Annamites eux-mêmes?

La conclusion de l'article en explique le titre : « Mieux vaut tard que jamais ». — C'est-à-dire : Mieux vaut reconnaître tard que jamais l'effet bienfaisant des peines corporelles infligées à l'indigène.

Ceux qui ne connaissent l'Indo-Chine que par les renseignements officiels et mensongers de notre presse et de nos grandes revues s'étonneront qu'un civilisé, qu'un Français, puisse regretter de ne pouvoir légalement battre l'Annamite à la « cadouille », — « faire voltiger en l'air à coups de rotin les lambeaux de la chair » de l'indigène. Mais ceux qui ont visité l'Indo-Chine, et qui y ont vu le Français maltraiter systématiquement l'Annamite, retrouveront dans l'article cité l'expression brutale et naïve du sentiment presque général des colons. On devine par quelles violences, par quelles cruautés se manifeste un pareil état d'esprit. — Impossible de résoudre ni même de discuter utilement le problème colonial indo-chinois, si l'on ne tient pas compte de la psychologie spéciale du Français habitant l'Indo-Chine.

***

Autre correspondance, se rapportant, celle-là, à la Mission. (Je l'emprunte à un journal tonkinois plutôt

favorable au catholicisme et qui d'ordinaire défend énergiquement la Mission.)

Indépendance Tonkinoise du 29 juin 1902 : Correspondance de *Nam Dinh :*

On dirait franchement que l'on tient en haut lieu à rendre plus vifs les incidents survenant à chaque instant entre bouddhistes et catholiques. Il semble que l'on soit heureux du sans-gêne, de l'indiscipline des chrétiens indigènes, et on fait tout pour les amener à commettre de nouveaux crimes!

Je vous avais signalé, il y a quelque temps, les actes de brutalité commis par quelques catholiques sur la personne d'un bachelier païen.

Interrogés, emprisonnés pendant une vingtaine de jours, les coupables ont été obligés d'avouer leurs fautes. Ils ont reconnu avoir coupé la moisson du voisin, mais seulement sur une superficie d'un mau au lieu de quatre, avoir coupé dix bambous au lieu de cent, porté huit coups de bâton et non douze, déchiré une manche du veston du bachelier et non les deux. Et ainsi de suite.

Un jugement peu sévère les condamnant à quelques mois de prison et au remboursement des objets volés, avait été rendu contre les délinquants.

La leçon eût porté et ces incidents ne se seraient pas reproduits, au moins pendant quelque temps.

Or, *voilà qu'on les met en liberté, et qu'il n'y a plus de condamnation.*

Je ne sais pas qui a pu donner de pareils ordres ; mais celui qui l'a fait assume une grande responsabilité et commet une faute énorme.

Ils vont s'en payer les catholiques puisqu'ils peuvent voler, frapper, insulter, sans être punis!

A peine relâchés et revenus dans leur village, ils se sont mis à insulter ceux qui avaient porté plainte contre eux, leur promettant une vengeance plus éclatante encore, et se vantant d'avoir de puissants protecteurs à Hanoï!

Ont-ils tort? Non, puisque les faits prouvent le contraire.

Leurs victimes vont être obligées de quitter le village, chassées par eux, et ne pouvant plus habiter à côté de gens qui les frappent, les volent et semblent soutenus par l'autorité.

Je vous tiendrai au courant de ce qui va se passer à Vũ Ban, car les incidents ne vont pas tarder à se produire plus graves que la première fois.

Des faits analogues à ceux que signale cette correspondance de Nam Dinh se passent fréquemment dans beaucoup de villages en Indo-Chine. Ce petit récit révèle à la fois à quel degré de brutalité, de haine stupide peuvent atteindre les Annamites devenus chrétiens; avec quel injuste parti-pris les missionnaires soutiennent les convertis dans leurs pires excès; avec quelle lâcheté enfin les fonctionnaires obéissent aux injonctions des missionnaires. On comprend comment par la faute de la Mission la guerre civile, la guerre religieuse risque d'éclater un jour en cette population annamite, si pacifique pourtant, si tolérante et si douce.

Appelons de nos vœux, et, si possible, provoquons par nos efforts l'énergique action morale et politique qui délivrera nos sujets annamites des brutalités françaises et de la tyrannie catholique.

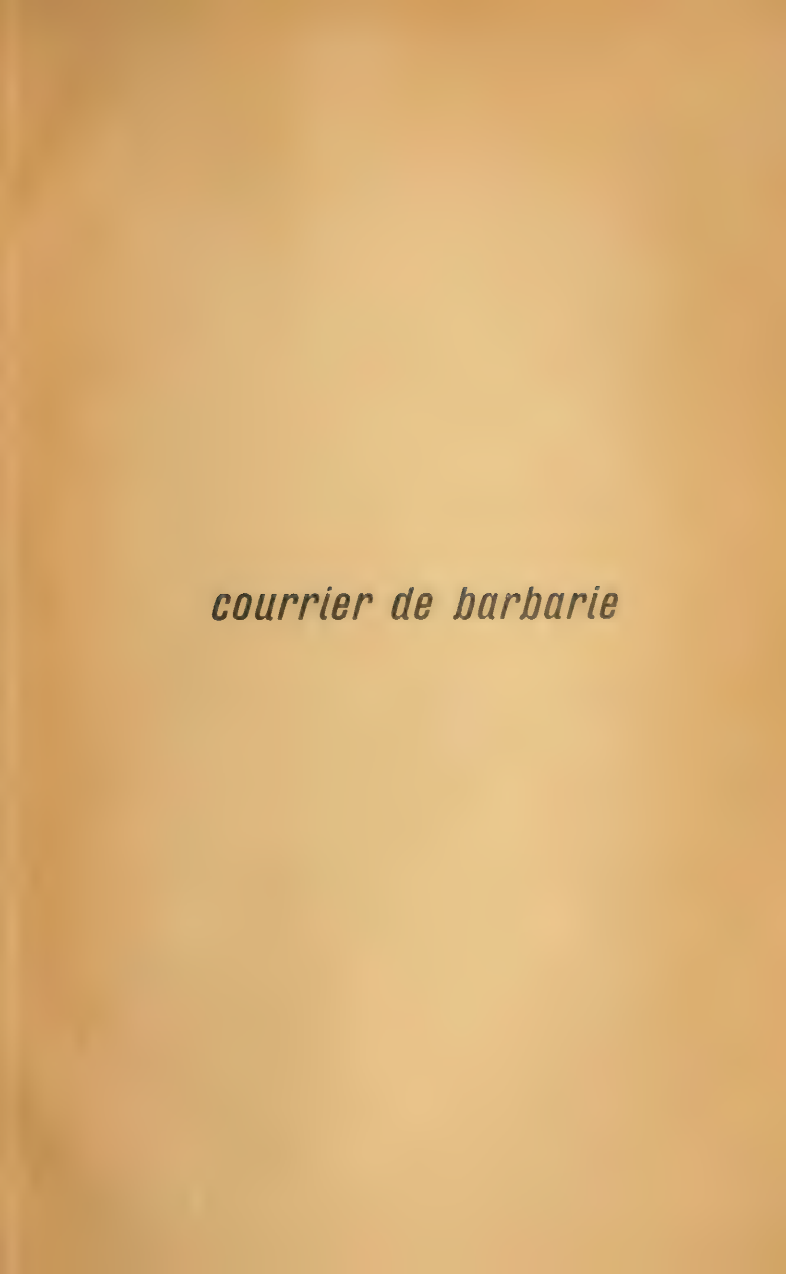
Félicien Challaye

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce neuvième cahier le mardi 13 janvier 1903.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Imprimerie de Suresnes (E. Payen, administrateur), 9, rue du Pont. — 6999



courrier de barbarie

Le prêtre, par la honte de son état, par la hideur infamante de son costume, vit en dehors de la loi commune, de la solidarité. Contre lui tout est permis, car la civilisation est en droit de légitime défense ; elle ne lui doit ni ménagement ni pitié. C'est le chien enragé que tout passant a le devoir d'abattre, de peur qu'il ne morde les hommes et n'infecte les troupeaux. Le prêtre, dans une société basée sur la raison et la science, le prêtre survivant aux âges nocturnes dont il fut un des plus redoutables produits, le prêtre n'aurait d'autre place qu'à Bicêtre, dans le cabanon des fous dangereux. Exclusion, ostracisme, prison perpétuelle, bagnes et cachots, tout est bon, tout est légitime contre lui. Discuter avec ça ! Non, mais le museler, mais le mettre à mort : car la peine capitale, si odieuse qu'elle soit, n'est pas trop forte pour cet empoisonneur plus effrayant que Borgia, plus infâme que Castaing. Le respect de la vie humaine cesse envers ceux-là qui se sont mis volontairement hors de l'humanité.

Laurent Tailhade

Lettre familière à M. Joseph Viollet, ratichon, dans *la Raison* du dimanche 21 décembre 1902.

CIRCULATE AS MONOGRAPH

AP
20
C15
sér.4
no 5-9

Cahiers de la quinzaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY